VILLE DE RENENS

RAPPORT DE GESTION 2009

Renens
CARREFOUR D'IDEES

Le présent document est imprimé sur du papier Nautilus, label «L'Ange Bleu»

L'Ange Bleu

Label d'origine allemande, l'Ange Bleu garantit la fabrication du papier à 100% à base de vieux papiers et le respect d'une réglementation stricte sur les produits chimiques utilisés.

Répertoire

Conseil communal ..... 3 - 14

Municipalité ..... 15 - 20

Administration générale-Personnel

- Administration générale ..... 21 - 38
- Service du personnel ..... 39 - 44

Finances-Cultes ..... 45 - 50

Centre technique communal

- Urbanisme-Bâtiments ..... 53 - 70
- Environnement-Maintenance ..... 70 - 76

Culture-Jeunesse-Sport ..... 77 - 91

- Etablissement primaire ..... 91 - 94
- Etablissement secondaire ..... 95 - 100

Sécurité publique-Informatique-Population

- Sécurité publique ..... 101 - 107
- Informatique-Population ..... 108 - 113

Sécurité sociale ..... 115 - 131

Ville de Renens

Rapport
de la Municipalité au Conseil communal
sur la gestion durant l'année 2009

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 4 et 93c),
- du règlement du Conseil communal de Renens du 1er juillet 2006 (art. 111 à 118),

la Municipalité de Renens a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur la gestion 2009.

Conseil communal

Bureau

Du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009

Président	M. Jean-Pierre LEYVRAZ
1er Vice-présidente	Mme Rosana JOLIAT HERRERA
2ème Vice-président	M. Daniel ROHRBACH
Scrutateurs	Mme Gisèle MARTIN M. Christophe KOCHER
Scrutateurs suppléants	Mme Barbara BAUMANN M. Jean-Pierre GLAUS
Secrétaire	Mme Suzanne SISTO-ZOLLER
Secrétaire suppléante	Mme Arielle BONZON
Huissier	M. François TABANYI

Du 1er juillet 2009 au 30 juin 2010

Présidente	Mme Rosana JOLIAT HERRERA
1er Vice-président	M. Daniel ROHRBACH
2ème Vice-président	M. Thierry BRANDT
Scrutateurs	Mme Barbara BAUMANN M. Jean-Pierre GLAUS
Scrutatrices suppléantes	Mme Denise SCHMID Mme Nicole HAAS TORRIANI
Secrétaire	Mme Suzanne SISTO-ZOLLER
Secrétaire suppléante	Mme Arielle BONZON
Huissier	M. François TABANYI

Conseil communal

Introduction

La cérémonie de passation des pouvoirs entre l'ancien et la nouvelle Présidente du Conseil communal s'est déroulée le 29 juin 2009 à la Buvette de la Salle de spectacles. Mme Rosana Joliat est la 8ème femme qui accède à cette fonction (En 1972, la première Présidente était Mme Ghislaine Gohl et les plus récentes à cette fonction étaient Mmes Marianne Huguenin et Annik Wyss en 1996). M. Jean-Pierre Leyvraz, Président sortant, a remis à la nouvelle Présidente le sceau du Conseil et la clé du carnotzet. A l'issue de cette petite manifestation, un apéritif offert par la Municipalité, suivi d'un repas-surprise organisé par M. Jacques Berthoud, Compère-Président 2008-2009 de la Confrérie des Anciens Présidents du Conseil, a réuni les anciens et les nouveaux membres du Bureau, la Municipalité et les membres de la Confrérie.

Le 25 juin 2009, à l'issue de la dernière séance du Conseil communal de l'année, la Municipalité a offert un repas, organisé et servi sur l'esplanade de la Salle de spectacles. Pour l'occasion, du cochon de lait et de l'agneau rôtis, apprêtés à la broche sur place, des salades, du fromage et du gâteau ont pu être dégustés dans une ambiance agréable et détendue.

Mme Rosana Joliat, Présidente, reçoit le sceau du Conseil remis par son prédécesseur, M. Jean-Pierre Leyvraz

«Coupe des sapins» le 30 novembre 2009, à Bottens

Dans le cadre de la traditionnelle journée de coupe des sapins de Noël dans le bois de Bottens, qui a eu lieu le 30 novembre 2009, Mme Rosana Joliat, Présidente du Conseil communal, a coupé, avec l'aide des professionnels de la Commune et sous la surveillance des invités, le magnifique sapin qui orne la Salle de spectacles pendant les fêtes de fin d'année.

Retransmission des séances du Conseil communal

La Ville de Renens, tout comme les communes de la région lausannoise, a pu compter pendant 12 ans sur la Télévision de la région lausannoise (TVRL) pour retransmettre les séances du Conseil communal. La participation financière communale était minime, à savoir Fr. 3'000.— par an.

Avec la disparition de la TVRL le 30 juin 2009, la retransmission de la séance du Conseil communal du 25 juin était la dernière assumée par cette chaîne de télévision. *La Télé,* nouvelle chaîne régionale dépendant de Vaud-Fribourg TV SA qui émet depuis le 1er juillet, a développé un projet éditorial forcément moins local et ne retransmettra ni en direct ni en différé les séances de Conseil communal des communes.

Une offre pour la captation des séances a alors été demandée à plusieurs prestataires de service. Des contacts ont également été pris avec TvT Services SA afin de s'assurer qu'il serait possible de diffuser les séances à travers le téléréseau. De fait, plusieurs solutions et variantes existent (diffusion en analogique ou numérique, diffusion sur internet, sous quelle forme, périmètre de diffusion) et doivent être étudiées avec précision.

Dans un premier temps et de manière à garantir la continuité et la qualité de la retransmission des débats du Conseil communal, la Municipalité a confié à l'association Vidéoartvision, installée à Renens, le mandat de filmer les 10 séances prévues de septembre 2009 à juin 2010 pour un montant de Fr. 27'840.— auquel pourront s'ajouter des frais de diffusion sur la chaîne Météo de TvT Services SA.

Les retransmissions auront lieu aux mêmes jours et heures que sur TVRL, soit le vendredi à 22 h 15 et le samedi à 14 h 30. Les habitants de Renens ont été informés par le biais d'un papillon tous-ménages.

Cette solution provisoire laissera le temps nécessaire pour analyser les dif-

férentes variantes de diffusion possibles à l'avenir ainsi que leur coût. Les deux prestataires de service (Vidéoartvision et TvT Services SA) seront mandatés par la Municipalité pour faire des études nécessaires qui serviront de base à un préavis qui sera déposé au Conseil communal au début de l'année 2010.

Papillon tous-ménages

Gestion exercices 2007 et 2008 - Observations maintenues et observation refusée par le Conseil communal

Bien que l'article 111 du Règlement du Conseil communal stipule que la Municipalité expose dans son rapport la suite donnée aux observations sur la gestion qui ont été maintenues par le Conseil **l'année précédente,** les réponses restées en suspens en 2007 et 2008 se trouvent ci-dessous.

Deux observations sur la gestion 2007 ont été maintenues, soit :

Observation 1 maintenue visant à améliorer la gestion des adresses des habitants.

La Municipalité avait répondu qu'il s'agissait d'un problème récurrent, difficile à solutionner, mais qu'avec l'introduction du système SIA (Système d'Information Administrative), cela devrait s'améliorer.

Sur la base de cette réponse, la Commission de gestion a demandé que ces problèmes soient résolus le plus vite possible.

La Municipalité confirmait qu'en effet la situation posait des problèmes avec les différents fichiers utilisés et qu'elle étudierait rapidement une solution satisfaisante.

Le Conseil communal avait refusé la réponse de la Municipalité.

Réponse de la Municipalité 2009 :

Premièrement le fichier relatif au Contrôle des habitants a été adapté pour être conforme à la Loi sur l'harmonisation des registres. Sur cette base, Administration générale tient à jour le fichier des membres du Conseil communal qui est aussi utilisé par le Service du personnel. Le Registre civique s'appuie également sur les données du Contrôle des habitants.

De plus, concernant par exemple les impôts, une transmission électronique hebdomadaire se fait par le Contrôle des habitants au Registre cantonal des impôts.

Dès lors, il faut constater que la Municipalité s'est donné les moyens d'avoir un fichier d'adresses des habitants de Renens complet et mis à jour régulièrement.

Considérant que tout est perfectible, la Municipalité estime néanmoins avoir répondu à l'observation de la Commission de gestion 2007.

Observation 4 maintenue demandant si une campagne de prévention pour l'alcool et la drogue avait été mise en place.

Réponse de la Municipalité 2009 :

Ce thème et plus généralement toutes les questions liées à la prévention ont été largement abordés ces dernières années. La Municipalité tient à préciser à nouveau que la Direction Culture-Jeunesse-Sport et les deux Directions scolaires sont principalement concernées par cette question et, il est vrai, dans une certaine mesure, la Direction de la Sécurité sociale.

En 2007, la réponse de la Municipalité renvoyait la Commission de gestion à un rapport de la première année d'activité du délégué jeunesse et donnait quelques autres informations sur ce thème.

Dans le rapport de gestion 2008, aux pages 17 à 19, la Municipalité avait largement fait l'état des lieux en la matière.

De par toutes ses informations, la Municipalité considère avoir répondu à l'observation déposée en 2007.

Néanmoins, les Directions concernées se tiennent à disposition pour donner tout renseignement.

Sur la gestion 2008, quatre observations ont été maintenues par le Conseil et une refusée, à savoir :

Observation 1 maintenue relative à la promotion économique.

La Commission de gestion avait pris note des intentions de la Municipalité pour la promotion économique. Cependant, elle avait maintenu son observation afin qu'elle reste une priorité, et avait encouragé la Municipalité à intensifier son action pour la venue de nouvelles entreprises à Renens, le maintien des entreprises existantes et la création de locaux pour ces entreprises.

Réponse de la Municipalité 2009:

Pour la Municipalité, la promotion économique reste une priorité. La Syndique et le Secrétaire municipal ont entre autres de nombreux contacts avec Mme Ariane Rochat, Déléguée économique au Département de la Promotion économique à Lausanne Région.

Dans la cadre de la promotion du centre-ville, la Municipalité a invité en 2009 les propriétaires à une séance d'information et de sensibilisation vue sous l'angle de la Promotion économique. Les contacts pris à cette occasion permettent de mieux sentir les préoccupations et les souhaits des propriétaires. La Municipalité continuera à entretenir et à provoquer ce genre de contact.

Vis-à-vis des promoteurs et propriétaires, il est bon de repréciser que le traitement rapide et efficace des dossiers dans nos services techniques facilite grandement la concrétisation de projets.

A noter encore dans ce domaine, l'action menée par la Fondation des Ateliers de la Ville de Renens. Quatre entreprises des Ateliers, à savoir AgoraBee, Arimaz, Atracsys et Fontself faisaient partie des 100 jeunes entrepreneurs sélectionnés dans le hors-série de PME Magazine et du Temps consacré aux nouvelles technologies, en décembre 2009. Les responsables de ce classement précisaient que leur choix avait été fait en fonction du potentiel des entreprises à faire bouger l'économie romande, avec la volonté de créer rapidement des postes de travail.

En 2009, les Ateliers de la Ville de Renens dénombrent une cinquantaine de places de travail.

La Municipalité continuera à améliorer son action en la matière mais considère maintenant avoir répondu à l'observation de la Commission de gestion.

Observation 2 maintenue relative à l'éclairage publique et à la signature d'une convention avec le SIE pour l'entretien de l'éclairage.

La Commission de gestion avait maintenu son observation et avait demandé à la Municipalité de trouver rapidement une solution avec le SIE et d'accélérer le processus de concertation avec les autres communes.

Réponse de la Municipalité 2009 :

Durant l'année 2009, SIE SA a mené une procédure de consultation auprès des communes partenaires pour recueillir toutes les informations nécessaires à l'établissement d'un nouveau contrat. La société travaille encore à la préparation d'un plan financier (business plan) qui tend à mettre en évidence la valeur patrimoniale que représente l'infrastructure de l'éclairage public. SIE SA souhaite par là attirer l'attention des communes sur l'importance d'entretenir également le réseau souterrain et les mâts, ce que le nouveau contrat prévoit. En effet, l'entretien de ce matériel a laissé à désirer ces dernières années.

SIE SA a prévu la finalisation du dossier et l'envoi aux communes en avril 2010, afin que celles-ci puissent intégrer les données dans le budget 2011. L'entrée en vigueur est prévue au 1er janvier 2011.

La Municipalité considère ainsi avoir répondu à cette observation.

Observation 3 maintenue concernant la sécurité des cyclistes à Renens.

La Commission de gestion avait pris acte de la volonté et des projets de la Municipalité mais avait toutefois maintenu cette observation, car la réponse n'était pas suffisamment concrète au niveau des actions visant à améliorer la sécurité des cyclistes.

Réponse de la Municipalité 2009 :

Comme mentionné en 2008, la Municipalité a continué en 2009 à travailler à l'amélioration des conditions des cyclistes sur le territoire communal. Elle a notamment convaincu le Conseil communal avec la mise sur pied des zones 30 et a présenté les diverses mesures prévues en matière d'intégration des cyclistes dans le trafic dans le cadre de la semaine de la mobilité.

Pour le détail des mesures, la Municipalité renvoie la Commission de gestion à la réponse du 25 septembre 2009 relative à l'interpellation de M. le Conseiller communal Olivier Barraud au sujet de la sécurité routière à Renens. Ce document contient en pages 4 et 5 la planification des réalisations prévues pour protéger les cyclistes, comme par exemple, en 2009, la mise en double impasse du tronçon médian de la rue du Léman, avec traversée autorisée aux cyclistes dans les deux sens. Certains travaux prévus en 2009 n'ont pas pu être réalisés à cause de l'avancement de chantiers dont ils dépendent ou de la météo. Leur concrétisation est prévue en 2010.

La Municipalité considère avoir répondu ainsi aux préoccupations du Conseil communal mais précise qu'elle a toujours pour objectif de faire de Renens une ville dans laquelle il fait bon se déplacer en deux roues en toute sécurité et elle profite de chaque projet pour améliorer les conditions des cyclistes.

Observation 4 refusée relative à l'utilisation du journal Carrefour Renens Info comme passerelle pour la prévention.

La réponse de la Municipalité donnée en 2008 avait été refusée par le Conseil communal.

Réponse de la Municipalité 2009 :

Le journal communal est, il est vrai, un excellent vecteur d'informations. D'après les réactions que nous avons, il correspond aux attentes des lecteurs. Ce journal aborde de temps à autres des questions de préventions, avec des informations sur des prestations où des séances. A titre d'exemple, en juin 2008, un article dans le journal sensibilisait la population par rapport aux questions liées au risque de «canicule». La Municipalité estime que ce journal ne doit pas systématiquement parler de prévention ce qui pourrait lasser certains lecteurs. Elle persiste sur le fait qu'il existe d'autres moyens pour atteindre les publics concernés.

La Municipalité considère avoir répondu à cette observation.

Observation 5 maintenue par la Commission de gestion au sujet de la mention de l'AVIVO dans le rapport de gestion.

Réponse de la Municipalité 2009 :

Le rapport de gestion de la Municipalité retrace l'activité qui lui est propre et qui est très souvent en relation directe avec les projets soumis et acceptés par le Conseil communal. Elle ne fait que mentionner les institutions privées qu'elle subventionne ou avec lesquelles elle a une relation particulière. Dans le cas de l'AVIVO, cette institution répond aux critères et il y'a lieu de la mentionner, ce qui est le cas dans le rapport de gestion 2009. Par contre, d'autres institutions non subventionnées où avec lesquelles il n'y a pas une relation officielle n'ont pas de raison de figurer dans le rapport de gestion de la Commune. A noter que dans la majorité des cas elles ont leur propre rapport d'activité et que celui-ci est public.

La Municipalité considère avoir répondu à cette observation.

Sommaire des décisions du Conseil communal

Séance du 22 janvier 2009

• Election de Mme Danielle Ayer, Mme Gerarda Romano et M. Jean-Daniel Rouiller au Conseil intercommunal de l'Association régionale pour l'action sociale région Ouest lausannois (ARASOL).

• Nomination de M. Eugène Roscigno à la Commission de recours en matière d'impôts, en remplacement de Mme Rose-Marie Prêtre, démissionnaire.

• Motion de M. Michel Brun demandant à la Municipalité de mettre en œuvre un concept de cyberadministration et la création d'un guichet unique

Décision : Nomination d'une commission.

• Postulat de M. Olivier Barraud intitulée «Intégration des personnes handicapées et administration publique de Renens»

Décision : Renvoi du postulat à la Municipalité.

• Préavis N° 66-2008 - Collège du Léman - Remplacement des façades du bâtiment existant

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à entreprendre les travaux de remplacement des façades du Collège du Léman.

2. Alloue, à cet effet, à la Municipalité un crédit de Fr. 7'535'000.— TTC.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire et couverte ultérieurement, si nécessaire, par voie d'emprunt conformément au plafond d'endettement.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif section N° 3530 - Centre Technique Communal. La dépense sera comptabilisée dans le compte par nature 5030 - Bâtiments et Constructions, plus précisément dans le compte N° 3530.5030.217.

Cette dépense sera amortie, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1er janvier 1990) sur la comptabilité des communes en 30 ans.

Séance du 5 mars 2009

• Assermentation de M. Faustino de la Fuente, élu en remplacement de M. Vincent Keller, démissionnaire.

• Election de M. Jean-Pierre Glaus au Conseil de l'Association intercommunale pour la création et l'exploitation d'un collège secondaire (AIC), en remplacement de M. Vincent Keller, démissionnaire.

• Nomination de Mme Rose-Marie Matti à la Commission des finances, en remplacement de M. Vincent Keller, démissionnaire.

• Préavis N° 67-2008 - Site scolaire du Léman - Installation de casiers-vestiaires dans les deux bâtiments scolaires - Remplacement partiel du mobilier, création d'armoires de rangement et changement de l'ensemble des tableaux d'enseignement dans le bâtiment existant

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à entreprendre sur le site scolaire du Léman, l'installation de casiers-vestiaires dans les deux bâtiments scolaires, le remplacement partiel du mobilier, les créations d'armoires de rangement et le changement de l'ensemble des tableaux d'enseignement dans le bâtiment existant.

2. Alloue, à cet effet, à la Municipalité un crédit de Fr. 1'660'000.— TTC.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire et couverte ultérieurement, si nécessaire, par voie d'emprunt conformément au plafond d'endettement.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif section N° 3530 - Centre Technique Communal. La dépense sera comptabilisée dans le compte par nature 5030 - Bâtiments et Constructions, plus précisément dans le compte N° 3530.5060.317.

Cette dépense sera amortie, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1er janvier 1990) sur la comptabilité des communes en 10 ans.

• Préavis N° 68-2008 - Remplacement du camion du Secteur Environnement-Maintenance

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à acquérir un nouveau camion avec ses accessoires pour le Secteur Environnement et Maintenance.

2. Alloue, à cet effet, à la Municipalité un crédit de Fr. 427'000.— TTC.

Cette dépense figure au plan des investissements et sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif N° 3930.5060.318 - Remplacement du camion Mercedes par un Scania P 360.

Cette dépense sera amortie, selon l'art. 17 *b* du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1er janvier 1990) sur la comptabilité des communes, en 10 ans.

• Préavis N° 69-2008 - Réponse de la Municipalité au postulat de M. le Conseiller communal Mady Keita intitulé «Cri d'alarme pour les jeunes de 18 ans et plus»

Décision : Le Conseil communal

Approuve la réponse de la Municipalité au postulat de M. le Conseiller communal Mady Keita et consorts intitulé : «Cri d'alarme pour les jeunes de 18 ans et plus».

• Préavis N° 70-2008 - Création de jardins familiaux au Sud des voies CFF - **Amendement**

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à créer des jardins familiaux au Sud des voies CFF.

2. Alloue, à cet effet, à la Municipalité un crédit de Fr. 339'400.— TTC.

Cette dépense figure au plan des investissements et sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif N° 3100.5010.146.

Cette dépense sera amortie, selon l'art. 17 *b* du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1er janvier 1990) sur la comptabilité des communes, en 30 ans.

3. Prend acte que la Municipalité s'engage à inscrire la parcelle communale N° 354 inconstructible et de lui maintenir sa vocation de jardins familiaux. Cette décision sera effective et pérennisée lors de l'approbation du PGA.

• Résolution de M. Jean-Pierre Rouyet intitulée «Maintien des emplois pour les employé-e-s de TVRL»

Décision : Résolution acceptée.

Séance du 2 avril 2009

• Motion de M. Michel Brun demandant à la Municipalité de mettre en œuvre un concept de cyberadministration et la création d'un guichet unique - Rapport de la Commission

Décision : Envoi de la motion à la Municipalité

• Pétition pour une collecte des objets encombrants sans injustices dans la Commune de Renens dès 2009 - Rapport de la Commission des pétitions

Décision : Renvoi de la pétition à la Municipalité.

• Préavis N° 71-2009 - Rénovation urbaine du secteur de la gare - Crédit d'étude pour la phase d'avant-projet

Décision : Le Conseil communal

Alloue à la Municipalité un crédit de Fr. 132'000.— pour l'étude d'avant-projet pour la rénovation urbaine du secteur de la gare.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif N° 3721. 5010.109 «Gare de Renens - étude du nouveau passage ouest et réalisation chantier N° 2».

Cette dépense sera amortie en 30 ans, selon l'article 17b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour au 1er janvier 1990) sur la comptabilité des communes.

Séance du 14 mai 2009

• Assermentation de Mme Victoria Ravaioli, élue en remplacement de Mme Anne Holenweg Rouyet, démissionnaire.

• Assermentation de M. Oumar Niang, élu en remplacement de Mme Katia Da Silva, démissionnaire.

• Election du Bureau du Conseil pour l'année 2009-2010

Mme Rosana Joliat est élue Présidente.

M. Daniel Rohrbach est élu 1er Vice-président

M. Thierry Brandt est élu 2ème Vice-président.

Mme Barbara Baumann et M. Jean-Pierre Glaus sont élus scrutateurs.

Mmes Denise Schmid et Nicole Haas Torriani sont élues scrutatrices suppléantes.

• Postulat de la Commission d'urbanisme sur les supports des moyens de communication

Décision : Nomination d'une commission.

• Postulat de Mme Line Rouyet pour une journée participative pour les jeunes de Renens

Décision : Postulat envoyé à la Municipalité.

• Postulat de M. Daniel Rohbach intitulé «Prendre avec»

Décision : Nomination d'une commission.

• Postulat de M. Jean-Marc Reymond intitulé «Qui va payer les égarements des CFF ?»

Décision : Nomination d'une commission.

• Motion de M. Roland Divorne intitulée «Pour plus de sécurité à la gare de Renens»

Décision : Nomination d'une commission qui traitera les deux objets : motion de M. Divorne et postulat ci-avant de M. Reymond.

• Préavis N° 72-2009 - Autorisation générale de procéder à des acquisitions d'immeubles et de droits réels immobiliers - Demande supplémentaire de Fr. 7 millions

Décision : Le Conseil communal

Accorde à la Municipalité une autorisation générale de procéder à des acquisitions d'immeubles et de droits réels immobiliers complémentaires de Fr. 7 millions.

Cette autorisation vient s'ajouter à celle donnée, au travers du préavis N° 2, par le Conseil communal dans sa séance du 5 octobre 2006, qui se montait à Fr. 5 millions.

Elle est valable jusqu'à la fin de la présente législature, soit jusqu'au 30 juin 2011. Toutefois, elle viendra à échéance 6 mois après la fin de la législature, soit au 31 décembre 2011.

Séance du 25 juin 2009

• Assermentation de Mme Maria Tchalakian Rodriguez, élue en remplacement de M. Jean-Pierre Rouyet, démissionnaire suite à son élection à la Municipalité.

• Election de M. Mady Keita à l'Association de communes pour la réglementation du service des taxis, en remplacement de M. Jean-Pierre Rouyet, démissionnaire.

• Nomination de M. Marco Ecclesie à la commission des affaires régionales et intercommunales, en remplacement de Mme Anne Holenweg Rouyet, démissionnaire.

• Nomination de M. Jean-Pierre Leyvraz à la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire, en remplacement de M. Jean-Pierre Rouyet, démissionnaire.

• Comptes communaux - Exercice 2008

Décision : Le Conseil communal

Adopte

1. Les comptes de la Commission intercommunale Mèbre-Sorge, arrêtés au 31 décembre 2008;

2. Les comptes de la Commission intercommunale de la Station d'épuration des eaux usées de Vidy (STEP) arrêtés au 31 décembre 2008;

3. Les comptes de la Commune de Renens.

• Gestion - Exercice 2008

Décision : Le Conseil communal

Approuve la gestion de l'exercice 2008 et en donne décharge aux organes responsables.

Séance du 3 septembre 2009

• Assermentation de Mme Nadia Carota, élue en remplacement de M. Matthias Abderhalden, démissionnaire.

• Nomination de M. Laurent Desarzens à la Commission des finances, en remplacement de M. Matthias Abderhalden, démissionnaire.

• Pétition intitulée «Plus de sécurité à la place de la Gare, pour plus de convivialité»

Décision : Pétition transmise à la Municipalité.

• Postulat de M. Daniel Rohrbach intitulé «Prendre avec»

Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

• Préavis N° 74-2009 - Réfection de la chaussée et assainissement du collecteur EC de l'avenue des Baumettes

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à réaliser les travaux de réfection de la chaussée et assainissement du collecteur EC de l'avenue des Baumettes.

2. Alloue, à cet effet, à la Municipalité un crédit de Fr. 533'000.— TTC.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire et couverte ultérieurement, si nécessaire, par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif sous rubrique 37 «Bureau techni-

que», plus précisément sous le numéro 3761 «Réseau d'égouts et ouvrages d'épuration». La dépense sera comptabilisée dans le compte par nature 5010 «Ouvrages de génie civil et d'assainissement», plus précisément dans le compte N° 3761. 5010.112 «Les Baumettes - collecteurs EU+EC».

Cette dépense sera amortie, en une seule fois par un prélèvement dans le fonds prévu à cet effet, compte N° 9280.01 «Réseau d'égouts et ouvrages d'épuration».

• Préavis N° 75-2009 - Subventionnement communal des immeubles du chemin des Corbettes 1 et 3, propriété de la Société Coopérative d'Habitation de Renens (SCHR)

Décision : Le Conseil communal

Accorde le subventionnement communal, selon la loi sur le logement du 9 septembre 1975, aux immeubles du chemin des Corbettes 1 et 3, propriété de la Société Coopérative d'Habitations de Renens, permettant un abaissement des loyers de 10% pendant 15 ans sur les appartements des immeubles précités.

Cette somme sera comptabilisée dans le compte N° 7640.3655.01 «Subvention aux habitations à loyers modérés» dès 2010, au moment de la mise en location effective des appartements, sous réserve de l'approbation du Conseil d'Etat concernant la participation cantonale.

• Préavis N° 76-2009 - Arrêté d'imposition

Décision : Le Conseil communal

1. Décide de garder le taux actuel d'imposition communal à 81.5 % ainsi que tous les autres impôts et taxes dans leur état actuel pour les années 2010 et 2011.

2. Adopte l'arrêté d'imposition de la Ville de Renens pour les années 2010 et 2011 tel que présenté par la Municipalité.

Chemin des Corbettes

Séance du 8 octobre 2009

• Assermentation de M. Franco Narducci, élu en remplacement de M. Bastien Reymond, démissionnaire.

• Préavis N° 77-2009 - Réparations des collecteurs intercommunaux suite aux inondations du 26 juillet 2008

Décision : Le Conseil communal

1. Prend acte du caractère impérieux et urgent des travaux exécutés pour sauvegarder le patrimoine de l'Entente intercommunale et préserver l'environnement;

2. Ratifie les décisions prises à cet effet par la Commission de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge;

3. Autorise l'Entente intercommunale à terminer les travaux de réparations projetés à :

a. Chavannes-près-Renens, collecteur Mèbre, secteur Blancherie;

b. Renens, collecteur Mèbre, éclairage dans le voûtage;

4. Alloue à celle-ci le crédit nécessaire à la consolidation des dépenses engagées et à la couverture des charges à venir, à savoir la somme de Fr. 228'200.—, selon les modalités figurant dans le préavis, sous chiffres 6 et 7.

• Préavis commun N° 78-2009 - Communes de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens, St-Sulpice et Villars-Ste-Croix - Dissolution de l'Association AIC

Décision : Le Conseil communal

Décide de dissoudre l'Association intercommunale AIC au 31 décembre 2009.

• Préavis N° 79-2009 - Modification du droit de superficie du Tennis-Club - Octroi d'un droit de superficie à UBS SA

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à modifier le droit de superficie du Tennis Club Renens en le diminuant de 14'422 m^2 à 6'630 m^2, aux mêmes conditions que celles en vigueur sans modification de l'échéance.

2. Autorise la Municipalité à accorder à UBS SA un droit de superficie distinct et permanent d'une durée de 60 ans, portant sur une emprise de 645 m^2, pour une redevance annuelle de Fr. 22.—/m^2 indexée annuellement sur l'indice suisse des prix à la consommation.

Séance du 5 novembre 2009

• Assermentation de M. Mohammed Eareby, élu en remplacement de Mme Tamara Andrade, démissionnaire.

• Nomination de M. Franco Narducci à la Commission des affaires régionales et intercommunales (CARIC), en remplacement de Mme Armande Reymond, démissionnaire.

• Nomination de M. Antoine Philippe à l'Association de communes pour la gestion de la sécurité publique dans l'Ouest lausannois (PolOuest), en remplacement de M. Bastien Reymond, démissionnaire.

• Nomination de Mme Nadia Carota à la Commission de gestion, en remplacement de M. Thierry Oppikofer, démissionnaire.

• Nomination de Mme Line Rouyet à l'Association intercommunale pour l'exploitation du collège de la Planta AIC, en remplacement de M. Matthias Abderhalden, démissionnaire.

• Postulat du groupe «Les Verts» intitulé «Des coursiers à vélo à Renens»

Décision : Nomination d'une commission.

• Postulat de M. Reza Safaï intitulé «Pour un terrain synthétique au stade du Censuy»

Décision : Nomination d'une commission.

• Préavis N° 80 - Crédit pour les travaux de rénovation de la place du Marché, du square et des rues adjacentes

Décision : Le Conseil communal

Octroie à la Municipalité un crédit de Fr. 5'913'000.-- pour les travaux de rénovation de la Place du Marché, du square et des rues adjacentes.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire et couverte ultérieurement par voix d'emprunt, con-

Futur square entre la rue Neuve
et la rue da la Savonnerie
© Paysagestion

formément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, section 3721 «architecture et urbanisme». Elle sera comptabilisée dans le compte par nature, plus précisément le N° 3721.5010.179 Renens Centre - Place du Marché et ses abords.

Cette dépense sera amortie en 30 ans, selon l'article 17b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour au 1er janvier 1990) sur la comptabilité des communes.

• Résolution de M. Jean-Marc Dupuis intitulée «Soutien au tram de l'Ouest lausannois Place de l'Europe - Gare de Renens - Crissier - Bussigny-près-Lausanne - Villars-Ste-Croix»

Décision : Résolution adressée à la Municipalité pour transmission.

Séance du 3 décembre 2009

• Nomination de M. Jacques Berthoud à la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire, en remplacement de M. André Von Gunten, démissionnaire.

• Nomination de M. Pascal Golay à la Commission des finances, en remplacement de M. Walter Siegrist, démissionnaire.

• Postulat de Mme Nicole Haas Torriani sur la décentralisation de certaines animations culturelles

Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

• Postulat de M. Jean-Marc Reymond intitulé «Qui va payer les égarements des CFF ?»

Décision : Postulat devenu interpellation, donc non soumis au vote.

• Motion de M. Roland Divorne intitulée «Pour plus de sécurité à la gare de Renens»

Décision : Motion non transmise à la Municipalité.

• Budgets 2010

Décision : Le Conseil communal

Adopte le budget 2010

a) de l'Organisme intercommunal Mèbre-Sorge

b) de la Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy (STEP)

c) de la Commune de Renens, **avec l'amendement suivant :**

Au poste 5300.3011.01 intitulé «Personnel DO tratitement» : porter au budget Fr. 259'200.— au lieu de Fr. 159'000.—.

Prend acte du plan des investissements de la Commune de Renens pour les années 2009 à 2013.

• Préavis N° 73-2009 - Rapport de la Municipalité sur l'état des interpellations, postulats et motions en suspens ou en cours d'étude au 30 juin 2009 - **Amendement**

Décision : Le Conseil communal

Décide

D'approuver le rapport de la Municipalité sur l'état des interpellations, postulats et motions en suspens ou en cours d'étude au 30 juin 2009.

De considérer qu'il a été répondu aux interventions suivantes :

2. Motion de M. Jacques Studer pour l'étude et l'analyse des places de jeux et de détente mises à disposition de la jeunesse dans la Commune, du 6 septembre 2001.

5. Postulat de Mme Tinetta Maystre pour une plus grande sécurité sur les passages piétons, du 26 janvier 2006/ Postulat de Mme Bastienne Joerchel Anhorn pour une plus grande sécurité sur les passages piétons de l'avenue de Longemalle, du 18 mai 2006.

7. Postulat de M. Jean-Jacques Gaudard intitulé «Renens Cité Energie +», du 6 avril 2006.

9. Motion de Mme Anne Holenweg Rouyet intitulée «La nature sur le toit», du 7 septembre 2006.

11. Postulat de M. Raymond Gauthier pour un meilleur horaire pour les lignes de bus TL Nos 30, 32, 33 et 35, du 9 novembre 2006.

~~**13. Postulat de M. Olivier Barraud intitulé «Ouest lausannois, horizon 2011», du 21 février 2007.**~~

15. Postulat de Mme Rose-Marie Matti intitulé «Domino n'est pas qu'un jeu», du 17 janvier 2008.

D'accepter de repousser le délai de réponses des interventions suivantes :

1. Motion de M. Gilbert Stöckli relative à la création d'une bibliothèque municipale, du 23 mars 1995/Motion de M. Gilbert Stöckli du 7 décembre 2000 demandant la mise à l'étude rapide d'un projet de bibliothèque scolaire sur le site du collège de Verdeaux/Pétition du 7 décembre 2000 de 319 personnes relative à une bibliothèque sur le site Verdeaux-Pépinières et création d'un poste de bibliothécaire/Motion du groupe libéral du 14 décembre 2000 concernant un projet de bibliothèque/Motion de M. Jacques Depallens intitulée «Bibliothèque sur le site de Verdeaux/Pépinières», du 6 avril 2006 (Elle a été transformée en postulat le 2 mai 2006).

3. Motion de M. Olivier Barraud et consorts concernant l'introduction de macarons de parcage, du 30 juin 2004.

4. Motion de Mme Verena Berseth et consorts relative à la mise sur pied d'un service d'aide aux locataires qui risquent l'expulsion pour non-paiement du loyer, du 29 juin 2005/Interpellation de Mme Rose-Marie Prêtre et consorts concernant le subventionnement du logement, du 17 janvier 2008.

6. Postulat de M. Hubert Desboeufs et consorts relatif aux conséquences des engagements liés aux débits potentiels d'une crue de la Mèbre (suite au préavis N° 69), du 6 avril 2006.

8. Postulat de M. Olivier Barraud intitulé «Inciter les entreprises renanaises à définir un plan de mobilité», du 15 juin 2006.

10. Postulat de M. Daniel Rohrbach intitulé «Crédits d'investissement», du 5 octobre 2006.

12. Postulat de M. Daniel Rohrbach intitulée «Motion TL», du 15 juin 2006/Postulat de M. Laurent Desar-

zens pour la gratuité des transports publics sur la ligne TL N° 7 à Renens, dans la boucle : La Croisée - Av. du 14-Avril - Place Nord de la Gare - Rue de Lausanne - La Croisée, du 9 novembre 2006/Postulat de Mme Rose-Marie Matti intitulé «Pour encourager la mobilité douce», du 28 juin 2007.

13. Postulat de M. Olivier Barraud intitulé «Ouest lausannois, horizon 2011», du 21 février 2007.

14. Postulat de M. Roland Divorne relatif à La Grange, du 6 septembre 2007.

16. Postulat de M. Roland Divorne intitulé «Informer pour mieux vivre à Renens», du 10 avril 2008.

17. Interpellation de Mme Bastienne Joerchel sur l'avenir de la place du Censuy, du 5 mars 2009/Interpellation de M. Reza Safaï concernant la sécurité au parking du Censuy, du 5 mars 2009.

18. Interpellation de M. Michele Scala sur les achats publics équitables, du 2 avril 2009.

19. Interpellation de M. Jean-Pierre Rouyet intitulée «Contexte Silo - Signalement et parking», du 14 mai 2009.

• Préavis N° 81-2009 - Zone 30 à Renens : Conception d'ensemble 2009 - Principes et demande de crédit pour la mise en oeuvre

Décision : Le Conseil communal

1. Approuve la mise en œuvre de zones 30 km/h à Renens selon la conception d'ensemble 2009 se basant sur le préavis N° 13 adopté en 2002 et le complétant.

2. Alloue à la Municipalité un crédit de Fr. 579'000.-- pour les travaux d'aménage-ment de zones à vitesse limitée à 30 km/h à Renens (Fr. 535'000.-- compte 3711.5010.119 et Fr. 44'000.-- compte 3711.5010.127).

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire et couverte, si nécessaire, ultérieurement par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, section 3711.5010.119 - Aménagement de zones à vitesse limitée à 30 km/h (Fr. 535'000.—) et dans le compte 3711.5010.127 - Frais d'études et consultation 2002 (Fr. 44'000.—).

Cette dépense sera amortie en 30 ans, selon l'article 17b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour au 1er janvier 1990) sur la comptabilité des communes.

• Préavis N° 82 - Implantation de conteneurs enterrés à la Salle de spectacles

Décision : Le Conseil communal

Octroie à la Municipalité un crédit de Fr. 85'000.— TTC pour l'implantation de conteneurs enterrés à la Salle de spectacles.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire et couverte ultérieurement par voie d'emprunt si nécessaire, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Cet investissement sera comptabilisé dans le compte N° 3950.5060.324 - Salle de spectacles - conteneurs enterrés.

Cette dépense sera amortie, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1er janvier 1990) sur la comptabilité des communes, en 10 ans.

Votations et élections

Scrutins

	Oui	Non	Participation %
Votation fédérale du 8 février 2009			
Arrêté fédéral du 13 juin 2008 portant approbation de la reconduction de l'accord entre la Suisse et la Communauté européenne et ses Etats membres sur la libre circulation des personnes, ainsi qu'approbation et mise en œuvre du protocole visant à étendre l'accord sur la libre circulation à la Bulgarie et à la Roumanie	2'272	1'330	48.00
Votation cantonale du 8 février 2009			
1. Loi du 2 septembre 2008 modifiant celle du 5 décembre 1956 sur les impôts communaux	1'940	1'541	46.85
2. Loi du 9 septembre 2008 modifiant celle du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux	2'304	1'183	46.89

	Oui	Non	Participation %
Votation fédérale du 17 mai 2009			
1. Arrêté fédéral du 3 octobre 2008 «pour la prise en compte des médecines complémentaires» (contre-projet à l'initiative populaire «Oui aux médecines complémentaires», qui a été retirée)	2'405	491	38.50
2. Arrêté fédéral du 13 juin 2008 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et la Communauté européenne concernant la reprise du Règlement relatif aux passeports biométriques et aux documents de voyage (Développement de l'Acquis de Schengen)	1'095	1'783	38.43
Votation fédérale du 27 septembre 2009			
1. Arrêté fédéral du 13 juin 2008 relatif au financement additionnel de l'AI par un relèvement temporaire des taux de la TVA, modifié par l'arrêté fédéral du 12 juin 2009 portant modification de cet arrêté	2'028	991	39.82
2. Arrêté fédéral du 19 décembre 2008 portant suppression de l'initiative populaire générale	1'978	878	39.65
Votation cantonale du 27 septembre 2009			
1. Initiative populaire «Pour une police unifiée et plus efficace»	1'134	1'833	39.64
2. Modification de l'article 65 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (hébergement médico-social)	2'839	149	39.67
3. Introduction de l'article 63a dans la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (école à journée continue)	2'267	720	39.94
4. Modification de l'article 106 et introduction de l'article 125a dans la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (création du nouveau Ministère public cantonal)	1'996	783	39.43
Votation fédérale du 29 novembre 2009			
1. Arrêté fédéral du 3 octobre 2008 sur la création d'un financement spécial en faveur de tâches dans le domaine du trafic aérien	1'837	1'486	47.10
2. Initiative populaire du 21 septembre 2007 «Pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre»	1'679	1'910	47.64
3. Initiative populaire du 8 juillet 2008 «Contre la construction de minarets»	1'750	1'838	47.64
Votation cantonale du 29 novembre 2009			
Préavis du canton à la demande de suppression de la limitation dans le temps de l'autorisation d'exploitation de la centrale nucléaire de Mühleberg	1'104	2'248	45.07

Elections

	Participation %
29 mars 2009	
Election complémentaire à la Municipalité - 1er tour	21.91
Aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue	
17 mai 2009	
Election complémentaire à la Municipalité - 2ème tour	24.80
Est élu : M. Jean-Pierre Rouyet	

Municipalité

Composition

Administration générale-Personnel		Mme Marianne HUGUENIN Syndique
Finances-Cultes		M. Jean-François CLEMENT
Urbanisme-Bâtiments		Mme Tinetta MAYSTRE
Environnement-Maintenance		M. Michel PERRETEN
Culture-Jeunesse-Sport		Mme Myriam ROMANO-MALAGRIFA
Sécurité publique-Informatique-Population		M. Olivier GOLAZ
Sécurité sociale	Jusqu'au 26 février	M. Jacques DEPALLENS
	Dès le 1er juin	M. Jean-Pierre ROUYET
	Interim assuré par	Mme Myriam ROMANO-MALAGRIFA

Secrétaire municipal	M. Jean-Daniel LEYVRAZ
Adjointe du Secrétaire municipal	Mme Laure BONNEVIE
Adjointe administrative	Mme Myriam CHAPUIS

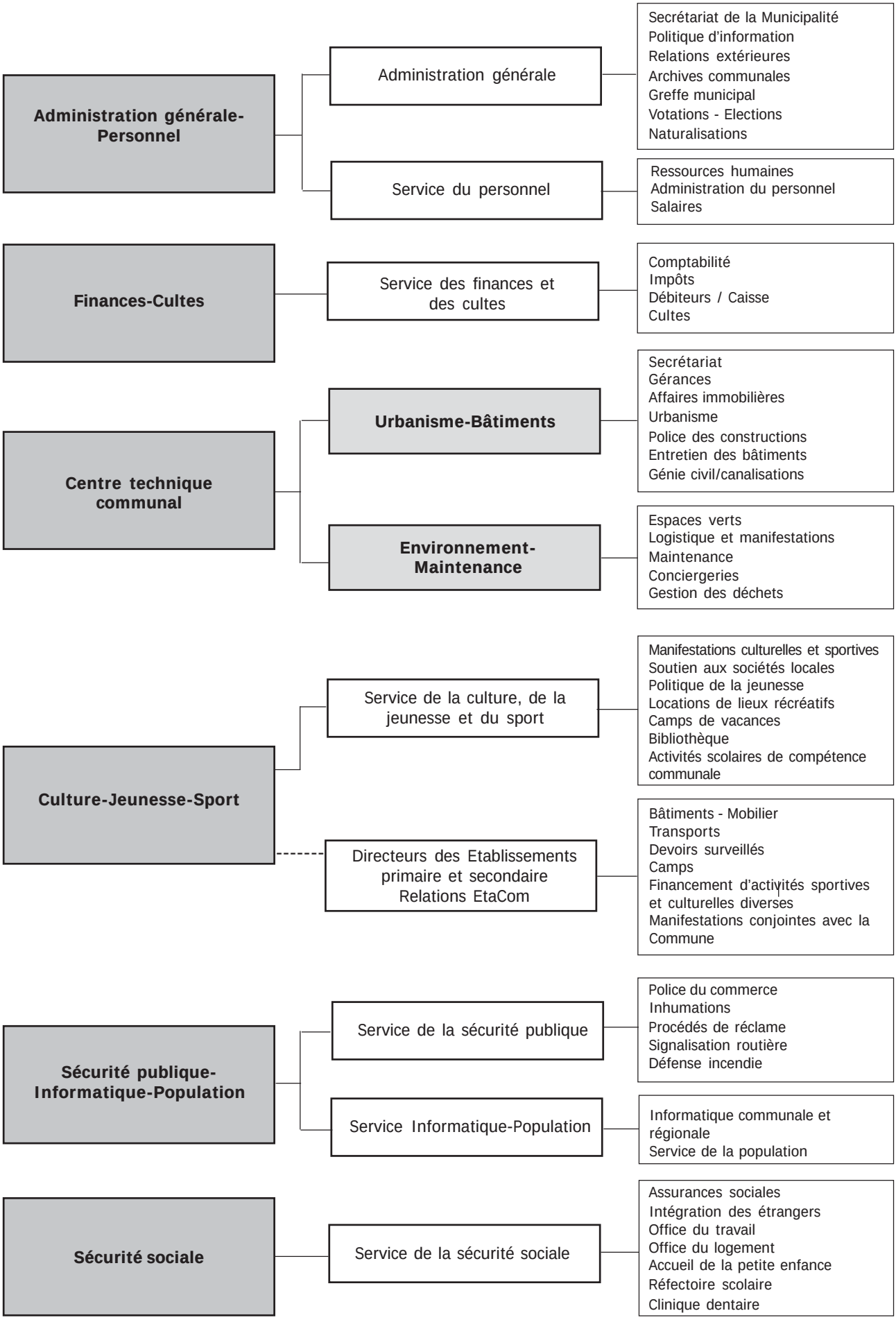
Administration générale-Personnel
Administration générale
Secrétariat de la Municipalité
Politique d'information
Relations extérieures
Archives communales
Greffe municipal
Votations - Elections
Naturalisations
Service du personnel
Ressources humaines
Administration du personnel
Salaires
Finances-Cultes
Service des finances et des cultes
Comptabilité
Impôts
Débiteurs / Caisse
Cultes
Centre technique communal
Urbanisme-Bâtiments
Secrétariat
Gérances
Affaires immobilières
Urbanisme
Police des constructions
Entretien des bâtiments
Génie civil/canalisations
Environnement-Maintenance
Espaces verts
Logistique et manifestations
Maintenance
Conciergeries
Gestion des déchets
Culture-Jeunesse-Sport
Service de la culture, de la jeunesse et du sport
Manifestations culturelles et sportives
Soutien aux sociétés locales
Politique de la jeunesse
Locations de lieux récréatifs
Camps de vacances
Bibliothèque
Activités scolaires de compétence communale
Directeurs des Etablissements primaire et secondaire
Relations EtaCom
Bâtiments - Mobilier
Transports
Devoirs surveillés
Camps
Financement d'activités sportives et culturelles diverses
Manifestations conjointes avec la Commune
Sécurité publique-Informatique-Population
Service de la sécurité publique
Police du commerce
Inhumations
Procédés de réclame
Signalisation routière
Défense incendie
Service Informatique-Population
Informatique communale et régionale
Service de la population
Sécurité sociale
Service de la sécurité sociale
Assurances sociales
Intégration des étrangers
Office du travail
Office du logement
Accueil de la petite enfance
Réfectoire scolaire
Clinique dentaire

Municipalité

Introduction

L'année 2009 a, à nouveau, été riche et variée. En guise d'introduction, il est possible de faire référence à quelques faits marquants qui sont, dans certains cas, développés dans des textes rattachés aux différentes directions.

Lié directement à la Municipalité, il faut citer en premier la démission donnée par M. Jacques Depallens le 26 janvier, avec effet immédiat. Suite à cette démission, M. Jean-Pierre Rouyet a été élu le 17 mai à l'issue du 2ème tour de l'élection complémentaire. Il a été assermenté le 29 mai et est entré en fonction le 1er juin. Il a repris la Direction de la Sécurité sociale. Mme Myriam Romano, Conseillère municipale a assumé l'intérim entre février et mai. La Municipalité ainsi que le personnel du Service de la Sécurité sociale tiennent à remercier Mme Romano de s'être occupée aussi de cette Direction durant ces quelques mois.

Par ailleurs, la Municipalité a continué à traiter d'importants dossiers en cours tels que la réalisation du Centre-ville avec son parking et sa nouvelle place du Marché, le projet du futur tram et de la mise à double-sens du 14-Avril, les études relatives à Malley et aux dépôts des CFF proches de la gare.

Afin de prendre un peu de recul et de «hauteur», la Municipalité a organisé et participé à un séminaire à Evolène du jeudi 10 au vendredi 12 septembre. A cette occasion, plusieurs invités étaient présents.

M. Antonio Da Cunha, directeur de l'Institut de géographie et de l'Obervatoire de la ville et du développement et M. Thierry Spicher, producteur de cinéma ont alimenté une réflexion sur le thème : «Renens : quel avenir, quels projets ?

M. Bernard Crettaz, ethnologue et sociologue, a fait un exposé intitulé «Racines montagnardes et racines urbaines.» A la suite, une large discussion s'est ouverte avec aussi la présence des chef-fe-s de service qui avaient été invités à rejoindre la Municipalité en cours de séminaire.

Un troisième débat avait été organisé avec la présence de M. Mario Del Curto, photographe et deux membres de son Association «Un Autre Regard», sur le futur musée à Renens.

Interpellée par des gens de qualité, la Municipalité a pu réfléchir dans un climat détendu à de nombreuses préoccupations et analyser les projets en cours avec un recul bienvenu et constructif.

Relatons encore un moment de convivialité avec un retour sur le passé. Lundi 9 février, s'est déroulée une rencontre avec les anciens édiles renanais, avec la présence de Mme Depoisier et de MM. Naegele, Meylan, Roubaty, Logean, Duc, Bovier et Petter. Les participants ont visité le Collège de Florissant rénové et les Ateliers de la Ville de Renens. Ces deux visites ont été suivies d'un repas à la Buvette de la Salle de spectacles.

Par ailleurs, tous les membres de la Municipalité ont participé aux séances normales et spéciales de Municipalité. Ils ont travaillé dans des commissions et participé à des groupes d'étude, tant sur le plan local que régional. Ils se sont largement impliqués dans les séances du Conseil communal et dans les commissions de gestion, des finances et celles relatives aux préavis.

La Municipalité ne peut terminer cette brève introduction sans remercier le Conseil communal pour sa collaboration ainsi que le personnel communal, sans qui bon nombre de projets n'auraient pas vu le jour.

Utilisation du droit d'initiative par le Conseil communal

Le tableau ci-dessous reprend depuis 2000 le nombre des diverses interventions déposées. En ce qui concerne en particulier les motions, postulats et interpellations, les chiffres montrent clairement une augmentation depuis le début de la législature. La préparation des réponses nécessaires s'ajoute aux nombreux autres dossiers traités tant par la Municipalité que par ses services.

Année	Motions	Postulats	Interpellations	Sous-total	Questions	Voeux	Résolutions	Pétitions	Total
2000	5		7	**12**	8		1	3	**24**
2001	6		4	**10**	7	2		2	**21**
2002	5		7	**12**	8	2		2	**24**
2003	6		8	**14**	2		1	1	**18**
2004	4		8	**12**	11	1	5	1	**30**
2005	5	3	6	**14**	11		2	3	**30**
2006	8	15	12	**35**	10	2			**47**
2007	1	8	19	**28**	8	6	2	1	**45**
2008		6	24	**30**	7	3	6	1	**47**
2009	2	8	24	**34**	5	5	2	1	**47**

Séances

En 2009, la Municipalité a tenu 40 séances ordinaires qui lui ont permis de traiter 1135 dossiers.

Séances spéciales

Invitations, rencontres diverses et visites

En plus de ses séances normales, la Municipalité s'est retrouvée pour discuter du plan des investissements et du budget. Elle s'est aussi réunie pour partager des réflexions et des préoccupations particulières. Elle a tenu en janvier sa traditionnelle rencontre avec les CFF. Les thèmes abordés étaient :

.- Gare de Renens - Fréquentation par des jeunes - Incivilités.

- Transport de marchandises par rail en général, dont le transbordement de containers.
- Trafic cargo : Transport de containers - explications concernant l'essai Renens-Sion.
- Information Plan-cadre et lancement de l'étude préliminaire 4ème voie Renens-Lausanne.
- Projets de développement : Gare et Entrepôts.
- Problème lié aux réservations par les écoles des billets pour les courses d'école.

Soucieuse de se rendre sur le terrain, le mercredi 10 juin, la Municipalité a procédé à la visite d'un quartier, soit toutes les petites rues et ruelles situés entre la route de Bussigny, la rue du Jura, la rue de Crissier et la place des Quatre-Avenues. Cette visite a pour but principal de mieux situer l'arrivée du tram et de visualiser pour tout le monde la nouvelle propriété communale acquise à la rue de Crissier 1bis.

C'est ainsi qu'elle s'est retrouvée pour mieux connaître les activités des institutions chargées de l'accueil de la petite enfance. Elle a aussi accueilli les membres de la cellule «préventions et partenariat» de la Police de l'Ouest lausannois. Sous forme de délégation, elle a participé aux nombreuses séances de la Commission d'urbanisme, immobilières et du personnel. Chacun des membres a eu, rattachées à sa direction, ses propres séances internes et régionales.

En vrac et d'une manière non exhaustive, citons encore : la séance publique de présentation du rapport sur la politique culturelle; l'apéritif culturel; l'assemblée générale de la section vaudoise du Patrimoine Suisse tenue à la Salle de spectacles, avec pose de la plaque commémorative «Prix du Patrimoine 2008» décerné à la Ville de Renens; la participation à la fête Festimixx «Les Voix du Monde»; le tir des communes des districts de Lausanne et de l'Ouest lausannois; la coupe des sapins à Bottens; l'inauguration du collège de Florissant rénové et bien d'autres manifestations, assemblées et autres rencontres.

Votation sur l'initiative «contre la construction de minarets»

La Municipalité avait décidé de ne pas interdire les affiches de la campagne d'initiative «contre la construction de minarets» lancée par un Comité émanant de l'UDC (Union démocratique du centre). Elle a jugé en effet l'interdiction contre-productive. En revanche, la Municipalité a condamné fermement le message que ces affiches véhiculent et qu'elle a jugé discriminatoire et caricatural. Elle a aussi pris la décision de participer à tout mouvement citoyen visant à promouvoir le «vivre ensemble» qui pourrait s'organiser en réaction à ces affiches.

Afin de mieux faire connaître sa position, la Municipalité s'est procurée auprès de la Société pour les minorités en Suisse l'affiche «Le ciel suisse est suffisamment vaste pour abriter toutes les croyances» qu'elle a reproduite dans le journal communal, mis sur son site internet, diffusé dans les bâtiments communaux et mis à disposition d'un groupe de soutien créé pour l'occasion.

Affiche «Le ciel suisse est suffisamment vaste pour abriter toutes les croyances»

Visite du Préfet

La traditionnelle visite du Préfet s'est déroulée le vendredi 6 novembre. A cette occasion, il a parcouru quelques documents mais s'est surtout entretenu avec la Présidente du Conseil et sa Secrétaire ainsi que le Secrétaire municipal et finalement l'entretien le plus long a été celui avec tous les membres de la Municipalité. Ce moment est toujours l'occasion d'un large tour d'horizon des activités et un moyen de transmettre au préfet des remarques ou questions à destination du Conseil d'Etat.

«La prévention c'est l'affaire de tous»

Sous l'égide du Préfet, un groupe de travail, formé notamment de la PolOuest et de différents intervenants sociaux, s'est constitué afin d'organiser un marché de la prévention.

Cette manifestation s'est déroulée du 3 au 9 octobre à quatre reprises, à Renens, Bussigny, Prilly et Ecublens.

Une vingtaine de stands, tenus par des partenaires de la prévention (CSR, CRA, La Croix Bleue, la PolOuest, la PolCant...) ont profité de l'emplacement de la rue Neuve le samedi matin 3 octobre pour sensibiliser la population, tout âge confondu, aux problèmes que rencontre la jeunesse (alcool, drogues, violence, respect, etc.).

Ce marché a aussi permis aux partenaires de la prévention de se faire connaître de la population et des jeunes en particulier.

Consultations - Avant-projets de lois et règlements

La Municipalité a répondu aux consultations suivantes :

Canton de Vaud

- Avant-projet de Loi sur l'harmonisation et la coordination de l'octroi des prestations sociales et d'aide à la formation et au logement cantonales vaudoises (LHaPSV).
- Consultation du Service cantonal des routes relative à la «nouvelle vision du réseau des routes d'importance cantonale».
- Révision du Règlement d'application de la Loi cantonale sur les auberges et débits de boissons (LADB).

Union des Communes Vaudoises

- Consultation interne de l'UCV sur le projet de financement de la Loi sur les Ecoles de Musiques (LEM).

Confédération

- Révision totale de la Loi fédérale sur l'encouragement de l'enfance et la jeunesse (LEEJ).
- Projet de Loi fédérale sur l'exonération fiscale de la solde allouée pour le Service du feu.

Les consultations ci-dessus sont communiquées par l'entremise de l'Union des Communes Vaudoise, laquelle réunit les réactions des communes et en fait la synthèse à l'intention de l'Etat.

Dons et subventions

Durant l'année, la Municipalité a soutenu financièrement plusieurs projets ou associations en leur versant une subvention extraordinaire. Les bénéficiaires ont été les suivants :

- Attribution pour l'année 2009 d'un montant forfaitaire de Fr. 15'000.— à l'Association «Pour la maison des autres regards», à titre de participation communale aux frais liés à l'étude de faisabilité du projet «L'Autre Musée à Renens» et à l'édition de la plaquette de présentation dudit projet.
- Versement d'un don de Fr. 3'000.—, soit Fr. 15'000.— au total par les communes Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens et Renens, pour financer l'aménagement des cuisines de l'Etablissement médico-social Les Baumettes de manière à ce qu'elles puissent être utilisées par des personnes en fauteuil roulant. Les communes se sont étonnées de la formule choisie, car cet équipement supplémentaire aurait dû figurer normalement dans le décompte des travaux.
- Décision de participer financièrement par un montant forfaitaire de Fr. 14'000.— à la réception de la future Présidente du Grand Conseil qui devrait être attribuée en 2010 à Mme Claudine Wyssa, Conseillère municipale à Bussigny-près-Lausanne, actuellement 1ère Vice-présidente.
- Pour faire face à son important développement, l'IDHEAP – Institut de hautes études en administration publique à Chavannes-près-Renens, s'installera dans de nouveaux locaux sur le campus de Dorigny. Afin de compléter le financement de son nouveau siège, l'IDHEAP a proposé notamment aux collectivités publiques de contribuer financièrement à l'implantation de ses futurs locaux. En fonction des bonnes relations qu'entretient la Commune de Renens avec cet Institut, dans la mesure où cette école est proche de Renens et au cœur du Projet d'Agglomération Lausanne-Morges, la Municipalité a décidé de participer exceptionnellement à ce financement par un montant de Fr. 5'000.— à titre de subvention de la Commune de Renens.
- Depuis le début des activités de l'Association Encre & Plomb, Atelier-Musée à Chavannes-près-Renens, la Commune de Renens soutient financièrement cette association de façon ponctuelle, soit par des versements en espèces ou en commandant des petits travaux (par exemple lors des 50 ans de la Salle de spectacles et par l'édition de diplômes pour les jubilaires). En 2008, la Municipalité lui a alloué un montant de Fr. 3'000.— tout en l'informant qu'elle examinerait, dans le cadre du budget 2009, la possibilité d'une subvention annuelle fixe. Dans sa séance du 21 août, la Municipalité a décidé de verser une subvention de Fr. 3'000.— pour 2009 à l'Association Encre & Plomb et de porter aux budgets 2010 et suivants le même montant, sous réserve des décisions définitives de la Municipalité et du Conseil communal.

Par ailleurs, la Municipalité a décidé d'adhérer au Comité «Non au chambardement des polices vaudoises» et de verser une participation financière de Fr. 18'000.— à la campagne en vue de la votation du 27 septembre 2009 contre l'initiative d'Artagnan. En effet, concernée par l'avenir de la police qui constitue une de ses compétences fortes et par la nécessité d'une police de proximité, et soucieuse des conséquences financières que pourrait avoir le passage à une police unique pour les communes, la Municipalité a pris position sur ladite votation et a recommandé de voter non à l'initiative populaire dite d'Artagnan.

Gestion de la mobilité en entreprise - Programme communal

La première étape du **plan de mobilité interne à l'Administration communale** est entrée en vigueur le 1er septembre 2009. Phase incitative visant les déplacements professionnels, elle a vu **la mise à disposition des collaborateurs et collaboratrices de la Commune des premiers véhicules et moyens de déplacements** (vélos électriques, abonnements mobilis transmissibles) leur permettant de renoncer à utiliser leur véhicule individuel dans le cadre de leur travail.

En parallèle des séances d'information destinées aux services de l'Administration et à l'ensemble des collaborateurs de la Commune, la Municipalité a remis en juillet 2009 au Conseil communal un rapport présentant les orientations qu'elle a définies en matière de mobilité d'entreprise ainsi que les différentes étapes envisagées et les moyens à mettre en œuvre dans le cadre de ce plan de mobilité.

Renens
Accélère la mobilité douce

Vélos électriques à disposition du personnel communal

Pour rappel, la démarche de la Municipalité a pour objectif de :

- œuvrer dans le sens du développement durable
- mettre en place un système d'utilisation des modes de transport en fonction de critères d'écomobilité, dans le but de réduire le nombre de déplacements domicile/travail en véhicule motorisé et les émissions de CO2 qui en découlent
- proposer des solutions concertées pour les différents moyens de transport et optimiser l'organisation des déplacements
- définir une politique de gestion des déplacements professionnels.

Vœux de la Municipalité

Comme en 2008, la Municipalité a réalisé une campagne d'affichage à l'occasion des fêtes de fin d'année afin de présenter ses vœux aux habitants de Renens. L'affiche qui reprenait le visuel de l'année passée était visible sur l'ensemble du territoire de la Commune ainsi que dans les réceptions des différents services de l'administration communale à partir du 22 décembre 2009 pour un mois.

Administration générale-Personnel

Directrice :

Mme Marianne HUGUENIN, Syndique

Chefs de service :

M. Jean-Daniel LEYVRAZ, Secrétaire municipal
M. Stéphane ROBERT, Service du personnel

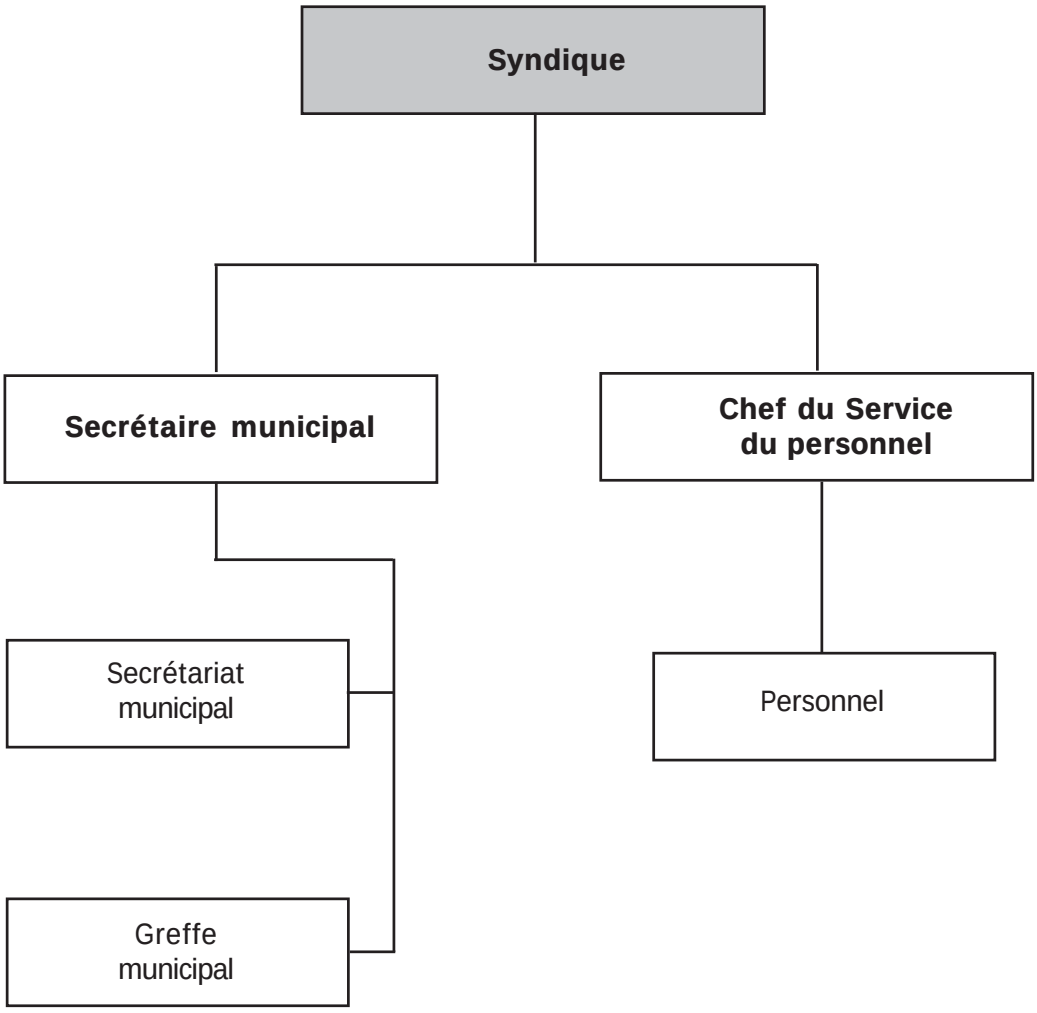
Syndique
Secrétaire municipal
Chef du Service du personnel
Secrétariat municipal
Greffe municipal
Personnel

Administration générale

L'Administration générale gère les activités principales suivantes :

- Secrétariat de la Municipalité
- Archives communales
- Relations avec le Conseil communal
- Relations avec les autres Directions
- Promotion économique
- Site Internet, journal Carrefour Info Renens, communiqués, ...
- Relations extérieures
- Affaires régionales
- Transports publics
- Approvisionnement économique du pays
- Greffe municipal
- Votations - Elections - Référendums - Initiatives
- Naturalisations
- Assurances
- Déclarations diverses
- Huissier

Secrétariat de la Municipalité

Introduction

L'équipe du Secrétariat municipal a continué à apporter toute l'aide qu'elle peut aux activités diverses de la Municipalité et à l'organisation d'un certain nombre de manifestations ou animations de portée générale.

Le Secrétariat municipal a concrètement apporté son soutien à la mise en place de RailFair et à l'organisation de diverses rencontres liées aux travaux du centre-ville par exemple.

Le Secrétariat municipal a aussi été chargé en cours d'année d'assumer toutes les démarches administratives liées aux conciliations extrajudiciaires. Il s'agit, à la place de déposer plainte contre un mineur ayant commis par exemple une déprédation sur un bâtiment communal, de l'astreindre à une tâche d'utilité publique. Le Secrétariat municipal doit jouer un rôle de coordination et doit se charger, dans le cadre de la Conférence des chef(fe)s de service, de trouver des travaux d'utilité publique adaptés aux situations. Il pourrait s'agir de travaux de secrétariat, de poses d'affiches, d'aide à l'organisation d'une manifestation pour les aînés par exemple ou toute autre mission simple mais concrète. A ce jour aucune situation n'a été traitée.

Le secrétariat de la Municipalité a aussi assumé les diverses tâches qui sont reflétées ci-après.

Journée «Baptême de l'air»

Les samedi 20 et dimanche 21 juin, dans le cadre de sa «Journée des bénévoles», l'Association des Propriétaires d'Avions de Lausanne et environs (APA) a organisé à l'intention de personnes handicapées, malades ou défavorisées des communes situées dans les environs de la Blécherette un baptême de l'air d'environ 20 minutes.

Afin de proposer cette action à la Commune de Renens, une demande avait été faite auprès du secrétariat municipal. Ce dernier a alors pris les contacts nécessaires et a assuré la coordination entres les intéressés et les membres de l'APA.

C'est ainsi qu'une soixantaine d'enfants de Renens choisis par l'Association des familles du Quart-Monde, par le Centre Social Régional et par M. Perelyguine, Délégué jeunesse, ont pu bénéficier de ces vols.

RailFair

RailFair, plus concrètement les marraines et parrains des gares, est une action qui a été proposée à la Commune par les CFF.

Cette action a été mise en place en étroite collaboration entre la Police de l'Ouest lausannois, les CFF et la Commune, plus particulièrement Administration générale.

Le Secrétariat municipal assume des tâches de secrétariat consistant en particulier a convoqué les personnes intéressées pour un entretien et à organiser les rendez-vous. Le Secrétaire municipal participe au groupe de suivi composé de :

- M. Oliver Golaz, Conseiller municipal, Directeur de la Sécurité publique-Informatique-Population
- M. Christian Hautle, Chef Prévention & Partenariats à la Police de l'Ouest lausannois.
- M. Jean-Daniel Leyvraz, Secrétaire municipal

- M. Jean-Paul Jungo, Responsable RailFair Romandie
- M. Alain Kolly, Collaborateur RailFair Romandie
- M. François Perrin, Chef de gare, Responsable Service clientèle.

Depuis le 1er juin 2009, c'est environ une douzaine de bénévoles qui assument une présence à la gare de 16h00 à 22h00. Leur rôle se veut être complémentaire à l'action des policiers (PolOuest et agents de sécurité CFF), des travailleurs sociaux et du personnel de la gare. De par leur présence, ils assurent un rôle de prévention. Les interventions qu'ils ont dans des situations peu graves permettent d'éviter souvent la dégradation d'une situation. Dans des circonstances difficiles, ils font immédiatement appel à la police mais, ce genre de situation se produit extrêmement rarement. Après sept mois d'activité, le bilan de leur action est positif.

Un bilan plus complet sera établi après une année d'activité.

Plan canicule

Tout d'abord en collaboration étroite avec le Centre médico-social (CMS) et PolOuest et maintenant sous l'égide du Préfet, il a été mis en place en 2009, comme en 2008 déjà, un plan canicule.

Ce plan comprend la constitution d'un fichier des personnes à risques. Il est composé des personnes âgées de 80 ans et plus, vivant seule et n'étant pas suivies par le CMS. En juin, une campagne d'information est lancée par l'envoi de dépliants à des organismes concernés, y compris les crèches et garderies. Un avis est mis dans le journal communal. En cas de canicule avérée, il serait procédé à des visites et à une campagne d'information intensive, principalement par voie d'affiches.

Ateliers de la Ville de Renens

Le Secrétariat municipal assume toutes les tâches administratives liées aux Ateliers, en particulier des contrats de location.

En collaboration avec le Service des finances, le Secrétariat endosse la responsabilité des comptes, le contentieux et l'élaboration du budget. Le Service des finances passe les écritures, bouclent les comptes et signale les arriérés de loyer au Secrétariat municipal.

Les deux services mentionnés ci-dessus ne facturent pas leurs prestations à la Fondation. Il s'agit d'une subvention communale.

La Syndique et le Secrétaire municipal, respectivement la Présidente et le Secrétaire du Conseil de fondation, visent les factures et assument les relations entre la Commune et la Fondation. Ils ont ainsi organisé et participé aux deux séances du Conseil qui se sont déroulées durant l'année.

Ateliers

Les 8 ateliers sont loués par les entreprises suivantes :

- Atelier N° 2 : Octopus communication Sàrl - M. Christophe Lacorbière dès le 15 décembre 2008
- Atelier N° 3 :T'emogique Sàrl - M. Bernard Kümmerli dès le 1er juillet 2008
- Atelier N° 4 : TAGD - MM. Nicolas Ryffel et Antonin Deppierraz dès le 1er octobre 2007
- Atelier N° 5 : Arimaz SA - M. Pierre Bureau dès le 1er mars 2008
- Atelier N° 6 : Voltolini architectures - M. Samuel Voltolini dès le 1er juillet 2008
- Atelier N° 7 : HexaDec Sàrl - M. Alexandre Borloz dès le 1er juin 2009
- Atelier N° 8 : AgoraBee SA - M. Jari-Pascal Curty dès le 1er octobre 2008
- Atelier N° 9 : Atracsys Sàrl - M. Gaëtan Marti dès le 1er octobre 2007.

Concernant la grande surface (Atelier N°1), appelée «Incubateur», la situation se présente comme suit.

La Société Fontself SA, M. Franz Hoffman, Société de Développement de solutions logicielles graphiques et typographiques a loué depuis le 15 juillet 2009 une surface de 100 m². M. Patrick Berno, développement de projets : design de mobilier urbain, aménagement d'espace public, interventions artistiques éphémères, occupe dès le 10 novembre 2008 une surface de 20 m² et Paprika Rose, Mme Hasina Andriamanalina-Christen, création de vêtements pour la maison, occupe également dès le 10 novembre 2008 une surface de 20 m².

L'ensemble des entreprises citées représente environ la création d'une cinquantaine de places de travail. Il est indéniable que leur présence, leur dynamise et leur créativité représentent un plus pour notre région et son économie.

Parmi les premiers locataires, il faut citer M. Nicolas Le Moigne, designer, qui a obtenu, entre autres, le Prix de la Ville de Renens en 2008 et une Bourse de la Fondation Leenaards en 2009 et M. Tonatiuh Ambrosetti, photographe, qui avait aussi obtenu un prix de la Ville de Renens.

Quatre entreprises des Ateliers, à savoir AgoraBee, Arimaz, Atracsys et Fontself faisaient partie des 100 jeunes entrepreneurs sélectionnés dans le hors-série de PME Magazine et du Temps consacré aux nouvelles technologies, en décembre 2009. Les responsables de ce classement précisaient que leur choix avait été fait en fonction du potentiel des entreprises à faire bouger l'économie romande, avec la volonté de créer rapidement des postes de travail.

Le rapport d'activité 2009 des Ateliers de la Ville de Renens peut être consulté et/ou demandé au Secrétariat municipal.

Prix de la Ville de Renens

Lors d'une cérémonie qui s'est déroulée aux Ateliers le 19 mars 2009, la Municipalité a choisi d'attribuer cinq prix 2008, sur proposition de la Présidente du Conseil de Fondation des Ateliers, de son Secrétaire et du Coordinateur.

Ces prix ont été décernés aux lauréats suivants :

- Le prix d'excellence à M. Nicolas Le Moigne de Fr. 3'000.—
- Le prix de l'innovation à Atracsys Sàrl de Fr. 2'000.—
- Le prix «spécial Ateliers» à M. Tonatiuh Ambrosetti de Fr. 1'500.—.

De plus, deux prix d'encouragement, d'un montant de Fr. 1'200.— ont été accordés à :

- MM. Nicolas Ryffel et Antonin Deppierraz
- M. Hervé Palese.

Le jury composé de membres des partis représentés au Conseil communal de Renens n'a pas pu se réunir en 2009. Il n'a donc pas été attribué de Prix de la Ville de Renens en 2009.

Archives communales

L'archiviste s'est essentiellement concentré sur l'épuration des documents du service des Finances et de la Sécurité sociale. Travail important puisque rien n'avait été fait depuis plus de 40 ans. Il a en outre assuré le suivi classique des archives administratives (réponse aux demandes de recherches de l'administration, épuration des documents inutiles, inventaire de certaines séries, conditionnement des pièces les plus importantes et conseil de Record Mangement auprès des secrétariats).

L'archiviste a collaboré avec le service de l'Informatique à la réflexion sur la mise en place d'une gestion informatique des archives courantes et intermédiaires de l'administration, qui puisse également servir à la saisie d'inventaire dignes de ce nom. Collaboration toujours en cours.

Il faut souligner l'accroissement des demandes de consultation des archives provenant de tiers pour des raisons généalogiques (4 demandes), recherches universitaires (3 demandes), preuve que les archives suscitent un intérêt scientifique permanent.

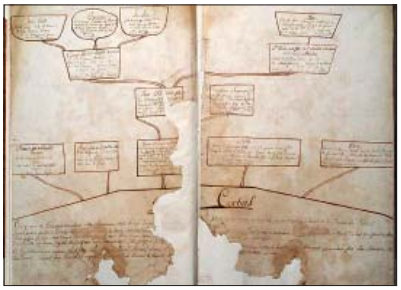

Livre des familles bourgeoises de Renens

A côté de ces demandes de consultation, des collaborations historiques ont été menées pour le projet culturel Transit ainsi que pour la création de L'Autre Musée à la Ferme des Tilleuls; à quoi il faut ajouter quelques articles historiques pour le Carrefour Info Renens.

On peut se réjouir également du recours aux Archives communales pour la donation de divers fonds à titre de sauvegarde de la mémoire locale. Les particuliers n'hésitent en effet plus à remettre gracieusement une part de leur patrimoine personnel qui représente un intérêt collectif pour Renens. Ainsi les documents d'Etat civil d'une famille bourgeoise de Renens; une série de photographies anciennes de la localité. L'Association Encre & Plomb a également fait don de clichés de zinc gravé.

Avec l'acquisition de la Ferme des Tilleuls, la Commune s'est vu remettre un fonds d'archives concernant le domaine riche en plans anciens et en parchemins (17e-20e siècles). Ce fonds a fait l'objet d'un inventaire spécifique et éclaire une part mal connue du passé de Renens.

L'archiviste a également collaboré au groupe des archivistes communaux qui ont collaboré avec les Archives Cantonales Vaudoises à l'élaboration du nouveau calendrier de conservation des Archives communales et qui sert maintenant de base pratique à toutes les communes vaudoises.

L'élaboration d'une liste de références de tous les documents concernant Renens déposés aux Archives cantonales, dans d'autres Archives, à la Bibliothèque Cantonale et Universitaire ainsi que dans le réseau suisse des bibliothèques, a été initiée cette année. Ce travail a d'ores et déjà permis de redécouvrir des articles spécialisés du début du 20e siècle consacrés à Renens et qui éclairent l'histoire du développement de la gare et la naissance de l'agglomération intercommunale de Renens-Gare.

Politique d'information

www.renens.ch

Au cours de l'année 2009, l'un des objectifs a consisté à améliorer la manière dont l'actualité renanaise est reflétée sur le site internet de la Commune. Plusieurs projets illustrent ces efforts.

Tout d'abord, la rubrique «Actualités», créée à la fin de l'année 2008, permet de diffuser les communiqués de presse de la Municipalité et des différentes Directions, ainsi que toutes informations urgentes à l'intention de la population. Ce sont 26 communiqués et informations qui ont ainsi été publiés dans cette rubrique tout au long de l'année.

De plus, à l'occasion du démarrage du chantier de la Place du Marché, un «mini-site» Cœur de Ville a été développé et mis en ligne le 13 février 2009. Divisé en 4 rubriques («Chantier», «Marché et commerces», «Animations du samedi matin» et «Projets artistiques»), il permet d'informer chacun de multiples manières sur l'évolution d'un projet d'importance pour l'ensemble des Renanais.

Le chantier «Cœur de Ville»
le 30 octobre 2009 à 15 h 00
Photo prise par la webcam

La rubrique «Chantier» présente notamment des informations d'ordre technique et pratique relative au chantier en lui-même et propose à tout un chacun de suivre «en direct» les travaux de Place du Marché. A cet effet, une webcam a été installée sur la façade d'un immeuble de rue du Midi. Celle-ci prend des photos à intervalles réguliers qui sont ensuite diffusées en ligne sur le site internet. Un film retraçant les premiers mois du chantier, élaboré à partir de ces photos, a également été proposé aux internautes.

Le programme de la traditionnelle saison des animations du samedi matin (*Le marché en musique*) a été largement relayé dans la rubrique «Animations du samedi matin» en complément du calendrier des manifestations. La rubrique «Projet Artistique» a permis de refléter les efforts de la Municipalité pour renforcer les animations au centre-ville pendant la belle saison avec «Transit»: chaque intervention fait l'objet d'une annonce détaillée sur le site, complétée d'une galerie d'images voire d'une vidéo.

Vidéo de la performance de
Young Soon Cho Jaquet
samedi 4 juillet 2009, 11 h 00
à la rue Neuve

Informations sur la qualité de l'air

La rubrique «Marché et Commerces» est dédiée aux activités commerciales du centre-ville. Outre l'annonce du déplacement du marché à la rue du Midi et quelques reportages liés aux premiers marchés dans cette nouvelle configuration, les pages de cette rubrique sont également ouvertes aux commerçants qui organisent des actions particulières. C'est ainsi que le programme du Noël à la rue Neuve organisé à l'initiative des commerçants de cette rue, a été relayé.

En matière de service à la population, un travail a été fait conjointement avec la Direction Environnement-Maintenance afin d'offrir aux internautes des informations en temps réel sur la qualité de l'air. Elle a été mise en place en avril dans la rubrique «Développement durable». Depuis décembre 2009, elle peut être consultée directement sur la page d'accueil du site. Cette information est recueillie par la station de surveillance Vaud'air de Morges et retransmise via les services du SEVEN.

Outre ces nouveautés, des mises à jour régulières des différentes pages et rubriques du site ont été effectuées. Et la rubrique des «Liens» s'est enrichie de nouvelles adresses relatives notamment à la formation et à la jeunesse, comme par exemple le «Projet Duo 15-18» de Lausanne Région.

Enfin, le site s'est enrichi de nouveaux reportages, dont la fête du Printemps, la réception des jeunes et nouveaux bourgeois, les Mérites de la Ville de Renens 2009, ou encore l'accueil de Frédéric Veseli, capitaine de l'équipe suisse de football des moins de 17 ans, à son retour d'Afrique du Sud avec le titre de champion du monde en poche !

Journal communal Carrefour Info Renens

Neuf numéros du Carrefour Info Renens sont sortis de presse au cours de l'année 2009. Chaque numéro est tiré à 14'000 exemplaires. Plus de 10'300 sont distribués à l'ensemble des ménages et détenteurs de cases postales renanais. Les établissements publics et les réceptions des grandes entreprises de la place ainsi que dans les réceptions des cabinets médicaux de notre commune s'en font également le relais. Enfin, deux caissettes à journaux situées l'une à proximité de la Place du Marché et la seconde à côté de l'arrêt de bus tl de la Gare complètent la distribution du journal communal.

Deux numéros ont cette année fait l'objet de suppléments. Le premier, Spécial «Cœur de ville», paru avec le numéro de février, donnait de multiples informations sur le démarrage du chantier de la Place du Marché, sur la nouvelle organisation du marché hebdomadaire et des animations de la belle saison. Il donnait également la parole aux acteurs de ce chantier (architectes et urbaniste).

Le second est paru en octobre afin d'informer l'ensemble de la population renanaise du renouvellement du label *Cité de l'énergie* obtenu par la Ville de Renens en septembre 2009. Il s'agissait également de donner une meilleure visibilité à un label attribué à Renens depuis 2005, ainsi qu'aux réalisations et engagements pris par la Municipalité en matière de développement durable et de politique énergétique.

Première page du supplément «Cité de l'énergie» en octobre 2009

Cette année également, trois parutions ont fait l'objet d'un encart: en juin, un dépliant des tl informant sur les nouvelles offres du Réseau 10; en septembre un bulletin-réponse pour le concours organisé par la Direction Environnement-Maintenance pour promouvoir les déchèteries mobiles auquel plus de 200 personnes ont répondu; enfin en décembre, *Ensemble Ici*, le journal de la Commission d'Intégration Suisse Etrangers (CISE).

Tous les numéros du Carrefour Info Renens sont disponibles dans leur format électronique sur le site www.renens.ch > rubrique Carrefour Info Renens.

Point presse, conférences de presse et communications de la Municipalité

La Municipalité a accueilli les représentants de la presse et des médias à sept reprises au cours de l'année dans le cadre des «points presse» organisés en préalable des séances du Conseil communal. En parallèle, elle a convié les médias à trois conférences de presse spécifiques :

- le 19 janvier à l'occasion de la sortie du rapport de politique culturelle et de l'acquisition par la Commune de la Ferme des Tilleuls en vue d'y créer l'Autre Musée
- le 12 février pour le lancement du concept d'information et de communication mis en place avec l'ouverture du chantier Cœur de Ville. Un totem y a été inauguré.
- le 25 septembre ensemble avec Coop et HRS à l'occasion de la pose la première pierre du chantier Coop Renens Centre.

De plus, la Municipalité a diffusé neuf communiqués de presse en lien avec des événements particuliers (position de la Municipalité suite à la démission de M. Jacques Depallens; résultats des deux tours de l'élection complémentaire; assermentation de M. Jean-Pierre Rouyet; portes ouvertes au collège du Léman; lancement

du plan de mobilité interne à l'administration communale; position de la Municipalité sur l'initiative contre la construction de minarets et la campagne des initiants; annonce des Mérites de la Ville de Renens; accueil organisé pour le retour de Frédéric Veseli, capitaine de l'équipe suisse M17 de football).

Les communiqués de presse ainsi publiés sont, selon les thèmes abordés, diversement repris dans la presse. 24Heures, 20 Minutes, ATS et Lausanne Cités les reprennent régulièrement. Parmi les autres médias qui suivent l'actualité de la Municipalité, citons également Le Courrier et la Liberté ainsi que la revue Commune Suisse. Enfin, les travaux au centre-ville ont également été largement couverts dans les revues spécialisées telles que Batimag, Chantiers et Renovations ou Bâtir.

Espaces Contemporains	Juillet 2009	L'Architecture du Paysage en Suisse romande où en sommes-nous (à propos d'une expo en mai dernier dont le projet d'aménagement de la Place du Marché à Renens)	7238582
Le Courrier, Genève	19.06.2009	Livre et expo pour un anniversaire (à propos des 30 ans de l'association des Familles du Quart Monde à Renens)	7238748
24 heures	19.06.2009	Politique et spécialités culinaires (à propos d'un café politique dimanche à la Maison du peuple)	7238075
24 heures	19.06.2009	Ils seront 4000 à Dorigny (à propos de la fête cantonale de gymnastique jeunesse dont le club de Renens)	7238058
RSR / La 1ère	18.06.2009	Les semestres de motivation (reportage sur les semo dont Mobilet' à Renens - 10 minutes dans l'émission "On en parle" http://www.rsr.ch/la-1ere/on-en-parle/selectedDate/18/06/2009#jeudi)	1004557
IB com	18.06.2009	Panorama des écoles romandes (mention de l'IDEC à Renens)	7238710
Journal de Moudon	18.06.2009	Des écoliers pongistes bien bronzés! (mention du Suisse Junior Challenge à Renens en mai)	7239058
Lausanne Cités	17.06.2009	Festimixx : grande fête multiculturelle	7236447
Lausanne Cités	17.06.2009	Stations services: Migrol et Shell unissent leurs destins (mention de la situation à Renens)	7236428
GHI Genève home Informations	17.06.2009	Migrol et Shell unissent leurs destins (idem ci-dessus)	7236300
Tagblatt (Thurgau)	17.06.2009	Medaillenflut für den SC Romanshorn (à propos de natation)	7236181

Revue de presse du 19 juin 2009

Suite à la nouvelle fréquence mise en place au cours de l'année 2008, ce sont neuf communiqués de la Municipalité qui ont été publiés avant chaque séance du Conseil communal. En parallèle des principales décisions prises par la Municipalité, différents dossiers ou activités y ont été mis en lumière, notamment les chantiers du Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois (SDOL) en avril, un bilan 2008 des naturalisations en mai, les axes forts et le projet du tram en août, le fonds du développement durable en septembre ou encore l'évolution du nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi en novembre.

Veille médiatique

Depuis le mois de février, une veille médiatique a été mise en place afin de recenser chaque jour les mentions qui sont faites de Renens dans la presse écrite ainsi que dans une sélection de médias audio-visuels suisses. Le service inclut l'envoi des extraits du registre du commerce en référence à des entreprises installées à Renens. Chaque envoi est traité puis diffusé par courriel auprès des Conseillers municipaux et des chefs de service.

D'abord à l'essai pendant deux mois, ce service a été confirmé. Il permet en effet de visualiser quotidiennement l'image reflétée par Renens dans les médias mais également de mieux connaître ses habitants, ses entreprises, ses associations, ses artistes ou ses sportifs ou encore l'impact ou le rayonnement de projets qui touchent notre Commune tels que les projets d'infrastructures.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du nombre d'articles faisant référence à Renens parus au cours de l'année 2009. Il mesure également l'audience potentielle de ces articles (tirage cummulé des journaux ayant publié un article mentionnant Renens). A noter que la veille médiatique ayant été mise en place à la fin du mois de janvier 2009, les chiffres présentés dans le graphique pour ce mois ne sont pas représentatifs.

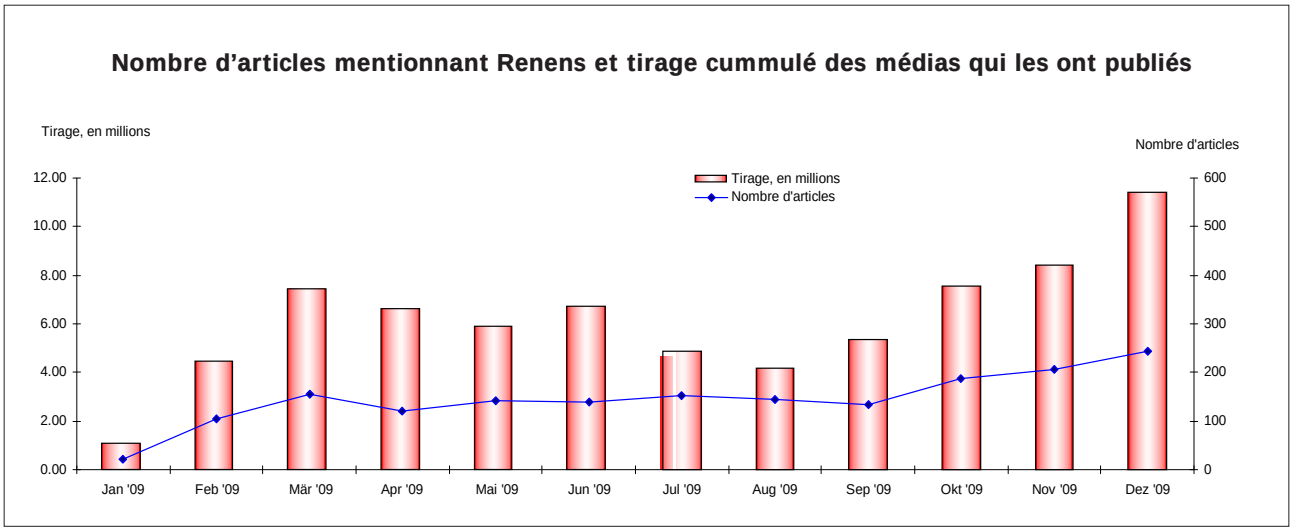

Centre-ville
Place du Marché

L'année qui vient de s'écouler a vu le démarrage des travaux à la Place du Marché dont l'ampleur est inédite pour notre Commune. Administration générale-Personnel joue un double rôle dans la mise en place de ces chantiers.

Elle préside les activités du «groupe de travail Cœur de Ville». Ce groupe de travail interservices rassemble également le Centre technique communal, Culture-Jeunesse-Sport et la Police de l'Ouest. Il assure la bonne circulation de l'information et la coordination entre les différents intervenants communaux concernés par les travaux, mais également le suivi du projet dans la perspective de la nouvelle Place et du Cœur de Ville rénové. Ce groupe de travail s'est réuni à 16 reprises au cours de l'année 2009. La dynamique ainsi mise en place se poursuivra pendant toute la durée du chantier.

Par ailleurs, dans le cadre du préavis N° 58-2008 (Plan de quartier «Place du Marché» - Maintien et renforcement des activités durant le chantier), Administration générale a mis en œuvre une série d'actions de communication, d'information et de promotion du centre-ville destinées à accompagner la période intermédiaire. Parmi celles-ci :

- Début janvier : courrier adressé à l'ensemble des habitants de Renens pour annoncer les changements à venir dès la mi-février (notamment les travaux préparatoires et démolitions des bâtiments).
- Début/mi-février : différentes actions ont été menées pour annoncer le début du chantier et le déplacement du marché à la rue du Midi (flyer tous ménages; pose de totems et flèches pour guider automobilistes et piétons dans un centre en mutation; conférence de presse; parution d'annonces dans 24 Heures et 20 Minutes; supplément Cœur de Ville dans le Carrefour Info Renens; lancement des pages web «Cœur de Ville»).
- 14 février : premier marché à la rue du Midi - stand de la Municipalité et Opération Saint Valentin avec la distribution de cœurs en chocolat.
- Mars 2009 : annonces dans 24 Heures et 20 Minutes «Tous à la rue Neuve» pour soutenir les commerçants de la rue Neuve.
- 9 mai 2009 : stand Municipalité et crêpes Cœur de Ville à l'occasion de la présentation du projet de rénovation de la Place du Marché et des rues adjacentes mis à l'enquête.
- Septembre-octobre 2009 : campagne d'affichage «Marché à Renens» en deux vagues successives.
- Octobre-décembre : soutien à l'organisation d'une brocante le 12 décembre à la rue Neuve (sur l'initiative de la Brocante de la rue Neuve) et soutien au «Noël à la rue Neuve» le 19 décembre organisé à l'initiative des commerçants.

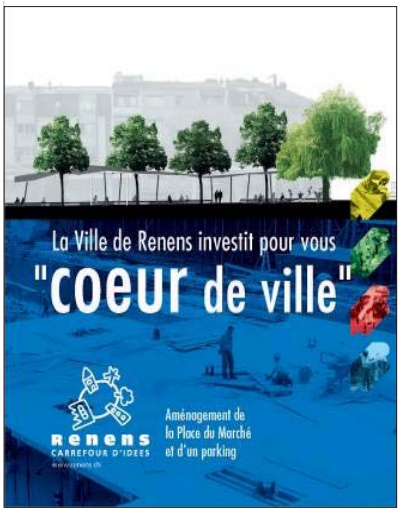

Graphisme du panneau de chantier

En parallèle de ces actions spécifiques, les traditionnels outils de communication de la Commune que sont le site internet et le Carrefour Info Renens ont été largement mis à contribution pour relayer les informations concernant le chantier et les animations. Dans le détail, il s'agit notamment de :

- la mise à jour régulière des pages du site Cœur de Ville (édito et pages mis à jour aussi régulièrement que possible, actualités, site enrichi des images d'une webcam depuis le 31 mars 2009, film en accéléré du chantier dès la mi-octobre 2009, etc.),
- la tenue d'une rubrique Cœur de Ville dans chaque numéro du Carrefour Info Renens (anecdotes, chiffres du mois, animations, descriptif des travaux en cours),
- le mandat donné à M. Nicolas Coulomb, photographe du projet Transit, pour garder la mémoire visuelle de la période intermédiaire (les aménagements provisoires, les totems, le marché à la rue du Midi, etc.). Ces photos permettent d'illustrer tant le site ou le Carrefour Info Renens que les dépliants et autres supports de communication développés dans le cadre de l'opération Cœur de Ville.

Un des totems posés au centre-ville et plus spécialement destiné aux automobilistes
© Nicolas Coulomb

Ces mesures se poursuivront au cours de l'année 2010.

Greffe municipal

Vote par correspondance et bureaux de vote

Le Greffe municipal contrôle les votes reçus par correspondance et prépare les bureaux de vote.

Les électeurs peuvent voter par correspondance en retournant l'enveloppe de vote par courrier, la déposer dans la boîte aux lettres de l'Administration jusqu'au dimanche du scrutin à 12 h 00, ou se rendre dans les bureaux de vote, Hôtel-de-Ville (Salle de gymnastique) et EMS Les Baumettes, ouverts le dimanche du scrutin de 10 h 30 à 12 h 00.

Le taux de participation des votants est de 40,65 % sur l'ensemble de l'année 2009. Lors du scrutin communal du 29 mars, 21,91 % des électeurs suisses et étrangers se sont prononcés pour le 1er tour de l'élection complémentaire à la Municipalité. Ils étaient 24,80 % à se prononcer pour le 2ème tour.

Les électeurs se déplaçant aux bureaux de vote sont peu nombreux (1,06 %).

Registre civique

Le Greffe municipal gère les mutations du rôle des électeurs en vue des votations et élections. Il contrôle également la validité des signatures des initiatives et référendums avant de faire suivre les listes attestées aux comités concernés.

Naturalisation ordinaire des confédérés

Aucune demande n'a été présentée en 2009.

Naturalisation des étrangers

Deux types de naturalisation suisses sont traités au niveau communal. Il s'agit de la naturalisation ordinaire (art. 8 LDCV) et la naturalisation facilitée cantonale (art. 22, 25 et 53 LDCV).

Dépôt de dossiers

Au cours de l'année 2009, 180 personnes ont déposés une demande de naturalisation auprès du greffe municipal de Renens. Parmi celles-ci, 95 l'ont fait au titre de la procédure ordinaire, et 85 dans le cadre d'une procédure facilitée cantonale

Ces candidats sont issus de 28 nationalités différentes. Les cinq pays les plus représentés, avec deux tiers des candidats, sont la Serbie-et-Monténégro, la Turquie, l'Italie, le Portugal, et le Kosovo.

Leur lieu de domicile est pour la grande majorité Renens (88 %) et l'Ouest lausannois (7 %). Quelques candidats résident à Lausanne, Yverdon et diverses petites localités vaudoises.

Procédures en cours traitées par le Greffe municipal

Durant l'année 2009, le greffe municipal a traité les dossiers de 310 candidats à la naturalisation, dont 225 en cours de procédure ordinaire et 85 au bénéfice d'une procédure facilitée cantonale.

Sur les 225 personnes en cours de procédure ordinaire, 95 ont été auditionnées. Parmi elles, 61 étaient auditionnées pour la première fois, et 34 réentendues, dont 24 pour la deuxième fois et 10 pour la troisième fois.

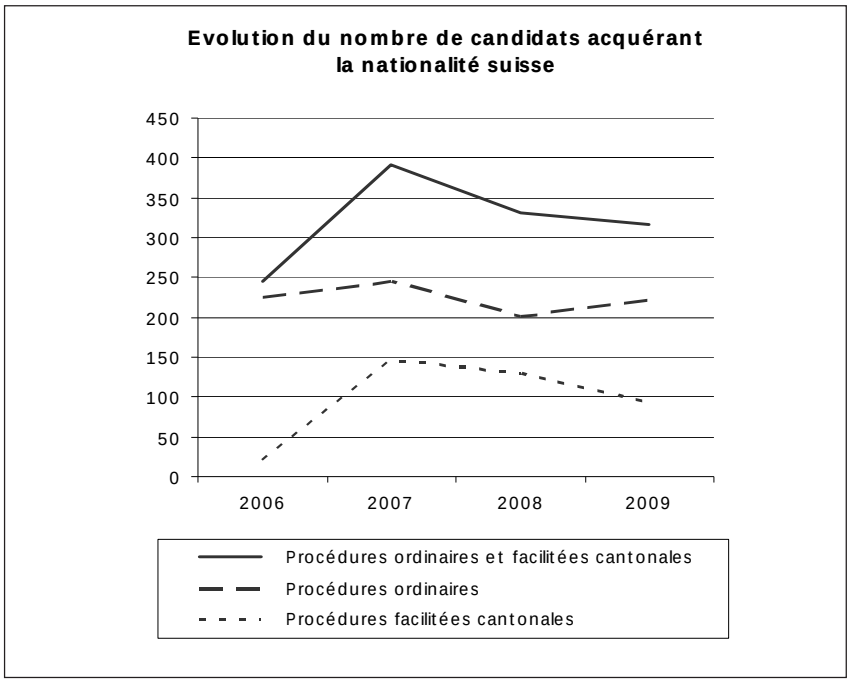

Acquisition de la nationalité suisse

Durant l'année, 316 personnes ont obtenu la nationalité suisse, dont 222 selon la procédure ordinaire et 94 selon la procédure facilitée cantonale.

Au moment de l'application de la nouvelle loi sur le droit de cité vaudois, en mai 2005, de nombreuses demandes ont été déposées dans le cadre des procédures cantonales facilitées. Ces dossiers ont à présent aboutis, et le nombre de candidats qui obtiennent la nationalité suisse tend à se stabiliser.

Réception des jeunes de 18 ans et des nouveaux bourgeois

En date du 23 octobre 2008, les jeunes de 18 ans et les nouveaux bourgeois étaient invités à partager une fondue au fromage concoctée par M. Alexandre Borel et son équipe.

Plus de 150 personnes ont répondu favorablement à l'invitation et ont pris plaisir à participer à la soirée, animée par un accordéoniste et deux joueurs de Cor des Alpes

Mesure tutélaire

Des enquêtes sont menées par la Justice de Paix dans le cadre de procédure d'interdiction civile et de mainlevée d'interdiction civile.

Au cours de l'année, la Municipalité a été sollicitée par la Justice de Paix afin de rendre un préavis pour six personnes établies à Renens.

Recensement des chiens

Les personnes détenant un chien ont l'obligation de l'inscrire. C'est ainsi que 526 canidés ont été recensés en 2009.

Les propriétaires s'acquittent d'un impôt communal et cantonal. La part de l'impôt communal est de Fr. 100.—. Les bénéficiaires de prestations complémentaires de l'AVS/AI (y compris les prestations complémentaires pour frais de guérison) et du revenu d'insertion sont exonérés de la taxe.

Assurances

Le contrat d'assurance vol avec effraction et dégâts d'eau, qui couvre le matériel de projection et sono de la Piazzetta entreposé dans la salle de spectacles, a été renouvelé tacitement auprès de la compagnie Generali, jusqu'au 31 décembre 2014.

Fonds national de garantie

En 2009, 2 dommages ont été annoncés auprès de la Zurich Assurances, pour une prise en charge par le Fonds national de garantie, selon l'article 76 de la loi fédérale sur la circulation routière.

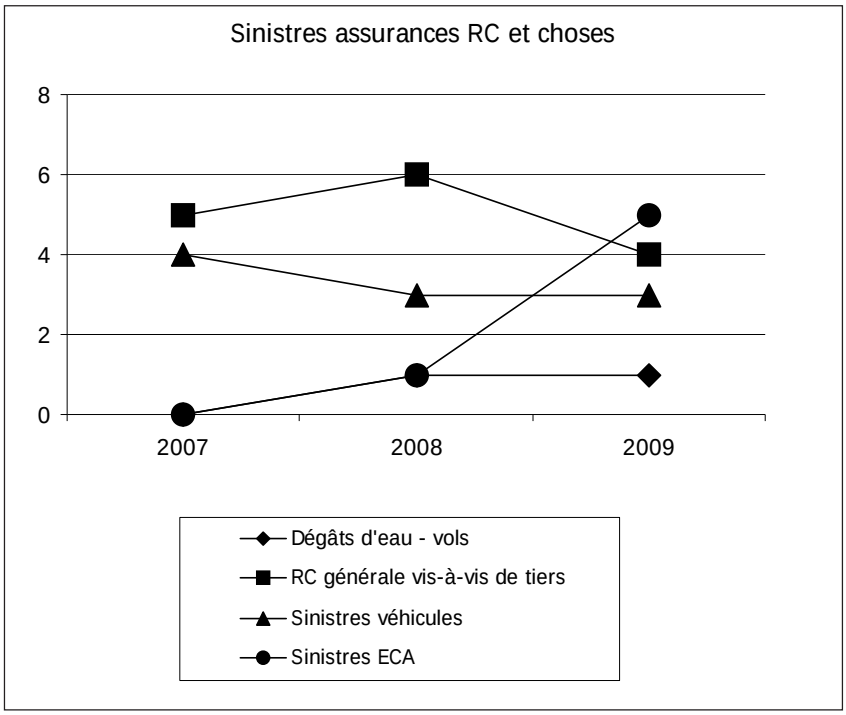

Cartes journalières Commune CFF et abonnements généraux CGN

Au 1er janvier 2009, la Municipalité a acquis deux abonnements généraux des CFF supplémentaires. Ce sont ainsi quatorze cartes qui sont mises à disposition des habitants chaque jour de l'année, au prix de Fr. 35.—.

De plus, quatre abonnements généraux de la CGN, au porteur, peuvent être loués Fr. 15.— la journée, pour naviguer en 1ère classe sur le lac Léman.

Au cours de l'année, 87,50 % des cartes journalières CFF ont été utilisés et 336 locations d'abonnements généraux de la CGN enregistrées.

Affaires régionales

Lausanne Région

Secteur Ouest

Le Conseil du secteur Lausanne-Région a tenu en 2009 deux séances, le 17 mars et 8 juillet, sous la présidence de M. Georges Cherix, Syndic de Villars-Ste-Croix :

Les principaux objets traités ont été :

- Comptes 2008
- Budget 2010
- Remplacement de M. Depallens à la Commission Toxicomanie
- Présentation de «Mouvement» Journée Sportive Régionale
- Réactivation de la Commission Déchets en vue d'élaboration d'un rapport aux communes
- Demande d'aide financière pour l'organisation du World Communication Lab
- MIPIM - Compte rendu sur ce Marché International des Professionnels de l'Immobilier qui s'est déroulé en mars 2009
- Commission Activités Sportives - Séance présentation d'un projet de «complexe de sports aquatiques» prévu dans le cadre de Métamorphose qui a eu lieu le 27 août à Villars-Ste-Croix, en présence de tous les municipaux.

La séance du 8 juillet, s'est déroulée au Mont-Pèlerin, sur invitation de M. Etienne Roy, Préfet.

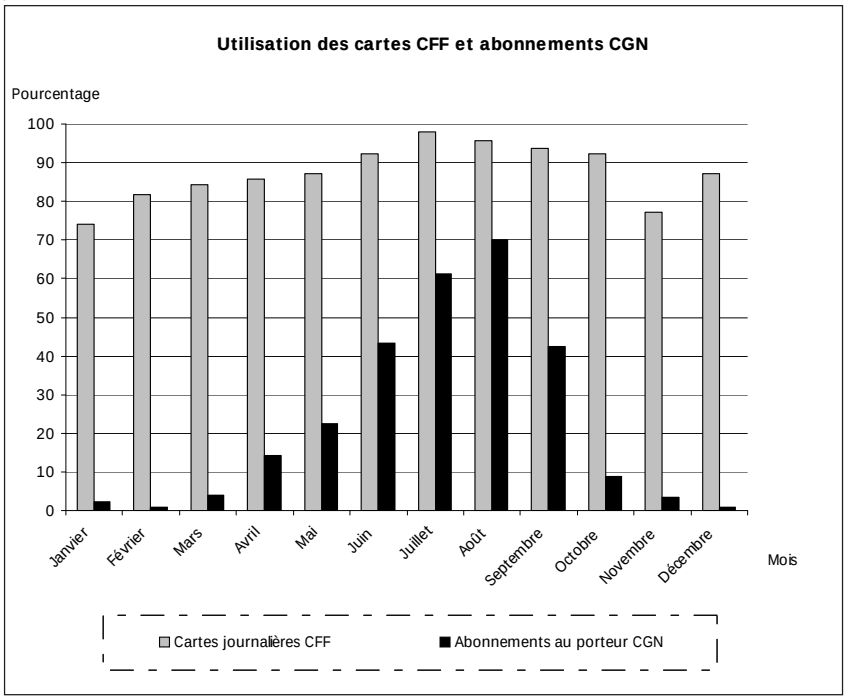

En dehors de cela, le Conseil de secteur a reçu plusieurs de ses représentants dans les différents groupes de travail, commissions ou plates-formes pour un tour d'horizon général sur leurs activités.

Cette fin d'année a été assombrie par la brusque disparition de M. Michel Wehrli, syndic de Bussigny depuis près de 15 ans, décédé dans la nuit du 4 au 5 décembre 2009.

Son successeur sera nommé dans le courant de mars 2010.

La Municipalité a participé aux deux assemblées générales ordinaires de Lausanne Région. A l'occasion de celle de printemps, tenue à Epalinges, le 30 avril, les comptes 2008 ont été adoptés. Une présentation de l'Espace des Inventions s'en est suivie. Lors de l'Assemblée générale d'automne à Saint-Sulpice, le 29 septembre, les communes membres, en sus de l'adoption du budget 2009, ont entendu Jean-Daniel Luthi, président de la Commission Déchets, Marc Andlauer , Service des Eaux, Sol et Assainissement du Canton, ainsi

que la société Sofies leur présenter les questions liées à la gestion des déchets.

Pour rappel, Renens est représentée dans les différentes commissions comme suit :

- Proméco : M. Jean-François Clément, Conseiller municipal
- Activités sportives : Mme Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère municipale
- Toxicomanie : M. Jean-Pierre Rouyet, Conseiller municipal·
- Déchets : M. Michel Perreten, Conseiller municipal.

A relever que le Bureau de coordination a profité de la création de nouvelles plaquettes et de la mise à jour de diverses publications du Département Promotion économique, pour solliciter deux sociétés domiciliées dans les locaux des «Ateliers de la Ville de Renens» afin de rajeunir le logo de Lausanne Région et de créer une nouvelle ligne graphique commune aux trois départements.

Le rapport détaillé de Lausanne Région peut être consulté sur le site www.lausanneregion.ch ou demandé au Secrétariat municipal.

SDOL
Schéma directeur de l'Ouest lausannois

Bilan 2009

Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Écublens, Lausanne, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, État de Vaud

Les huit Communes de l'Ouest lausannois et la Ville de Lausanne collaborent avec le Canton pour la mise en œuvre des objectifs du SDOL. Sur les plans financier et légal, deux conventions de collaboration ont été signées en 2004.

Les partenaires cités ci-dessus font partie du Groupe de pilotage présidé par Mme Marianne Huguenin. Il se réunit environ six fois par année.

La première lie les neuf Communes signataires du SDOL et institue la Commune de Renens représentante et responsable du Bureau du Schéma directeur. Elle fixe également les modalités de création et de gestion du Bureau du Schéma directeur, ainsi que les tâches qui lui sont déléguées.

La seconde définit la collaboration entre le groupement des Communes et le Canton. Afin d'assurer une coordination efficiente, une cellule de pilotage technique (cpt) est formellement constituée. Elle est formée, pour l'État, des représentants de celui-ci, de la cheffe de projet du SDOL et des responsables des chantiers d'étude du SDOL.

Le SDOL possède une valeur de contrat: en y apposant leur signature, les Communes se sont engagées à poursuivre les démarches destinées à atteindre les objectifs généraux fondés sur le Schéma directeur.

Les résultats des études directrices des chantiers forment autant d'annexes au Schéma directeur. Le développement des secteurs concernés se fait sur la base de ces résultats d'études qui servent à la révision des planifications communales. Selon les cas de figure, le Bureau du SDOL accompagne, voire assure la coordination de la conduite des études de planification. Les études liées à la mobilité (transports publics, individuels, non motorisés) se poursuivent dans la perspective de leur réalisation.

En 2009, le SDOL a poursuivi l'étude et la mise en œuvre des principes définis pour ses six «chantiers». Son travail de coordination et de concertation s'est intensifié compte tenu des schémas directeurs et projets voisins qui se développent.

De nombreuses séances ont notamment été organisées, réunissant le Groupe de pilotage, à 6 reprises, la cellule de pilotage technique, dix fois (cpt, avec les techniciens communaux et cantonaux), le groupe ABC, huit fois (vérification de la conformité des projets de construction aux objectifs et principes du SDOL). Des réunions pour les élus, partenaires et habitants ont également été organisées, dont le Marché du SDOL.

Deux tables rondes ont également été organisées. La première concernait la politique intercommunale coordonnée en matière de stationnement, à l'intention des représentants politique et technique du Canton, des Municipalités du SDOL et de PolOuest. La seconde, intitulée «Bilan et perspectives du Schéma directeur de l'Ouest lausannois», a réuni les représentants politiques et technique du Canton, du District de l'Ouest lausannois et des Municipalités du SDOL.

Le SDOL a également été présenté 14 fois, entre septembre 2008 et août 2009, à des institutions, groupes ou organisations intéressées. Il a suscité plusieurs travaux académiques en 2009.

Bureau du SDOL

Le Bureau du SDOL est installé au Centre Perrelet (tl), au chemin du Closel 15, à Renens. Il est entouré de ses partenaires, les tl, le bureau du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) et les bureaux des Schémas directeurs du Nord lausannois (SDNL) et de la région morgienne (SDRM).

Les postes du Bureau du SDOL sont occupés par Mme Ariane Widmer Pham, cheffe de projet (80%), M. Benoît Biéler, géographe, adjoint (80%), M. Adrien Mulon, ingénieur EPFL, responsable mobilité (50%), Mme Cristina Ferrari, secrétaire (70%), Mme Marianne Martin, secrétaire (30%) et Mme Feryel Kilani, stagiaire (20% depuis le 1er novembre 2008).

Mission du Bureau du SDOL

Le Bureau du SDOL est chargé de mettre en application les principes d'aménagement formulés dans le Schéma directeur. À ce titre, il participe à la promotion d'un développement urbanistique coordonné et de qualité sur le périmètre de l'Ouest lausannois.

Le Bureau du SDOL oriente ses actions sur les sites cantonaux stratégiques (selon le Projet d'agglomération Lausanne-Morges, le Plan directeur cantonal et selon la politique cantonale en matière de développement économique) et sur les études intercommunales ou transversales (transports, espaces publics, paysage, etc.) dans lesquelles il défend les intérêts des communes concer-

nées. Suivant la nature des projets, le Bureau du SDOL pilote les études ou accompagne ceux qui en sont les porteurs, afin d'assurer la cohérence des différents projets de construction et de planification entre eux. Il veille à ce que les projets de construction soient conformes aux objectifs du SDOL, et ce par l'intermédiaire du groupe ABC qui fonctionne sous sa responsabilité.

Le Bureau du SDOL favorise par ses actions le travail partenarial et la concertation avec les différents milieux concernés par le développement de l'Ouest lausannois. En matière d'aménagement régional, le Bureau du SDOL représente les intérêts des communes de l'Ouest lausannois et participe activement aux différents groupes de travail du Projet d'agglomération Lausanne-Morges.

Le Bureau du SDOL assure un rôle de plate-forme de coordination entre communes, et entre canton et communes. Il contribue à développer l'échange d'informations et une culture commune pour la conduite des projets. Au gré du développement, il oriente ses actions vers des phases de mise en œuvre, le dosage le plus efficient du travail de pilotage entre niveaux communal et intercommunal étant défini au cas par cas.

Finances

Les travaux menés par le Bureau du SDOL se réalisent sur la base de deux budgets distincts: le budget de fonctionnement du Bureau et le budget des chantiers d'étude.

Budget de fonctionnement du Bureau

Le budget de fonctionnement du Bureau du SDOL adopté pour 2010 s'élève à 576'700 francs. Le Canton a confirmé, en date du 3 mars 2009, son soutien par une contribution forfaitaire annuelle de 100'000 francs, nouvellement fondée sur la Loi sur l'appui au développement économique (LADE), pour une période allant de 2009 à 2013. Les Communes prennent à leur charge le solde du montant, réparti au prorata de leur population. La participation financière de la Ville de Lausanne se fait au prorata de sa population concernée par les projets du SDOL (10'000 habitants).

Budget des chantiers d'études

Les chantiers d'études du SDOL font l'objet d'un budget annuel assorti d'une proposition de répartition des frais.

Le budget 2010 des chantiers d'études est de Fr. 1'284'900.--. Il est soumis au GROPIL pour un accord de principe sous la forme d'un budget cadre. Par la suite, chaque chantier fait l'objet d'un budget spécifique que le GROPIL adopte et qu'une décision municipale et cantonale confirme. Les clés de répartition des différents chantiers sont variables. Elles sont fixées en fonction des partenaires intéressés (canton, communes, tiers). Les participations cantonales sont accordées de cas en cas, généralement sur la base de la politique cantonale pour les pôles de développement économique, respectivement de l'aide au développement économique ou de la politique d'agglomération.

Pour les études portant sur des infrastructures, les budgets des phases de projet et de réalisation ne figurent, en principe, plus dans le budget du SDOL. Plusieurs de ces infrastructures figurent sur la liste des mesures du PALM et devraient dès lors bénéficier d'une participation de la Confédération sur la base de sa politique pour le trafic d'agglomération.

Composition et séances

Le groupe ABC est composé de représentants du Service du développement territorial et du Service de l'économie, du logement et du tourisme, par l'intermédiaire du Groupe opérationnel des pôles (GOP), du Service de la mobilité, du Service de l'environnement et de l'énergie, ainsi que des représentants techniques des communes de l'Ouest lausannois (hors Lausanne) et des tl. La cheffe de projet du SDOL préside les séances qui ont lieu environ toutes les 5 semaines.

Fonctionnement

Est concerné tout projet de construction prévu dans une des communes signataires du SDOL si ce projet représente un enjeu (taille, vocation) ou prévoit la création de places de parc non accompagnées de nouvelles surfaces construites (> 20 places). Dans la mesure du possible, les projets sont soumis au groupe ABC dans leurs phases d'études préliminaires. Rempli par le service technique communal, le questionnaire ABC sert de guide à l'examen des projets. Le dossier est présenté au groupe ABC par le représentant communal concerné. La détermination du groupe ABC sert ensuite de base de dialogue avec le demandeur pour discuter des modifications à apporter au projet. En cas de détermination négative et lorsqu'une négociation entre demandeur / mandataire / commune n'est plus envisageable, le dossier est soumis au GROPIL pour décision.

Bilan du Groupe ABC

Pour évaluer l'impact des déterminations du groupe ABC sur l'évolution des projets de construction soumis, le bureau du SDOL a dressé un bilan dont il ressort les chiffres suivants :

- Depuis sa création, le groupe ABC a examiné 30 dossiers, dont 5 cette année.
- Plus des 2/3 des projets soumis (21 sur 30) ont reçu une évaluation favorable (assez bonne ou bonne) du groupe ABC.
- Quelque 12 projets ont été abandonnés ou sont en suspens. Cinq d'entre eux avaient reçu un avis négatif du groupe ABC.
- Les autres projets de construction sont en cours de réalisation ou déjà réalisés.
- Parmi les projets qui ont obtenu un permis de construire:
  - 9 projets se sont conformés entièrement à la détermination du groupe ABC,
  - 4 projets ne s'y sont conformés que partiellement,
  - 1 projet ne s'y est pas conformé.

Les demandes de modifications formulées par le groupe ABC portent principalement sur la structuration du projet (comment le projet est-il conçu ?) et sur le stationnement.

SDOL / Études générales

Cartes de synthèse (2008-2009)

Le 18 décembre 2003, le Groupe de pilotage du SDOL, en signant le Schéma directeur, a fait de ce document la référence évolutive pour l'aménagement et le développement des communes de l'Ouest lausannois. Depuis, six chantiers d'études ont été menés à bien et des concepts d'aménagement élaborés pour les sites stratégiques de l'Ouest lausannois.

En 2008, le bureau du SDOL a estimé nécessaire d'actualiser les cartes de synthèse des pages 66-67 et 68-69 du Schéma directeur afin de

prendre en compte l'avancement des études et de mettre en cohérence les nombreux documents produits. Publiées cette année, à l'occasion des cinq ans du bureau du SDOL, ces cartes pourront servir de base à la révision des plans directeurs communaux et éventuellement dans la perspective d'établir un plan directeur intercommunal cohérent entre les communes de l'Ouest lausannois.

Maquette de l'Ouest lausannois

Plusieurs chantiers d'études ont utilisé des maquettes afin de faciliter le travail des mandataires, servir de support aux discussions lors d'ateliers ou communiquer les résultats des études à la population. Afin de garantir l'homogénéité de ces différentes maquettes, le bureau du SDOL a donné mandat à l'Atelier des maquettes de l'EPFL de définir un certain nombre de principes de réalisation (échelle, taille, matériaux, limites, etc.).

À terme, la réalisation d'une maquette de tout le territoire de l'Ouest lausannois est ainsi imaginable en accolant l'ensemble des maquettes des secteurs. De telles maquettes existent déjà dans de nombreuses villes suisses (Lausanne, Genève, Zurich, Berne, etc.) et permettent non seulement aux urbanistes de travailler en trois dimensions mais sont aussi mises à disposition du public (écoles, visiteurs, entreprises, etc.).

Projet à venir

- Élaboration d'un document directeur pour l'implantation de bâtiments hauts (tours) dans l'Ouest lausannois.

Le bilan d'activités 2008/2009 du SDOL est accessible sur le site www.ouest-lausannois.ch et à disposition au Bureau du SDOL au Centre Perrelet (tl), chemin du Closel 15, à Renens.

Au surplus, sous la Direction Urbanisme-Bâtiments, les chantiers du SDOL qui concernent la Commune de Renens sont énumérés en pages 57-58.

PALM
Projet d'agglomération Lausanne-Morges

Le Schéma directeur de l'Ouest lausannois entretient un lien étroit avec

Agglomération Lausanne-Morges

le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) pour lequel il joue un rôle essentiel et moteur. Il participe à son Comité de pilotage et aux divers groupes de suivi technique (GT PALM, COTECH axes forts, GS mobilité douce, GS communication, GS CEP,...). Les conclusions des études du SDOL sont intégrées dans le Projet d'agglomération.

Le Projet d'agglomération Lausanne-Morges a été transmis à la Confédération en décembre 2007. Le 12 décembre 2008, les premiers échos se sont montrés positifs. La Confédération mentionne notamment «une bonne conception d'ensemble permettant d'améliorer la coordination entre développement de l'urbanisation et amélioration du réseau de transport». La reconnaissance de la qualité du projet se traduit de manière très encourageante: parmi les 30 projets d'agglomération soumis à la Confédération, le PALM fait partie de ceux dont le rapport coût/utilité a été noté de manière favorable.

Une proposition sera soumise au Parlement fédéral visant à fixer le taux de contribution de la Confédération aux mesures ou paquets de mesures cofinancés à 40%, soit un des plus hauts taux proposés.

L'année 2009 a permis de faire avancer les mesures du PALM sur le territoire du SDOL afin de pouvoir répondre aux exigences de la Confédération tant en termes de calendrier que de contenu. Cet effort, indispensable, devra être poursuivi ces prochaines années.

Réseau d'axes fort de transports publics urbains

Les études du réseau d'axes forts de transports publics urbains (AFTPU) de l'agglomération avancent selon le planning prévu et le projet pourra être déposé auprès de la Confédération en décembre 2009 pour une décision finale sur le financement fédéral à fin 2010.

Sur la base d'études d'un collège d'experts, la délégation politique en charge du projet (DEPOL) a retenu provisoirement la technologie du tram sur voie ferrée à écartement normal pour la suite des études. Le choix final interviendra en décembre 2009. La transparence prévaut à toutes les étapes du projet. Des séances publiques seront régulièrement organisées.

Sur le plan de l'organisation, l'équipe de direction de projet, formée de 12 personnes, est au complet depuis le 1er septembre 2009. La structure du projet comprend plusieurs niveaux de pilotage:

- Une délégation politique (DEPOL), de 9 membres, présidée par le conseiller d'État François Marthaler. Elle valide les orientations de l'étude, assure la cohérence du projet et la tenue des objectifs, qualité, délais et prix.
- Une coordination technique (COTECH), de 13 membres, présidée par Vincent Krayenbühl, chef du service cantonal de la mobilité. Elle soutient le projet, relaie l'information et prépare les décisions de la DEPOL.
- Sur le plan cantonal, un groupe de concertation (GCRT) présidé par Marcel Blanc, ancien conseiller d'État. Il réunit un délégué par partis politiques du Grand Conseil et un représentant des différents groupes constitués touchant les commerçants, les différents moyens de transport ou autres associations faîtières, soit 20 personnes au total. Il a pour but d'émettre des avis sur les documents qui seront présentés en DEPOL.

COPROJ

Pour l'Ouest lausannois, le COPROJ a été constitué en octobre 2008, réunissant les 3 communes concernées par les projets d'axes forts de transports publics urbains (AFTPU) classés en priorité A dans le PALM - le tronçon Flon-Gare de Renens du tram et la route de Cossonay - soit, Renens, Prilly et Crissier.

Il est présidé par Marianne Huguenin, syndique de Renens et présidente du Groupe de pilotage du SDOL, et le vice-président en est Alain Gillièron, syndic de Prilly. Au niveau politique, Tinetta Maystre, Municipale Urbanisme-Bâtiments représente également Renens, ainsi que Martin Hofstetter, urbaniste, CTC (remplaçant : Arnaud Wiesman, ingénieur, CTC). Outre les 3 communes préci-

tées, ce COPROJ Ouest comprend également des représentants techniques pour la commune de Lausanne (jonction du tram à Malley et suite de la route de Cossonay), des représentants de la direction de projet des tl et du canton. Ariane Widmer y a représenté seule le SDOL jusqu'à l'arrivée en mai de Jean-Christophe Chassard, ingénieur et responsable AFTPU pour l'Ouest lausannois.

En 2009, le travail a été intensif, avec une douzaine de séances formelles et/ou d'ateliers de travail, pour aboutir à la fin de l'année au dépôt de l'avant-projet AFTPU à Berne dans le cadre du PALM.

Dans le cadre de ces travaux du COPROJ Ouest, et en particulier du projet du tram, la Municipalité s'est adjointe formellement dès janvier 2009 la compétence de M. Roland Ribi, ingénieur en transport, urbaniste et auteur de l'étude d'avant-projet sommaire des axes forts de l'agglomération lausannoise. M. Ribi a participé pour Renens en 2009 aux séances du COPROJ; il a également mené les séances du groupe de concertation centre de Renens et la séance publique du 22 septembre (voir plus loin), préparé et présidé une séance d'information de la Municipalité et des chefs de service en avril 2009, et conseillé à plusieurs reprises soit les représentants politiques soit les techniciens de Renens sur des objets spécifiques.

Groupe de concertation

La Municipalité a décidé de constituer le Groupe de concertation locale tram Renens. Celui-ci est un interlocuteur privilégié concernant le projet de tram devant relier le Flon à la Gare de Renens, avec comme enjeu particulier le centre de Renens.

Ce groupe accompagne les travaux de mise en place du projet piloté pour l'Ouest par le COPROJ dont les travaux lui seront présentés. Il est ainsi amené à traiter des différentes incidences que suscitera le passage du tram dans les rues de Renens, sur le plan de la circulation, des accès privés et commerciaux, de l'attractivité générale du centre-ville sur les plans urbanistique et commercial.

Il est composé de :

- Représentants de la Municipalité et de la Commune :
  - Mme Marianne Huguenin, Présidente
  - Mme Tinetta Maystre, Vice-présidente, Conseillère municipale
  - M. Michel Perreten, Conseiller municipal
  - M. Jean-Daniel Leyvraz, Secrétaire municipal
  - M. Martin Hofstetter, urbaniste
- 5 représentants politiques (1 par parti) :
  - M. Gian-Luca Ferrini, Socialiste
  - M. Raymond Gauthier, Les Verts
  - M. Jacques Berthoud, PLR
  - M. Jean-Marc Reymond, Arc-en-Ciel
  - M. Silvio Torriani, Fourmi Rouge-POP
- 3 représentants de la société civile :
  - Mme Anne Holenweg Rouyet, Présidente de l'Association de la Maison du Peuple
  - Mme Eva Gloor, Présidente de l'AVIVO
  - M. le Professeur Antonio Da Cunha
  - M. Christian Widmer
- 1 représentant de la Société industrielle et commerciale de l'Ouest lausannois (SICOL) :
  - M. Stéphane Reszo, Président
- 3 représentants des commerces du Centre :
  - Mme Christine Borboen, Bijouterie Christie
  - M. Philippe Bähni, Librairie Bauer
  - M. Duran Yilmaz, Café-bar Zig-Zag
- 1 représentant de la Migros :
  - M. Laurent Rebstein, Responsable Expansion Immobilière
- 1 représentant de la COOP :
  - M. Patrick Angéloz, Chef de secteur
- 1 représentant de l'Association Transports et Environnement (ATE)
  - M. Daniel Senn
- 1 représentant du Touring Club Suisse (TCS)
  - M. Michael Bernhard
- 1 représentant de Pro Vélo Région Lausanne
  - M. Aitor Ibarrola

M. Roland Ribi, ingénieur-conseil en mobilité, a été mandaté pour l'animation et la préparation des séances du groupe de concertation et comme représentant de Renens dans le cadre du COPROJ Ouest.

Le Groupe de concertation locale tram s'est réuni à 5 reprises en 2009 et ses travaux se poursuivront en 2010.

Soirée publique d'information sur le tram le 22 septembre

«Le tram à Renens : où, quand, comment ?»

Dans le cadre de la Semaine de la mobilité à Renens, une soirée publique d'information sur le tram a été organisée à la salle de spectacles et à réuni environ 200 personnes fortement intéressées.

Des représentants de la Municipalité (Mmes Huguenin et Maystre), du Service de la mobilité du canton, des tl et de la Direction de projet axes forts ont permis de préciser les objectifs de la Municipalité pour le centre-ville et les projets de transports publics en cours autour de la Gare de Renens (Gare elle-même et développement des dessertes bus). Il a également été rappelé le pourquoi du choix d'un tram pour Renens et ses maîtres d'œuvre ainsi que le projet en cours et son calendrier ont été présentés. Les incidences de l'arrivée du tram pour le centre de Renens ont été exposées, en particulier sur la mise à double sens nécessaire de l'avenue du 14-Avril.

Papillon de présentation Soirée d'information du 22 septembre

Bureau Intermunicipal (ou Séances intermunicipales)

Le Bureau Intermunicipal, regroupant Mme et MM. les Syndics de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2009 :

- 7 fois sous la présidence de M. Georges Cherix, Syndic de Villars-Ste-Croix
- 2 fois sous la présidence de M. André Gorgerat, Syndic de Chavannes-près-Renens

Les premières parties des séances du Bureau Intermunicipal des 3 février et 17 mars, à Villars-Ste-Croix, ont été consacrées à divers points présentés par M. Etienne Roy, Préfet (entre autres : organisation d'une fête populaire suite à la création du District de l'Ouest Lausannois, rencontre avec les députés, etc.).

La séance du 5 mai, a été entièrement consacrée à la rencontre avec les députés de l'Ouest Lausannois. Il a été discuté notamment des points suivants :

1. Comment les Députés représentent les communes au Grand Conseil
2. Nouvelle loi sur les routes
3. PALM : Faut-il une structure politique intermédiaire entre les communes et le canton
4. Plate-forme canton-communes sur la réforme policière.

Celle du 2 juin, a été entièrement destinée au budget 2010 de fonctionnement et des chantiers d'études du SDOL, en présence de Mme Widmer, Cheffe de projets. Cette séance s'est déroulée dans les locaux du SDOL, ch. du Closel 15 à Renens.

La séance du 8 juillet, s'est déroulée à l'Hôtel Mirador au Mont-Pèlerin, sur invitation de M. Etienne Roy, Préfet. Lors de cette réunion, il a été abordé divers points, à savoir : Marché de Prévention dans le cadre de la Commission de Toxicomanie, Gymnase de l'Ouest Lausannois, etc. Cette séance a été suivie d'un repas.

La première partie de la séance 26 novembre, à Chavannes, s'est déroulée en présence de M. Roy. Il a été abordé les points suivants : Organisation de la séance 2010 avec les Syndics de Lausanne Région, plan canicule 2010, demande de l'Office régional d'orientation scolaire et professionnelle - OROSP (crédits supplémentaires), etc.

Inspection intercommunale des chantiers

La Commune de Prilly a adhéré à l'Inspection intercommunale des chantiers le 1er mai 2009.

L'activité dans la construction s'est maintenue à un niveau élevé, ce secteur n'a guère été touché par la crise en 2009. Le nombre de chantiers visités a fortement augmenté, une hausse, certes due en partie à l'arrivée de la Commune de Prilly. Il est cependant intéressant de constater que ce sont les travaux effectués sur des bâtiments existants (rénovations, transformations/agrandissements et démolitions) qui constituent la cause principale de cet essor. Si la construction d'immeuble d'habitation est restée quasiment stable par rapport aux années précédentes, la construction de villas a considérablement diminué.

Chantiers, statistique 2009 (grues et cantines non comprises)

		Chantiers en cours au 1.1	Chantiers en cours, nouveaux	Chantiers visités, total	Chantiers non débutés au 31.12	Chantiers traités, total	Chantiers terminés	Chantiers en cours au 31.12	Visites effectuées
Bussigny	2009	21	48	69	13	82	48	21	150
	2008	23	33	56	17	73	35	21	170
Chavannes	2009	11	9	20	6	26	14	6	64
	2008	7	15	22	-	22	11	11	53
Crissier	2009	15	38	53	14	67	38	15	127
	2008	13	32	45	17	62	30	15	102
Ecublens	2009	33	63	96	7	103	47	49	236
	2008	39	53	92	21	113	59	33	260
Jouxtens-Mézery	2009	4	6	10	13	23	5	5	30
	2008	13	14	27	11	38	23	4	60
Prilly	2009	-	40	40	8	48	20	20	96
	2008	-	-	-	-	-	-	-	-
Renens	2009	27	64	91	12	103	52	39	233
	2008	28	50	78	18	96	51	27	204
St-Sulpice	2009	18	17	35	9	44	19	16	96
	2008	3	26	29	14	43	11	18	88
Villars-Ste-Croix	2009	3	4	7	-	7	4	3	15
	2008	8	5	13	-	13	10	3	29
Total	2009	132	289	421	82	503	247	174	1047
	2008	134	228	362	98	460	230	132	966

Le rapport d'activité 2009 peut être consulté ou demandé au Secrétariat municipal. Il peut être télé-chargé sur le site internet www.i-icol.ch de l'Inspection intercommunale des chantiers.

SIE SA et TvT Services SA

Mme Marianne Huguenin, Syndique et MM. Jean-François Clément et Michel Perreten, Conseillers municipaux, sont membres du Conseil d'administration de SIE SA. Mme Huguenin et M. Perreten sont également membres du Conseil d'administration de TvT Services SA et M. Perreten siège encore au Bureau du Conseil du SIE en qualité de secrétaire.

La Municipalité était représentée aux assemblées générales ordinaires de SIE SA et TvT Services SA du 25 juin, tenues au siège des sociétés à Renens.

Dans sa séance du 4 décembre 2009, la Municipalité a signé, avec SIE SA, un contrat-cadre relatif au réseau de distribution électrique, consécutif à la convention d'actionnaires de 2006 et suite à l'apparition de divers faits nouveaux liés à l'ouverture du marché de l'électricité, dont :

- Le partenariat avec Romande Energie Commerce
- Les nouvelles conditions de raccordement élaborées entre tous les partenaires de Romande Energie Commerce
- Le nouveau contexte légal du marché de l'électricité
- La décision des communes de percevoir un droit d'usage du sol.

Les rapports de gestion des sociétés SIE SA et TvT Services SA seront disponibles en juin 2010 au Secrétariat municipal.

12 décembre 2009
Inauguration
de la ligne tl 17

M. Domenico
Curinga

Transports publics de la région lausannoise SA

Mme Marianne Huguenin, Syndique, siège au Comité de direction et au Conseil d'administration des tl alors que M. Jean-François Clément, Conseiller municipal, au Conseil d'administration de la Société du tramway du Sud-Ouest lausannois SA.

La Municipalité était représentée à l'assemblée générale ordinaire du 15 mai à Perrelet.

Parmi les événements qui ont jalonné l'année 2009 des tl, l'inauguration du «Réseau 10» a marqué l'amélioration de l'offre des lignes 30, 32, 33 ainsi que la mise en service des nouvelles lignes 17 et 36 desservant l'Ouest lausannois et, pour la 17, préfigurant le futur tracé du tram. La place du Terminus a accueilli les festivités le 12 décembre 2009 en présence de M. François Marthaler, Conseiller d'Etat, de M. Michel Joye, directeur des tl, des autorités communales et d'une centaine de personnes.

A noter que toutes les communes concernées par la mise en place de ce nouveau réseau ont été associées tout au long de l'année à la préparation de cette journée ainsi qu'à la campagne de communication mise en place par les tl. L'occasion ici de rappeler la précieuse contribution de M. Domenico Curinga, octogénaire renanais qui a prêté son image à cette campagne.

Pour de plus amples renseignements, il est possible de se référer au rapport de gestion des tl dès le mois de juin et disponible au Secrétariat municipal et en tout temps sur le site www.t-l.ch

Déficit d'exploitation

- Part de la Commune de Renens au déficit d'exploitation 2008 des lignes d'agglomération : Fr. 4'167'000.—.
- Part de la Commune de Renens à l'indemnité pour coûts non couverts des lignes du trafic régional et assimilé, selon la Loi sur les transports publics du 11 décembre 1990 (LTP) : Fr. 1'735'552.65.

Fondation «Les Baumettes» - Etablissement médico-social de Renens et environs

Le Conseil de Fondation est constitué de 10 membres représentant les communes fondatrices (Renens, Chavannes, Crissier, Bussigny et Ecublens), il s'est réuni deux fois en 2009. Les représentants de la Commune de Renens au Conseil de Fondation sont Mme Tinetta Maystre, Conseillère municipale, Directrice de l'Urbanisme-Bâtiments et M. Jean-François Clément, Conseiller municipal, Directeur des Finances-Cultes. Monsieur Jean-François Clément a également siégé à la Commission de Construction des logements protégés.

Le Comité de Direction est lui constitué de 5 membres, soit 1 par commune, il a tenu 10 séances en 2009. M. Olivier Golaz, Conseiller municipal, Directeur de la Sécurité publique-Informatique-Population, est membre du Comité de Direction.

La Fondation les Baumettes n'a cessé d'élargir son champ d'activités au cours des années. A sa mission première qu'est l'hébergement de résidants, sont venus s'ajouter d'autres services : l'Unité d'Accueil Temporaire (UAT), la fabrication de repas livrés à domicile par les Centres Médico-Sociaux de l'Ouest lausannois, une garderie qui accueille non seulement les enfants du personnel, mais aussi des enfants des communes de Renens et de Crissier.

Et en 2009, avec la construction de deux immeubles de logements protégés, la Fondation peut offrir une prestation supplémentaire à la population de l'Ouest lausannois. Grâce à la volonté du Conseil de Fondation et du Comité de Direction le projet a rapidement passé l'ensemble des étapes qui ont permis sa concrétisation.

Les buts statutaires sont ainsi remplis et permettent la mise en œuvre d'une politique régionale sociale voulue dès la création de la Fondation.

Activité

Avec 40'186 journées d'accueil en long-séjour et en court séjour pour 111 lits d'hébergement, le taux d'activité est de 99.19%. On peut constater que la moyenne PLAISIR (PLAnification Informatisée des Soins Infirmiers Requis) qui permet de calculer le temps de soins journalier en minute et est utilisé comme outil de financement, est en baisse en 2009. Cela provient du nombre de décès (49) et de retour à domicile (3), ainsi que du fait que les dossiers proposés par le Brio (Bureau régional d'information et d'orientation) qui gère l'ensemble des situations en attente de placement depuis les hôpitaux, CTR (Centre de Traitement et de Réadaptation) et du domicile, sont principa-

Construction
de logements protégés

lement des situations demandant moins de soins infirmiers. A contrario, plusieurs situations de fin de vie exigeant un accompagnement de soins palliatifs (16 personnes avec une durée de séjour de moins de 100 jours) ont été accueillies. Unité d'Accueil Temporaire : 1'924 journées.

La cuisine a confectionné 191'313 repas dont 58'583 pour les CMS de l'Ouest lausannois. La garderie a accueilli 33 enfants différents pour 2'455 journées. La Fondation fait partie du Réseau d'accueil de jour des enfants de Renens-Crissier et a participé à sa création. Un nouveau système tarifaire unifié a été introduit conformément aux exigences de la LAJE.

Collaborateurs

167 collaborateurs ont effectué un équivalent plein temps de 119.45 postes dont 80.47 EPT pour le secteur des soins. En plus de la formation continue octroyée au personnel, un effort certain est fourni pour des formations qualifiantes, c'est ainsi qu'en 2009 les CFC suivants ont été obtenus soit par la voie d'apprentissage ou par une formation en cours d'emploi : 2 x assistantes en soins et santé communautaire, 1 x assistante socioéducative, 1 x employée de commerce, et, en voie diplôme, 1 x assistante socioéducative. En formation au 31 décembre 2009 : 2 x CFC assistantes socioéducatives, 2 x CFC assistantes en soins et santé communautaire, 1 x CFC employée de commerce et 1 x en voie diplôme assistante socioéducative.

Projets 2010

Formation à la méthodologie des soins Gineste-Marescotti «L'Humanitude», qui démarre en janvier 2010 et se prolongera tout au long de 2010 pour que chaque collaborateur puisse en bénéficier.

Accueil des locataires des logements protégés et mise en œuvre de l'accompagnement sécuritaire et socioculturel.

Le Projet de Vie Institutionnel et principalement le rôle de référent qui doit trouver toute sa mesure et ainsi permettre d'atteindre des objectifs communs : offrir une écoute plus efficace aux résidants et les soutenir dans la réalisation de leur projet de vie.

Conférence de coordination des villes de Suisse romande

La Conférence de coordination des villes de Suisse romande est une association qui a été fondée en 2007. Elle compte 28 villes membres, et elle est actuellement présidée par M. Daniel Brélaz, syndic de Lausanne.

Mme la Syndique Marianne Huguenin représente la Ville de Renens.

La constitution de cette association fait suite au constat que les villes de Suisse romande (plus de 10'000 habitants) partagent non seulement une identité culturelle commune, mais aussi un destin façonné par les décisions politiques qui sont prises soit par la Confédération, soit par les cantons dans des domaines extrêmement variés comme par exemple les transports, la politique sociale, l'intégration, le développement urbain.

Le but de l'association est non seulement de défendre les intérêts de ses membres, mais aussi de favoriser l'échange d'informations et d'expériences entre ceux-ci, notamment par la mise sur pied, deux fois par an, de conférences autour d'une thématique susceptible d'intéresser l'ensemble des villes membres. Durant ces conférences, les villes présentent leurs réalisation ce qui permet éventuellement aux autres villes membres de pouvoir s'inspirer des projets présentés dans le cadre de leur propre réflexion politique face aux problématiques rencontrées. Au surplus, le comité qui est en charge de l'organisation de ces rencontres s'efforce d'inviter des orateurs de qualité qui peuvent apporter un autre regard sur les problèmes rencontrés par les administrations dans un problème donné.

La Municipalité était représentée à l'assemblée générale du 4 mai 2009 à Yverdon-les-Bains par Mme Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère municipale.

Par ailleurs, M. Jean-Pierre Rouyet, Conseiller municipal, a participé au colloque qui a été organisé le 9 novembre à Genève sur la thématique de «la petite enfance».

Le site www.conferencedecoordination.ch de la Conférence regroupe notamment presque la totalité des conférences qui ont été données par les différents intervenants lors des colloques qui se sont tenus depuis 2007.

UCV - Union des Communes Vaudoises

Le samedi 20 juin 2009, Lausanne a accueilli, pour son 100ème anniversaire, l'Assemblée des délégués de l'Union des Communes Vaudoises dans le cadre de la traditionnelle Journée des communes et la Municipalité y était représentée.

A l'issue de l'assemblée M. Pascal Broulis, Président du Conseil d'Etat, a délivré le message du gouvernement et a offert un magnifique drapeau à l'UCV pour honorer son Centenaire.

Puis M. Jean-Claude Biver, Président Directeur général de Hublot SA, a présenté un exposé intitulé «Transformer la faiblesse en force ou comment relancer une marque de luxe».

A l'issue du repas, afin que cet événement fasse la part belle à la fête, la Ville de Lausanne a organisé un programme de visites aussi varié que divertissant ainsi que la présentation au travers d'une douzaine de stands, dans l'enceinte du Palais de Beaulieu, d'activités et de projets de ses services communaux. Deux spectacles d'humour et de musique classique ont animé l'après-midi dans le Théâtre de Beaulieu ainsi qu'une dégustation dans les caves de différents crus vaudois présentée par l'Office des vins vaudois.

Conseil des Villes

Pour rappel, chaque district est représenté au Conseil par 5 délégués, désignés par les assemblées de district pour la législature et rééligibles une fois. Les délégués doivent être membres des municipalités. Leur désignation se fait, dans chaque district, à la majorité des voix exprimées par les communes membres de l'UCV.

Mme la Syndique Marianne Huguenin est membre dudit Conseil.

Le Conseil dispose des compétences suivantes :

1. Assurer une information régulière entre les communes et le Comité exécutif.
2. Assurer une représentativité efficace des communes au sein des commissions cantonales permanentes ou ad hoc.

3. Délibérer et prendre position sur des problèmes généraux relatifs à la vie des communes, à leurs relations avec l'Etat et ses services.
4. Etudier, au sein de commissions spéciales notamment, les problèmes spécifiques que leur soumet le Comité exécutif ou émanant de lui-même, des communes ou de l'Etat et proposer des solutions.
5. Soumettre au Comité exécutif ou à l'assemblée générale des propositions dans des domaines d'intérêt général touchant un nombre important de communes.

Au cours des 4 séances qui ont été organisées, les membres du Conseil ont abordés divers sujets, tels le projet de défense incendie (LSDIS Evolution), les activités de la Commission Internationale pour la Protection des Eaux du Léman (CIPEL), celles de la Cour des Comptes, la mise en œuvre de la Loi sur l'Harmonisation de Registres (LHR) ou l'application de la Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants (LAJE) et le fonctionnement de la Fondation créée à cet effet (FAJE).

Le Conseil s'est également longuement penché sur son rôle et ses missions au cours de sa dernière séance. Soucieux de s'impliquer davantage dans l'action de l'UCV, certains ont émis l'idée de créer des sous-groupes thématiques qui pourraient être «mobilisés» pour approfondir certaines problématiques particulières. Le Comité a décidé de mettre en œuvre cette proposition.

Groupe des Villes

Placé sous la présidence de M. Daniel Brélaz, Syndic de Lausanne et Vice-président de l'UCV, le Groupe des Villes, qui est composé des Syndic-que-s des Villes de plus de 10'000 habitants, a tenu 5 séances en 2009. Cette instance est avant tout un espace de dialogue et d'échanges sur les problèmes particuliers qui intéressent plus particulièrement les Villes ou auxquels les milieux urbains sont plus spécifiquement confrontés. Placé sous la présidence de M. Daniel Brélaz, Syndic de Lausanne et Vice-président de l'UCV, le Groupe des Villes, qui est composé des Syndic-que-s des Villes de plus de 10'000 habitants, a tenu 4 séances en 2008. Cette instance est avant tout un espace de dialogue et d'échanges sur les problèmes particuliers qui intéressent plus particulièrement les Villes ou auxquels les milieux urbains sont plus spécifiquement confrontés.

Tous les grands dossiers du moment ont été examinés par les membres du Groupe des Villes qui ont ainsi eu l'occasion de faire connaître leur point de vue aux représentants de l'UCV au sein des diverses structures de la Plateforme Canton-Communes, soit :

- Initiative d'Artagnan et contre-projet - Position des villes
- Péréquation intercommunale
- Extension du Groupe des Villes
- Loi sur les Ecoles de musique (LEM).

Au sujet de l'extension du Groupe des Villes aux bourgs dont la population dépasse 5'000 habitants, les membres ont accepté d'associer à leurs débats les syndics des communes de 7'000 à 10'000 habitants et des chefs-lieux de district dont la population est inférieure à 7'000 habitants. Consultées, les communes concernées, soit Aigle, Bussigny-près-Lausanne, Crissier, Cully, Echallens, Epalinges, Lutry et Payerne ont accepté la proposition. Elles rejoignent ainsi le Groupe des Villes.

Schweizerischer Städteverband
Union des villes suisses
Unione delle città svizzere

UVS - Union des Villes Suisses

La Municipalité a participé à la «Journée des villes suisses» à Lucerne, le jeudi 27 et le vendredi 28 août 2009.

Cette journée a été placée sous le thème : «A qui appartient l'espace public ? Affectations entre droit et responsabilité». La Ville de Lucerne a proposé une conférence variée, comprenant les exposés de Mmes Eveline Widmer-Schlumpf, Conseillère fédérale et Barbara Zibell, professeur en matière d'espace public ainsi qu'une table ronde. Cette Journée des villes comportait en outre un élément tout à fait inédit : des séquences vidéo permettant d'intégrer virtuellement à la conférence l'éventail complet des usagers de l'espace public.

Le vendredi 28 août était, comme de coutume, consacré à la partie récréative avec un choix de plusieurs visites.

Lors de l'assemblée statutaire, les membres de l'UVS ont donné leur feu vert à un engagement plus fort en faveur des villes, des communes urbaines et des agglomérations. Dans cette optique, une augmentation des cotisations a été acceptée à partir de 2010. Celle-ci passera de Fr. 0.26 à Fr. 0.60 par habitant.

Personnel

Le Service du personnel gère les activités principales suivantes :

- Gestion administrative du personnel
- Développement des ressources humaines
- Gestion de la paie
- Collaboration avec les Services pour toutes les questions du personnel

Points marquants

L'année 2009 a été marquée par un nombre important de recrutements s'élevant à 41 (fixes et temporaires). En amont de chaque engagement, se déroule un travail conséquent qui débute par la définition ou la mise à jour d'un descriptif de poste, puis la rédaction d'une annonce et sa diffusion par différents canaux pouvant être la presse, un site spécialisé (JobUp), le site Internet de la Ville, l'annonce interne et à l'ORP et le pilier public. A réception de toute candidature, il est envoyé un accusé de réception. Par la suite, la sélection des dossiers et une proposition de choix aux services permettra de définir les personnes à convoquer aux entretiens. La ou les personnes sélectionnées seront rencontrées avec les responsables dans les services au cours de deux entrevues au moins. Finalement, il s'agira, pour la personne choisie, d'effectuer les formalités administratives inhérentes à tout engagement. En dernier lieu, l'ensemble des dossiers non retenus sera retourné, puisqu'il est répondu à chaque candidat-e.

«A vélo au boulot»

Les participants à l'action «bike to work»

Comme en 2008, l'action bike to work a été renouvelée et a permis à 9 équipes de quatre personnes (8 en 2008) d'utiliser le vélo comme moyen de déplacement pour la moitié de leurs transports au moins en venant au travail. Durant tout le mois de juin, chacune et chacun, engagé dans cette quatrième édition nationale, a parfaitement et joyeusement joué le jeu. Tous les participants se sont retrouvés à la fin juin pour partager un apéritif dînatoire et leurs expériences au Refuge.

Manifestations

17 juin 2009
Esplanade de la Salle de spectacles
Exposition, puis soirée du personnel

La Municipalité a eu le plaisir de convier l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs à la soirée du personnel le 17 juin, qui a eu lieu à la Salle de spectacles. Durant l'après-midi a été organisée, dans le cadre du futur plan de mobilité, une exposition de vélos, scooters et voiture électriques. Chacun a pu tester et comparer les divers modèles présentés.

Le 15 décembre a eu lieu le traditionnel Noël des enfants du personnel. Un Noël à Ploumanach nous a été raconté par la Compagnie Sourires Pour Tous puis le Père Noël a apporté les incontournables friandises aux plus jeunes.

Comme chaque année, la Municipalité a tenu à féliciter et à remercier ses collaboratrices et collaborateurs de longue date lors d'un repas le 28 octobre durant lequel Mme la Syndique a eu l'occasion de témoigner sa gratitude à sept jubilaires ayant 20, 25, 35 et 40 ans d'activité.

De gauche à droite : Alain Peneveyre, Magali Rouco, Christian Rovelli, Marianne Martin, Jean-Claude Chevalier, Myriam Chapuis

Situation du personnel

Effectif du personnel

L'état du personnel au 31.12.2009, exprimé en EPT (équivalent plein temps) figure dans le tableau ci-après :

		2008				2009			
1000	Conseil communal (secrétariat)	0.25	0.25	-		0.25	0.25	-	
1010	Administration générale	8.95	8.45	0.50		8.95	8.45	0.50	
1012	Archives	0.50	0.50	-		0.50	0.50	-	
1300	Service du personnel	3.50	3.50	-		3.50	3.50	-	
1301	Apprentis				14.00				15.00
1900	SDOL	3.10	3.60	-0.50		3.10	3.60	-0.50	
2000	Service des finances	6.00	6.00	-		6.00	6.00	-	
3000	Direction CTC	3.00	3.00	-		3.00	3.00	-	
3003	Secteur administratif CTC	5.50	4.90	0.60		5.50	3.90	1.60	
3710	Bureau technique CTC	7.00	5.00	2.00		8.00	6.80	1.20	
3930	Logistique et maintenance CTC	19.00	18.80	0.20		19.00	18.80	0.20	
3940	Environnement & espaces verts CTC	12.00	12.00	-		13.00	13.00	-	
3950	Environnement & gestion des déchets	1.00	1.00	-		2.00	2.00	-	
3990	Conciergeries CTC	20.94	20.94	-		25.35	25.35	-	
5000	Service CJS	3.60	3.60	-		4.10	4.10	-	
5100	Culture	1.50	1.50	-		1.50	1.50	-	
5110	Bibliothèque	2.22	2.22	-		2.22	2.22	-	
5120	Salle de spectacles	3.00	3.00	-		3.00	2.00	1.00	
5300	Délégué jeunesse					1.40	1.40	-	
5370	Camps scolaires et colonies	2.60	2.60	-		2.60	2.30	0.30	
6150	Défence contre l'incendie	0.70	0.70	-		0.70	0.70	-	
6200	Contrôle des habitants	7.00	7.00	-		7.40	7.40	-	
6901	Service informatique	5.70	5.70	-		5.70	5.70	-	
7000	Sécurité sociale	4.60	4.60	-		4.60	3.80	0.80	
7100	Petite enfance (Réseau LAJE)					0.30	0.30	-	
7110	Crèche communale "Les Globe-Trotteurs"	10.00	8.80	1.20		10.00	10.00	-	
7111	Crèche communale "Le Tournesol"	5.50	5.50	-		5.50	5.30	0.20	
7112	Crèche communale "La Farandole"					7.55	7.55	-	
7113	Jardin d'enfants "Les Lapins bleus"					0.85	0.85	-	
7114	Jardin d'enfants "Le Pinichio"					1.30	1.30	-	
7119	Pool éducatrices remplaçantes					1.50	1.00	0.50	
7120	Accueil familial de jour	1.20	1.20	-		1.20	1.20	-	
7152	Réfectoires scolaires	1.22	1.22	-		1.07	0.70	0.37	
7154	Service dentaire	2.25	2.25	-		2.50	2.50	-	
7156	APEMS Léman					2.50	2.50	-	
7200	Intégration des étrangers	0.60	0.60	-		0.80	0.80	-	
7640	Office du logement						0.80	-0.80	
Section		**Effectif selon DO**	**Postes occupés**	**différence**	Apprentis	**Effectif selon DO**	**Postes occupés**	**différence**	Apprentis
	Total	**142.43**	**138.43**	**4.00**	14.00	**166.44**	**161.07**	**6.17**	15.00

La différence entre les effectifs selon la décision d'organisation (DO) entre 2008 et 2009 correspond aux postes supplémentaires destinés à renforcer l'Administration ou pour des tâches nouvelles telles que la reprise des lieux d'accueil de la petite enfance de l'EFRE, la création de l'APEMS du Léman ou l'entretien du nouveau collège du Léman.

Ne sont pas considérés dans les effectifs le personnel auxiliaire correspondant pour 2009 à

	2006	2007	2008	2009
Surveillants d'études	85	94	140	214
Moniteurs de sport facultatif et camps	43	59	68	97
Mères d'accueil	56	43	45	42
Auxiliaires de nettoyage (nettoyages d'été)	18	16	16	16

La rubrique « surveillants d'études » comprend les moniteurs d'études de l'Ets. Primaire (68), les moniteurs d'études (19) ainsi que les coachs de l'Ets. Secondaire (127). Ce nombre élevé de coachs s'explique par le renouvellement de ceux-ci en août, lors de la nouvelle année scolaire.

Accidents et maladie

Accidents

En matière de LAA, une différentiation est faite entre accidents professionnels et non professionnels ainsi que les accidents avec et sans arrêt de travail. Pour 2009, les statistiques sont les suivantes :

Année	Accidents avec arrêt de travail			Accidents sans arrêt de travail	
	Professionnel avec arrêt	Non professionnel avec arrêt	Nbre jours	Professionnel sans arrêt	Non professionnel sans arrêt
2006	6	5	297.5	11	22
2007	8	16	773.0	12	22
2008	8	19	612.5	14	20
2009	9	8	229.0	8	21

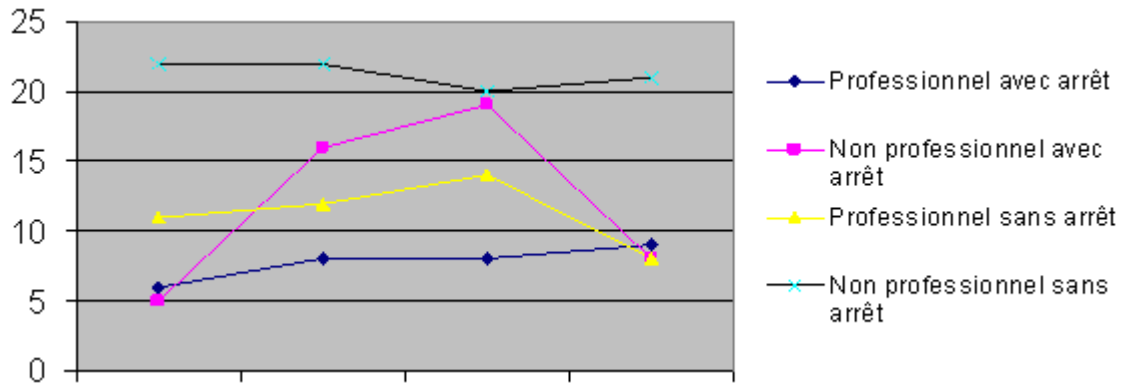

En ce qui concerne les journées d'absence en raison d'accident, celles-ci ont connu une baisse significative et réjouissante.

Maladie

	Nbre de jours d'arrêt
2006	1'917.0
2007	1'765.0
2008	1'232.0
2009	1'716.5

Ce sont 147 personnes qui ont totalisé 1'716,5 journées d'absence pour maladie en 2009.

112 personnes ont été absentes de 0,5 à 10 jour, 18 personnes ont été absentes de 11 à 20 jours, 8 personnes de 21 à 40 jours. 7 personnes ont été absentes de longue durée, à savoir entre 58 et 229 jours.

A relever encore qu'en 2009, il y a eu 4 congés maternité dont un était à cheval entre 2008 et 2009.

Vaccin contre la grippe

Renouvelant l'offre faite en 2008, une vaccination contre la grippe a été organisée et proposée à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, soit auprès de son médecin-traitant, soit lors d'une vaccination qui s'est déroulée sur deux lieux de l'Administration (CTC et Salle de spectacles) par une infirmière du CMS sans frais pour le bénéficiaire.

Pour cette deuxième édition, ce sont 41 vaccins (37 en 2008) qui ont été

administrés par l'intermédiaire du CMS. Un remboursement du vaccin auprès du médecin-traitant a été effectué.

Par ailleurs diverses mesures ont été prises en ce qui concerne le virus A/H1N1, à savoir une information généralisée sur les gestes préventifs, la mise à disposition de produit désinfectant dans les sanitaires ainsi que le remplacement des linges par du papier jetable. Une vaccination contre la grippe A a été mise sur pied, à laquelle 5 personnes seulement ont répondu.

Congé paternité

Le congé paternité de 20 jours, introduit le 1er juillet 2008, a entraîné en 2009 3 congés de 20 jours en bloc et 1 congé fractionné de 10 jours et le solde à prendre dans l'année qui suit.

Annonces de postes vacants

Pour repourvoir les postes vacants, les recherches de candidats sont faites par divers canaux, tels que publications d'annonces, signalement et demandes à l'ORP, annonces internes à l'Administration et affichage au pilier public. Pour 2009, les annonces publiées se sont réparties comme suit :

Presse	14
JobUp	27
Site Internet de Renens	41

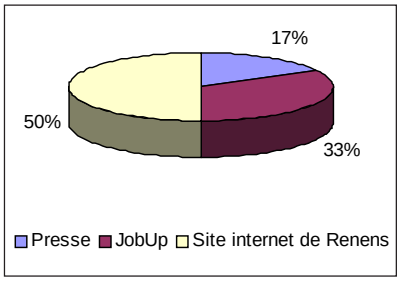

Délégation aux affaires du personnel

La Délégation aux affaires du personnel s'est réunie deux fois au cours de l'année pour traiter notamment de questions générales et lors de la séance du mois de novembre consacrée, comme chaque année, à l'examen des révisions de salaires et à définir certains points de politique concernant le personnel. La Délégation émet des préavis à l'intention de la Municipalité.

La Délégation a rencontré la Commission du personnel, comme elle le fait régulièrement, deux fois au cours de l'année pour des séances d'échanges et d'informations. Ces réunions permettent de maintenir un contact indispensable et fructueux entre les représentants du personnel et l'employeur.

Mouvements du personnel

Au cours de l'exercice 2009, 17 départs ont été enregistrés, soit :

	2006	2007	2008	2009
Départs	8	10	9	11
Retraites	2	1	3	4
Décès				2

Ainsi que 30 arrivées (personnes et non EPT) réparties de la manière suivante :

Administration générale	0
Service du personnel	1
SDOL	1
Finances	1
CTC	16
Culture-Jeunesse-Sport	1
Informatique	0
Service de la population	2
Sécurité sociale	8

Personnel temporaire

Pour des missions limitées dans le temps en cas d'activités particulières, de remplacement pour arrêt maladie, accident ou congé maternité, 8'286 heures (7'363 h en 2008) ont été effectuées par différentes personnes engagées à cet effet durant l'année.

		Nombre d'heures
Service du personnel		68
Finances		112
CTC	Administration	1'665
	Logistique et maintenance	126
	Conciergeries	2'945
CJS		30
	Bibliothèque	336
Sécurité sociale	Crèches	3'004
Total		8'286

Abonnement piscine

Dès la saison 2007, la Municipalité offre au personnel fixe et temporaire de longue durée ainsi qu'aux apprenti-e-s qui le souhaite un abonnement individuel à la piscine de Renens.

En 2009, ce sont 117 abonnements qui ont délivrés contre 78 en 2008.

Journée oser tous les métiers

Le jeudi 12 novembre 2009 se sont retrouvés 14 enfants des collaboratrices et collaborateurs de l'Administration communale pour venir découvrir l'activité de leurs parents et plus généralement celles de la Ville. Après une entrée en matière sur le lieu de travail de leurs parents, ils ont pu découvrir les dessous de la Ville en parcourant les canalisations de la Mèbre. Après le repas de midi partagé à la Buvette de la Salle de spectacles en compagnie de la Syndique, d'une Conseillère municipale, des accompagnants, des parents et des organisateurs, la petite troupe s'est rendue à Crissier pour assister à une démonstration de maître chien proposée par PolOuest. Ils ont terminé cette journée par une visite du CTC.

Formation continue

Le nombre total de journées de cours délivrées en 2009 en ce qui concerne la formation continue s'est élevé à 231.5 (260 journées en 2008). La proportion des cours ayant trait aux connaissances métier reste la plus forte.

Le tableau ci-après montre la répartition du nombre de jours de cours par domaine et par Direction.

	Métier	Informatique	Développement personnel	Langues	Total
Administration générale	1				1
Personnel		2			2
Finances	12	1	6		19
CTC	97		4		101
Culture-Jeunesse-Sport	8				8
Informatique	7				7
Service population	2				2
SDIS	2				2
Sécurité sociale	77		5	5.5	87.5
SDOL		2			2
Total	206	5	15	5.5	231.5

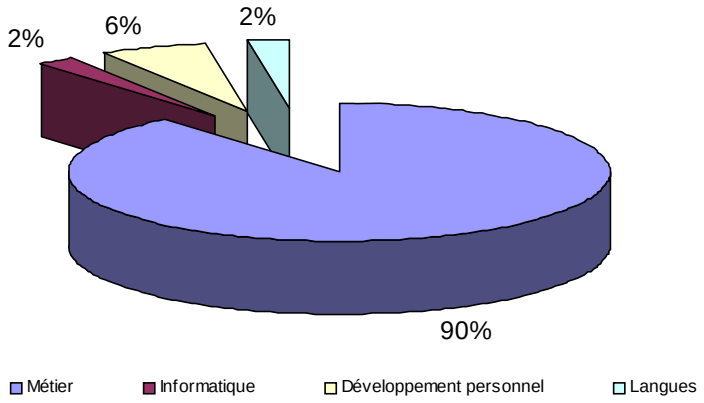

A ces cours suivis par le personnel, doivent encore être ajoutés les séminaires proposés à 2 apprentis pour faciliter leurs recherches d'emploi en dernière année d'apprentissage. En outre, 14,5 journées de cours inter-entreprises ont été suivis par les apprentis, en plus des cours professionnels.

Apprentis

Le nombre total de places d'apprentissage a progressé d'une unité en 2009 pour atteindre le nombre de 15. Il est prévu d'augmenter le nombre d'apprentis de commerce en 2010, au moment du déménagement de certains services.

En été 2009, cinq apprentis ont réussi leur CFC. Il s'agit d'un apprenti de commerce, trois assistantes socio-éducatives, ainsi qu'une assistante socio-éducative selon l'article 32. Deux apprentis horticulteurs-paysagistes ont échoué aux examens de fin d'apprentissage pour la seconde fois. Cette situation a fait que l'on examine en détail les raisons de ces échecs. Une réunion a été organisée avec le Service vaudois de la formation professionnelle. Il s'avère que le manque de travail et d'investissement de ces apprentis en est la cause. A cette occasion, il est rappelé que la formation professionnelle est exigeante tant sur le plan scolaire que dans la pratique.

Cinq nouveaux apprentis ont débuté leur formation en août 2009, soit un apprenti de commerce, un apprenti horticulteur-paysagiste, deux apprenties assistantes socio-éducatives et une apprentie en formation élémentaire de nettoyeuse.

Répartition des apprentis par domaine et par service

		Nombre de postes au 31.12.07	Nombre de postes au 31.12.08	Nombre de postes au 31.12.09
Formation commerciale	Administration générale	0	0	0
	Personnel	0	0	0
	Finances	2	1	2
	CTC	1	1	1
	Sécurité sociale	1	2	1
Informaticien	Informatique	1	2	2
Horticulteur-paysagiste	CTC - Espaces verts	3	4	3
Agent d'exploitation	CTC - Conciergeries	0	0	0
Nettoyeur en bâtiment	CTC - Conciergeries	0	1	1
Peintre en bâtiment	CTC - Maintenance	0	1	1
Assistante dentaire	Sécurité sociale	2	1	1
Assistante socio-éducative	Sécurité sociale	1	1	3
Total		11	14	15

Dans le cadre du dispositif anticyclique vaudois 2009 visant à favoriser la création de nouvelles places d'apprentissage, la Ville de Renens bénéficie d'une aide financière de la part du Canton pour le maintien ou la création de postes d'apprentis.

Les nouveaux apprentis ont été conviés à une séance d'information et d'introduction au moment de leur engagement. Invités par la Municipalité, les apprentis ayant réussi leur CFC ont été à l'honneur lors d'un apéritif avec leurs collègues et maîtres d'apprentissage.

La traditionnelle journée des apprentis a été consacrée cette année au thème de la gestion des déchets. Ce périple a commencé par la visite du Centre Intercommunal de Logistique (CIL) à Malley, puis de la station d'épuration de Vidy et enfin, l'après-midi, de l'usine Tridel. Les déplacements durant cette journée ont été faits à vélo, mis à disposition par Ouest Roule.

Stagiaires

Dans tous les secteurs confondus, la Ville de Renens a accueilli 52 personnes en stage durant l'année 2009. Ces stages peuvent avoir des durées variables d'une semaine à plusieurs mois en ce qui concerne la réinsertion. Il s'agit de :

- Stages d'immersion pour écoliers
- Stages des écoles professionnelles (IPGL, EESP)
- Stages de réinsertion (AI, IPT, CEFIL, Mobilet)
- Stages de sélection des apprentis.

Finances-Cultes

Directeur :

M. Jean-François CLEMENT, Conseiller municipal

Chef de service :

Jusqu'au 30 novembre	M. Dominique KOHLI
Dès le 1er décembre	M. Michaël PERRIN

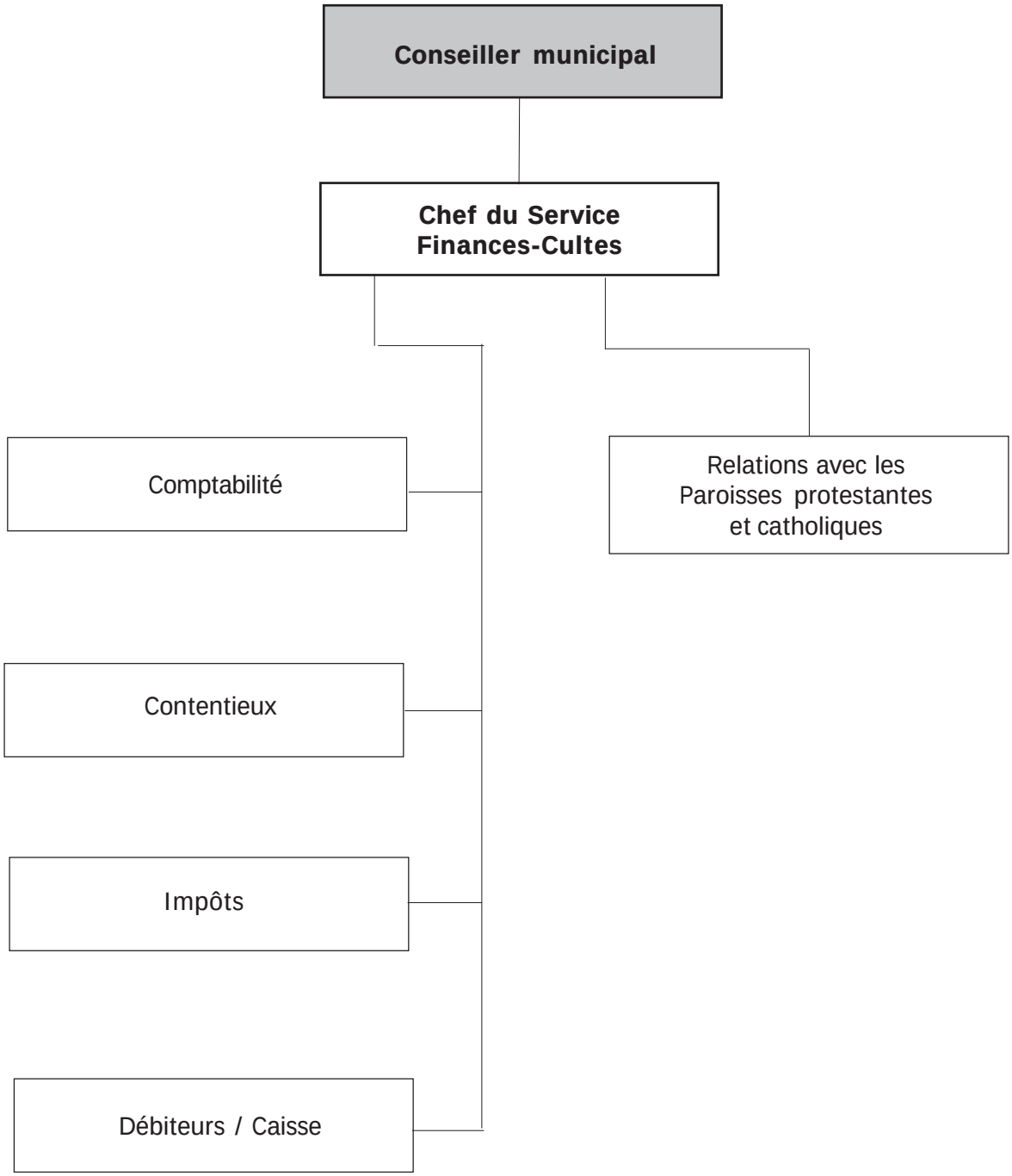
Conseiller municipal
Chef du Service
Finances-Cultes
Comptabilité
Contentieux
Impôts
Débiteurs / Caisse
Relations avec les
Paroisses protestantes
et catholiques

Finances

Le Service des finances gère les activités suivantes :

- Comptabilité générale
- Comptabilités auxiliaires
- Comptabilités pour compte de tiers
- Trésorerie
- Paiements
- Facturation
- Impôts
- Taxes
- Contentieux
- Coordination de l'élaboration du budget
- Clôture des comptes

Introduction

L'année 2009 a été une année particulière. Le Chef de service du dicastère, M. Dominique Kohli, ayant fait valoir son droit à la retraite pour la fin de l'an 2009 après 12 années de bons et loyaux services. Les différentes étapes de cette importante succession, mise au concours du poste, entretien d'embauche et sélection d'un candidat, ont été menées à satisfaction. Le successeur de M. Dominique Kohli, M. Michael Perrin a ainsi pu entrer dans sa nouvelle fonction à la date du 1er octobre 2009. Un temps de travail en «tandem» a permis à M. Michael Perrin d'entrer dans sa nouvelle fonction de manière optimale. Nous tenons à saluer l'engagement sans faille, dans un contexte financier parfois délicat, de M. Dominique Kohli. Ses compétences financières ont permis de relever les finances communales. Ses qualités humaines ont permis de créer une équipe apte à accueillir son successeur dans les meilleures conditions. Nous formons nos meilleurs vœux pour sa retraite.

Dans sa séance du 4 décembre 2008, le Conseil communal a décidé d'introduire la perception d'un émolument de 0.7 ct/KW/h pour l'usage du sol et d'une taxe fixée entre 0.1 et 0.3 ct/KWh pour le développement durable avec effet au 1er mars 2009. La taxe pour le développement durable est attribuée dans un fonds prévu à cet effet et la gestion de celui-ci est gérée par le Centre Technique communal (CTC).

En outre, l'année 2009 a vu les versements d'environ Fr. 8.7 millions concernant la vente de la participation de la Ville de Renens au Collège de la Planta et d'échanges d'emprises pour environ Fr. 2.0 millions.

Bouclement des comptes 2008

Les comptes 2008 ont été clôturés conformément au calendrier établi par le Chef des Finances-Cultes. Ils ont été approuvés par la Municipalité le 3 avril 2009 et à l'unanimité par le Conseil communal le 25 juin 2009.

Cinq séances ont eu lieu avec la Commission des Finances du 21 avril au 28 mai 2009. Aucun vœu ou souhait n'a été formulé et les comptes 2008 ont été approuvés à l'unanimité par ladite Commission.

Budget 2010 Plan des investissements 2009-2013

Budget 2010

La procédure habituelle a été appliquée. Une délégation, composée de la Syndique, du Municipal des Finances-Cultes, du Secrétaire municipal, du Chef du Service des Finances-Cultes, du chef des Ressources humaines et de l'Adjointe du Chef du Service des Finances-Cultes, a rencontré les différentes Directions composées du Municipal et du Chef de service.

Le budget 2010 est caractérisé par la création de nouvelles sections, dont : Plan de mobilité (section 1020), rue de Lausanne 50-52 Site les Tilleuls (section 3432), le Collège Vaudaire (section 3532), les jardins d'enfants «Les Lapins Bleus», «Le Pinocchio» (sections 7113 et 7114), la Garderie «La Farandole» (section 7112) et l'APEMS du Léman (section 7156).

L'excédent de charges du budget 2010 s'explique essentiellement par deux facteurs : l'augmentation des amortissements liés aux investissements dans le domaine scolaire, ainsi que l'indispensable adaptation des structures organisationnelles de la Ville de Renens.

D'autres éléments, tels que la reprise de l'EFRE, l'ouverture d'un APEMS au collège du Léman et l'augmentation de la facture sociale accroissent les charges.

Plan des investissements 2009-2013

Pour la période 2009-2013, celui-ci se présente comme suit :

Montants en (milliers)	2009	2010	2011	2012	2013	Total
Investissements	37'043	27'252	19'180	34'440	40'830	161'745

A eux seuls, les ouvrages scolaires représentent un total de 73.5 millions.

Emprunts

En 2009, Fr. 5.5 millions d'emprunts ont été remboursé. Le montant d'emprunts passe donc de Fr. 51.0 millions en début d'année à Fr. 45.5 millions en fin d'année.

Cautionnements

Les cautionnements en 2009 restent inchangés, et représentent un total de 19.5 millions.

Préavis, rapports et propositions de décisions municipales

Le nombre de propositions de décisions municipales élaborées par la Direction des Finances-Cultes s'est élevé à 28. Deux préavis spécifiques au Service des Finances-Cultes ont été transmis au Conseil communal qui les a approuvés. Il s'agit de l'extension de l'autorisation générale d'acquisitions d'immeubles et de droits réels immobiliers, demande supplémentaire de Fr. 7.0 millions et de l'arrêté d'imposition. La Direction est partenaire et engagée par tous les préavis ayant des incidences financières.

Facturation des prestations à des tiers - Contentieux

Le nombre de factures éditées et le montant total de celles-ci sont en baisse. En effet, leur nombre s'élève à 9'600 (2008 : 11'500). Le montant facturé s'élève à environ Fr. 11'000'000.— millions (2008 : Fr. 14'550'000.—).

Les montants poursuivis en 2009 sont environ de Fr. 114'200.— (2008 : Fr. 145'500.—). Les montants défalqués s'élèvent à Fr. 33'475.35. La réactivation de nos actes de défaut de biens par une société de recouvrement dégage en 2009 un excédent de revenus net de Fr. 7'189.40.

Impôts et taxes

Les taux d'imposition cantonal et communal sont restés inchangés en 2009. Ainsi, le contribuable est imposé au total de 233 %, soient 151.5 % pour le canton et 81.5 % pour la Ville de Renens. Ce taux de 233 % n'a pas changé depuis 2004.

Applications informatiques

L'actualisation des outils informatiques à des fins d'optimisation reste une préoccupation constante du Service des Finances-Cultes.

Conclusion

Suite à plusieurs années de faible investissement, la Ville de Renens doit consentir à d'importants rattrapages et adaptations de ses prestations et structures. Ceux-ci sont conséquents et chargent les comptes 2009. La Ville de Renens pourrait devoir faire appel dans un futur proche à de nouveaux emprunts.

Les caractéristiques principales de l'année 2009, en bref :

1. Approbation de l'arrêté d'imposition 2010-2011 (aucun taux n'a été changé)
2. Diminution de nos emprunts de Fr. 51.0 millions à Fr. 45.5 millions
3. Stabilité des cautionnements de la Ville de Renens.

Mandats de prestations

Le Service des Finances-Cultes apporte ses compétences dans les domaines comptables et financiers auprès d'associations et d'organisations suivantes :

- Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois»
- Société Coopérative de la Piscine de Renens
- Schéma directeur de l'Ouest lausannois «SDOL».

Cultes

La Ville de Renens collabore avec de nombreux lieux de cultes, pour la plupart décrits ci-dessous.

Eglise évangélique réformée

Renens est rattaché à la région «La Chamberonne» qui regroupe les 5 paroisses de Bussigny/Villars-Ste-Croix, Crissier, Chavannes-Epenex, Ecublens/St-Sulpice et Renens. La paroisse de Renens recouvre la majorité du territoire de la commune, hormis une petite portion proche de Malley (paroisse du Sud-ouest lausannois) et une autre, limitrophe de Chavannes (paroisse de Chavannes-Epenex).

Région de la Chamberonne

Le Conseil régional assume les mandats suivants:

- favoriser la vie communautaire en suscitant, développant et coordonnant les objectifs et projets régionaux, comme le catéchisme ou

Le Conseil de paroisse de Renens-Village

la formation d'adultes par exemple;

- stimuler l'unité et la vie communautaire de l'EERV dans la région La Chamberonne en dialogue avec les Conseils des cinq paroisses de la région et les deux Conseils de service communautaire;
- veiller à développer la collaboration interrégionale et des liens de communion avec l'ensemble de l'EERV;
- s'assurer de l'application des décisions de l'Assemblée régionale et des autorités cantonales;
- veiller à l'application de la loi et des règlements.

Actuellement, il est formé des personnes suivantes :

. Anne Schneider, laïque, présidente

. Corine Richard, représentante du colloque des ministres de la région

. Gisèle Urfer Vienna, ministre de coordinatrion pour la région

. Edith Vifian, laïque, secrétaire

. René Schulé, laïc, trésorier

. Bernard Streit, laïc, caissier (hors Conseil régional).

La loi pose le cadre des relations entre la commune et la paroisse. La commune pourvoit notamment aux frais nécessaires d'exploitation et d'entretien courants des lieux de culte. Elle prend en charge l'entretien nécessaire des lieux de culte. Elle rétribue les musiciens d'église et les concierges. Les paroisses ont leur vie propre, les autorités y sont associées occasionnellement.

Les liens actuels entre le Conseil de Paroisse et les Autorités, basés sur une relation de partenaires sont excellents. Les problématiques telles que préoccupations budgétaires, soutien financier y sont abordées de manière franche et directe. Le Service urbanisme-constructions-bâtiments assure l'entretien des locaux et la conciergerie.

Le 6 juin 2009 a eu lieu la journée régionale de l'enfance. Chaque famille protestante de la région de la Chamberonne avec enfants entre 6 et 10 ans a reçu une invitation pour cette journée placée sous le signe de la détente et de la découverte ainsi que du rire avec un clown et d'une histoire tirée de la Bible.

Paroisse de Renens-Village

Les assemblées de paroisse ont eu lieu le 22 mars (assemblée de printemps avec adoption des comptes 2008) et le 22 novembre (assemblée d'automne avec adoption du budget 2010).

Divers événements

Le culte rassemblant toutes les paroisses a eu lieu le 3 mai au Temple de Renens, avec la participation du Chœur de l'Ouest sous la direction de la pasteure Hetty Overeem, qui après une dizaine d'années très fructueuses à la Cascade va poursuivre son ministère sur les routes du canton avec un âne et une roulotte pour partager et propager la joie de l'Evangile.

L'installation du Conseil paroissial a eu lieu le 31 mai Pentecôte lors du culte de l'Alliance.

Le 14 novembre la fête de paroisse s'est déroulée à la salle spectacles.

Le 20 décembre, un culte de Noël paroissial réunissait petits et grands.

Temple de Chavannes-Epenex

La quote-part de la Commune de Renens aux frais du culte du temple de Chavannes-Epenex, pour l'année 2009 est de Fr. 10'689.45.

La fête d'automne s'est déroulée le 10 octobre.

La fête de Noël avec les enfants a eu lieu le 13 décembre et c'était également l'occasion de marquer le futur départ à la retraite de la Pasteure Anne Maillard. Le pasteur Sylvain Durgnat lui succédera dès le 1er janvier 2010.

Paroisse du Sud-Ouest lausannois

Depuis juin 2000, la paroisse de Malley s'intègre dans une entité plus grande qui est la paroisse du Sud-ouest lausannois. Renens continue cependant à contribuer aux frais de chauffage et d'éclairage de la chapelle de Malley puisque celle-ci se trouve sur territoire renanais.

Aux termes de la convention signée en février 2003, ces frais entre les communes signataires (Lausanne, Prilly et Renens) sont répartis en fonction du nombre de paroissiens. Cette convention est actualisée tous les 5 ans sur la base d'un nouveau recensement des paroissiens. En 2008, la réactualisation a eu lieu en tenant compte de la population au 1er janvier de l'année concernée pour établir les décomptes de 2008 à 2012.

En 2009, la part de Renens s'est élevée à Fr. 1'674.20.

Paroisse de langue allemande de Villamont

La Paroisse de langue allemande de Villamont est comprise dans la structure de l'Eglise évangélique réformée. Son rayon d'activité comprend 34 communes. C'est un lieu de rencontre et d'échange pour la communauté de langue allemande avec également la possibilité, pour les personnes ne comprenant pas le français, de se faire aider par des personnes bilingues.

D'autre part, les frais de culte annuels courants se sont élevés à Fr. 47'415.55 au total pour 2008. La participation de la Ville de Renens, payée en 2009, est de Fr. 3'466.—.

Renens
CARREFOUR D'IDEES

Eglse catholique romaine

Paroisse de Renens et environs

La Paroisse catholique romaine de Renens et environs couvre le territoire des communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens (fraction de la commune) et St-Sulpice. Le lieu du culte est situé à l'Eglise de St-François à Renens.

Une Commission de gestion interne agit en qualité d'intermédiaire entre le Conseil de paroisse et les communes intéressées pour examiner préalablement le budget, les comptes d'exploitation annuels et les propositions qui lui sont faites concernant l'entretien des églises.

Cette commission œuvre de manière dynamique, et entretient d'excellents rapports de travail avec un Conseil de paroisse composé de membres très engagés et actifs.

En 2009, elle a tenu 4 séances dont 2 en présence des délégués du Conseil de paroisse.

Les frais d'exploitation se sont élevés à Fr. 280'388.60 pour l'année 2008, somme répartie en 2009 entre les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, St-Sulpice et Renens, au prorata du nombre des habitants catholiques enregistrés au 1er octobre 2008.

Paroisse de St-Joseph

Selon les limites territoriales en vigueur, une partie des habitants catholiques domiciliés principalement dans les quartiers de Florissant, Longemalle et Rionza sont rattachés à la Paroisse de St-Joseph. Le cas particulier de cette fraction de paroisse est réglé par une convention signée en 2003 par les communes de Lausanne et de Renens. Elle sera réactualisée tous les 5 ans sur la base d'un nouveau recensement des paroissiens.

Notre participation aux frais de fonctionnement 2009 s'élève à Fr. 22'261.25.

Communauté isarélite de Lausanne et du Canton de Vaud

Actuellement, 1'186 habitants du Canton de Vaud, domiciliés dans 57 communes, se déclarent israélites pratiquants. La Synagogue de Lausanne constitue le seul lieu de culte israélite du Canton.

Un bulletin d'adhésion, à la Convention de subventionnement des frais d'entretien et d'exploitation du lieu de culte de cette communauté, a été signé, qui accepte le principe de contribuer dès le 1er janvier 2008 et pour une période d'essai de 2 ans, au forfait annuel du lieu de culte pour un montant forfaitaire non indexé à l'indice des prix de Fr. 30'000.—, à répartir selon le nombre d'israélites pratiquant par commune.

La participation de Renens s'élève à environ Fr. 450.— par année. Il est calculé au prorata entre les communes, qui comptent 10 habitants et plus d'obédience israélite. La Ville de Renens en compte 16, ce qui représente 1.35 %.

Communauté musulmane

Cette communauté dispose d'une nouvelle mosquée à Lausanne dès 2008. Le bâtiment, situé tout près de la gare, est cinq fois plus vaste que l'ancien Centre islamique de Lausanne (CIL).

La nouvelle mosquée accueille de nombreuses personnes pour la prière du vendredi.

Evénement

Le samedi 7 novembre 2009, à Renens Sous l'Eglise St-François, les différentes communautés religieuses évoquées ci-dessus ont œuvré à l'organisation d'un moment de partage intitulé «Pour le respect du Vivre ensemble». Privilégiant l'engagement de chacun pour des valeurs de tolérance, de solidarité et d'ouverture.

Ce temps de rencontres fraternelles et de découvertes, destiné à démontrer les bienfaits de Vivre ensemble dans le respect des différences a reçu un large écho de la population.

La Municipalité de Renens a participé activement à cet Appel pour le respect du Vivre ensemble.

Notre ville était particulièrement concernée par cette campagne, au vu de sa population diversifiée, comprenant environ 10% de personnes de confession musulmane, dont une part est par ailleurs de nationalité suisse et/ou installées dans notre pays depuis des années.

Conclusion

Les relations avec les communautés religieuses « historiques » sont empreintes d'un esprit de partenariat et de respect. Des collaborations se renforcent avec d'autres communautés religieuses.

Les communautés religieuses occupent une place importante et jouent un rôle majeur dans la vie de la cité. Un rôle spirituel évident, et un rôle social conséquent, en partenariat avec des collectivités laïques, ceux-ci transparaissent dans ce rapport. Leurs activités sont soutenues, emmenées par de très nombreux acteurs engagés qui œuvrent dans un esprit de respect mutuel, de solidarité, d'accueil et d'ouverture pour une meilleure appréhension du sens de la vie, et du «Vivre ensemble».

Centre Technique Communal (CTC)

Directrice Urbanisme-Bâtiments :

Mme Tinetta MAYSTRE, Conseillère municipale

Directeur Environnement-Maintenance :

M. Michel PERRETEN, Conseiller municipal

Cheffe de service :

Mme Martine HEINIGER

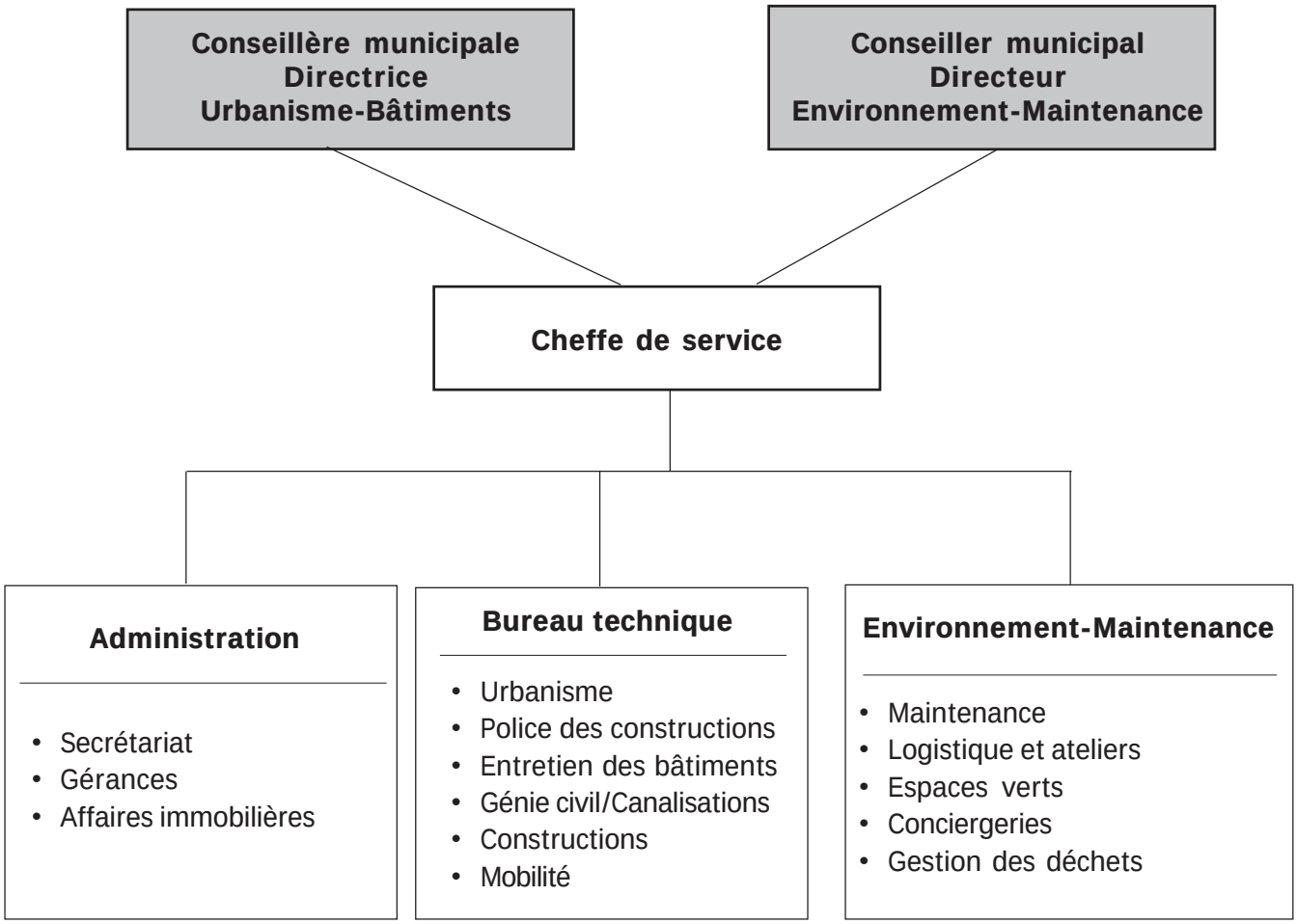
Conseillère municipale
Directrice
Urbanisme-Bâtiments
Conseiller municipal
Directeur
Environnement-Maintenance
Cheffe de service
Administration
• Secrétariat
• Gérances
• Affaires immobilières
Bureau technique
• Urbanisme
• Police des constructions
• Entretien des bâtiments
• Génie civil/Canalisations
• Constructions
• Mobilité
Environnement-Maintenance
• Maintenance
• Logistique et ateliers
• Espaces verts
• Conciergeries
• Gestion des déchets

Centre technique communal (CTC)

Introduction

En 2009, le CTC a été appelé à participer et à suivre des dossiers toujours plus nombreux tant au niveau communal que régional. Pour chacun d'eux, la collaboration entre les différents secteurs techniques est indispensable. Pas de plan de quartier sans espace vert !

Au-delà de la boutade, il faut relever l'approche pointue des dossiers grâce à des équipes performantes, mais aussi la nécessité de revoir la structure pour partager les responsabilités et faire face encore mieux aux enjeux de l'avenir. C'est pourquoi, au début 2010, deux adjoints seront promus chefs de service.

Urbanisme-Bâtiments

Cette Direction comprend le secteur administratif qui assume toutes les tâches de secrétariat et les affaires juridiques pour l'ensemble du CTC, de manière horizontale entre les différents secteurs et les autres services de l'Administration.

Elle regroupe également l'urbanisme de la Ville, la gestion des bâtiments communaux et des constructions, ainsi que tous les aménagements nécessaires à leur installation, tels que les collecteurs, le réseau routier et la police des constructions. Ce sont les domaines traités par le bureau technique.

L'équipe a été renforcée par l'arrivée d'un ingénieur spécialiste de la mobilité et d'un architecte. Ces deux nouvelles forces ont permis de faire avancer d'importants dossiers stratégiques.

Environnement-Maintenance

Cette Direction s'occupe notamment de l'aménagement et de l'entretien des espaces verts et des terrains de sport, de la gestion des déchets et du nettoiement de la Ville.

Elle gère également l'équipe des concierges en charge de l'entretien des bâtiments scolaires, administratifs et locatifs communaux. Elle est présente lors de toute manifestation et en assure les infrastructures.

Urbanisme-Bâtiments

La Direction Urbanisme-Bâtiments gère les activités principales suivantes :

- Planification du territoire communal et gestion des activités à incidences spatiales
- Affaires immobilières
- Police des constructions et salubrité
- Développement durable (agenda 21)
- Protection des eaux et planification du réseau de collecteurs
- Constructions
- Etudes d'aménagement d'espaces publics et des questions liées à la mobilité : routes et places, espaces verts, équipements de sport et de loisirs de plein-air
- Système d'information du territoire (SIT)
- Economies d'énergie
- Entretien, transformation et rénovation de l'ensemble des bâtiments communaux et des églises
- Gérance des immeubles communaux et des droits de superficie
- Location des places de parc et des vitrines
- Garde-meubles communal

Commission urbanisme et bâtiments et Commission urbanisme et mobilité

Ces deux commissions ont tenu au total 19 séances, dont 2 extraordinaires avec les partenaires du plan de quartier P34 «La Croisée» pour suivre l'avancement du projet du bureau Pezzoli et le valider pour son envoi au Canton pour examen préalable.

En 2009, les dossiers suivants ont été traités :

- le projet de réaménagement de la place du Marché,
- le projet de transformation du Centre Migros Métropole,
- le projet de réaménagement de la rue du Terminus pour créer une ligne de bus tl en site propre,
- la suppression du transit à travers le parking de l'Hôtel-de-ville,
- le projet d'aménagement de combles à la rue du Midi 1 et le principe de soutenir les demandes en dérogation de transformation de combles existantes en combles habitables, avec en compensation, l'amélioration du bâtiment si cela est nécessaire,
- le changement de format des affiches de la SGA du F4 au F24,
- les incidences du chantier du centre-ville,
- le projet de zones 30 à Renens avec l'association «Rue de l'Avenir»,
- la convention du plan de quartier P34 «la Croisée»,
- la modification du DDP du Tennis club pour permettre la création d'un accès au nouveau parking de la banque UBS,
- le projet de mise en place du stationnement privilégié à Renens,
- le projet du tram et son insertion dans le centre de Renens,
- la suppression de 33 places de parc au chemin de l'Usine-à-gaz souhaitée par la Ville de Lausanne pour faciliter l'accès des camions au CIL,
- le projet de révision du plan de quartier de Florissant et le dossier d'intégration sociale «Demain Florissant» qui l'accompagne,
- l'avancement du PDL de Malley avec validation des modifications suivantes : traitement paysager différencié du tronçon piscine-giratoire de la rue du Léman, le remplacement de la dénomination «Malley-Village» par le «Censuy» pour la zone ouest du PDL, le maintien des activités culturelles sur le site de l'Usine-à-gaz et le refus de la demande de Lausanne pour une réduction du parc dudit site,
- les plans de quartiers «Entrepôts» et «Gare» des CFF,
- information sur les différents chantiers du SDOL,
- l'achat de la parcelle N° 448 à la rue de Crissier 1b en lien avec le futur projet de la Gare,
- les projets cantonaux sur les sites renanais du plan de quartier P34 à la Croisée et dans le bâtiment Longemalle 1 (ex-Kodak), dont le projet de Maison de l'Etat à la Croisée,
- le nouvel aménagement du tronçon de la rue du Léman allant de la piscine au giratoire (fermeture en son centre pour supprimer le transit et nouveau statut de rue modérée),
- l'évolution du chantier du giratoire rue du Lac/Léman,
- le projet d'amélioration du passage sous-voies du Léman, demandée par le SDOL/PALM,
- la gestion du stationnement des parkings du Censuy et de la piscine afin d'éliminer les voitures ventouses et de libérer des places de parc pour les usagers de la piscine,
- le projet d'extension du chauffage à distance lausannois vers l'Ouest, qui concerne dans un premier temps le secteur de Longemalle et l'avenue de Florissant,
- le projet des premières mesures d'aménagements pour les pistes cyclables,
- le projet de mise en site propre de la ligne de bus N° 7 sur la rue de Lausanne,
- le projet de la Coulée verte à Sous-Biondes,
- le projet de la rénovation de la Ferme des Tilleuls et du rural,
- le projet de construction d'une villa familiale au chemin de Follieu 2,
- l'avant-projet du chantier 2-Gare du SDOL avant son envoi au projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) pour la prise en compte de la demande de subventionnement au fonds d'infrastuctures de la Confédération,
- le réaménagement du parking du Censuy,
- le projet de mise à double sens de l'avenue du 14 Avril,
- la modification du projet de transformation du bâtiment Longemalle 1 qui consiste à affecter le dernier étage en bureaux au lieu de logement pour étudiants,
- les futurs schémas des circulations du centre après la fermeture de la rue de Lausanne au trafic suite à l'arrivée du tram.

Commission des affaires immobilières

Depuis 2003, les affaires immobilières étaient rattachées à la Direction Urbanisme-Bâtiments et étaient traitées dans le cadre de la Commission urbanisme et affaires immobilières. Cette formule ne s'est pas avérée satisfaisante vu le volume des dossiers urbanistiques à traiter. Par ailleurs, il appartient à la Syndique d'assumer le rôle de négociatrice en cas de vente ou d'achat de bien-fonds.

Dès lors, au début de l'année, une Commission dédiée exclusivement au traitement des affaires immobilières a été mise en place afin de réagir rapidement lorsque les opportunités se présentent.

Bien que sous l'égide de la Direction Administration générale et présidée par la Syndique, les ventes et achats, la gestion des droits de superficie, l'inscription de servitudes et autres droits réels, ainsi que les tâches administratives sont traitées par la Direction Urbanisme-Bâtiments.

La Commission a traité, entre autres, les objets suivants :

- l'éventuel achat ou location de la propriété sise à la rue de l'Industrie 2-4-6. La Municipalité a décidé de confirmer l'intérêt communal pour la location avec droit d'emption de la structure d'accueil «Les Myosotis» sise à la rue de l'Industrie 4,
- l'éventuel achat de la parcelle sise au 1er Mai 15, qui de par sa contiguïté avec la parcelle du 1er Mai 13, permettrait la création d'un front de rue,
- l'éventuel achat de la parcelle N° 757 sise au chemin du Chêne 1, qui permettrait d'améliorer la sortie du tunnel piéton de la rue du Léman afin de répondre à la demande du SDOL et du PALM qui ont identifié ce passage comme un franchissement important pour les cyclistes et les piétons
- l'éventuelle vente de l'édicule SIE à la rue du Bugnon,

- la cession gratuite à la Commune des parcelles N°s 787 et 800 à la rue de Lausanne, propriétés de l'Etat de Vaud,
- l'octroi d'une servitude de passage à pied et pour tous véhicules sur la parcelle N° 1339 en faveur du plan de quartier «Les Ramiers» à Chavannes-près-Renens, afin de permettre l'accès au parking de ce quartier. La Commune demande en contrepartie une servitude de passage à pied et à vélo sur Chavannes.

Actes relatifs aux Affaires immobilières

Durant l'année 2009, les actes suivants ont été signés :

Artère 18 - Cession d'emprises

L'artère 18, au chemin de Sur la Croix, a été construite par les propriétaires des biens-fonds afin qu'ils puissent en utiliser la constructibilité. Il est prévu de longue date que cette artère revienne à la Commune, chaque propriétaire s'étant engagé à l'achat d'une parcelle ou d'une part de PPE à céder l'emprise correspondant à la route à la Commune.

Avec ces dernières cessions, l'entier du chemin de Sur la Croix est propriété de la Commune qui en assume d'ailleurs l'entretien depuis le départ.

Acquisition de la parcelle N° 448 à la rue de Crissier 1b

L'achat de la parcelle N° 448 se justifie par le projet de requalification de la gare. La Municipalité et le service de l'urbanisme ont vu dans cette opportunité l'occasion de mettre en valeur la place du Terminus avec une réalisation en lien avec le projet et la future passerelle.

La parcelle d'une surface de 858 m^2 a été acquise pour le prix de Fr. 1'292'000.—.

Cession gratuite à la Commune des parcelles N°s 787 et 800 à la rue de Lausanne, propriétés de l'Etat de Vaud

Entretenues par la Commune, les parcelles N°s 787 et 800 sont situées le long de la rue de Lausanne depuis la Croisée, en direction de Lausanne. Elles comprennent l'ancien édicule tl de la Croisée, ainsi qu'un pigeonnier, situé quelques dizaines de mètres plus loin.

L'Etat de Vaud conservait ces biens-fonds dans son patrimoine en vue d'un éventuel élargissement de la route qu'ils bordent. Les routes cantonales étant transférées aux communes, le maintien de cette propriété était vidé de son sens. De plus, ces parcelles revêtent une importance stratégique pour l'implantation du tram. Ces arguments aidant, l'Etat de Vaud a accepté de céder gratuitement ces 1'829 m^2 à la Commune.

Place du Marché - Echanges d'emprises avec Coop

Comme prévu dans le préavis N° 30-2007, adopté par le Conseil communal le 4 octobre 2007, la Commune et Coop ont procédé aux échanges d'emprises nécessaires à la réalisation du plan de quartier P39 «Place du Marché». Ainsi, la Commune a cédé 1737 m^2 et acquis 200 m^2.

Financièrement, l'opération se solde pour la Commune par une recette de Fr. 1'998'100.—, le prix du m^2 étant fixé à Fr. 1'300.—.

Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire

La Commission est composée de 12 membres (3 RCDR, 3 PSR, 3 Fourmi Rouge, 2 Les Verts et 1 Arc-en-ciel).

Elle a tenu 5 séances en 2009 et les sujets suivants ont été abordés :

- problématique de la pose d'antennes sur le territoire communal
- inventaire des plans de quartier de la Commune du P0 au P39
- inventaire des terrains communaux
- tour de ville des projets
- plan de quartier P34 «La Croisée»
- PGGE
- projet des zones 30 (préavis N° 81-2009)
- projet d'implantation de conteneurs enterrés à la Salle de spectacles (préavis N° 82-2009)

De plus, la Commission a visité l'exposition sur le projet des entrepôts CFF à la gare de Renens, le 23 mars.

Evolution de divers dossiers

Les principaux dossiers traités durant l'année ont été les suivants :

- **Centre-ville - Plan de quartier P39**

Le projet de construction

Après les procédures d'autorisation, le permis de construire, délivré le 18 décembre 2008, a ouvert la voie au chantier, qui a commencé en mars 2009. La pose de la première pierre, événement symbolique et convivial préfigurant le rôle de la future place, a eu lieu le 25 septembre 2009. Depuis, le chantier suit le calendrier prévu et le gros œuvre du parking, 1ère étape du chantier communal, s'est terminé avant la fin de l'année. Le chantier (privé) de rénovation du bâtiment du centre Métropole jouxtant la Place du Marché s'est ajouté comme un défi supplémentaire aux travaux en cours. Il a été entrepris dans la logique d'une place à laquelle le bâtiment s'accrochera de façon plus conviviale et augure d'un Centre entièrement remis à neuf en 2011.

Le projet d'espaces publics et d'arborisation

Le vote du Conseil communal du 26 octobre 2009 pour le crédit de rénovation de la Place du Marché, du square et des rues adjacentes est l'aboutissement de la démarche participative «Cœur de ville», initiée en 2005, et qui a permis d'élaborer et de faire évoluer un programme répondant aux besoins des usagers.

L'année 2009 a été consacrée à l'étude de détail du projet de requalification du Centre et à la définition de son périmètre intégrant les rues Neuve, de la Mèbre, du Midi et de la Savonnerie. Il s'agissait d'approfondir notamment la question de l'éclairage, de la gestion des déchets avec l'installation de conteneurs enterrés, de la circulation et du parcage, de la matérialisation des revêtements, de l'équipement et du mobilier urbain, ainsi que de l'arborisation, tant sur la place, que sur le square et dans les rues adjacentes. L'option d'achat d'une cantine sur mesure et modulable a été confirmée, permettant ainsi de prévoir un système d'ancrage permanent sur la place. Un projet de station vélo libre-service sur la rue du Midi, en lien avec le système se développant dans l'agglomération lausannoise, est venu compléter le

Couvert place du Marché

dispositif. Les principes du développement durable ont été intégrés au projet.

Cette étude a été suivie par la Commission des espaces publics regroupant les divers acteurs concernés par ce projet au sein de l'administration et les architectes des chantiers voisins (Coop, Migros) afin d'assurer la cohérence de la requalification du Centre dans sa globalité, tant au niveau de la planification que de la coordination des chantiers. Elle a été présentée et discutée dans le cadre du groupe d'usagers (commerçants), dans le respect de la procédure participative. Le projet a également été présenté au public à l'occasion de l'ouverture des animations sur la rue Neuve.

La rénovation du centre de Renens, qui s'achèvera en 2011, vise le renforcement et l'amélioration de la qualité de vie en ville et elle s'intègre avec les différents projets dans le Centre, tels que la rénovation et la mise en double sens de l'avenue du 14 Avril ainsi que l'arrivée prévisible, dès 2014, d'un axe de transport lourd (tram), sur la rue de Lausanne.

Maintien et renforcement des activités au centre-ville durant le chantier «Cœur de ville»

En soumettant le préavis N° 58-2008 au Conseil communal en août 2008, la Municipalité avait pour objectif de prendre un certain nombre de mesures visant à maintenir un centre-ville attractif durant la période des travaux. Pour répondre à cette volonté, un parking provisoire à la Savonnerie a été construit; il est relié par des passages et des cheminements piétonniers qui sont destinés à faciliter les déplacements et l'accès au centre-ville durant les travaux.

- **Plan de quartier P34 «La Croisée»**

Le projet de plan de quartier s'est concrétisé en 2009 par la finalisation du dossier à transmettre au Canton pour examen préalable et par l'avancement du projet de convention entre les partenaires, propriétaires et Ville de Renens, qui porte en particulier sur les thèmes des cheminements piétons traversant le site, des espaces publics et de la création d'une unité scolaire qui fera partie des constructions. La Municipalité a demandé la création de 50 appartements subventionnés dans les futurs bâtiments. Des appartements pour 50 étudiants seront également créés. Enfin, des discussions avec le Canton indiquent la possibilité de créer une Maison de l'Etat, qui regrouperait divers services à la population.

- **Plan de quartier P2 «Florissant»**

Par deux démarches convergentes lancées en 2008, soit la révision du plan de quartier à la demande de certains propriétaires d'une part, la réponse à un appel d'offre de la Confédération sur le thème de l'intégration et de la participation à la vie de quartier d'autre part, la Municipalité a voulu s'assurer que les attentes des propriétaires s'accompagneraient bien d'une amélioration qualitative pour les habitants du quartier.

En janvier, la Municipalité a décidé de concrétiser la collaboration avec la Confédération par la signature d'une convention et a validé la mise en place d'une structure de pilotage politique et de suivi technique de la démarche; elle a également précisé aux propriétaires les conditions de son soutien à la révision du plan de quartier.

Ces informations ont été communiquées à la population du quartier, soit près de 1'300 habitants, en vue du démarrage d'un processus de concertation. Suite à ce courrier, un stand d'information a été monté lors de la fête du GAF, puis une séance publique s'est tenue à la Grange, en présence notamment de M. le Conseiller d'Etat Philippe Leuba, en vue de lancer une série d'ateliers de travail avec les habitants sur des thèmes d'urbanisme en lien avec la révision du plan. Ces ateliers se sont déroulés d'octobre à décembre.

Ces débats ont suscité de fortes réactions parmi les participants (une trentaine), qui ont conduit en fin d'année à la création d'une association d'habitants, le GIF (Groupe d'Intérêt de Florissant), dont le but est de «promouvoir et soutenir un développement harmonieux du quartier de Florissant».

- **Plan de quartier P20 - Ancien bâtiment Kodak**

Un projet de transformation du bâtiment Kodak avait été présenté à la Commission d'urbanisme en juin 2008. En 2009, le projet s'est précisé quant à son affectation future : l'Etat de Vaud sera le locataire principal du bâtiment et en occupera la plus grande partie pour y installer divers services, et en particulier regrouper l'informatique cantonale répartie actuellement sur plusieurs sites, ainsi que le Ministère public vaudois.

Suite à une enquête d'implantation en 2008, et après négocia-

Longemalle Parc

tion avec les voisins de la rue de la Chenalette qui avaient fait opposition au début 2009, le permis est octroyé le 21 août 2009 et le chantier a débuté immédiatement.

- **Secteur des entrepôts CFF**

Suite à la procédure de mandat d'études parallèles lancée en 2008, le bureau lauréat, KCAP de Zürich, a développé un projet de plan de quartier dans le cadre d'un mandat attribué par CFF immobilier, propriétaire de ce terrain de plus de 30'000 m² de surface. L'établissement du dossier a été suivi par un comité de pilotage composé de représentants du propriétaire et de l'urbaniste de la Ville. L'avant-projet de plan de quartier a été présenté en Commission d'urbanisme le 12 novembre et à la cellule de pilotage technique (CPT) du SDOL le même mois.

Le projet propose une division du site en trois zones typologiques, soit des volumes hauts destinés à des activités artisanales et commerciales au Nord le long des voies, des immeubles de logement sur la rue du Simplon au Sud et des villas urbaines le long d'un axe de mobilités douces au centre.

Si ce projet est satisfaisant globalement sur le plan urbanistique, il ne répond pas encore de façon optimale à l'intégration de certaines activités existantes, c'est en partie pourquoi il doit être encore affiné.

- **Ferme des Tilleuls**

La Municipalité a pris connaissance le 3 juillet 2009 du projet de musée sur le site des Tilleuls et de ses divers volets relevant de la compétence de plusieurs services.

La partie spécifique «bâtiment» a été traitée lors de la séance de la Commission Urbanisme et bâtiments du 24 septembre 2009.

La première démarche a consisté à connaître ces bâtiments de plus près. Tous les relevés de la Ferme des Tilleuls, de son annexe et du rural ont été effectués. Des plans précis ont été édités. Le relevé du jardin est en cours.

Les relevés ont permis d'estimer les coûts des travaux ainsi que leur durée. La priorité actuelle consiste à remettre en état l'enveloppe

Ferme des Tilleuls - Façade principale

(toiture et façades) de la ferme et de son annexe, dans l'objectif de sécuriser le complexe, de l'assainir et de préserver sa valeur patrimoniale.

Une étude plus complète concernant le CVSE (chauffage, ventilation, sanitaires, électricité) est à prévoir. L'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA) sera consulté pour préciser les travaux de sécurisation incendie.

Par mesure d'économie, les études relatives aux travaux d'assainissement seront effectuées en interne, avec l'aide ponctuelle de mandataires spécifiques (pierre, charpente, historien, CVSE).

Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL)

Les deux chantiers ci-dessous, en raison de leur spécificité urbanistique, sont présidés par Mme la Conseillère municipale Tinetta Maystre.

- **SDOL - Chantier 2 - Gare de Renens (CH2-G)**

Suite au concours de 2007, une étude préliminaire a été menée et achevée en décembre 2008. Elle se décline en cinq «lots»: domaine ferroviaire (CFF infrastructures), domaine bâti CFF (CFF immobilier), domaine public (Communes et Canton), quais du m1 (tl), et domaine ferroviaire (CFF assainissement phonique). Elle a été présentée en public et mise en consultation le 15 janvier 2009. Les réponses et modifications suite aux remarques issues de cette consultation ont fait l'objet d'une notice validée en juillet 2009. Le caractère urgent et prioritaire du projet de requalification a été confirmé, notamment lors d'une rencontre des partenaires, en février 2009, qui a réuni M. le Conseiller d'État François Marthaler, les représentants des Directions générales de CFF infrastructures et de CFF immobilier, de la présidence de l'EPFL et du rectorat de l'UNIL, ainsi que les représentants politiques des quatre communes. Parallèlement, un groupe spécialisé «financement» a démarré ses travaux au printemps 2009. Une étude de contexte a par ailleurs été menée. Finalisée en avril 2009, elle fournit une synthèse en matière de planification dans le périmètre élargi de la gare. En mars 2009 a été lancée l'étude d'avant-projet pour la passerelle et les places de la gare nord et sud (lot 3). Elle est menée en coordination avec l'ensemble des projets connexes, notamment le projet de tram. Une étude sur les développements attendus en matière de flux de voyageurs a abouti à une augmentation du dimensionnement de la passerelle. La question du transit en vélo le long des axes nord-sud et est-ouest du secteur n'est pas résolue, l'exiguïté des es-

Le projet de la gare, vu du sud

paces et la cohabitation avec le tram et la mobilité piétonne posant d'importants problèmes. Une recherche de tracés alternatifs et de solutions mixtes pour les vélos est en cours. L'étude d'avant-projet du lot 3 s'est terminée fin 2009 pour satisfaire au calendrier de la Confédération en relation avec le programme des mesures de la politique fédérale pour le trafic d'agglomération. En décembre, le Canton a confirmé son intérêt pour ce projet qu'il considère comme prioritaire en acceptant de pré-financer les études des infrastructures ferroviaires jusqu'au permis de construire.

En parallèle, CFF immobilier a lancé les études pour un plan de quartier sur les terrains de part et d'autre de la gare (lot 2).

- **SDOL - Chantier 2 - Plaine de Malley (CH2-M)**

Conduit par les CFF et le Canton, le chantier de la future halte RER, élément le plus concret de la requalification de la plaine de Malley, a connu son premier coup de pioche le 1er décembre 2008 et se poursuit en 2009. De son côté, le projet de Plan directeur localisé (PDL) est en attente des résultats d'une étude péréquative entreprise entre les trois communes concernées (Prilly, Renens et Lausanne) et les deux principaux propriétaires (CFF et Ville de Lausanne), pour vérifier la faisabilité foncière et financière du PDL. La reconversion de la friche industrielle de Malley est par ailleurs soutenue par la Confédération dans le cadre de deux programmes de projets modèles.

Après toutes les démarches de légalisation (examen préalable des services cantonaux, consultation publique, adoption par les municipalités des trois communes, approbation par les trois conseils communaux, validation par le Conseil d'État) le PDL pourrait entrer en vigueur dès 2012.

Passage sous-voies des Noyerettes (Rue du Léman)

Parmi les autres travaux en cours, et conformément aux objectifs du PALM, une étude pour l'amélioration du passage sous-voies des Noyerettes à la rue du Léman a été réalisée dans le but d'offrir aux piétons et cyclistes une meilleure sécurité par la construction d'un second franchissement réservé aux mobilités douces.

Passage sous-voie rénové

La faisabilité et les coûts d'un tel ouvrage ont ainsi été vérifiés, alors que l'impact financier des exigences en matière de sécurité sous un axe ferroviaire de première importance a pu être estimé.

Au-delà du constat que les montants estimés par le PALM étaient insuffisants, l'étude a surtout permis d'identifier plusieurs projets que les CFF vont lancer dans les années à venir et qui interagiront avec l'ouvrage communal. Dès lors, une coordination est indispensable, ce qui permettra à la Ville de réduire la charge financière liée à son projet tout en assurant la compatibilité avec les objectifs des CFF.

Le bureau du SDOL a entériné ce mode opératoire, qui induit un report de quelques années des travaux. Dans l'intervalle et afin de ne pas prétériter inutilement les piétons, le passage inférieur existant a été repeint et son éclairage a été amélioré. Une bande cyclable dans le sens montant sera marquée dans le passage routier lors des travaux de finition du giratoire, courant 2010.

- **Groupe ABC-CPT du SDOL**

Le groupe ABC examine les projets de construction d'une certaine importance sous l'angle des critères du SDOL. La Commune de Renens, partenaire au même titre que les autres communes de l'Ouest, est représentée au sein du groupe par son urbaniste.

En 2009, le groupe a préavisé les trois objets renanais suivants :

- le projet de transformation du bâtiment sis à l'avenue de Longemalle 1 (ex-Kodak)
- le projet de plan de quartier des entrepôts CFF
- l'avant-projet d'agrandissement du passage sous-voies de la rue du Léman.

Mobilité

- **Axes forts de transports publics urbains**

Lancée en mai 2007 sous l'égide du PALM, une étude a permis d'identifier les nouvelles lignes de transports publics en site propre (axes forts) à créer dans l'agglomération. Le Conseil d'État du Canton de Vaud a validé le 21 mai 2008 le plan de ce réseau, qui comprend pour ce qui touche Renens :

- un axe fort tramway depuis la Croix du Péage (Villars-Ste-Croix) à Rionzi (Le Mont-sur-Lausanne) via la gare CFF de Renens, la halte CFF de Prilly-Malley, la place de l'Europe et le plateau de la Blécherette;
- un axe fort (trolleybus) depuis Bussigny (Croix de Plan) à Lutry via le centre de Lausanne (Grand-Pont).

Sous la supervision du Canton et des tl et la direction du SDOL, les avant-projets de tram entre Renens et Le Flon et de trolleybus entre Bussigny et Lausanne ont pu être menés à bien et déposés à la Confédération dans le but d'en assurer le financement partiel par le fonds fédéral d'infrastructure.

Si la faisabilité technique des projets a pu être démontrée, les aspects financiers et d'intégration urbaine doivent encore être affinés. En particulier, le positionnement des arrêts n'est pour l'instant pas figé.

Le calendrier de réalisation du tram a été défini, prévoyant une mise en chantier en 2014, alors que le phasage de la mise en place des lignes de trolleybus n'est pas encore arrêté.

- **Recueil de données et inventaires des circulations au centre de Renens**

La Ville de Renens, consciente des modifications engendrées par le tracé du tram sur les espaces publics ainsi que privés en bordure des voies, a décidé d'effectuer un inventaire de la situation actuelle sur le périmètre de la zone du projet. Cet inventaire recense les différentes activités ainsi que la situation du stationnement privé et public. Un découpage en îlots a été effectué; il permet de mettre en évidence les besoins d'accès motorisés aux bâtiments. Des simulations ont été effectuées sur l'accessibilité de ces îlots par les riverains en tenant compte des six accès répertoriés pour accéder au périmètre étudié.

Il en résulte que par l'importante diversité des activités concentrées au centre-ville, la construction du tram engendrera une modification importante des circulations. Les études à venir devront donc tenir compte de façon précise des modifications engendrées par le tram et apporter des solutions simples et pertinentes pour maintenir une vie sociale et économique au centre de Renens.

L'objectif principal de la Ville de Renens est que les habitants et les commerces voisins du tram ne soient pas pénalisés par ce projet, mais que ce nouveau tracé améliore et maintienne les activés actuelles.

Le centre de Renens doit être un pôle vivant et agréable, et non qu'une interface de passage. Le CTC offre sa collaboration aux mandataires chargés d'étudier le tracé du futur tram afin de trouver les solutions les plus pertinentes et judicieuses possibles.

- **Requalification de l'avenue du 14 Avril**

L'arrivée du tram à Renens va bouleverser le schéma des circulations. Ainsi, la rue du Terminus et le tronçon de la rue de Lausanne situé entre le passage du 1er-Août et la gare CFF ne seront plus disponibles pour le trafic routier à partir du démarrage des travaux de construction du tram, en 2014.

Afin de permettre au trafic de traverser Renens selon l'axe est-ouest, la mise à double sens de circulation de l'avenue du 14 Avril est indispensable. Parallèlement aux études d'avant-projet du tram, la requalification de cet axe a également été planifiée et intégrée au projet d'axes forts de transports publics afin de bénéficier elle aussi d'un financement partiel de la Confédération et du Canton.

L'accent a été mis sur l'aménagement urbain d'une artère traversant le centre-ville, y compris les futurs aménagements à proximité de la Place du Marché. Des solutions novatrices ont pu être mises en évidence, qui permettent aussi bien les accès routiers aux divers pôles d'attraction, que sont les commerces existants ou en cours de développement, que l'aménagement d'un espace public attractif et de qualité.

Rapidement, il conviendra maintenant de passer au projet d'ouvrage et à la réalisation, afin que le double sens de circulation soit effectif avant l'échéance de 2014.

Le 14 Avril rénové

- **Réseau tl 2010-2014**

Le 13 décembre 2009, la première étape du futur réseau de bus 2014 a été mise en service. Pour Renens, l'augmentation de l'offre concerne la nouvelle ligne 17 Croix-du-Péage- Renens CFF-Saint-François-Georgette. Entre Lausanne et la gare de Renens, cette ligne vient soutenir la ligne 7 surchargée. Elle permet en outre des parcours en direction de l'Ouest via l'Arc-en-Ciel jusqu'au Novotel de Bussigny avec une cadence de 15 à 20 minutes.

L'ancienne ligne 35 qui reliait Crissier Closalet à la gare de Renens par l'Arc-en-Ciel a été remplacée par la nouvelle ligne 36 qui, si elle conserve les mêmes extrémités, traverse dorénavant le quartier de Marcolet.

Si pour les Communes voisines de Crissier et Bussigny, cette mise en service a représenté des travaux importants, sur Renens elle s'est concrétisée par la réfection d'un arrêt de bus désaffecté sur l'avenue du 14 Avril et par la création d'une voie en site propre sur la rue du Terminus, ce qui a nécessité une modification du stationnement et du marquage sur cette rue.

- **Transports privés**

Renens participe à une étude du SDOL sur la définition d'une politique intercommunale cordonnée en matière de stationnement. Cette étude réunit, outre les communes du SDOL, les services de l'Etat et la Police de l'Ouest lausannois (PolOuest). Travaillant sur un territoire aussi contrasté que l'Ouest lausannois, la recherche de consensus technique et politique sur la définition des objectifs et sur l'élaboration d'un catalogue de mesures envisageables est une priorité pour l'ensemble des partenaires. Ceci permettra, lors de la phase de mise en oeuvre, de tenir compte des particularités locales tout en assurant le maintien d'une cohérence à l'échelle de l'Ouest lausannois.

Concrètement, à l'échelle de la Commune, ceci se traduit en 2009 par la finalisation d'une étude sur le stationnement privilégié.

- **Stationnement**

La motion Barraud attendait depuis 2004 une réponse plusieurs fois repoussée. L'évolution de la situation régionale, concrétisée par une étude en cours au niveau du SDOL sur une politique intercommunale en matière de stationnement, ainsi que diverses analyses en profondeur ont permis la rédaction d'un projet de règlement sur le stationnement privilégié et du préavis correspondant. Ces documents seront soumis au Conseil communal au début 2010.

L'adoption de ce règlement permettra non seulement à la Municipalité, conformément à sa volonté et à celle du législatif, de lutter contre l'afflux non souhaité de véhicules «ventouses» et de pendulaires, mais également de mettre en place un véritable système de macarons et ainsi de proposer des solutions de parcage attractives et efficaces.

La mise en place sur le terrain comprend l'aménagement de cinq secteurs couvrant le territoire communal. En parallèle, trois types d'autorisations seront appliqués : les «macarons» réservés aux résidents pour stationner dans un secteur donné; des cartes à gratter mises à disposition de l'ensemble des visiteurs pour stationner à la journée ou demi-journée sur l'ensemble du territoire communal; enfin, des autorisations spéciales réservées au personnel itinérant des centres médico-sociaux ou des services publics dans le cadre de leurs activités professionnelles.

Les rentrées financières seront affectées au financement d'actions dans le cadre de la mobilité, qu'il s'agisse de trafic motorisé ou de modes doux.

- **Préavis des zones 30**

La Ville de Renens prévoit depuis plusieurs années d'instaurer des zones 30 sur son territoire. Une première étape a été réalisée en 2002. Elle répondait au souci de la Municipalité *«d'améliorer la sécurité mais aussi la convivialité du réseau routier dans les zones résidentielles tout en préservant l'accessibilité»* et aux demandes de la population faites notamment par le biais de pétitions, pour que des mesures assurant sécurité et convivialité soient prises sur le réseau routier.

Seule une partie de la zone autour de Renens-Village a été réalisée en 2002 ainsi qu'une petite zone 30 au chemin des Pépinières. La demande de la population reste cependant forte pour l'instauration de zones.

Le projet, adopté par le Conseil communal en décembre, a évolué pour faciliter sa mise en œuvre et s'appuie sur les normes les plus récentes. Au lieu de définir des zones 30 en tant qu'exception dans un système de rues, il inverse la perspective : il étend le principe de la modération à l'ensemble de la Ville, et maintient uniquement le réseau des rues principales et des axes de transit à 50km/h. La volonté de la Municipalité est d'améliorer la qualité de vie des habitants de la Ville et de ses visiteurs, d'assurer l'accessibilité et la perméabilité tant piétonnes, cyclistes que motorisées dans l'ensemble des quartiers, de lutter contre les nuisances dues au bruit et à la pollution, et ainsi d'achever le projet commencé en 2002.

La mise en œuvre est prévue en 2010. Les mesures d'aménagement et de gestion de la circulation s'accompagneront de mesures d'information et de sensibilisation par le biais du site internet, du journal Carrefour Info Renens et d'un tout-ménage. Il est important que les habitants, et en particulier les automobilistes, comprennent le sens des mesures prises et l'intérêt d'un abaissement de la vitesse.

Après une année, une évaluation de l'aménagement réalisé sera effectuée : elle comportera une campagne de mesures sur l'ensemble des rues en zone 30, un bilan en termes de sécurité (vitesse, accidents, comportements des usagers), qualité de vie (impact sur les déplacements à pied, à vélo etc.). Si les objectifs ne sont pas atteints, des mesures complémentaires et ciblées seront prises.

Ce projet d'extension des zones 30 et la conception d'ensemble de 2009 ont été élaborés en collaboration étroite entre le Centre technique communal, PolOuest et l'association «Rue de l'Avenir». Ils ont également été discutés avec la Commission municipale d'urbanisme et mobilité et avec la Commission d'urbanisme et aménagement du territoire du Conseil communal.

Signalisation zones 30

Une assemblée publique, qui a réuni près de 200 personnes, a eu lieu au printemps 2009 pour débattre de la conception d'ensemble et des mesures d'accompagnement prévues. Une consultation de la population a suivi cette assemblée pendant 30 jours. Le projet a encore été présenté lors de la semaine de la mobilité en septembre, en relation avec les mesures projetées pour améliorer la sécurité des cyclistes.

Les tl ont été associés à la démarche, pour préciser les mesures prévues sur les tronçons parcourus par une ligne de bus, et évaluer la compatibilité de ces mesures avec les développements futurs possibles. L'association ProVélo a également été consultée pour assurer une bonne adéquation des mesures prévues pour les cyclistes afin qu'elles ne créent pas de nouveaux risques pour cette catégorie d'usagers.

- **Mobilité des vélos**

La Commission de gestion avait soulevé en 2008 les carences en matière de sécurité des cyclistes à Renens. Elle avait alors demandé à la Municipalité d'élaborer une stratégie globale visant à créer un réseau de pistes cyclables efficace et de réfléchir à d'autres moyens pour favoriser les déplacements à vélos.

La réflexion a débouché sur un catalogue de 15 mesures, qui vont du simple marquage routier à des aménagements importants de génie civil, sans oublier un volet «communication» qui doit permettre aux usagers d'avoir connaissance des projets et réalisations.

En 2009, la continuité des pistes cyclables sur l'avenue de Longemalle et la rue du Lac a pu être mise en place entre la limite communale côté Malley et le nouveau

giratoire de la rue du Léman. De là, la liaison vers le collège du Léman, les installations sportives du Censuy et la piscine est garantie par le tronçon médian de la rue du Léman qui, bien que fermé à la circulation de transit, reste ouvert aux vélos. Dans les deux sens, des emplacements de stationnement munis de supports scellés ont également été mis en place en divers points du territoire communal.

- **Semaine de la mobilité**

Comme les deux années précédentes, la Commune a participé activement au programme mis sur pied par le Canton pour la semaine de la mobilité qui a eu lieu du 18 au 28 septembre 2009. Diverses actions ont été reconduites, telles la signalétique permettant de connaître le temps nécessaire à rallier à pied ou à vélo divers lieux, le rallye de la mobilité, la vente dans diverses boulangeries du petit pain de la mobilité, la distribution aux écoliers d'un papillon les incitant à se rendre à pied à l'école et diverses communications sur le thème. Mais le point fort de cette semaine s'est tenu le 18 septembre.

En collaboration avec l'Apé, c'est la rue du Simplon qui a été fermée quelques heures dans l'après-midi pour laisser la place à des animations diverses : démonstration de vélos normaux (Ouest Roule), insolites (1001 roues) et électriques (un revendeur), divers stands d'information de la Municipalité (zones 30, mesures en faveur des cyclistes), de PolOuest et des tl (réseau 2010), ainsi que des jeux organisés par l'Apé.

Mises à part quelques rares réactions compréhensibles de riverains empêchés de sortir ou de rentrer chez eux, les habitants ont participé nombreux et enthousiastes aux diverses activités proposées et les enfants s'en sont donné à cœur joie dans cet espace qui en temps normal leur est interdit.

- **Ouest Roule**

Durant l'année, Ouest Roule a continué son activité sur la place de la gare. Le succès remporté par cette offre de prêts de vélos, réparés par des requérants d'asile de l'EVAM, est sans cesse grandissant. C'est pourquoi, la Municipalité a pérennisé la subvention annuelle de Fr. 15'000.— qui leur est versée.

- **Subvention pour les vélos électriques**

Afin de favoriser la mobilité douce à Renens, la Municipalité a décidé en 2008 d'accorder aux habitants une subvention de Fr. 300.— à l'achat d'un vélo électrique. Pour cette deuxième année, 21 personnes ont fait une demande de subventionnement et au final, 10 d'entre-elles ont profité de cette offre.

- **Fonds du développement durable**

Depuis le 1er mars, la Commune perçoit sur la facture d'électricité des habitants et des entreprises un émolument pour le droit du sol et une taxe pour le développement durable.

Le droit du sol va directement dans les recettes communales ; par contre, la taxe pour le développement durable est redistribuée aux habitants et entreprises pour des acquisitions ou actions en lien avec le développement durable. A cet, effet, la Municipalité a créé un fonds, doté d'un règlement précis qui fixe le montant et les conditions des subventions pour chaque volet. Les objets suivants feront notamment l'objet d'une participation communale : panneaux photovoltaïques, chauffage à bois, éoliennes domestiques, vélos et scooters électriques, véhicules à gaz, bilans énergétiques pour les bâtiments, etc.

Les directives municipales qui règlent les critères d'octroi ont été adoptées en septembre 2009, communiquées au Conseil communal et entreront en vigueur en 2010.

Police des constructions

Suite au départ en fin d'année 2008 du responsable de la Police des constructions, le poste a été repourvu au 1er février 2009.

Dossiers d'enquête

Après une importante hausse des dossiers d'enquête depuis 2004 (23 dossiers) jusqu'en 2007 (48 dossiers) on constate que le nombre de ceux-ci a vu une baisse en 2008 avec un total de 29 dossiers et se stabilise en 2009 avec 33 dossiers.

Le montant des coûts de construction, annoncé par le biais des permis de construire, était de Fr. 75'000'000.— en 2009 contre Fr. 91'000'000.— en 2008.

Parmi les 33 dossiers mis à l'enquête en 2009, les dossiers suivants sont à relever pour l'intérêt général :

- mise à l'enquête et octroi d'un permis de construire pour la création de 10 jardins familiaux à la rue du Simplon et 45 jardins au Censuy;
- mise à l'enquête et octroi du permis de construire pour le réaménagement de la Place du Marché;

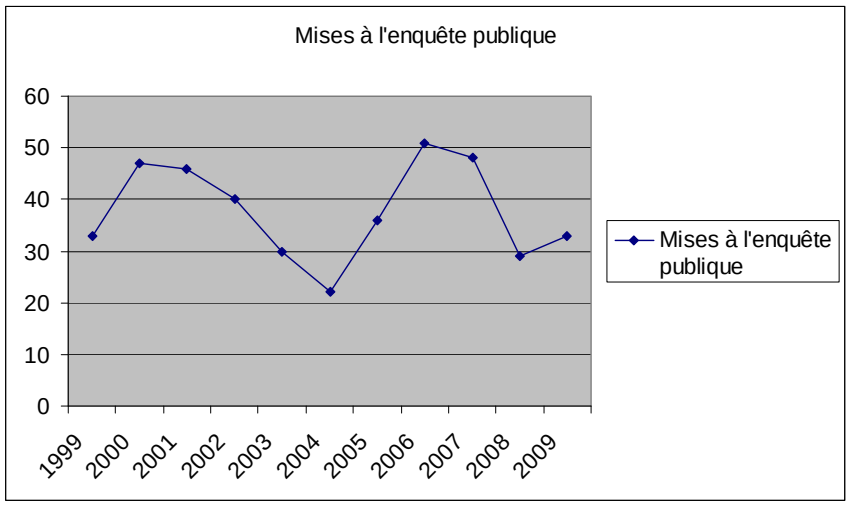

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Enquêtes publiques :						
Constructions nouvelles	8	15	18	20	16	16
Transformations	10	18	27	19	10	15
Plans d'extension, plans de quartier, DS	-	2	-	3	-	-
Routes, cadastres, servitudes publiques	5	-	4	3	2	-
Démolitions	-	1	2	3	1	2
Total	**23**	**36**	**51**	**48**	**29**	**33**
Autorisations municipales	25	18	24	33	53	56
Total des demandes d'autorisation	**48**	**54**	**75**	**81**	**82**	**89**
Permis de construire délivrés	20	28	47	45	22	27
Projets refusés y compris avant-projets	-	3	1	5	1	-

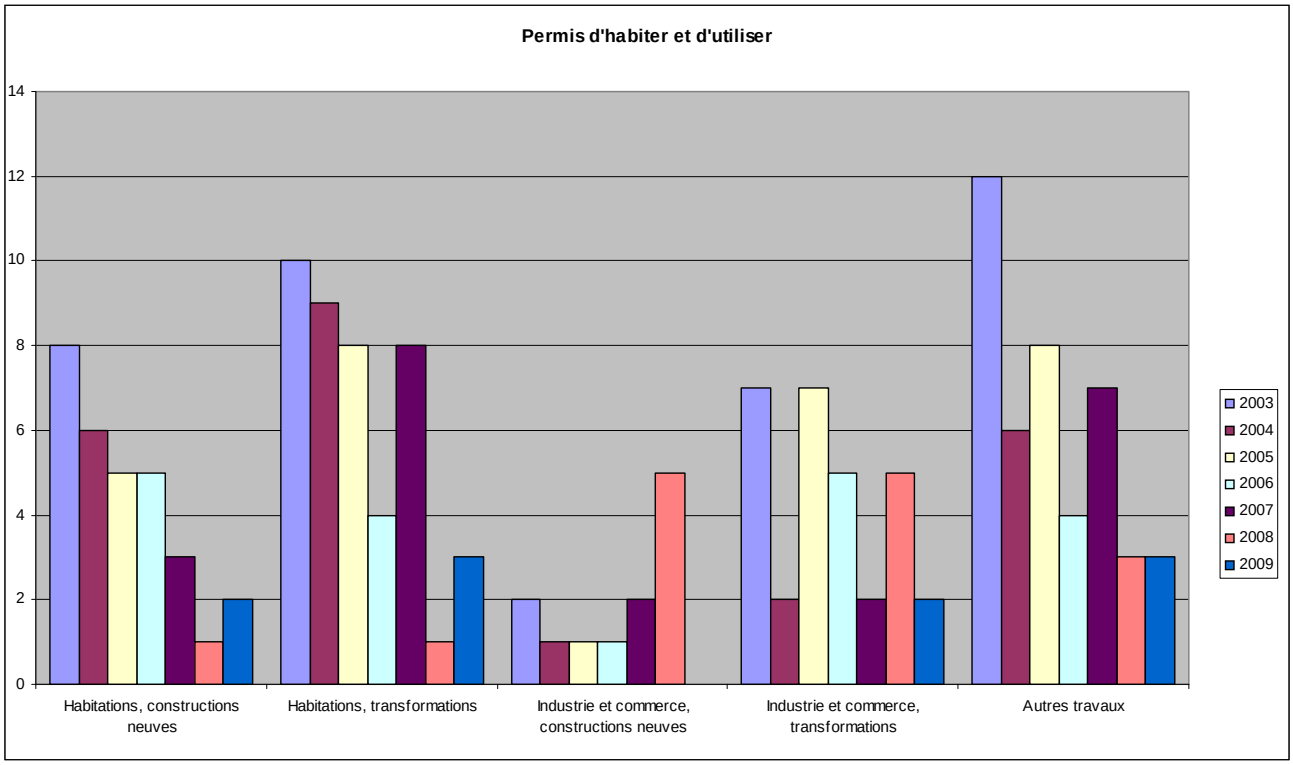

- mise à l'enquête et octroi du permis de démolir pour 2 immeubles à la rue de l'Avenir 15-17 et octroi du permis de construire pour un immeuble de 14 appartements;

- mise à l'enquête et octroi du permis de construire pour la transformation d'un bâtiment industriel (COOP) en locaux éducatifs (ORIF) au chemin du Chêne 5;

- mise à l'enquête et octroi du permis de construire pour l'agrandissement et la transformation d'un bâtiment industriel (Kodak) à l'avenue de Longemalle 1;

- mise à l'enquête et octroi du permis de construire concernant la rénovation complète du Centre Métropole à la rue de la Mèbre 9.

A la fin de l'année, 45 dossiers d'enquête étaient encore en cours de traitement.

. 4 dossiers étaient en consultation auprès des Services cantonaux
. 6 dossiers étaient en attente du permis de construire
. 8 dossiers étaient en possession d'un permis de construire dont les travaux n'avaient pas encore commencé ou n'avaient pas encore été annoncés
. 9 dossiers étaient en cours de construction
. 18 dossiers étaient en attente du permis d'habiter.

Durant l'année 2009, 2 nouveaux logements ont été terminés, 177 étaient en cours de construction et un chantier de 17 logements n'avait pas encore débuté.

Autorisations municipales

56 demandes d'autorisations municipales ont été déposées en 2009 contre 53 en 2008, ces demandes sont des dossiers de constructions pouvant être dispensés d'enquête publique conformément à l'article 111 de la LATC :

. 6 demandes concernaient le remplacement d'armoires basse tension émanant de SIE SA;

. 8 demandes concernaient l'installation de cabanons de jardins;

. 5 demandes concernaient la création de vélux;

. 15 demandes concernaient des transformations peu importantes (création de porte-fenêtres, d'un couvert ou d'escaliers, démolition d'un balcon...);

. 6 demandes concernaient la pose de panneaux solaires;
. 2 demandes concernaient l'installation de pompe à chaleur;
. 3 demandes concernaient la création de fumoirs provisoires;
. 8 demandes concernaient divers travaux de rénovation;
. 3 demandes concernaient d'autres travaux (tels que mise en conformité, création de places de parc, installation d'un Portakabin).

Pour répondre tant au besoin en logements qu'à la politique de densification de la ville, la Municipalité, dans sa séance du 6 novembre 2009, a décidé d'accepter les demandes de transformations des combles en appartements pour autant que les volumes habitables soient respectés, ceci en dérogation du RPE.

Dossiers courants

En 2009, la Police des constructions a répondu par écrit à 92 demandes de renseignements concernant des questions de constructibilité, de servitudes, de fractionnements, etc.

Plan communal de classement des arbres

Le plan de classement des arbres recense les arbres classés sur le territoire communal, il permet d'avoir une vision globale de l'arborisation de la ville et de se prononcer sur les demandes d'abattage.

En 2009, les services communaux ont délivré 26 permis d'abattage, assortis de demandes de remplacement dans la majorité des cas.

Commission de salubrité

La Commission est composée d'un architecte, d'un médecin, d'un électricien et du responsable de la police des constructions. Elle a tenu 8 séances plénières (25 en 2008).

SIT

Le système d'information sur le territoire a pour but de rassembler la totalité des données géo-référencées de la Commune. L'intégration de celles-ci se fait en fonction des besoins successifs.

En 2009, le SIT n'a pas fait l'objet de nouveaux développements mais comprend toujours les thèmes suivants :

- espaces verts
- planification scolaire
- jardins familiaux
- cadastre
- parcelles communales
- domaine ferroviaire
- zones 30
- courbes de niveau
- degrés de sensibilité au bruit
- secteur de protection des eaux
- cadastre des sites pollués
- plan de recensement architectural
- plan des bornes hydrantes
- sites de téléphonie mobile
- plan des zones
- passages piétons
- bandes et pistes cyclables
- toupies culturelles
- plan de ramassage des ordures
- plan des lignes tl

Harmonisation des registres

L'harmonisation des registres est un projet national qui préconise que certaines données spécifiques soient tenues de manière identique dans tous les registres de toute la Suisse. L'objectif principal de ce projet est d'harmoniser l'ensemble des registres (personnel, fiscal, bâtiments, population) avec les registres fédéraux à des fins, entre autres de :

· coordination de l'ensemble des connaissances de la population résidant en Suisse en supprimant les « re-saisies », sources d'erreurs;
· attribution du nouveau N° AVS à treize positions;
· recensement automatique de la population;
· échange de données entièrement sous forme électronique;
· préparation de la future «cyber-administration», qui nécessite que tous les registres fédéraux, cantonaux et communaux se présentent avec la même structure de données.

Le début de l'année écoulée a été consacré à la mise à jour du Registre fédéral des bâtiments et des logements, afin de supprimer erreurs et incohérences entre le document et la réalité du terrain. Ainsi, depuis le 15 janvier, chaque bâtiment est doté d'un numéro spécifique, dit EGID.

Pour la suite des opérations, Renens, à l'instar de la majorité des grandes communes du pays, a confié un mandat à La Poste qui est chargée d'attribuer un numéro, dit EWID à chaque logement et de le mettre en lien avec le numéro AVS.

La deuxième moitié de l'année a été consacrée, selon la demande de La Poste, à la mise sur pied d'un fichier indiquant pour chaque bâtiment le propriétaire ou la gérance, afin de les contacter pour connaître le nombre de logements de chaque immeuble et de les numéroter selon les critères établis par la Confédération.

L'aboutissement de ce travail permettra, à fin 2010, de procéder à un recensement automatique de la population.

Génie civil / Canalisations

Chaussées

Diverses réalisations ponctuelles ont été effectuées dans l'année écoulée :

- Réfection de la chaussée et de l'arrêt de bus «Bugnon» à la route de Cossonay suite à de fortes déformations des enrobés bitumineux causées par l'hiver 2008-2009 particulièrement rigoureux.

Route de Cossonay/
rue du Bugnon

- Aménagement de cheminements piétonniers sur la rue du Caudray devant le bâtiment «Obi» permettant de terminer la réalisation des aménagements liés au plan de quartier P36.
- Réfection de l'arrêt du bus «Terminus» suite à des déformations de la chaussée. Cette réalisation a été entreprise en vue de la mise en service des nouvelles lignes tl N°s 17 et 36.
- Pontage de fissures (2'900 m) sur la rue du Lac et l'avenue du 24-Janvier entre la Croisée et le chemin de Sécheron.

- Diverses interventions pour des réfections partielles (trous dans la chaussée). Les travaux sont réalisés en collaboration avec le secteur Environnement-Maintenance.
- Réfection ponctuelle du trottoir à l'avenue du Censuy suite au réaménagement du Collège du Léman.
- Diverses modifications de signalisation et réfections de marquage routier en collaboration avec PolOuest.

Collecteurs

- Réfection ou remplacement de plusieurs couvercles de chambres d'accès aux collecteurs.
- Curages et contrôles TV de différents collecteurs pour l'entretien du réseau. Ces travaux permettent d'éviter des obturations des collecteurs et d'évaluer l'état des canalisations.

Séparatif - Contrôle des raccordements privés

La campagne des contrôles du système séparatif de bâtiments, initiée en 2006 pour accompagner les travaux d'assainissement de la baie de Vidy, a été poursuivie. En 2009, 81 contrôles ont été effectués. Les bâtiments non conformes sont nombreux, mais pourront être corrigés en parallèle de certains projets lors de la réalisation du séparatif communal.

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau règlement cantonal sur l'entretien des installations particulières d'épuration des eaux usées ménagères et des installations de prétraitement industrielles (RIEEU), un courrier a été envoyé à tous les cafés-restaurants de Renens pour une mise en conformité de leurs installations aux nouvelles prescriptions cantonales.

Collecteur Léman

Avant

Après

Giratoire Léman

Chantiers

Les travaux réalisés dans le cadre du préavis N° 49-2008 pour la création d'un giratoire et la réfection de canalisations au carrefour rue du Lac, rue du Léman, rue du Caudray ont été terminés en 2009, tant pour les collecteurs que pour la chaussée. Les travaux ont été menés à terme dans les conditions difficiles d'un chantier urbain avec une circulation de transit importante. 35 modifications de la circulation routière ont eu lieu sans le moindre accident à déplorer. Les revêtements définitifs de la chaussée seront posés dans le courant de l'été 2010.

Ce projet a ainsi permis de requalifier avantageusement ce secteur du sud des voies tant dans son aspect urbanistique que dans son usage pour toute forme de mobilité.

Le préavis N° 74-2009 - Réfection de la chaussée et assainissement du collecteur EC de l'avenue des Baumettes a été adopté par le Conseil communal en septembre 2009. Les travaux ont débuté le 24 novembre 2009 et seront terminés dans le courant 2010.

Cours d'eau

Suite aux inondations et à la crue de la Mèbre de juillet 2008, des réfections des berges de la rivière dans le quartier de la Blancherie ont été effectuées en collaboration avec la Commune de Chavannes-près-Renens.

Etudes

- Attribution d'un mandat d'ingénieurs pour l'établissement du projet de la mise en séparatif des collecteurs communaux dans les rues de Verdeaux, du Bugnon et du chemin de Jouxtens dans le but de déposer un préavis en 2010 pour la réalisation de ces travaux.
- Attribution d'un mandat d'ingénieurs civils pour la réactualisation du projet de collecteurs EU/EC au lieu dit «Les Ramiers», dans le but également de déposer un préavis en 2010 pour la réalisation de ces travaux, qui font partie des mesures urgentes d'assainissement dans le cadre du problème de la pollution de la Baie de Vidy.
- Attribution d'un mandat d'ingénieurs civils pour l'établissement d'un projet pour la mise en séparatif de la rue de la Savonnerie. Ces travaux, prévus dans le cadre du projet de requalification du Centre, devront être réalisés avant le réaménagement de la rue de la Savonnerie, nécessaire notamment au fonctionnement du futur parking.

Eclairage public

L'entretien courant de l'éclairage public a été fait en collaboration avec SIE SA. Il a consisté notamment à remplacer des luminaires suite à des défectuosités ou ceux accidentés par des véhicules. Il convient de relever que le vandalisme a nettement diminué, seuls quelques endroits spécifiques sont sujets à des déprédations à répétition, tels que le passage piétons sous les voies CFF à la rue du Léman. 58 luminaires ont fait l'objet d'un contrôle mécanique des mâts.

Le préavis N° 64-2008 concernant le renouvellement de l'éclairage public des chemins de la Roche et de Perrelet a été réalisé. 21 points lumineux ont été remplacés par un type d'éclairage de nouvelle génération.

Permis de fouille

- Permis délivrés 51
- Utilisation domaine public ... 7
- Fouilles pour :
  - Câbles/téléphone 8
  - Collecteurs 8
  - EauService Lausanne 8
  - Gaz Lausanne 5
  - SIE/TVT 15

Déclarations de conformité

En collaboration avec le Département cantonal de la sécurité et de l'environnement (SESA), 4 contrôles de conformité des installations et des locaux de garages et carrosseries ont été effectués.

Piscine Aquasplash

La qualité hygiénique de l'eau des principaux bassins a été contrôlée à trois reprises durant l'été. Les résultats d'analyses ont démontré que celle-ci était conforme aux règles en vigueur.

Affaires régionales

Entente intercommunale des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge

Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens, St-Sulpice

Plusieurs causes de rejet d'eaux usées dans la Mèbre ont été traitées en collaboration entre la Direction Urbanisme-Bâtiments et le service d'entretien Mèbre-Sorge. La mise en œuvre de la suppression ou la protection des encombrements dus aux différents services a commencé, ceci afin de diminuer les retenues lors de la mise en charge du voûtage de la Mèbre.

Le Plan général d'évacuation des eaux intercommunal (PGEEI) est terminé. Il a été envoyé au Canton début 2010 muni des signatures de chaque municipalité faisant partie de l'Entente pour sa validation définitive par le Département de la sécurité et de l'environnement.

Le rapport de gestion, le budget et les comptes sont à disposition de la Commission de gestion.

Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy (CISTEP)

La Conseillère municipale en charge, représente la Commune aux séances de la CISTEP. Les représentants à la Commission intercommunale de la STEP adoptent les comptes et les conseils communaux les votent.

L'aboutissement du projet du nouveau mode de perception, ainsi que du nouveau règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux en collaboration avec les communes membres de la CISTEP, a pris du retard et il ne devrait être présenté au Conseil communal qu'en 2011.

Bâtiments

Groupe Bâtiments et planification scolaires

Ce Groupe étudie les projets importants d'entretien, de transformation ou de rénovation des bâtiments scolaires. Il examine les paramètres permettant d'arrêter le programme des constructions scolaires. Il agit également en qualité de Commission de construction lors de réalisations de projets.

Le Groupe a tenu 17 séances en 2009, principalement consacrées au suivi des préavis de l'agrandissement, de la rénovation intérieure, du changement des façades, du renouvellement du mobilier du site scolaire du Léman et de la rénovation de celui de Florissant, ainsi qu'à l'évolution des effectifs scolaires. Ces dossiers sont traités en collaboration avec les directeurs d'établissement.

Etudes et réalisations

Agrandissement du groupe scolaire du Léman

Rappelons que depuis 2004 ce ne sont pas moins de 6 préavis relatifs aux travaux du site scolaire du Léman qui ont été acceptés par le Conseil communal pour un budget total de Fr. 58'165'000.—. A fin 2009, la situation des 4 préavis en cours était la suivante :

<u>Préavis N° 17-2007 - Agrandissement, transformation des rez inférieur, rez supérieur du bâtiment existant et aménagements extérieurs</u>

Le nouveau bâtiment (Vaudaire) a été remis aux utilisateurs à la rentrée scolaire d'août 2009 conformément au calendrier établi. Ce délai a pu être tenu malgré des retards provoqués par des recours à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal concernant des adjudications

Groupe scolaire du Léman

Salle de gym

Cages d'escalier

Groupe scolaire du Léman

de travaux. La journée portes ouvertes, organisée à l'attention des voisins et des Conseillers communaux le 17 août, a rencontré un vif succès. L'APEMS a été également mis en service à la rentrée d'été, son inauguration s'est déroulée en présence de Madame la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon, le 21 novembre.

Les transformations des niveaux inférieurs du bâtiment existant (Joran) se dérouleront en été 2010 mis à part les travaux d'agrandissement de la bibliothèque qui ont débutés en été 2009 et qui s'achèveront au printemps 2010. Durant ce laps de temps, la bibliothèque a été installée provisoirement dans la future salle polyvalente du bâtiment Vaudaire.

Les aménagements extérieurs se sont poursuivis tout au long de l'année et seront terminés au printemps 2010, mis à part le pourtour du bâtiment Joran, qui est prévu en automne 2010, soit à la fin des travaux de remplacement des façades.

Salles de sciences

Depuis l'arrivée de la voie secondaire à baccalauréat en 2007, la demande a augmenté de manière plus importante que prévue pour l'option math/physique, qui se vérifie sur plusieurs années. Ceci entraîne des besoins supplémentaires en salles de sciences, non prévisibles au moment de l'établissement du programme. Par ailleurs, la mise en œuvre de la future loi scolaire (Harmos) va probablement accentuer le besoin en salles de sciences.

De ce fait, la Municipalité, sur demande de l'Etablissement secondaire et du Groupe Bâtiments et planification scolaires, a décidé de modifier le programme prévu des travaux. Ainsi, les trois salles de sciences et les deux salles de préparation initialement prévues sur environ 350 m^2 sont remplacées par quatre salles de sciences et une salle de préparation sur cette même surface.

Le surcoût des travaux pour ce nouvel aménagement sera absorbé par la réserve, sur les postes électricité, sanitaires et mobilier.

Préavis N° 43-2008 - Mise en conformité aux normes incendie et rénovations intérieurs du bâtiment existant

Après la rénovation du 2ème étage en 2008, c'est le 1er étage qui a été réalisé en 2009. Ces travaux se déroulent par étapes durant les vacances estivales. Les travaux relatifs à ce préavis seront achevés en été 2010 par l'exécution du solde des installations techniques (ascenseur, sprinklers, zones sanitaires).

Equipement informatique des classes

En avril 2009, le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture informait que l'enseignement était autorisé par l'acquisition de moyens informatiques (levée du moratoire) tels que beamers et tablettes interactives.

Suite à des discussions intervenues avec les doyens et visite à Crissier, établissement pilote en la matière, la Municipalité a décidé d'équiper les nouvelles classes du Léman de tablettes graphiques et des accessoires nécessaires à son fonctionnement soit des beamers, des hauts-parleurs, des meubles pour tablettes et le câblage nécessaire dans le cadre du préavis. Le Canton finance quant à lui la fourniture de mini-Mac.

Cet équipement concerne les 22 salles de classe Vaudaire et 5 salles de classes des rez inférieur et supérieur. Le coût de l'ensemble de ces équipements informatiques sera financé par les préavis Nos 17-2007 et 43-2008 sous les rubriques matériel d'enseignement et équipements informatiques.

La Municipalité a également décidé de réaliser tous les travaux de câblage nécessaires sur le bâtiment Joran en rénovation, afin de ne pas avoir à intervenir après coup et ainsi éviter des coûts supplémentaires ultérieurs importants.

A la fin de l'année scolaire 2009-2010, un bilan sera établi sur le fonctionnement de ces équipements et l'opportunité d'équiper Joran sera discutée avec les utilisateurs.

Préavis N° 66-2008 - Remplacement des façades du bâtiment existant

Ces travaux étaient initialement prévus sur 3 étés (2009 – 2010 – 2011). Finalement, les utilisateurs ayant acceptés que certaines étapes débordent des périodes de vacances scolaires, les travaux seront achevés à l'automne 2010. A fin 2009, les 2/3 des façades étaient remplacées, de quoi se faire une idée de la nouvelle esthétique du bâtiment.

Préavis N° 67-2008 - Installation de casiers-vestiaires sur l'ensemble du site et remplacement partiel de mobilier du bâtiment existant

Accepté en mars par le Conseil communal, les commandes ont pu être passées à temps pour que la pose des casiers et la livraison du mobilier puissent être terminées pour la rentrée d'août.

Groupe scolaire du Léman - Remplacement des façades

Rénovation du Collège de Florissant

Préavis N° 29-2007 - Rénovation du Collège de Florissant

Le bâtiment a été remis aux utilisateurs en octobre 2008. Certains tra-

vaux complémentaires et de finition ont encore exécutés en 2009. L'inauguration s'est déroulée en présence de la Conseillère d'état, Madame Anne-Catherine Lyon, le 28 avril 2009. Le budget sera respecté.

Ondallaz

Préavis Nº 20-2007 - Réfection de la cuisine du chalet «Joli-Bois»

Les travaux achevés, le préavis a été bouclé sans dépassement de budget.

Réhabilitation de l'ancien cinéma «Le Corso»

L'étude du projet de création d'un café-théâtre en coordination avec le Service Culture-Jeunesse-Sport a été poursuivie sur la base de plusieurs variantes. La mise en soumission des travaux a été effectuée en vue du dépôt du préavis en 2010.

Collège du Censuy

Afin de faire face à l'évolution des effectifs scolaires, de remplacer les classes du pavillon existant datant de l'expo 1964 et de remplacer les classes actuellement louées au Caudray dont le bail s'achève en juillet 2014, la Municipalité a décidé de lancer une étude pour l'agrandissement du site du Censuy, en conformité avec la planification scolaire. La préparation d'un concours d'architecture a débuté en automne 2009. La définition du programme, du périmètre, du type de concours sera déterminée début 2010 et suivie par la demande de crédit pour l'organisation d'un concours.

Garderie «La Farandole»

Suite au projet de déménagement de la garderie « La Farandole » de l'avenue du 24-Janvier à la rue de l'Industrie, le Service Urbanisme-Bâtiments a établi un projet pour la transformation des locaux existants en APEMS. Ces travaux seront inclus dans un préavis global présenté par la Direction de la Sécurité sociale.

Rue de Lausanne 21

Le Service a participé à la coordination des travaux prévus à la rue de Lausanne 21 avec les architectes et propriétaires en vue du déménagement de la Direction Culture-Jeunesse-Sport et du Service de psychopédagogie en milieu scolaire. Il a mené également toutes les tractations pour la signature du bail, en collaboration avec l'Administration générale.

Rue de Lausanne 25

Suite au départ du Service de psychopédagogie en milieu scolaire à la rue de Lausanne 21, le Service de la Sécurité sociale va pouvoir bénéficier d'espaces supplémentaires afin d'offrir au public de meilleures conditions d'accueil. Dans cette optique, des travaux de réaménagements partiels des locaux ainsi que des travaux touchant les installations techniques sont à l'étude. Le projet prévoit de rendre la réception plus accueillante et efficace (guichet unique des services sociaux) et de faciliter l'accessibilité du bâtiment aux personnes à mobilité réduite. Un préavis sera déposé au Conseil communal en 2010.

Travaux divers

En 2009, le Service a traité quelque 2'260 factures d'un montant total de Fr. 2'365'900.— relatives à l'entretien des bâtiments communaux, non compris les préavis.

Outre l'entretien courant, le service s'est également occupé de l'étude et la mise en œuvre des travaux suivants :

- Garderie «Le Tournesol» réfection des escaliers
- Source 3, CRA, changement des volets, remplacement des fenêtres, divers travaux

  intérieurs
- Ondallaz, chalet «Mon Beau Pays» remplacement du bloc cuisson de la cuisine
- Ondallaz, chalet « Joli-Bois » réparation de la toiture
- Léman 15 bis, remplacement des volets
- Rue Neuve 8–8 bis, changement de la conduite de chauffage à distance entre les bâtiments
- Poste 17, remplacement des fenêtres
- Avenir 5/7, remplacement partiel des fenêtres
- Avenir 6, réfection complète d'un appartement
- Avenir 9, réparation de la toiture
- 1er Mai 13, travaux de remise en état suite à un incendie
- Lausanne 33, pose d'un interphone
- Lausanne 25, pose de prises informatiques
- Local du feu, agrandissement d'une porte de garage et remplacement du vitrage de la cage d'escalier
- Centre technique communal, remplacement des fenêtres dans la cage d'escalier
- Salle de spectacles, mise en conformité de l'installation électrique, remplacement de la cloison de séparation entre le foyer et la salle et remplacement partiel de l'équipement de scène
- Stade du Censuy, pose d'abris de bancs de touche
- Temple de Renens-Village, doublage des vitrages façades nord et remplacement d'une colonne de chute d'eau pluviale
- Collège et salles de gymnastique de Verdeaux, remplacement de la mise en passe
- Collège des Pépinières, installation d'un réseau informatique
- Salle de gymnastique des Pépinières, remplacement d'éléments de façades
- Collège du 24-Janvier, réfection bureau du directeur et remplacement du chauffage à mazout par une installation à gaz
- Salles de gymnastique du Léman, réparation du sol sportif
- Classes du Mont-de-By, remplacement de la lustrerie d'une classe.

Déprédations

On peut relever quelques déprédations, telles que vitres brisées, stores détériorés et graffitis sur les bâtiments communaux, notamment les bâtiments scolaires. Lors de chaque déprédation, le service procède à un dépôt de plainte contre inconnu (15 en 2009). Dans quelques cas, les auteurs, avec accord du juge d'instruction, au lieu de s'acquitter du montant de la déprédation, ont réalisé des heures d'intérêt général comme des travaux de nettoyages dans les bâtiments scolaires.

Inventaire des logements et locaux propriétés de la Commune de Renens au 31 décembre 2009

Immeubles	Nombre de pièces 1P	2P	3P	4P	5-6P	maisons	magasins	autres
Rue de l'Avenir 5	-	-	2	-	-	-	-	+ locaux
Rue de l'Avenir 6	1	-	1	1	-	-	-	+ 1 local et 1 garage
Rue de l'Avenir 7	-	-	8	-	-	-	-	+ 1 garage
Rue de l'Avenir 9	-	-	-	-	1	-	-	+ locaux
Chemin de Borjod 20	-	-	-	3	-	-	-	+ 3 garages
Chemin de Bourg-Dessus 17	-	-	-	-	-	1	-	
Avenue du Château 17	-	-	-	-	-	-	-	Crèche + La grange
Kiosque Renens-Croisée	-	-	-	-	-	-	-	local
Kiosque passage sous route, avenue du 14 Avril	-	-	-	-	-	-	1	
Kiosque place du Terminus	-	-	-	-	-	-	1	bar à café
Chemin de Jouxtens 5	-	1	1	-	-	-	-	+ 4 garages
Rue de Lausanne 25	-	1	-	1	-	-	1	+ bureaux + 2 garages
Rue de Lausanne 31 b	-	-	-	-	-	-	-	locaux
Rue de Lausanne 52, Les Tilleuls	-	-	-	-	--	1	-	+ 2 terrains
Rue du Léman 9	-	-	3	-	-	-	-	
Rue du Léman 15 b	-	2	1	1	-	-	-	
Rue du 1er Mai 13, Cure du 1er Mai	-	-	-	-	1	-	-	
Rue Neuve 4bis	-	-	-	-	-	-	-	local
Rue Neuve 8/8 bis	-	-	3	-	-	-	1	locaux
Avenue de la Poste 17	-	-	-	-	-	1	-	
Avenue de Saugiaz 8	-	-	-	2	-	-	-	
Rue de la Savonnerie 4	-	-	-	-	-	-	-	locaux
Rue de la Source 1	-	2	4	2	-	-	2	+ local
Rue de la Source 2	-	2	-	-	-	-	-	+ ludothèque
Rue de la Source 3	-	-	-	-	-	-	-	CRA
Avenue du Temple 16	-	-	-	-	-	1	-	+ 2 garages
Rue du Village 10	-	-	-	-	-	1	-	
Route de Crissier 1B*	-	-	-	-	-	1	-	+ 1 dépôt et 3 chambres
Appartements de service :								
Collège de Verdeaux	-	-	-	1	-	-	-	
Collège du Village	-	1	-	-	-	-	-	+ locaux
Collège du Léman	-	-	-	1	-	-	-	
Ondallaz-s/Blonay	-	-	-	-	-	1	-	
Totaux	1	9	23	12	2	7	6	+ 13 garages

*Nouvelle acquisition

Propriété par étages - Collège du 24-Janvier

La propriété par étages a été constituée entre la Commune de Renens et l'Association des locaux paroissiaux aux clauses et conditions des actes notariés du 8 novembre 1994, établis par Me Claude Paquier, notaire à Chavannes-près-Renens.

Présidée par la cheffe de service, en qualité d'administratrice, la 14ème Assemblée des copropriétaires a été tenue le 25 juin 2009. L'association des locaux paroissiaux est représentée par MM. Philippe Conod, président et Charles Détraz, trésorier.

On peut préciser que le fonds de rénovation alimenté par les deux partenaires de la PPE a été utilisé cette année pour la première fois pour le remplacement de la production de chaleur du 24-Janvier dont les travaux se sont élevés à un montant de Fr. 90'646.85, dont le 50 % soit Fr. 45'323.40, à charge de la PPE. Le fonds se monte au 31 décembre 2009 à Fr. 169'577.45.

Gérances

Les 54 logements propriétés de la Commune sont tous occupés. Durant l'année, trois changements de locataires concernant deux logements et un local ont été enregistrés. La maison sise à la rue du Simplon 36 a été démolie et a fait place à des jardins familiaux.

Sous location

Rue de l'Avenir 25 : 2 pièces

Appartements de secours

Trois appartements communaux sis à la rue de l'Avenir 7 et à l'avenue de Saugiaz 8 sont affectés à la fonction de logements de secours. Ces trois appartements ont été occupés durant toute l'année 2009.

Nouvelle acquisition

Dans le courant de l'année, la Municipalité a fait l'acquisition d'un nouveau bâtiment sis à la route de Crissier 1B. Il s'agit d'une maison de quatre niveaux composée d'un appartement de 5 pièces en duplex, d'un dépôt indépendant ainsi que de trois chambres individuelles avec séjour, cuisine, wc et salle de bains communs. Ces chambres seront rénovées afin d'être louées à des étudiants dès le printemps 2010.

Droits de superficie

Les parcelles communales mises à disposition par droit de superficie figurent en détail dans les comptes communaux. Le service gère la facturation des redevances annuelles.

La Municipalité a décidé de procéder dès 2004 à l'indexation annuelle des droits de superficie sur la base de l'indice suisse des prix à la consommation de l'année précédente chaque fois que l'acte constitutif du droit le permet. Derrière cette décision, il faut voir une volonté de suivre l'évolution du coût de la vie tout en limitant l'incidence sur les loyers.

Dans le cadre du préavis N° 79 adopté dans sa séance du 21 août par le Conseil communal, il a été décidé de diminuer le droit de superficie du Tennis Club de Renens de plus de moitié. Un droit de superficie sera accordé à l'UBS SA afin qu'elle puisse créer une voie d'accès à une future zone de stationnement. Le solde de la parcelle sera entretenu par Environnement et Maintenance.

En 2010, ces modifications feront l'objet d'actes notariés entre les différentes parties.

Location des vitrines

Huit vitrines sont situées dans le passage du 14 Avril inférieur.

La vitrine N° 2 a été mise à disposition, depuis le 1er octobre 2009 et pour une durée indéterminée, à Culture-Jeunesse-Sport dans le cadre du projet artistique Transit.

Les prix annuels de location sont variables, de l'ordre de Fr. 600.— à Fr. 900.— non compris la TVA, selon les emplacements.

Les vitrines du passage inférieur CFF ont été condamnées en raison de déprédations répétées.

Places de parc

Inventaire au 31 décembre 2009 des places de parc mises en location :

Parc Frehner - Service du feu	24
Avenue du 1er-Mai	19
Avenue Temple 7	7
Rue de Crissier	3
Chemin des Biondes	20
Chemin de Longemarlaz	7
Sentier de la Gare	20
Rue de l'Avenir 5-7	8
Chemin des Côtes 3	7
Chemin des Ramiers	9
Chemin du Bois	1
Total	125

12 changements de locataires sont intervenus en 2009.

Le loyer mensuel actuel de l'ensemble de ces places de parc est de Fr. 60.— + TVA par emplacement.

Contrôle continu du chauffage

La surveillance hebdomadaire des consommations d'énergie mise en place s'étend aux principaux bâtiments communaux. Les relevés sont transmis à un bureau spécialisé qui procède aux corrections nécessaires, en collaboration avec les concierges concernés. Chaque écart ou anomalie est analysé. Un rapport annuel est établi.

Locaux de l'administration

Durant toute l'année, le CTC a suivi avec attention le chantier de la rue de Lausanne 21, afin que le déménagement, au 1er janvier 2010, de la Direction Culture-Jeunesse-Sport et des PPLS se passe dans de bonnes conditions. Pour le surplus, un groupe de travail s'est penché sur les besoins en locaux des différents services de l'administration avec en point de mire une utilisation rationnelle des lieux laissés vacants par les déménagements ci-dessus.

Le groupe de travail recherche également toutes les solutions pour rendre les bureaux de l'administration accessibles aux personnes à mobilité réduite (ascenseurs, places de stationnement ad hoc, signalétique). Dans ce cadre des préavis seront soumis à l'aval du Conseil communal dès 2010.

Cité de l'Energie

En juillet 2005, la Commune obtenait pour la première fois le label «Cité de l'énergie» pour la qualité de ses «actions démontrables et exemplaires en matière de politique énergétique», comme spécifié sur le diplôme reçu.

2009 a été l'année du ré-audit. Dès janvier, et à raison de 6 séances avec le représentant de la société Serec, une délégation composée de municipaux et de collaborateurs plus particulièrement concernés par les dossiers en lien avec le sujet, ont passé en revue et répertorié toutes les actions en lien avec le développement durable pour en faire un catalogue à soumettre à la Commission du label. Le document se divise en 6 chapitres qui recouvrent les domaines suivants :

- Développement territorial : c'est le volet du développement urbain et des constructions;
- Bâtiments et installations communaux : ce chapitre regroupe l'efficacité énergétique des bâtiments, les contrôles de la consommation de la chaleur et de l'eau, le recours aux énergies renouvelables;
- Approvisionnement, dépollution : on trouve dans cette partie les relations avec SIE SA, Romande Energie et les Services industriels de Lausanne (gaz);
- Mobilité : les domaines traités dans ce chapitre vont de la gestion des places de stationnement au concept communal pour l'achat de véhicules propres en passant par la gestion du trafic et la valorisation de l'espace public;
- Organisation interne : sous ce point, on trouve le fait de disposer des ressources internes pour

l'application du concept de développement durable, l'exigence d'une commission qui a pour rôle de coordonner les actions au sein des différents services de l'administration ;

- Communication, coopération : cette partie fait état des moyens de communication mis en place par le biais du site Internet, lors de séances publiques, dans le Carrefour Info Renens et autres. Elle comprend également les collaborations avec diverses entités locales, régionales ou cantonales.

Hormis le catalogue ci-dessus qui reflète les démarches effectuées entre 2005 et 2009, le dossier comprend un plan des actions que la Municipalité s'est engagée à entreprendre durant les quatre prochaines années. Voici quelques exemples :

- Mise en place d'un système d'indicateurs énergétiques pour vérifier la consommation des bâtiments communaux
- Etude du potentiel d'extension du chauffage à distance de Malley
- Conseils en économie d'énergie dans la construction
- Installation de panneaux solaires thermiques
- Création de toitures végétalisées
- Mise en œuvre du plan de mobilité de l'Administration
- Mise en place d'un système de stationnement privilégié (macarons)
- Aménagement des espaces publics
- Participation à la semaine de la mobilité
- Utilisation du fonds pour le développement durable.

L'ensemble de ces documents, auxquels il faut ajouter un concept énergétique qui, sous le slogan «Renens énergique et créative», reprend les éléments principaux de la démarche et les explique, ont permis à la Ville de Renens de demeurer Cité de l'Energie pour une nouvelle période de quatre ans.

Le slogan qui servira de fil rouge à la continuation de la démarche s'articule comme suit :

Renens énergique et créative

Renens ville énergique...

... dans sa volonté de privilégier les économies d'énergie ainsi que l'usage et le développement des énergies renouvelables.

Renens ville créative...

...pour rechercher et mettre en œuvre des solutions originales et durables dans tous les domaines de l'activité humaine.

Garde-meubles communal

La Commune dispose de locaux situés dans les sous-sols du Collège de Florissant et du Collège du Léman.

Dans la majorité des cas, les intéressés abandonnent malheureusement le mobilier entreposé, ce dernier n'ayant le plus souvent que peu de valeur.

De ce fait, si le propriétaire ne récupère pas ses biens dans un délai d'une année, le service entame la procédure de rappel par l'envoi d'un courrier et, si nécessaire, l'insertion d'une annonce dans la Feuille des Avis Officiels. Sans réponse de l'intéressé, le lot est alors mis à disposition d'une association caritative et le solde détruit par le Secteur Environnement-Maintenance.

Exécutions forcées d'expulsion

35 avis d'exécution forcée d'expulsion ont été adressés à des locataires par la Justice de paix (55 en 2008). Sur ce nombre, 9 personnes (18 en 2008) ont fait appel à nos services pour entreposer leur mobilier au garde-meubles.

Dès transmission de l'avis d'expulsion par la Justice de paix, les intéressés sont informés que le garde-meubles communal est à disposition pour l'entreposage de leur mobilier.

Le Centre Social Régional (CSR) est, quant à lui, compétent pour le relogement en urgence des personnes expulsées.

Environnement-Maintenance

La Direction Environnement-Maintenance est composée des sections suivantes :

- Section Maintenance
- Section Logistique et ateliers
- Section Espaces verts
- Section Conciergerie
- Section Gestion des déchets
- Affaires régionales

Introduction

Le secteur Environnement-Maintenance a accompli ses tâches habituelles de maintenance de la propreté des rues et trottoirs, de l'entretien des parcs et promenades, de l'entretien et du nettoyage des immeubles communaux ou encore de la mise à disposition du matériel lors de manifestations.

L'année 2009 a eu son lot de réalisations spécifiques telles que la construction de jardins familiaux et les aménagements paysagers du Collège de Florissant, des parcs du Ranch, de la Volière et de la Gare.

Du côté des manifestations, l'équipe a été très sollicitée en 2009 avec comme point d'orgue, la mise en place d'une superbe infrastructure pour Festimixx. Mais c'est peut-être dans la gestion des déchets qu'il y a eu le plus de modifications et d'améliorations avec la mise en service des déchèteries mobiles dans les quartiers de la Ville, le tout couronné par un titre de champion suisse de recyclage de l'aluminium.

Section Maintenance

Les temps dévolus au nettoyage et balayage des routes, chemins, trottoirs, places et escaliers ont représenté environ 15'000 heures de travail auxquelles s'ajoutent quelque 2'000 heures pour le nettoyage des WC publics et des fontaines.

Une soixantaine de poubelles de 110 litres ont amélioré l'offre au public pour se débarrasser aisément des déchets en Ville.

Après quelques années calmes, l'hiver 2008-2009 a spécialement mis à contribution le Service. En effet, il a fallu 768 heures de déblaiement, 110 tonnes de sel et 5 tonnes de chlore pour rendre les routes et trottoirs praticables.

Toujours dans l'optique d'offrir des outils de qualité au service, de nouveaux véhicules ont été acquis afin de permettre d'une part un meilleur rendement et d'autre part, pour se rapprocher des critères environnementaux actuels.

Acquis en 1987, l'unique camion communal comptait plus de 225'000 km, parcourus essentiellement sur le territoire de la Commune. Ces petits trajets mettent à mal la mécanique et le moteur. Au vu de son âge, les expertises étaient annuelles et onéreuses. De plus, homologué en «Euro 0», il était plus polluant et gourmand que la nouvelle génération «Euro V». D'une fonctionnalité réduite, avec un pont fixe et une faible charge utile, son remplacement devenait inéluctable.

Reçu au mois de novembre, le nouveau camion, de marque Scania, est équipé d'un crochet multilift avec grue de chargement et d'une nouvelle saleuse. Il a été complété par trois bennes de différentes contenances et d'un conteneur pour les manifestations. Ce nouvel équipement est beaucoup plus pratique et plus souple d'utilisation qu'un pont fixe.

Nouveau camion Scania

Dans le même ordre d'idée, le petit véhicule utilitaire, utilisé quotidiennement pour le déplacement de l'ouvrier en charge du nettoyage des WC publics, fontaines, arrêts de bus et espaces publics en général, a également été changé. L'aménagement spécifique du pont a été réalisé par le mécanicien communal.

Véhicule pour l'entretien des édicules publics

Epareuse pour l'entretien des bords de route

La dernière acquisition de l'année est une épareuse pour l'entretien des talus de bords de route et le fauchage des prairies.

Section Logistique et ateliers

En cette année 2009, le peintre et son apprenti, ainsi que le menuisier, ont spécialement été mis à contribution dans les bâtiments communaux Avenir 6 et 7, Château 17, Crissier 1B, salle de spectacles, Collège du 24-Janvier, stade du Censuy et chalets d'Ondallaz.

Hormis ceci, la transformation du couvert culturel de l'ancienne place du Marché en kiosque provisoire, la réfection des jeux, des bancs et du mobilier urbain font partie intégrante des travaux inhérents à l'équipe des ateliers.

Manifestations

Chaque année, l'équipe dévolue spécialement à la mise en place des infrastructures pour les manifestations organisées sur le territoire communal, est sollicitée quasiment chaque week-end. Quelques tables pour une fête de quartier, des chaises pour un concert, des estrades pour un concours de natation, le montage d'une cantine pour une inauguration ou la mise en place d'un écran pour la Piazzetta sont monnaie courante au fil des semaines. A cela, il faut ajouter cette année des centaines d'heures effectuées par l'équipe des manifestations pour la mise en place des infrastructures de Festimixx (décorations, cantines, tables, stands, conteneurs) sur le terrain de Verdeaux, pour un résultat à la hauteur de ses efforts.

Manifestations 2009 nécessitant l'appui logistique du Service Environnement-Maintenance :

1er mars	Expo Philatéliste
21 mars	Fête du Printemps
4 avril	Ouverture des animations de la Place du Marché

Plan des infrastructures «Festimixx»

28 avril	Inauguration du Collège de Florissant
16 mai	Vide-greniers
16 mai	Kermesse catholique
30 mai	Marché aux puces Fourmi Rouge
30 mai	Meeting de natation
5 et 6 juin	Festival Théâtre en Herbe
12 et 13 juin	Festimixx
20 juin	Revue des pompiers
Juin-juillet-août	Concerts d'été
Juillet-août-septembre	Piazzetta
1er août	Fête nationale
22 août	Championnat de sumo
29 août	GAF «Florissant»
29 août	Kermesse Fourmi Rouge
4 et 5 septembre	Fête au Village
4 octobre	Fête du Sport
24 octobre	Vide-greniers
7 novembre	Vente de Paroisse protestante
29 novembre	Marché de Noël «Mont Robert»
30 novembre	Sapins «Bottens»
5 décembre	Téléthon
12 décembre	Brocante «Rue Neuve»
12 décembre	Inauguration ligne 17
12 et 13 décembre	Noël à Renens
19 décembre	Noël des artisans «Rue Neuve»

Création de jardins familiaux au sud des voies CFF

Avant la construction des jardins familiaux «Au Simplon» et «Au Censuy», on dénombrait 184 parcelles réparties sur 6 sites, à savoir : Les Biondes, Sous-Biondes I, Sous-Biondes II, Au Château, Aux Airelles et Aux Paudex. Toutes ces parcelles étant situées au nord de la Ville, deux sites ont été retenus au sud des voies pour étoffer l'offre de jardins vu la forte demande. En effet, 174 inscrits sur la liste d'attente espèrent obtenir un jour un lopin de terre pour y cultiver légumes et convivialité.

La disparition en 2004 de 24 jardins à Florissant et de 35 parcelles aux Baumettes a accéléré la procédure. C'est ainsi que courant octobre, 12 jardins familiaux ont pu être attribués «Au Simplon» sur un terrain propriété de la Ville de Renens et que, un mois plus tard, 45 parcelles ont trouvé preneur «Au Censuy» à l'arrière du Centre Technique Communal.

La distribution des jardins s'est faite selon l'ancienneté sur la liste d'attente avec priorité aux familles avec enfants et habitant à proximité des nouveaux sites.

La création de ces jardins était attendue par la population et plus spécifiquement par les anciens locataires des jardins des Baumettes qui n'avaient pas encore trouvé de parcelle à louer.

45 jardins familiaux «Au Censuy»

12 jardins familiaux «Au Simplon»

Section Espaces verts

Généralités

La section des espaces verts est composée d'un chef jardinier, d'un chef d'équipe, de professionnels et d'aide-jardiniers, ainsi que de trois apprentis paysagistes. Leurs missions principales consistent à entretenir les parcs et promenades de la Ville, les terrains de football du Censuy et de Verdeaux, la piscine de Renens, le cimetière, les abords des bâtiments scolaires, administratifs et locatifs, y compris la propriété d'Ondallaz ainsi que tous les arbres d'avenues de notre Ville et de nos forêts.

En plus de ces travaux courants, quelques aménagements spécifiques ont été réalisés.

Massifs floraux des jardins de l'Hôtel-de-Ville

Aménagement d'un petit terrain de foot au Parc du Ranch

Afin de donner un espace de jeux près du quartier du Silo, le secteur Environnement-Maintenance a fait construire un mini-terrain de foot au Parc du Ranch qui comprenait jusque-là qu'un terrain de gravillon stabilisé qui n'était pas adapté aux jeux de ballons. Le changement de la cabane de rencontre et un bon nettoyage font de ce parc un endroit très apprécié des jeunes.

Réaménagement d'un espace ludique à Sous-Biondes

Dans un même ordre d'idée, mais au nord de la Ville, un mini-terrain de foot a été réalisé en créant un muret-siège en gabion longeant un terrain déjà existant. L'implantation d'un verger, de tables de pique-nique et d'une table de ping-pong viendront compléter ce projet dans le courant 2010.

Parc du Ranch

Cimetière, nouveau secteur pour concessions

Le secteur pour concessions de corps doubles au cimetière de Renens s'est inexorablement rempli et seuls deux emplacements restaient vacants à fin 2008.

Afin de pouvoir répondre aux futures demandes, les services techniques communaux ont dessiné un nouveau secteur pouvant accueillir 14 concessions. L'implantation proposée s'est faite dans la continuité paysagère spécifique du cimetière de Renens, qui se veut structurée et arborisée.

A noter que cet aménagement a entièrement été réalisé par les apprentis paysagistes du service.

Nouveau secteur «concessions»

Réfection d'une placette de jeux à la Volière

Afin de respecter les normes de sécurité en vigueur, des jeux sur ressorts ont été remplacés sur la placette de la promenade qui mène de Verdeaux à la Volière. Un revêtement souple a été posé au sol et un banc et une poubelle complètent cet aménagement. Ce dernier a été entièrement réalisé par les apprentis paysagistes du service.

Placette de jeux à la Volière

Inauguration du Parc de la Gare

Le nouveau parc de la Gare a été inauguré le mercredi 13 mai 2009. Allocutions, stands, grillades et accordéon ont réunis une centaine de personnes venues prendre possession des lieux. Le réaménagement de cette magnifique parcelle arborisée a été réalisé au printemps. Jardin de passage et d'agrément, les arbres majeurs ont été conservés et un cheminement en gravillon stabilisé permet d'accéder aux bancs publics. Cet îlot de verdure est déjà fort apprécié de la population locale qui en a vite pris possession.

Inauguration

Ambiance

Section Conciergerie

Comme chaque année, une vingtaine de jeunes a participé activement aux grands nettoyages des bâtiments scolaires les trois premières semaines des vacances estivales.

Avec le nouvel établissement scolaire du Léman, l'équipe a été renforcée par un concierge professionnel et deux auxiliaires de nettoyage. Une centaine d'enseignants et près de mille élèves circulent chaque jour sur ce site.

Dans le respect de l'environnement, l'utilisation des produits écologiques est l'un des objectifs. L'achat des machines est étudié en fonction de la consommation d'eau et d'énergie ainsi que sur l'optimisation des rendements. Les ustensiles sont conçus de manière à améliorer les nettoyages et à assurer une meilleure ergonomie pour les utilisateurs.

Les méthodes de nettoyage et les produits évoluent constamment selon des normes européennes strictes, c'est pourquoi toute la section a participé à un cours de nettoyage sur les différents sites de manière à cibler les besoins de chacun. Ce nettoyage professionnel vise à maintenir une propreté et une hygiène des locaux optimales et permet ainsi d'assurer le maintien des valeurs et des propriétés du patrimoine immobilier.

Le chef de section a suivi un cours sur le développement durable et la gestion des bâtiments.

La section conciergerie exerce un rôle important dans l'économie d'énergie des bâtiments. Ces économies peuvent être concrétisées par des moyens simples et peu coûteux, soit par des contrôles systématiques des installations techniques, ou par des mesures de sensibilisation auprès des utilisateurs.

La profession d'agent d'exploitation, qui a démarré en 2007, séduit de plus en plus de jeunes. La Ville de Renens a accueilli une dizaine de stagiaires. Un collaborateur suit une formation accélérée en vue d'obtenir son CFC. Le chef de section a donné des cours sur le chauffage, l'électricité et le sanitaire pour les articles 32. Il a également participé à la mise en place des examens finaux de la première session et fonctionnera en tant qu'expert.

Suite à plusieurs départs à la retraite, trois nouvelles auxiliaires de nettoyage ont été engagées, à l'Administration, au SDIS et aux pavillons de Sous-Biondes. Un nouveau poste de concierge polyvalent a été créé afin d'appuyer la section conciergerie dans les grands nettoyages, les travaux spéciaux et les divers remplacements.

Nouveau modèle d'auto-laveuse

Section Gestion des déchets

Généralités

L'année 2009 a été principalement marquée par l'arrêt du ramassage des objets encombrants au porte-à-porte et à la mise en place de déchèteries mobiles et d'un service sur appel payant. Les deux vide-greniers annuels ont connu un grand succès et petite distinction supplémentaire à mettre sur le blason communal : la Ville de Renens s'est vu décerner le titre de «Champion suisse du recyclage de l'aluminium».

Vide-greniers

Les vide-greniers 2009 ont été organisé respectivement les 16 mai et 24 octobre sur le parking de la place du Censuy. Limité à 80 emplacements, ils ont affiché complet à chaque date et ont été fréquentés par environ 800 chineurs.

En parallèle, les collaborateurs du service Environnement-Maintenance tiennent un stand d'information sur le tri des déchets ainsi qu'une «ressourcerie» avec des objets récupérés lors des déchèteries mobiles, qui trouvent preneur gratuitement. Un stand de saucisses grillées et bois-

Déchèteries mobiles

Le principe est de mettre en place une déchèterie temporaire de proximité dans différents quartiers. Chaque mois, à l'exception de juillet et août, la déchèterie se met en place en alternance les mercredis de 12h00 à 19h00 et le mois suivant le samedi de 9h00 à 14h00. Tous les habitants de Renens peuvent se rendre à chacune d'entre-elles sur présentation d'une des cartes de déchèterie de Malley ou de Bussigny. La déchèterie mobile reçoit prioritairement les déchets encombrants mais accepte également une vingtaine d'autres déchets. Trois bennes principales de 10 à 20 m^3 sont à disposition pour le bois, la ferraille et les gros objets incinérables tels que matelas ou canapés. Tous les autres déchets sont conditionnés en bacs ou containeurs.

Cette façon de procéder a connu un tel succès qu'une sixième déchèterie mobile a été mise en place à Renens-Village dès le mois de septembre. C'est ainsi que plus de 100 tonnes de déchets ont été collectées avec un taux de recyclage dépassant les 60%. Plus de 5'000 clients ont fréquenté les déchèteries mobiles cette première année. Leur mise en place a nécessité l'engagement d'un recycleur professionnel. De par ses connaissances, il sensibilise les usagers au tri à la source, les dirige vers les bons conteneurs et les renseigne sur les différentes filières de revalorisation de chaque déchet.

Dans la deuxième partie de l'année, un concours sur le tri des déchets a été organisé avec comme premier prix un vélo électrique. Plus de 200 participants ont répondu au questionnaire et le premier prix a été attribué lors d'une réception officielle le 30 novembre 2009 à la déchèterie mobile de l'Eglise-Catholique.

Déchèterie mobile

Concours déchèterie mobile

Graphique de l'évolution des principaux déchets de 2004 à 2009

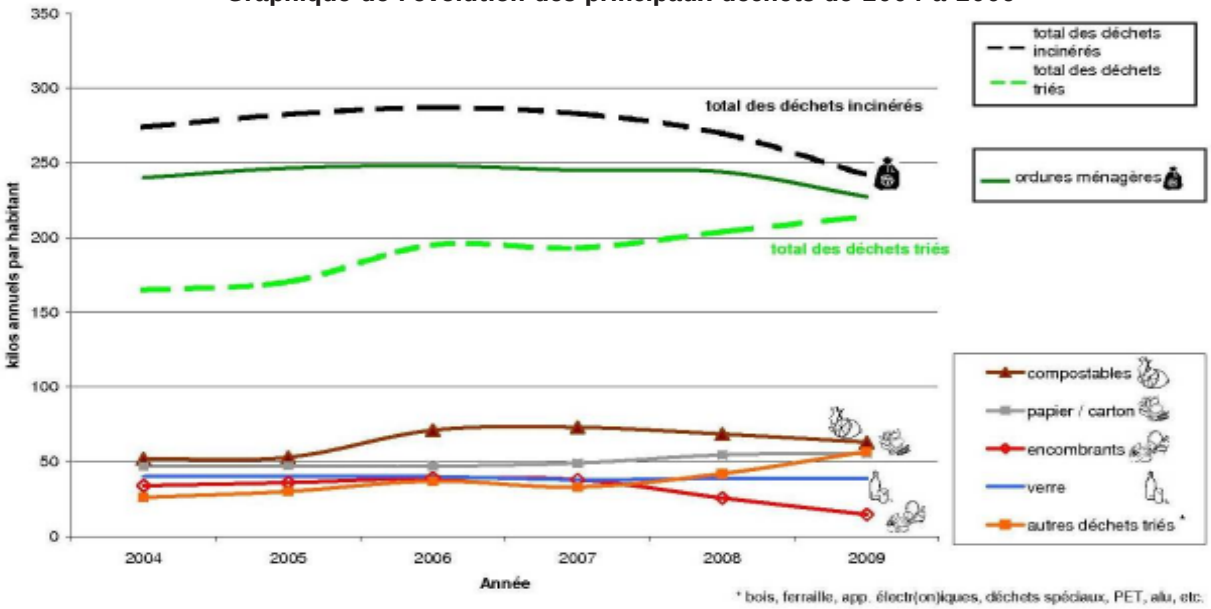

* bois, ferraille, app. électr(on)iques, déchets spéciaux, PET, alu, etc.

La totalité des déchets incinérés est en baisse grâce à la forte diminution (-42%) des encombrants triés via les déchèteries mobiles et celle des ordures (-7%). Au global, la totalité des déchets triés augmente de 35%. On note la baisse de 7% des collectes des compostables. Les végétaux et les gazons n'ont en effet pas beaucoup poussé durant 2009 suite aux conditions météorologiques particulièrement sèches. Au final, le taux de recyclage passe de 43% à 47% (soit 3% de moins que la moyenne nationale). Il reste néanmoins une forte progression à obtenir pour atteindre les 60% en 2020.

Concept pour manifestations

Le nombre et la variété des manifestations sportives, culturelles ou autres événements ne cesse de croître. Leurs impacts en termes de développement durable ne sont pas négligeables. Les Directions Environnement-Maintenance et Culture-Jeunesse-Sport ont travaillé sur un concept écologique applicable à tout événement organisé par les services communaux et les sociétés locales.

Cette stratégie est définie dans un rapport complet intitulé «Concept pour des manifestations propres». Les thèmes principaux abordés sont la planification des manifestations en tenant compte de la qualité des matériaux et des infrastructures utilisées, de la vaisselle, de la nourriture et des débits de boisson ainsi que du papier utilisé pour le support publicitaire.

Autres éléments, la gestion des déchets et la propreté du site, initiant d'une part un tri à la source occasionné par la manifestation, les infrastructures de collecte, la valorisation et l'élimination des déchets et d'autre part, la tenue propre de la manifestation avec le personnel de nettoyage, la sécurité et l'information aux visiteurs.

Les derniers impacts environnementaux de ce concept sont la mise en place de transports amenant à la manifestation, les énergies renouvelables utilisées ainsi que les pollutions sonores, de l'air et du sol.

Une charte régissant ces différents paramètres a été élaborée dans ce sens. Elle sert de contrat écologique entre la Ville de Renens et tout organisateur de manifestation sur son territoire. Ce concept a été testé pour la première fois lors de Festimixx en juin 2009 et le bilan s'est avéré très positif, tant du point de vue de l'organisation que du public. Cette approche apporte à Renens non seulement une image largement positive à travers sa population et les médias mais également de réelles améliorations environnementales.

sons complète l'infrastructure pour vendre, troquer ou chiner en toute convivialité.

Vide-greniers

Prix Igora 2008

La coopérative Igora a pour but d'augmenter la récolte des emballages d'aluminium et dans un sens plus large, elle s'investit en collaboration avec les villes, les récupérateurs, les centres de traitement et les entreprises de recyclage pour un système optimal de ramassage, de tri et de recyclage des déchets en général.

Depuis l'année 2000, Igora prime les communes ou les entreprises qui, de par leurs stratégies, leurs interventions, leurs infrastructures ou leurs communications, améliorent la qualité et la gestion des déchets en général.

Le prix 2008 a été attribué à la Commune de Renens avec une cérémonie qui a eu lieu à Thoune en mars 2009.

L'innovation des déchèteries mobiles, la nouvelle déchè-terie de Malley et la méthani-sation des déchets verts à Lavigny ont spécialement séduit le jury du concours parmi toutes les villes de Suisse.

Remise du prix Igora 2008 à Thoune

Affaires régionales

Déchèterie intercommunale de Malley

On note une augmentation de 40% de la fréquentation de la déchèterie intercommunale (Lausanne, Prilly et Renens), soit 16'140 passages en 2008 et 22'644 en 2009. Pour les passages des Renanais, on note une nette augmentation de 70% : 3'613 en 2008 et 6'193 en 2009. Tous les tonnages annuels sont en forte augmentation. La quantité de verre a doublé, celle de végétaux a quadruplé et celle de bois est 10 fois plus importante. En moyenne, une personne venant à la déchèterie amène plus de 130 kg de déchets. Le coût du passage à la déchèterie est de moins de Fr. 25.--. Cela revient à un coût annuel de Fr. 7.85 par habitant de Renens.

Déchèterie intercommunale de Bussigny

On note une diminution de 13% de la fréquentation de la déchèterie intercommunale (Bussigny, Chavannes, Crissier, Villars-Ste-Croix et Renens), soit 41'710 passages en 2008 et 36'308 en 2009. Pour les passages des Renanais, on note une légère baisse de 2.5% : 8'694 en 2008 et 8'479 en 2009. Il est à relever que les conditions climatiques spécialement sèches de cette année ont diminué la production de déchets végétaux.

Les tonnages annuels de certains déchets augmentent : appareils électroniques et frigorifiques, ferraille, déchets inertes (pierreux, vaisselle, déchets minéraux), pneus, PET et plastiques alors que d'autres diminuent : verre, déchets organiques, encombrants, papier/carton, fer-blanc, capsules de café.

En moyenne, une personne venant à la déchèterie amène plus de 100 kg de déchets. Près de 90% des déchets suivront une filière de recyclage, évitant ainsi de finir à l'incinération à TRIDEL. Le coût du passage à la déchèterie est d'environ Fr. 30.--. Cela revient à un coût annuel de Fr. 13.50 par habitant de Renens.

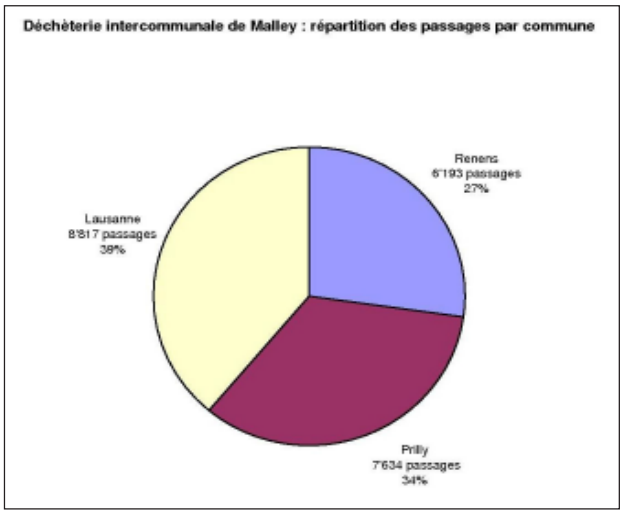

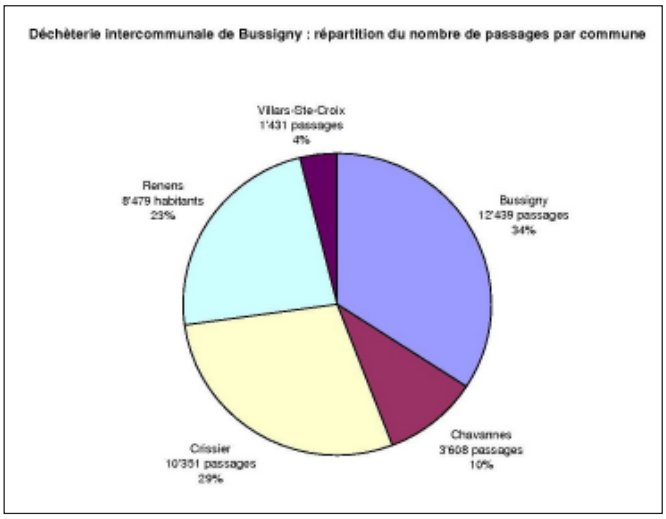

Valorsa SA
(texte commun aux communes du périmètre)

Depuis 1996, Valorsa est l'organisme de gestion des déchets du périmètre Ouest du Canton de Vaud. Il regroupe 110 communes entre Vallorbe, la Vallée de Joux, Buchillon, Prilly et Bercher pour un bassin de population de 173'000 habitants.

Ces 110 communes sont, via Valorsa, actionnaires à 44,13% de l'usine Tridel, société fille du périmètre Ouest. La totalité des déchets incinérables de Valorsa y est brûlée.

Après cinq ans d'investissement dans le projet TRIDEL et plus particulièrement dans la logistique de transport rail-route, Valorsa a mis l'accent en 2009 sur les déchets recyclables. Dans un contexte économique défavorable, elle a négocié des prix compétitifs pour le papier et le verre assurant à ses actionnaires une pérennité en termes de débouchés pour ces déchets triés.

Au niveau pratique, le site d'exploitation à Penthaz a vu le redémarrage de l'installation de tri du papier après transformation, le développement de la capacité de traitement des déchets carnés suite à la fermeture du centre de Lausanne et la création de casiers pour le tri du verre par couleur.

L'année 2009 a aussi été marquée par le développement d'une nouvelle filière au sein du périmètre Ouest : les boues d'épuration. Depuis l'interdiction définitive d'épandre ces dernières en agriculture, Valorsa, en collaboration avec la STEP de Vidy, a géré la logistique et le traitement de ce nouveau déchet. Près de 5'000 tonnes de boues ont été incinérées cette année.

Les chiffres ci-dessous représentent les quantités de déchets gérées et facturées par Valorsa. De manière générale, la production de déchets ménagers continue sa croissance. Dans ces conditions, Valorsa SA redoublera d'effort pour diminuer la part d'incinérables dans la production totale de déchets en trouvant les meilleurs débouchés pour les recyclables.

		2009 en tonnes facturées par Valorsa	2009 en tonnes collectées à Renens	2009 Destination	2009 Valorisation
Incinérables	Ordures ménagères	37'292	4'796	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets encombrants	3'064	263	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Boues d'épuration	4'537	--	Incinérateur de Vidy	Chaleur
Recyclables	*Papier*	4'562	1'053	*1/3 carton papeterie européenne, 2/3 papier en papeterie suisse et française*	*Carton/papier recyclé*
	Verre	4'703	751	*1/3 chez Vetropack, 2/3 en verrerie européenne*	*Bouteilles et emballages en verre*
	Déchets compostables	1'866	1'230	*Compost en andain*	*Terreau*
	OREA, appareils électriques	406	209	*Centre de démontage et de recyclage SENS/SWICO*	*Métaux bruts/incinération*
	Déchets spéciaux des ménages	127	21	*CRIDEC*	*Traitement physico-chimique/incinération*

Culture-Jeunesse-Sport

Directrice :

Mme Myriam ROMANO-MALAGRIFA, Conseillère municipale

Cheffe de service :

Mme Michelle DEDELLEY

Directeurs des établissements scolaires :

Jusqu'aux vacances d'été : M. Georges TAUXE, Etablissement primaire
Dès la rentrée : M. Michel DERIAZ

M. Alberto ANGERETTI, Etablissement secondaire

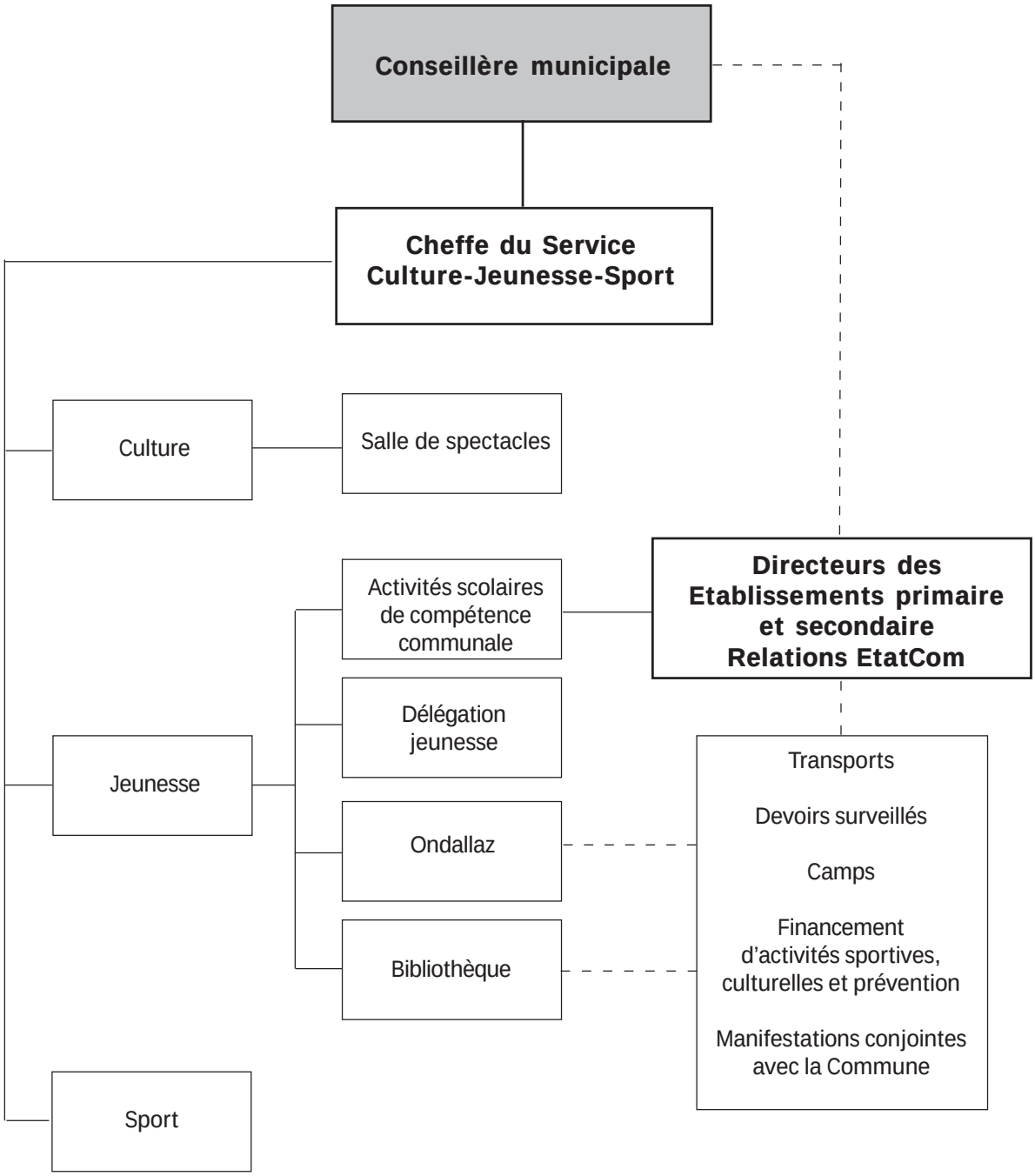
Conseillère municipale
Cheffe du Service Culture-Jeunesse-Sport
Culture
Salle de spectacles
Jeunesse
Activités scolaires de compétence communale
Délégation jeunesse
Ondallaz
Bibliothèque
Directeurs des Etablissements primaire et secondaire Relations EtatCom
Transports
Devoirs surveillés
Camps
Financement d'activités sportives, culturelles et prévention
Manifestations conjointes avec la Commune
Sport

Culture-Jeunesse-Sport

Le Service Culture-Jeunesse-Sport gère les activités suivantes :

- Organisation de manifestations culturelles et sportives
- Soutiens aux sociétés locales
- Passeport-vacances
- Locations des biens communaux
- Camps de vacances
- Bibliothèque du Léman
- Activités scolaires de compétence communale
- Politique de la jeunesse

Introduction

L'année 2009 a été marquée par les éléments suivants :

Culture

La 4ème édition de la Fête interculturelle, désormais rebaptisée «*Festimixx*», a confirmé par son succès, tant en terme de programmation que de fréquentation, la volonté de la Municipalité de développer une politique culturelle ouverte, de qualité et accessible financièrement. Parmi les autres projets particuliers de l'année, «*Transit*» a permis à une douzaine d'interventions artistiques de prendre place dans le centre-ville en complément des animations planifiées. Par ailleurs, deux groupes de travail se sont constitués, l'un pour le «*Corso*» et le second pour «*l'Autre Musée*».

Jeunesse

La délégation jeunesse a consolidé son action auprès de la population des 12-25 ans et affine sa connaissance des priorités des jeunes. L'une des nouvelles actions proposées et très appréciées, est la mise à disposition de salles de gymnastique durant la mauvaise saison. Un autre projet mis en place est le «*Dîner Quizz*», repas ludique et participatif, qui peut se décliner sous différents thèmes, comme la prévention ou la citoyenneté.

Ecole

Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi cantonale sur les subventions, deux conventions passées avec l'Etat ont dû être réétudiées. Devenus «mandats de prestations», ces accords concernent d'abord les prestations scolaires de compétence communale, payées par la Ville de Renens au Canton, et ensuite les tâches effectuées par la bibliothèque scolaire du Léman en faveur des élèves, remboursées par le Canton à la Ville de Renens. Plus festif, le mois de mai a été l'occasion d'inaugurer le nouveau visage du collège de Florissant en compagnie de tous ses élèves.

Sport

En entrant dans le programme du Trophée lausannois, la course pédestre de Renens initiée il y a trois ans par un jeune passionné de la région, devient l'une des courses incontournables du calendrier sportif et implique ainsi de plus en plus de coureurs. Par ailleurs, la Ville a fêté avec émotion et reconnaissance le Renanais Frédéric Veseli, capitaine de l'équipe suisse des moins de 17 ans Championne du monde de football en 2009.

Sociétés locales

A l'occasion de la Journée Internationale du Bénévolat, la Ville de Renens a souhaité remercier l'ensemble des acteurs de la vie associative en organisant le 4 décembre une rencontre festive et formative avec les responsables des différentes sociétés et associations locales.

Personnel

L'effectif du service Culture-Jeunesse-Sport s'est enrichi d'un 0,5 EPT de secrétariat supplémentaire.

Tous les bilans financiers des manifestations sont à disposition au Service Culture-Jeunesse-Sport.

Culture

Apéritif culturel

Le traditionnel apéritif culturel a eu lieu le 10 février 2009 dans les locaux de l'école «*Power Dance*», située au Chemin du Chêne 17. Une démonstration de danse Hip-Hop a été présentée aux quelque 200 invités qui ont également pu apprécier les spécialités culinaires espagnoles préparées par le Centre Asturiano de Renens.

Apéritif culturel

Ce rendez-vous a permis aux participants de découvrir cette belle salle de danse, mais aussi de prendre connaissance des 6 spectacles de la nouvelle «Saison de spectacles 2009» et de l'ensemble de l'actualité culturelle de l'année.

Commission culturelle

Depuis septembre 2009, le secrétariat de la Commission culturelle est tenu par la secrétaire nouvellement engagée au Service Culture-Jeunesse-Sport.

Les membres de la Commission se sont réunis à quatre reprises. Huit demandes de soutien leur ont été adressées, dont sept d'entre elles ont reçu une réponse positive.

Lors de la séance du mois de septembre, les membres de la Commission culturelle ont choisi le Mérite culturel d'encouragement 2009. Quant au Mérite culturel de reconnaissance, la Commission a fait plusieurs suggestions à la Municipalité qui s'est chargée d'effectuer le choix définitif. (voir lauréats ci-après au chapitre des Mérites de la Ville de Renens)

Le budget de la Commission culturelle est de Fr. 15'000.—.

Les soutiens ont été accordés à :

1. la Compagnie «Les Kaliamuses» pour le spectacle «Occupato», Fr. 1'500.—
2. la Compagnie «Point de fuite, PDF» pour la production «Britannicus» au Contexte Silo, Fr. 1'000.—
3. Théâtre Point Danse, soutien pour sa programmation 2009, Fr. 5'000.—
4. Thera Production pour le court-métrage «A côté» de Basil Da Cunha, Fr. 2'000.—
5. Imaginastudio pour le court-métrage «Mascarade» de Pascal Forney, Fr. 1'500.—
6. Acousma4, groupe de jazz-nouveau, de Marc Jufer, professeur de musique à l'Ecole la Source, pour la réalisation du 2e CD, Fr. 2'000.—
7. Théâtre Point Danse, afin de compléter le soutien exceptionnel déjà donné pour cette année, à condition qu'il soit utilisé pour la programmation 2010, Fr. 2'000.—.

Saison de spectacles 2009

De février à décembre, 6 spectacles (un de plus qu'en 2008) ont été programmés s'adressant à un large public. Cette année une «tête d'affiche» a ouvert la saison le 26 février avec Charlotte De Turckheim.

Une stratégie de communication efficace, ainsi que la qualité d'une programmation équilibrée ont porté leurs fruits, puisque la fréquentation des spectacles a fortement augmenté passant de 1003 personnes en 2008 à 2156 en 2009.

La formule d'abonnement a été renouvelée avec succès, 97 abonnements ayant été vendus (5 en 2007 et 11 en 2008). Le tarif «jeune» pour les moins de 25 ans a été reconduit.

Christelle Chollet sur la scène de la Salle de spectacles

Le programme :

- 26 février - Charlotte De Turckheim présente «ça va nettement mieux», humour - 511 personnes
- 27 mars - «Jacky et Roger présentent «Avec vous jusqu'au bout !», humour - 330 personnes
- 24 avril - «Assurd» - soirée Musique du Monde, Italie - 275 personnes
- 2 octobre - Bergamote présente «Morceaux choisis», humour - 357 personnes
- 4 décembre - «Henri Dikongué» - Musique du Monde, Cameroun - 265 personnes - y compris 33 personnes invitées dans le cadre de la journée des bénévoles.
- 18 décembre - Christelle Chollet présente «L'emPIAFée», humour - 418 personnes.

Evénements culturels soutenus par la Ville de Renens

«*En attendant Noël*», un concert de musique classique, a été programmé à la Salle de spectacles à la fin du mois de novembre par le trio pour chant, flûte et clavecin du ténor Michel Mulhauser. Le programme proposait des chants traditionnels de Noël, des airs et sonates de Bach, Campra, Händel, Telemann et des oeuvres de L. Moyse et de Julien-François Zbinden, en présence de ce dernier.

Les interprètes ont joué dans la salle, et non pas sur la scène, ce qui a favorisé la proximité avec le public des mélomanes et autres amateurs de chants traditionnels de Noël. Un public de tous âges était présent à ce concert, plusieurs parents étant accompagnés de leurs enfants.

L'entrée était libre, mais la collecte et la garantie de déficit accordée par la Ville de Renens ont permis d'équilibrer les comptes.

Renens-Animation

L'Assemblée générale de l'Association Renens-Animation a eu lieu le

18 mars. Lors de cette rencontre, les comptes 2008 et le budget 2009 ont été présentés. La Présidente, Mme Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère municipale, a rappelé les enjeux du renforcement des animations au centre-ville voulu par la Municipalité, notamment leur diversification et leur prolongation de début avril à fin octobre, afin que le cœur de Ville conserve son attractivité malgré la longue période de travaux.

Centre-ville / Rue Neuve Saison 2009

Avec le début du chantier du centre-ville, un kiosque à musique provisoire a été installé à la rue Neuve.

La formation Indiana Jazz Band a ouvert les festivités le samedi 4 avril. Pendant cette saison, l'accent a été mis sur des formations pouvant se déplacer entre la rue du Midi, où se déroulait le traditionnel marché et la rue Neuve. Les prestations de la fanfare «*Les Tractions à Vent*» ou du «*Macadam Jazz Band*» sont à relever.

La saison s'est achevée le samedi 31 octobre avec le «*Old Distillery Jazz Band*».

Malgré l'emplacement décentré de la scène, ces animations ont conquis les spectateurs présents et permis de préserver une ambiance conviviale pendant la première année du chantier.

«*Transit*» - Interventions artistiques dans le centre-ville

Dans le cadre des actions prévues autour du chantier du centre-ville, «*Transit*» a joué la carte des arts plastiques, avec la réalisation de 12 interventions artistiques réparties dans les rues voisines de la Place du Marché. Constitué également d'animations de rues, le projet a animé 29 semaines sur les 32 constituant la belle saison, augmentée cette année de 8 semaines d'animations supplémentaires. Outre la présence régulière des artistes dans les rues lors de leur travail et des vernissages, le projet a voulu s'associer la participation d'acteurs locaux, tels des commerçants, des associations, des jeunes et des communautés étrangères. En tout, ce sont plus de 25 partenaires renanais différents qui ont collaboré à «*Transit*». Une majorité des œuvres réalisées sont restées en permanence dans l'espace urbain. Enfin et pour contribuer à en pérenniser la mémoire, un livre réunissant une centaine de photographies a été consacré à ce projet, qui a notamment permis d'offrir à Renens, hôte de l'Ecal, une image différente.

24me édition du Festival de Théâtre en Herbe et des arts de la scène

La 24ème édition du Festival de Théâtre en Herbe et des arts de la scène s'est déroulée les 3, 5 et 6 juin sur le Parc Frehner. Plus de 2'000 personnes ont assisté à la vingtaine de spectacles présentés le vendredi soir et le samedi. Il s'agissait d'une édition légèrement réduite en raison de la proximité de Festimixx agendé le week-end suivant.

Par son côté confiné et intime, le lieu a été très apprécié par le public, les acteurs du Festival et le Comité d'organisation. «Les contraires s'attirent» présenté par la Compagnie All Steps de l'école de danse Loft Swing de Rolle, a marqué la soirée du samedi, placée sous le signe de la danse hip-hop.

Le bilan des ateliers du mercredi après-midi organisés par le Centre de rencontre et d'animation (CRA) est mitigé, la situation du Parc Frehner ne générant pas autant de passage que la Place du Marché.

Bon succès pour la buvette tenue par le CRA, qui proposait notamment des jus de fruits et des crêpes. Cette année, le public a pu se restaurer à l'abri, sous cantine, ce qui a été très apprécié en raison des orages survenus durant la fête.

Festimixx - Les Voix du Monde - 12 et 13 juin 2009

FESTIMIXX RENENS
LES VOIX DU MONDE
12 - 13 JUIN 2009

La 4e édition de la Fête interculturelle, renommée «Festimixx», sur le thème «Les voix du monde» s'est déroulée les 12 et 13 juin sur le terrain de Verdeaux et sous un soleil radieux. Plus de 11'000 spectateurs ont assisté aux 23 concerts proposés dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Record de fréquentation pour le festival; programmation riche et variée; Verdeaux, nouveau site immédiatement adopté par les spectateurs; introduction des consignes pour les verres très bien accueillie : à tous points de vue, Festimixx 2009 est un succès.

Au-delà des chiffres, les artistes professionnels, amateurs, staff et public ont cohabité avec bonheur engendrant de belles rencontres. Un succès qui dépasse l'édition 2006 et n'aurait pas été possible sans la participation enthousiaste et active d'une quinzaine d'associations de Renens.

Procession artistique à la rue Neuve

FTH à la place Frehner

Festimixx

Tout au long du week-end, les spectacles, animations et concerts gratuits, ainsi qu'un cortège bigarré de 700 participants ont animé Renens. Une radio éphémère, conçue dans le cadre de la création « Entrez c'est ouvert » par Stéphane Blok, Daniel Demont et Gérard Perera, a permis à plus de 50 interlocuteurs de faire entendre leurs voix diffusées toute la semaine à Renens et dans les proches environs sur la fréquence FM 94.2.

8 cuisines du Monde, 6 buvettes et 1 bar à cocktails ont permis au public de se restaurer à toute heure du jour et de la nuit.

En clôture, Festimixx s'est offert un feu d'artifice original et surprenant : le site du festival et l'ensemble de la ville ont été éteints durant quelques minutes. Marquant la fin de la diffusion de la radio, ce moment magique a été vécu par les 6000 personnes présentes sur le terrain, en plein concert des Moonraisers, complices de l'extinction.

Le bilan général est très positif, tant au niveau de l'organisation et de la programmation que du rayonnement de l'événement.

«La Piazzetta» - Cinéma plein air dans la rue Neuve/Salle de spectacles

En 2009, la Piazzetta a fait honneur au cinéma suisse avec «Home», de Ursula Meier, quartz du meilleur film suisse, et renanais avec La Délogeuse de Julien Rouyet, Léopardino d'or au Festival international de Locarno.

Pas de chance côté météo pour cette cinquième saison, prévue dans la rue Neuve en raison des travaux de la Place du Marché. Un public clairsemé s'est déplacé pour ces projections; Les deux premiers films ont été projetés à la Salle de spectacles et la troisième séance s'est déroulée en plein air, mais avec un fort vent.

Pour la première fois, une nocturne a été organisée avec la projection du film «Home» produit par Box Productions à Renens, en présence de M. Nicolas Bideau, Chef de la Section cinéma à l'Office fédéral de la culture, M. Antoine Jaccoud, co-scénariste, et du jeune comédien Kacey Mottet Klein de Bussigny-près-Lausanne,

Comme ces dernières années, les films étaient précédés d'un court-métrage.

Vendredi 26 juin
Max & Co / Salle de spectacles / 100 personnes
Suivi de Home / Salle de spectacles / 60 personnes
Précédés de «Votre prochaine correspondance» produit par l'ECAL

Vendredi 21 août
Les mamies ne font pas dans la dentelle / Salle de spectacles / 80 personnes
Précédé de «la délogeuse», de Julien Rouyet, Renens

Vendredi 11 septembre
Pane e tulipani /rue Neuve / 80 personnes
Précédé de «Larsen», court métrage avec Lise Ramu

Les concerts d'été - Rue Neuve

Les concerts d'été ont eu lieu à la rue Neuve, sous le kiosque à musique, avec buvette et petite restauration pour accueillir le public.

Trois vendredis soirs durant la belle saison, de 18 h 00 à 23 h 00, des formations reconnues se sont produites avec un style musical différent.

Au programme :

10 juillet
The Walkin'bananas (Rock festif)
Gadjo Incorporated (Swing manouche)

7 août
Gustavo Murillo (Chanson francophone)

28 août
Adelante (Latin-jazz)

Une météo très favorable a permis d'organiser les trois soirées, avec un public de 30 à 100 personnes à chaque concert, moins nombreux qu'en 2008.

MM. Carlos et Tony Garcia, musiciens et responsables du magasin «Tout pour la Musique» ont été mandatés pour la programmation, la coordination technique, l'accueil des groupes de musique et la gestion de la buvette.

Le Service Culture-Jeunesse-Sport s'est chargé de la communication et de la gestion administrative.

Gustavo Murillo

Noël à Renens - 12 et 13 décembre

En raison des travaux de la Place du Marché, c'est le Parc Frehner qui a accueilli la cantine abritant une vingtaine d'artisans, l'atelier «confection de bougies» du CRA, la buvette proposant raclettes, foie gras et choucroute ainsi que quelques exposants extérieurs.

Plusieurs animations ont été organisées dans les rues du centre-ville, soit : une brocante, des animaux de la ferme, un Jazz Band, la visite du Père Noël accompagné d'un âne, des shows de break-dance, un accordéoniste, des promenades à poney et une soirée «Années 80» le samedi soir à la buvette.

Environ 1'000 personnes ont participé aux animations sur les deux jours, avec une affluence particulière pour le Père Noël le dimanche.

Palissade de la Place du Marché

14 emplacements d'affichage au format mondial ont été fixés sur la palissade du chantier de la Place du Marché afin de communiquer au public les différentes activités et événements organisés par les services de la Ville de Renens.

Le Service Culture-jeunesse-Sport se charge de planifier la pose des affiches effectuée par le Centre Technique communal.

Le public a pu découvrir, entre autres, les affiches du projet «*Transit*», des spectacles de la saison, du Noël à Renens, du marché du samedi matin et une exposition de photos de Festimixx du photographe Renanais, Bertrand Rey.

Affichage culturel

Les 63 panneaux d'affichage mis à disposition de la SGA ont été utilisés pour annoncer les manifestations et/ou spectacles organisés par la Ville, notamment la Saison de spectacles 2009, le Festival de Théâtre en herbe et des arts de la scène, Festimixx, la Piazzetta et le Noël à Renens. Comme les années précédentes, le Théâtre Kléber-Méleau, les sociétés locales pour leurs lotos, le chœur Ste-Cécile notamment, ont pu également bénéficier gracieusement de ce support de communication.

A noter qu'en raison des travaux de la Place du Marché, 3 panneaux recto/verso ont été retirés au début de la rue de la Savonnerie; en remplacement, la SGA a installé 6 emplacements dans le passage sous-gare.

Inventaire des œuvres d'art

Un inventaire des œuvres d'art appartenant à la Ville a été effectué. Composé principalement d'artistes de la région, il répertorie près d'une centaine d'œuvres, allant du dessin à la peinture en passant par la sculpture ou la gravure. Ces oeuvres seront progressivement exposées dans différents bureaux de l'administration communale.

Concours artistique du collège de Florissant

Lors la rénovation du collège de Florissant, un concours artistique sur invitation auprès de quatre artistes a été organisé. Le choix du jury s'est porté sur le projet de M. Ignazio Bettua intitulé «Le Petit Prince, Alice et son Grand Frère».

Ce projet a séduit le jury par l'importance du geste artistique qui est son point fort. Le regard de l'artiste mobilise en effet la perception des usagers, en particulier les élèves. Le potentiel de découverte de l'environnement quotidien, «voir autrement ce que l'on voit tous les jours».

L'œuvre a été installée dans la cour du collège, dès l'inauguration célébrant sa rénovation à la fin du mois d'avril.

L'une des oeuvres d'Ignazio Bettua

Concours artistique du collège du Léman

Dans le cadre de l'agrandissement et la rénovation du complexe scolaire du Léman, la Municipalité a décidé d'attribuer une partie du budget à une intervention artistique pour laquelle un concours avait été organisé en 2008.

Sur invitation, huit artistes ont été mandatés pour proposer un concept d'intervention artistique pour l'ensemble du site scolaire, y compris les espaces périphériques à ces bâtiments.

C'est au printemps 2009 que le jury, après délibération et à l'unanimité, a choisi le projet «Traces», de Madame Anne Peverelli.

La démarche part du constat que chaque jour, de nombreuses personnes vont effectuer des trajets entre les différents bâtiments, constituant une forme de maillage et générant ainsi un immense dessin sur le site du collège. Le concept propose d'utiliser le dessin révélé par tous ces parcours pour créer une image qui donne à voir le geste, qui matérialise l'action de se déplacer. L'oeuvre est pensée par l'artiste mais composée des dessins « involontaires » des usagers. Elle sera terminée au printemps 2010.

Théâtre Kléber-Méleau

- Le portrait de Madame Melo (Accueil)
  15 janvier au 25 janvier 2009
  10 représentations
  1'432 spectateurs
- Le retour (Production Kléber-Méleau)
  3 mars au 29 mars 2009
  24 représentations
  3'114 spectateurs
- La mort de Pythie (Production Kléber-Méleau)
  28 avril au 17 mai 2009
  18 représentations
  1'760 spectateurs

- 3 concerts Cédric Pescia
  (Accueil)
  16 au 20 juin 2009
  673 spectateurs
- Le jeu de l'amour et du hasard
  (Accueil)
  22 septembre au 11 octobre 2009
  18 représentations
  3'462 spectateurs
- De l'amour
  (Production Kléber-Méleau)
  6 au 29 novembre 2009
  21 représentations
  3'417 spectateurs
- Rosa, la vie
  (Accueil)
  3 au 13 décembre 2009
  10 représentations
  2'147 spectateurs

Bilan : 104 représentations : 16'005 spectateurs payants auxquels s'ajoutent 1840 invitations sur l'ensemble de la saison

Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles

La contribution au Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise (Béjart Ballet Lausanne, Théâtre de Vidy-Lausanne, Orchestre de chambre de Lausanne et Opéra de Lausanne) est de Fr. 20'000.—. Il faut signaler que, même si ce montant ne correspond pas aux Fr. 15,73 par habitant souhaités par la ville de Lausanne selon son calcul du montant de la quote-part des communes avoisinantes, la Ville de Renens soutient de son côté de manière importante le Théâtre Kléber-Méleau.

Corso

Le travail autour de la transformation de l'ancien Corso en scène professionnelle destinée aux arts de la scène et au cinéma s'est développé au niveau du projet architectural, mis à l'enquête au printemps, de la programmation et de la structure d'organisation. Plusieurs séances spéciales avec la Municipalité ont permis de présenter l'avancement des travaux.

Les Urbaines

La Fondation lausannoise Les Urbaines, destinée à promouvoir les créations émergentes, s'est invitée pour la première fois à Renens. L'objectif étant de faire connaître des lieux proposant des activités culturelles hors sentiers battus, c'est le Centre de rencontre et d'animation qui a les 4 et 5 décembre, accueilli en ses murs le collectif zurichois Spezial Material. Une navette spéciale a été organisée depuis le Flon pour faciliter l'accès des festivaliers à Renens.

Jeunesse

La politique de la jeunesse souhaitée par la Municipalité poursuit son essor auprès des jeunes de la Ville.

On constate une plus grande visibilité du travail de la délégation jeunesse auprès des 12-25 ans, notamment envers les jeunes qui s'annoncent pour des petits boulots, réserver des salles de sport ou pour proposer de nouveaux projets. La permanence hebdomadaire est particulièrement appréciée, avec une participation accrue de la part des jeunes filles.

Les collaborations avec d'autres partenaires se sont intensifiées, résultat d'un travail de réseau régulier.

Projets par les jeunes

5 projets initiés par les jeunes ont pu être soutenus grâce à appui financier, un simple conseil pour l'élaboration d'un dossier, ou un accompagnement plus particulier. Cette année encore, le délégué jeunesse a orienté certains projets auprès du Groupe Intérêt Jeunesse du Canton de Vaud afin de solliciter un appui financier supplémentaire.

- **1020 Selection**: une vingtaine de jeunes entre 15 et 23 ans ont composé et enregistré des titres de musique rap afin de réaliser une compilation «made in Renens». Le CD imprimé à 500 exemplaires s'est notamment vendu lors d'un «show case» organisé le 19 février à la Salle de spectacles. Les bénéfices serviront à financer un éventuel deuxième volume prévu pour 2010.

«show case» de 1020 Selection

- **Festimixx**: Un groupe de jeunes (15 à 25 ans) s'est mobilisé sous la direction de I.V.A.N un artiste confirmé de Renens, pour proposer un concept unique «j-ouest new talents». Cette prestation offrait une palette de la production musicale et artistique de la région.
- **The Nasty's**: lancé en 2008 sous la responsabilité d'une jeune Renanaise de 19 ans, ce groupe de danseuses compte une dizaine de filles de 15 à 17 ans. Le groupe s'est produit à de nombreuses occasions telles le show case 1020 Selection, Festimixx, ou encore le festival de Théâtre en herbe. Par ailleurs, Naomie a reçu cette année le premier «mérite jeunesse» en récompense de son travail auprès des adolescentes et l'enthousiasme qu'elle fait partager.

The Nasty's

Projets avec les jeunes

A l'instar des années précédentes, la délégation jeunesse a proposé des animations avec la participation des jeunes. En été, des «*Foot Bass*», minis-tournois de foot à la sauce Hip hop ont eu lieu au terrain multisports du Censuy, une façon d'allier la musique et le sport.

Grafs : sous la supervision de graffeurs confirmés, des jeunes Renanais ont redonné vie au tunnel des Noyrettes à Renens. Ce projet, initié par le Centre technique communal, avait pour objectif de redonner meilleure façon à ce passage.

A relever enfin que grâce à l'initiative de quelques jeunes du quartier de la Rose Rouge, un mini terrain de foot a pu être inauguré au printemps 2009. Ce projet, demandé par les

Grafs au tunnel des Noyerettes

jeunes, a permis un travail de proximité avec les habitants du quartier qui ont tous pris part à une fête des voisins au mois de mai.

Prévention

Train Fair-Play

Pour la deuxième année le train Fair-Play des CFF s'est arrêté en Gare de Renens. Ainsi, près de 600 élèves ont été sensibilisés aux problèmes des incivilités dans les transports publics, mais également aux dangers des courants forts, au passage des trains dans les gares et aux multiples dangers liés au trafic ferroviaire. Cette année, les TL (transports publics lausannois) se sont également associés à la démarche en installant un bus prévention.

A l'intéreur du train Fair-Play

Par ailleurs, le délégué jeunesse a poursuivi sa collaboration avec la campagne «Attitude Respect». Via le groupe coordination jeunesse, il a pris part également au groupe de réflexion pour un programme de prévention globale.

Groupe intergénérationnel

Un groupe composé de représentants de l'AVIVO, Rayon de soleil, Pro Senectute et de deux jeunes a décidé de proposer des actions «intergénérationnelles» à Renens pour permettre la rencontre des jeunes et des personnes âgées. Pour sa première initiative, un «*Diner Quizz*» a été organisé le 1er octobre, à l'occasion de la Journée internationale de la personne âgée. Ainsi, 20 jeunes et 20 aînés ont partagé un repas et ont évoqué le sujet des vedettes d'hier et d'aujourd'hui. Le groupe proposera d'autres actions similaires en 2010.

Collaborations

Le **Groupe Coordination Jeunesse** (www.j-ouest.ch) réunit depuis 2007 l'ensemble des professionnels de la jeunesse de l'Ouest lausannois. Durant l'année écoulée, le groupe s'est rencontré à plusieurs reprises afin de mieux appréhender certains sujets comme la présentation de la nouvelle loi cantonale sur la jeunesse, le concept Duo 15-18 et Profa. Le Groupe a également proposé des actions originales dans le district (Dîner Quizz sur la Citoyenneté dans le cadre du «Rallye de la citoyenneté»), mis en œuvre des formations (droits et devoirs des enfants, prévention des abus sexuels dans les milieux des loisirs) et élaboré un questionnaire sur la connaissance du réseau social dans l'Ouest lausannois. Il a en outre participé à des programmes initiés par d'autres partenaires (Marché de la prévention, groupe de travail sur la prévention).

Dans le cadre de la semaine du Rallye de la Citoyenneté, qui s'est déroulée du 15 au 18 avril, 25 jeunes étaient invités à participer à un Dîner Quizz. Au cours d'un repas des questions «testaient» les connaissances des jeunes en matière de citoyenneté: à quel âge peut-on voter? Quel est le système politique suisse? Comment devient-on Suisse? Pour les aider, des «jokers», professionnels et politiques avaient été invités.

Dîner Quizz

Pour rappel, le Groupe Coordination Jeunesse est soutenu financièrement et structurellement par la Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois, qui regroupe les huit communes du district. Son rapport d'activité est à disposition.

Mise à disposition de salles de sport pour les jeunes

D'octobre à avril, la salle de gymnastique du collège du 24-Janvier est ouverte aux jeunes les samedis après-midis entre 13h30 et 17h30 sur inscription. De plus, depuis l'automne 2009, une nouvelle disponibilité est offerte un dimanche par mois à la salle du Léman. Cette offre supplémentaire sous la responsabilité de «grands frères» remporte un vif succès. Pas moins de 400 jeunes ont ainsi eu la possibilité de faire du sport durant la mauvaise saison.

Sport en salle le samedi après-midi

Chalet «Joli-Bois» à Ondallaz-sur-Blonay

Occupation du chalet

Camps scolaires

- Camps de ski de l'Etablissement secondaire du 5 janvier au 13 février; 6 classes de 5ème et classes spéciales - 30 jours
- Ecole à la montagne de l'Etablissement secondaire, du 23 février au 6 juin; 10 classes de 5ème - 50 jours
- Ecole à la montagne de l'Etablissement primaire, du 8 juin au 19 juin et du 31 août au 21 novembre; 12 classes de 2ème - 58 jours

Camp d'hiver

- Camp de ski des relâches du 16 au 20 février, 24 enfants de 9 à 12 ans - 5 jours

Camp de Pâques

- Camp du 6 au 9 avril, 26 enfants de 9 à 12 ans - 4 jours

Fusées à eau à Ondallaz

Camps d'été

- du 6 au 17 juillet, 25 enfants de 9 à 13 ans - 12 jours
- du 10 au 14 août, 26 enfants de 7 à 10 ans - 5 jours
- du 17 au 22 août, 15 enfants de 10 à 13 ans - 6 jours «camp à thème».

Pour la troisième fois un camp thématique sur l'astronomie a été organisé, avec au programme l'observation du ciel, une approche théorique de la lune, du soleil, des planètes et de l'exploration spatiale, ainsi que des activités pratiques telles que la fabrication d'un cadran solaire ou de fusées à eaux.

Camps d'automne

- du 12 au 16 octobre, 26 enfants de 6 à 9 ans - 5 jours
- du 19 au 23 octobre, 25 enfants de 8 à 11 ans - 5 jours

Au total, ce sont 699 enfants de Renens qui ont été accueillis lors des semaines d'école à la montagne et lors des camps de vacances.

Passeport-vacances

Pour sa 30ème édition, 43 communes se sont associées à Lausanne pour mettre sur pied le passeport-vacances : 420 activités offertes à 1587 enfants (291 activités offertes à 1445 enfants en 2008) âgés de 10 à 15 ans.

A nouveau cette année, plusieurs sociétés, organismes et entreprises de Renens y ont collaboré : le Véloclub «La Roue d'Or», le Centre de Rencontre et d'Animation, M. François Brunet, apiculteur et M. Jean-François Cretegny en charge de la volière de Renens. Pour la première fois, le Sumo club de Renens a offert deux après-midis d'initiation à ce sport qui ont accueilli une dizaine de participants à chaque fois.

Durant sa validité (deux semaines en juillet ou en août) le passeport «traditionnel» donne droit à la gratuité sur toutes les zones Mobilis + CFF Bussigny-près-Lausanne, Vufflens-la-Ville, des piscines de Renens, Lausanne, Prilly et Pully, de 12 musées à Lausanne, du Vivarium et des salles de cinéma Europlex. La contribution de chaque commune s'est élevée à Fr. 104.35 par passeport (Fr. 87.18 en 2008). Cette augmentation du passeport-vacances est due au fait que cette année les communes de membres de l'APVRL (Association du passeport vacances de la région lausannoise) ont participé aux frais liés à ses 30 ans (voir dernier paragraphe).

Quant au passeport «Farniente», donnant droit à 3 entrées pour le cinéma, mais aussi l'entrée gratuite aux piscines et musées et toutes les zones Mobilis + CFF Bussigny-près-Lausanne - Vufflens-la-Ville, il a été délivré à 311 personnes (298 en 2008). La participation de chaque commune a été de Fr. 35.32 par passeport (Fr. 37.10 en 2008).

63 enfants de Renens ont participé aux activités du passeport-vacances en 2009 (61 en 2008) et 6 passeports «Farniente» ont été vendus (5 en 2008).

Le prix de vente des passeports est de Fr. 50.— (Fr. 45.— dès le 2ème enfant) pour le «traditionnel» et de Fr. 35.— pour le «Farniente».

Deux activités ont été proposées par le Service Culture-Jeunesse-Sport le mercredi 8 juillet «initiation à la danse africaine» avec Mme Ndèye Schweingruber-Seck et le mardi 14 juillet «je relooke mon style» avec M. José Alfredo Diansoka.

En 2009 le passeport-vacances a fêté ses 30 ans samedi 15 août à la Cabane de Sauvablin, à Lausanne. Plusieurs ateliers et activités offerts au public étaient au programme de cette journée pour le plus grand plaisir des enfants.

Activités scolaires de compétence communale

Transports scolaires, devoirs surveillés, école à la montagne, activités sportives et culturelles sont autant de tâches de compétence communale, financées par la Ville.

Le concept des devoirs surveillés par les pairs mis en œuvre au secondaire en 2008, a été reconduit avec satisfaction.

Le Service de Car postal s'est légèrement étoffé en 2009 afin de permettre la pratique, notamment du sport scolaire facultatif (natation, patin, course d'orientation ou ski de fond) à davantage d'élèves. Dans le même esprit, la Municipalité a décidé de prendre en charge les coûts de location des patins et plus de 2'000 entrées à la patinoire de Malley durant la saison d'hiver. Un transport en car pris en charge par la Ville à Crans-Montana sur invitation de la station valaisanne a permis à 40 élèves du secondaire de bénéficier d'une journée de ski exceptionnelle (cf. rapport de l'établissement secondaire). Ces mesures ont été prises également pour compenser le manque de salles de sport à Renens et favoriser l'activité physique des élèves.

Dans le cadre de Festimixx, plusieurs activités ont été proposées aux élèves et enseignants des établissements scolaires dont un cortège multiculturel avec les classes du primaire et un atelier d'écriture avec une classe du secondaire.

En collaboration avec l'Association Ensemble en Scène et l'établissement secondaire, le pianiste de renommée internationale, Cédric Pescia, a permis à plus de cent cinquante élèves de découvrir les coulisses du monde musical, lors de quatre prestations au Collège du Léman sous la forme de questions-réponses, initiations et démonstrations autour d'un piano. Riche de son succès, l'expérience est appelée à se renouveler en 2010.

Inauguration Florissant

Le 28 avril 2009, 230 élèves, leurs enseignantes et enseignants, parents, autorités scolaires et politiques locales et cantonales, soit plus de 600 personnes ont assisté à la céré-

Inauguration du Collège de Florissant

monie d'inauguration du Collège de Florissant.

Les allocutions officielles ont été accompagnées par les productions de tous les élèves du Collège, encadrés par leurs enseignants. Cette inauguration a également été l'occasion de découvrir la création artistique financée par le pour-cent culturel de la Ville de Renens, œuvre d'Ignazio Bettua intitulée «Le Petit Prince, Alice et son Grand Frère». Un apéritif agrémenté par la prestation de la fanfare la Clé d'Argent a ponctué une inauguration très haute en couleurs.

Prestations de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS)

L'année 2009 a vu se résoudre la problématique des locaux, devenus trop exigus à la rue de Lausanne 25. La mise à disposition de locaux étant de compétence communale, une solution a été trouvée avec des bureaux plus spacieux situés à la rue de Lausanne 21, permettant ainsi aux PPLS de remplir leur mission dans de meilleures conditions, non seulement en terme de confidentialité pour les familles mais aussi de délais de réponse aux demandes devenant de plus en plus nombreuses.

Office d'orientation scolaire et professionnelle (OSP)

L'Office d'orientation scolaire et professionnelle s'adresse aux élèves, aux jeunes en situation de transition ou de formation et aux adultes avec ou sans emploi. La mise à disposition du bureau de la rue de la Savonnerie est de compétence communale. Depuis la nouvelle convention signée en 2005, les usagers scolarisés sont pris en charge à Renens, alors que les adultes doivent se déplacer à Morges. Les représentants de la Municipalité et des autres communes signataires rencontrent les responsables du Centre OSP Venoge deux fois par an, à l'occasion de l'établissement du budget et des comptes.

A Morges, de nouveaux collaborateurs dont un « case manager » permettant une meilleure gestion de situations très diverses, ont été engagés par le Canton, nécessitant des bureaux supplémentaires. Leur financement étant à la charge des communes, le budget alloué pour Renens a été augmenté.

Le rapport d'activités est à disposition.

Conseil d'Etablissement

Suite à différentes séances d'informations et procédures d'élection et de désignation de ses membres, le Conseil d'Etablissement de Renens a été constitué au début 2009. Il est composé de 24 membres soit :

- 6 représentants des autorités communales dont un membre de la Municipalité et 5 membres du Conseil communal désignés par leurs partis respectifs.
- 6 représentants des parents d'élèves, élus par ces derniers lors de deux séances publiques organisées par le Service Culture-Jeunesse-Sport auxquelles ont été conviés personnellement tous les parents d'élèves des établissements scolaires de Renens.
- 6 représentants des professionnels du milieu scolaire élus par leurs pairs.
- 6 représentants des milieux et organisations issus de la société civile et concernés par la vie des établissements scolaires, proposés par les représentants des autorités en collaboration avec les directeurs des établissements scolaires.

Le Bureau du Conseil d'Etablissement est composé de la présidente, du secrétaire avec voix consultative et d'un représentant de chacun des quarts partenaires. Son rôle est, notamment, de préparer les séances du Conseil.

Le Conseil d'Etablissement s'est réuni à trois reprises, les 25 mai, 14 septembre et 23 novembre 2009. Outre des questions d'ordre opérationnel, il a arrêté un certain nombre de thèmes à aborder dont deux ont été particulièrement priorisés : les canaux de communication entre les différents protagonistes de l'école, ainsi que la sécurité sur le chemin de l'école, ses préaux et ses abords.

Le Règlement du Conseil d'Etablissement, la liste nominale de ses membres et les procès-verbaux de toutes les séances sont accessibles via le site internet de la Ville de Renens, www.renens.ch. Les dates des séances, accessibles au public, y sont également annoncées.

Bibliothèque du Léman

Bibliothèque du Léman

L'année 2009 a été une année de transition pour la bibliothèque, avant la «grande année» qui la verra déménager dans de nouveaux locaux rénovés et agrandis.

Préparation du déménagement, déménagement provisoire dans la salle polyvalente du nouveau collège, groupe de travail pour évaluer les prestations scolaires, séances avec les architectes et avec divers corps de métier, choix du mobilier, de nombreuses tâches auxquelles l'équipe a fait face en plus du travail régulier avec les classes et le public.

Statistiques

Livres prêtés

Jeunes	17'457
Adultes	10'957
Classes	5'676
Lecteurs «spéciaux»	1'649
Total	35'739

Lecteurs inscrits
(inscriptions nouvelles en 2009)

Jeunes (moins de 16 ans)	209
Adultes	104
Classes (prêt à 20 élèves !)	24
Lecteurs «spéciaux»	4
Total nouveaux lecteurs	341

Livres catalogués

Nouveautés	1'155
Rachats (livres abimés)	104
Total	1'259

Jours d'ouverture au public (diminution due à la fermeture pour déménagement)	178
2007	185
2008	191

Moyenne de prêt journalière	201
2007	191
2008	192

Déménagement dans la salle polyvalente

Pour préparer le déménagement, qui a eu lieu entre le 2 et le 12 juin, 1/3 des livres ont été mis en dépôt pour des questions de place et de poids. Des dizaines de cartons ont ainsi été stockés.

Le déménagement a été planifié avec le responsable du SSB, qui nous a conseillé et proposé un plan d'occupation pour la bibliothèque provisoire.

Des dispositions particulières ont été prises pour atténuer la résonance des locaux par la pose de panneaux phoniques.

Visites des classes

Malgré les dispositions particulières liées au déménagement, nous avons accueilli à nouveau un grand nombre de classes venues emprunter des livres pour un travail, améliorer leur niveau de lecture, et pour le loisir : 172 classes en 2009 (182 classes en 2007, 179 classes en 2008).

Heure du conte

Les «heures du conte» du deuxième mercredi du mois ont eu lieu le 14 janvier et le 11 mars, dans les locaux de l'infirmerie.

Bibliothèque Globlivres

La subvention à la bibliothèque Globlivres s'est élevée à Fr. 25'000.—.

Le rapport d'activités est à disposition.

Centre de rencontre et d'animation (CRA)

En plus des réunions mensuelles du comité, les représentantes de la Municipalité ainsi que le délégué jeunesse ont participé durant l'année à six séances spéciales conduites dans le cadre de la mise en place d'un groupe de travail. Destiné à repenser la globalité de la mission de l'Association, non seulement en raison du terme (décembre 2009) de la convention liant la Ville à l'institution mais aussi suite aux difficultés rencontrées par l'équipe, ce groupe s'est élargi en fin d'année aux représentants des partis politiques.

Comme chaque année, le CRA a participé à plusieurs projets organisés par la Ville, soit le Festival de Théâtre en herbe, Festimixx et Noel à Renens.

Le rapport d'activités est à disposition.

Sport

Course pédestre

La troisième édition de la course pédestre de Renens a eu lieu le samedi 26 septembre 2009. Pour la première fois, elle était intégrée dans le calendrier du Trophée lausannois, compétition organisée sur l'ensemble de l'année et réunissant 12 courses hors stade de la région lausannoise. De ce fait, la participation a connu une progression réjouissante puisque 160 adultes et près de 100 enfants, soit une participation trois fois supérieure à l'édition 2008, se sont disputés les neuf courses de catégories différentes allant de 1,8 à 10,2 kilomètres avec des participants des deux sexes de 4 à 81 ans !

Le «Mille-pattes», revue romande spécialisée traitant des courses pédestres, a consacré une page de son édition de novembre 2009 à la manifestation renanaise. Environ 25 personnes bénévoles se sont engagées au bon déroulement de la manifestation, dont plusieurs jeunes informés par l'Etablissement scolaire secondaire et le délégué jeunesse.

26 septembre - Course pédestre

Swiss Junior Challenge de tennis de table

Comme en 2008, la salle de sport du Collège du Léman accueillait, le 17 mai de 08h00 à 17h00, les finales vaudoise et AVVF (Association Vaud, Valais, Fribourg) du Suisse Junior Challenge de Tennis de table, compétition romande réservée aux jeunes de moins de 15 ans non licenciés.

38 équipes des trois cantons ont disputé les compétitions dont une équipe du Club de tennis de table Renens, représentée en finale vaudoise et AVVF, mais qui, malgré une très belle prestation, n'a pas pu se qualifier pour la finale nationale. La qualité du jeu a été particulièrement remarquée par un public connaisseur et enthousiaste.

Championnats d'Europe de Sumo

Sous l'égide de la Société Suisse de Sumo et du Sumo Club de Renens, le Centre Intercommunal de Glace de Malley accueillait du 21 au 23 août les Championnats d'Europe de Sumo, la plus importante compétition de ce genre par le nombre de participants jamais recensée hors Japon. 402 athlètes, dont 163 jeunes de moins de 18 ans se sont affrontés dans 44 catégories de poids, âges et sexes différents. Les pays de l'Est ont remporté les places de choix à savoir 46 médailles dont 16 d'or pour la Russie.

Les compétitions ont été abondamment couvertes par les médias : TSR et RSR aux heures de forte audience, plusieurs articles rédactionnels des grands quotidiens et hebdomadaires, et diffusion des combats sur les télévisions russe, bulgare, japonaise et belge. Une démonstration publique a eu lieu le samedi 22 août sous une

Du 21 au 23 août
Championnat d'Europe de Sumo

cantine à la Rue Neuve en présence de certains «poids lourds» de la compétition.

Journée sportive de Lausanne Région

Le 4 octobre, Renens a participé à la première édition de la Journée sportive régionale, intitulée «Mouvements» et organisée par Lausanne Région. Le bilan est très positif, puisque 3500 personnes ont pu découvrir 29 sports différents dans les 29 communes participantes. A Renens, c'est le Sumo club qui a ouvert son doyo à la salle de sport du Collège du Léman pour le plus grand bonheur de tous les sumotoris en herbe.

Accueil de Frédéric Veseli

Vendredi 20 novembre, un public enthousiaste de plusieurs centaines de personnes s'était donné rendez-vous dans les tribunes du stade du Censuy pour accueillir et acclamer leur champion, Frédéric Veseli, capitaine de l'équipe de Suisse de football M17, vainqueur du Championnat du Monde au Nigéria. Quelques jours seulement après la finale victorieuse, toutes les énergies et bonnes volontés se sont réunies pour offrir au jeune Renanais qui fêtait également son dix-septième anniversaire, une fête inoubliable. Aux discours de Mme Marianne Huguenin, Syndique de Renens et de M. Naïm Malaj, Ambassadeur du Kosovo, se sont succédé les témoignages de proches et d'amis, du public et même un gâteau d'anniversaire ponctué d'un feu d'artifice.

20 novembre
Accueil de Frédéric Veseli

Mérites sportifs, culturels, jeunesse, de l'intégration, Mérite «coup de cœur»

16 novembre
Cérémonie de remise des Mérites

Les Mérites sportifs, culturels, jeunesse, de l'intégration et le Mérite «coup de cœur» 2009 de la Ville de Renens ont été remis par Mme Marianne Huguenin, Syndique, Mme Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère municipale et M. Jean-Pierre Rouyet, Conseiller municipal, au cours d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée le lundi 16 novembre 2009 à la Salle de spectacles de Renens.

Mérite sportif d'encouragement

M. Igor Jenny pour les résultats obtenus en badminton tant au niveau suisse que vaudois et sa sélection aux Championnats du monde juniors en Malaisie en automne 2009.

Mérite sportif de reconnaissance

M. Luigi Bianchi pour sa fidélité au Renens Basket Club depuis plus de 35 ans, tout d'abord en qualité de joueur, puis en celle d'entraîneur.

Mérite sportif «coup de cœur»

M. Jorge Garcia pour son titre de vice-champion du monde en vélo couché et sa 3ème place au contre la montre de cette discipline en été 2009 en Hollande et son double tour du lac en 8h.18 lors de la journée sans voitures en septembre 2009.

Mérite culturel d'encouragement

Alberto Russo, jeune Designer de Renens, pour récompenser un début de carrière prometteur.

Mérite culturel de reconnaissance

Mireille Küttel, née à Renens, pour récompenser l'ensemble de sa carrière d'écrivaine et de journaliste.

Mérite de l'intégration

Association des familles du Quart Monde de l'Ouest lausannois en reconnaissance du travail accompli contre l'exclusion et de leur engagement envers la promotion d'une intégration réussie dans la société, indépendamment du statut social et de l'origine.

Mérite «jeunesse»

Naomie Diakanua, pour son dynamisme et sa passion de la danse qui l'ont poussés à créer et à valoriser un groupe, «The Nasty's» composé d'une dizaine d'adolescentes.

A noter que cette année, un Mérite «Jeunesse» est venu s'ajouter aux autres Mérites. La Municipalité de Renens souhaite ainsi récompenser des jeunes qui ont réussi à mettre sur pied un projet ou qui sont actifs dans un domaine particulier.

Ces Mérites sont concrétisés par la remise d'un diplôme réalisé par le Musée Encre & Plomb, ainsi qu'un chèque pour les Mérites d'encouragement ou une œuvre d'art réalisée cette année par Olivier Regamey pour les Mérites de reconnaissance.

CIGM - Centre intercommunal de glace de Malley SA

Le conseil d'administration a siégé trois fois et le Comité de direction a tenu six séances. L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est déroulée à la salle du Conseil communal de Prilly le 17 septembre 2008.

Manifestations

Par sa polyvalence, le Centre a permis l'organisation de manifestations variées, dont les plus importantes sont :

- Salon de la Formation et de l'Apprentissage
- Concert STAR ACADEMY
- Championnats d'Europe de Gymnastique Artistique Masculine
- Euro Foot

- Fête du Lausanne Hockey-Club SA
- Coupe Davis - Suisse - Belgique
- Coupe de Noël – Tournoi International Pee-Wee
- Championnats Suisse de hockey des Sapeurs-Pompiers
- Gala de Patinage Artistique «ART ON ICE»
- Spectacle C.P.L. - Carnaval

Plusieurs tournois de hockey sur glace (écoles de hockey, minis populaires, «Bambinis») contribuent à promouvoir ce sport auprès des nombreux utilisateurs.

Relations avec les sociétés locales

A l'occasion de la journée internationale du bénévolat, les représentants des associations et sociétés locales de Renens étaient conviés le 4 décembre à la Salle de spectacle pour une soirée leur étant dédiée par la Municipalité. Les participants ont assisté à l'exposé de Mme Latha Heiniger, collaboratrice de l'Association AVEC sur le thème des richesses et difficultés liées à l'action bénévole. La soirée s'est terminée par un apéritif dînatoire et l'invitation à assister au concert du musicien Henri Dikongué. Cette invitation est appelée à se renouveler lors de chaque législature.

Subventionnement des sociétés sportives, récréatives et culturelles

Actuellement à Renens, plus de 20 associations sportives ou récréatives bénéficient d'un soutien répondant aux critères suivants : être constitué en association sur le territoire de la commune, intégrer des juniors de moins de 20 ans, leur offrir un encadrement spécifique, présenter une comptabilité transparente et être ouvert à tous.

A travers sa politique de subventionnement mise en œuvre depuis deux ans, la Municipalité encourage les activités s'adressant aux jeunes et s'efforce de mettre à disposition des différents clubs et associations, des infrastructures et installations, dans la mesure de ses possibilités et en adéquation avec leurs besoins.

Le montant de l'aide financière est calculé comme suit :

- Fr. 500.— de subventionnement de base par société
- Fr. 25.— par junior (base)

ou

- Fr. 35.— par junior (en cas de conformité à des critères spécifiques).

Comptes CIGM

Situation financière au 31 mars 2009

Total des dépenses	Fr.	4'263'956.70
Total des recettes	Fr.	1'521'048.45
Excédent de charges d'exploitation	Fr.	2'742'908.25
Dépenses non budgétées	Fr.	431'179.10
Excédent de subventions 2008/2009	Fr.	69'629.70

Attribution :

- Provision charges extraordinaires	Fr.	50'000.—
- Diminution des subventions 2009/2010	Fr.	19'629.70
Déficit de l'exercice 2008/2009	Fr.	3'243'717.05

La participation des communes pour la couverture complète de l'excédent des charges d'exploitation 2008-2009 a été la suivante :

Contribution des communes partenaires (Lausanne Région) à la couverture de déficit non budgétée	Fr.	494'806.95
Lausanne	Fr.	1'954'270.50
Prilly	Fr.	397'319.80
Renens	Fr.	397'319.80
Total	Fr.	3'243'717.05

1er Août

Comme les années précédentes, la Fête nationale suisse a été organisée en collaboration avec l'USL sur la place du Censuy.

La partie officielle s'est déroulée sous la cantine à la place de fête.

Société Coopérative de la Piscine de Renens

Durant l'année, le Comité a siégé à plusieurs reprises et la Commission d'exploitation se réunit en général tous les quinze jours pendant la saison et une fois par mois le reste de l'année.

La piscine a été ouverte du 9 mai au 10 septembre. Le nombre total des visiteurs s'est élevé à 172'722 (2007 : 102'723 - 2008 : 133'834).

Toboggans

En 2009, il a été vendu 40'394 cartes de toboggan contre 29'257 en 2008.

Le rapport d'activité de la Société Coopérative de la Piscine de Renens est à disposition.

Locations

Salle de spectacles

En 2009, les locaux de la Salle de spectacles ont été utilisés : 199 fois pour des manifestations publiques et privées dans la salle principale, 154 à la buvette, 285 dans les salles de conférence et des commissions. Trois grandes catégories d'utilisateurs se partagent la salle principale, la ville pour 25%, les sociétés locales pour 50% et les organisateurs privés pour 25%.

A la fin de l'année, M. Mendelawi a été engagé comme concierge à la suite du décès subit de M. Savary, qui a travaillé pendant 20 ans à la Salle

de spectacles. La rénovation des équipements et du matériel s'est poursuivie avec le remplacement de la paroi coulissante entre la salle principale et le foyer, ainsi qu'une partie du matériel d'éclairage (blocs de puissance) et d'une nouvelle série de 200 chaises.

Locaux scolaires

Les salles de gymnastique connaissent une occupation maximum, également en dehors des heures d'école.

Lors de manifestations importantes prévues le week-end dans les salles de gymnastique du collège du Léman, les responsables des sociétés sont reçus en présence du concierge pour la mise en place préalable de l'organisation, facilitant ainsi grandement le déroulement de ces rencontres.

Société coopérative du Refuge

Cette année, 170 locations ont été enregistrées (177 en 2008), avec une moyenne mensuelle de 14 occupations. L'utilisation des locaux se concentre tout particulièrement sur les fins de semaine.

Les prestations fournies au Refuge tout au long de l'année par les différents services ont été facturées à la Société coopérative. Ce montant est ensuite pris en compte dans le calcul de la subvention communale.

Le rapport annuel de la Société Coopérative du Refuge est à disposition.

Chalet «Mon Beau Pays» à Ondallaz-sur-Blonay

Exclusivement consacré à la location privée, le chalet «Mon Beau Pays» a totalisé 161 jours d'occupation (134 jours en 2008).

Une personne assure l'accueil des locataires, les visites diverses, la reddition des locaux et l'entretien du chalet et des extérieurs.

Relations intercommunales

Association intercommunale AIC

Suite à la vente du bâtiment scolaire de La Planta et conformément à ses statuts, l'Association intercommunale (AIC) a été dissoute au 31 décembre 2009, quarante ans après sa constitution.

Conférence des Municipaux du sport

Créée en 2009, la Conférence des Municipaux du sport des communes du district de l'Ouest lausannois s'est réunie à trois reprises. Ses objectifs sont d'échanger sur tous les sujets qui concernent le sport dans les communes membres, ainsi que développer des projets transversaux et s'informer mutuellement de l'actualité sportive de chacun.

Conférence des Municipaux des Ecoles

La Conférence des Municipaux des Ecoles s'est réunie lors de quatre séances en 2009. Elle a débattu de l'actualité et des différentes pratiques en cours dans chaque commune, ainsi que des préoccupations liées aux tâches scolaires de compétences communales.

Etablissement primaire

Introduction

L'essentiel du fonctionnement du système scolaire relevant de compétences et de financements cantonaux, ce rapport relate prioritairement les activités des classes financées par le budget communal.

La direction de l'établissement primaire salue l'effort entrepris par la Commune, posant ainsi une pierre importante à l'édifice de l'infrastructure scolaire et permettant d'envisager avec confiance la suite à donner, afin qu'il y ait adéquation entre l'offre et la demande.

Signalons encore que plusieurs activités de diverses classes ont été menées en collaboration avec la Commune, les parents d'élèves, des associations ou institutions locales.

Lexique des abréviations :

CIN	Cycle initial (1ère et 2ème enfantines)
CYP	Cycle primaire
DEV/DEP	Développement, développement primaire
COES	Classes de l'Office de l'Enseignement spécialisé
SES	Service de l'Enseigne ment spécialisé

Devoirs surveillés

Cette activité n'a aucun caractère légal et contraignant pour un établissement scolaire, quant à leur mise sur pied. En effet, les devoirs surveillés ne sont mentionnés ni dans la loi scolaire, ni dans son règlement d'application : ils relèvent donc d'une décision communale. Les Autorités locales souhaitant maintenir et financer cette activité, c'est par contrat de prestations que la direction organise et gère ce secteur, les contrats d'engagement du personnel responsable des groupes de devoirs surveillés étant une compétence communale assumée par le Service du personnel.

Actuellement, ce sont **38 groupes** de devoirs surveillés en fonction, réunissant **353 élèves** du CYP1/2, du CYP2/3, du CYP2/4 et des classes de pédagogie compensatoire. Cette activité a lieu les lundi, mardi et jeudi, de 15 h 20 à 17 h 00.

Transports scolaires

30 classes sont transportées par les deux bus scolaires (communal et Car postal) tout au long de la semaine,

pendant les heures scolaires. Ces transports sont rendus nécessaires compte tenu du fait que plusieurs sites ne possèdent pas les locaux spéciaux (gymnastique notamment) sur place et ne peuvent être considérés, ainsi, comme «unité de fonctionnement».

Diverses activités

Activités sportives

Semaine verte à Ondallaz-sur-Blonay

6 classes du CYP2/4 , **4 classes** du CYP2 mixtes et 2 classes DEP se sont rendues à Ondallaz, pendant l'année civile.

Camps

Classes du chœur Nord-Sud - Camping de Morges (3 jours)

Courses

Toutes les clases CIN, CYP, DP et COES sont parties en course d'école, soit 75 classes.

Cours de natation

Offerts aux classes de CYP1/2 et DEP à raison de huit leçons à la piscine couverte de la Plaine, à Chavannes-près-Renens, sous la conduite d'une enseignante de gymnastique, brevetée natation, en présence de l'enseignant(e) de classe.

Par ailleurs, durant la saison d'été, Aquasplash est également fréquenté par les classes.

Patinoire

Cette année, **2'595 entrées** ont été comptabilisées par le Centre intercommunal de glace de Malley concernant les classes de notre établissement. Les patins étaient mis gratuitement à disposition, pris en charge par la Ville de Renens.

Marches

Classes DEP - 16 septembre
Collège du Censuy - 14 septembre
Classes CIN - Pépinières - 29 septembre
Classes CYP1 - 24-Janvier - 9 octobre
Collège du Caudray - 30 octobre
Chœur Voix Nord-Sud - 11 septembre

Journée de luge

Caudray - 12 février
Florissant - 3 et 10 février

Journée ski de fond

2 classes du CYP2 - 29 janvier

Joutes CIN II

26 mai, à Sous-Biondes

Activités culturelles

Spectacles scolaires

Sanshiro
Compagnie Sanshiro
Classes CIN à CYP2 + DEV + COES
Env. 1380 élèves ont vu le spectacle

Germanofolies

18 mars - 14 classes ont participé au concert à la Salle de spectacles de Renens

Les p'tits zèbres

Une classe de CYP2 du collège du Simplon a participé à l'émission de la RSR «Les p'tits zèbres» le mercredi 1er juillet dans le cadre de l'exposition «Au fil du temps : le jeu de l'âge», à la Fondation Verdan

De nombreuses classes organisent diverses sorties culturelles, environnementales et autres :

- visite de musée,
- fabrication de bougies à Lausanne,
- animation à la Vallée de la Jeunesse,
- Semaine du livre à Genève,
- ménagerie Knie.

Activités d'environnement

Pro Natura

Période : 24 octobre - 1er avril
Classes concernées : CYP2-DEP
5 classes y ont participé

Valise énergie

Période : du 27 au 31 octobre
Classes concernées : CYP2-DEP
10 classes y ont participé

Maison énergie

Période : du 3 au 7 novembre
Classes concernées : CYP2-DEP
12 classes y ont participé

Animation-Déchets

Période : du 5 octobre - 13 novembre
Classes concernées : CIN-CYP1-COES
46 classes y ont participé

Activités «Ecole dans la cité»

Ventes au marché

Plusieurs classes ont sollicité un emplacement afin d'autofinancer partiellement une sortie, un camp avec l'argent obtenu par les ventes réalisées.

Vente de Noël

Classes COES

Chœur «Voix Nord/Sud»

Composé des élèves de trois classes CYP2, le chœur a donné un concert public, à la salle de spectacle, le 28 mai. Par ailleurs, il a également donné deux représentations pour les classes de l'établissement.

Animation EMS

Deux classes CIN se sont rendues à l'EMS de L'Oriel afin de préparer des biscuits de Noël

Semaine du goût

Du 16 au 26 septembre

Participation de plusieurs classes; diverses activités ont été organisées telles que : organisation d'un rallye en collaboration avec les parents d'élèves, petits déjeuners.

Fêtes de bâtiment avec invitation des parents

Printemps : Inauguration du collège de Florissant

Arbre de joie

MM Métropole et M Florissant

Jeudi 10 décembre, de 16 h 00 à 18 h 00,
Vendredi 11 décembre, de 16 h 00 à 18 h 00,
Samedi 12 décembre, de 09 h 00 à 12 h 00.

Activités d'éducation et de prévention en 2009

Actions	Animateurs	Descriptif	Population concernée
Prévention routière **Du 8 au 26 septembre**	Police Renens	Apprendre aux élèves à traverser la route	Elèves CIN
Prévention routière **Du 8 au 26 septembre**	Police Renens	Règles élémentaires Prévention générale	Elèves du CIN-CYP1-COES
Prévention routière **2 – 6 février**	Gendarmerie	Règles de la circulation et vélo (théorie)	Elèves de CYP2
Prévention sexuelle **Du 23 février – 3 mars**	ProFa	Problèmes liés à la sexualité	CYP2/2
Prévention éducative « ça dérape » - Du 19 – 25 juin	Equipe « santé » de l'établissement	Diverses situations de la vie de tous les jours	Elèves du CYP1/2
Pommes à la récréation **→ du 2 au 13 mars et** **→ du 24 novembre au 5 décembre**	Union fruitière suisse	Les enfants reçoivent une pomme durant deux périodes de deux semaines	Tous les élèves
PAM **Du 2 au 12 novembre**	SVPA	Prévenir les morsures de chien. Attitude à adopter face à un chien	Elèves du CYP1/1 + COES
Prévention « parentale » **Avril à juin**	Espace Ressources	Jardin des parents Rencontre – Atelier	Parents CIN et CYP1/1
Sur le chemin de l'école, avril à juin	Ch, Hertig, Nina Pjanic, Clara Sage	Invitation aux futures élèves de CIN et leurs parents à entrer à l'école	Parents et futurs élèves CIN

Malgré la crise et un emplacement un peu plus difficile que 2008, les classes de Mmes Roth et Michoud ont fait des heureux à Noël! Des cadeaux et des bons d'achat pour Fr. 2'800.-- ont pu être achetés à l'intention d'une institution caritative.

AVIVO

Cette année scolaire, six personnes à la retraite passent toutes les semaines dans les classes CIN et CYP1 inscrites afin de lire une histoire à des enfants par petits groupes. Le but de cette intervention est de créer un lien intergénérationnel ainsi que de transmettre le goût de la lecture.

Répartition Suisses - Etrangers

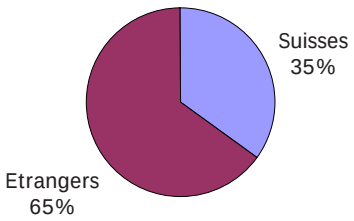

Bâtiments scolaires

Répartition des classes dans les différents bâtiments

Bâtiment	Nombre de classes	CIN	Cycle I (CYP1-2)	Cycle II (CYP2-3)	Spéciales (D-L-TR)
Sous-Biondes	4	1	1	2	-
Pépinières	15	5	5	5	-
Corbettes	1	1	-	-	-
Village	2	-	-	-	2
24-Janvier	12	4	4	4	-
Pavillon de Florissant ..	3	3	-	-	-
Collège de Florissant ..	11	1	4	3	3
Simplon	10	3	4	3	-
Caudray	3	2	-	1	-
Censuy	11	2	5	3	1
Mont-de-By	3	1	1	1	-
Totaux	75	23	24	22	6

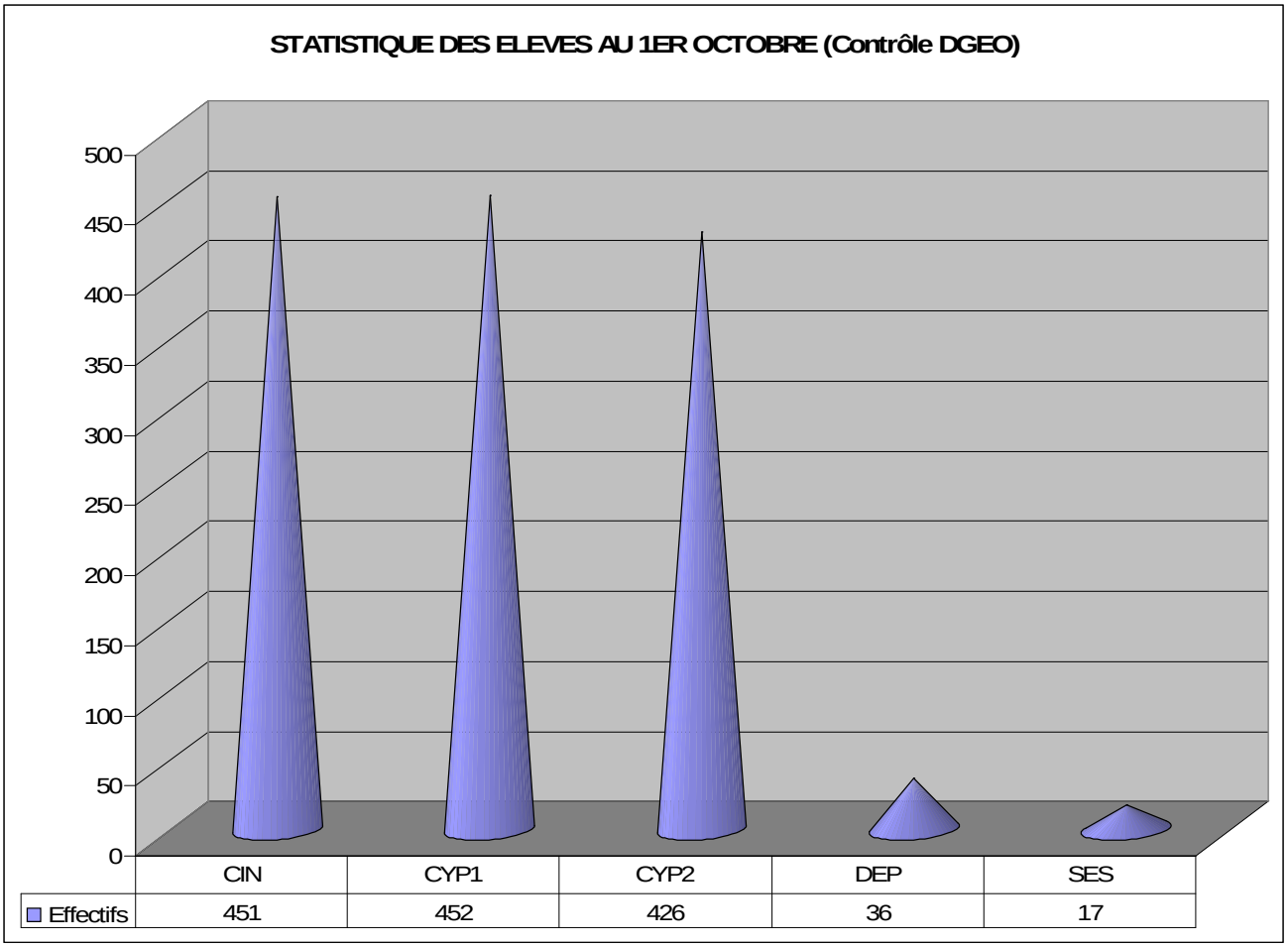
STATISTIQUE DES ELEVES AU 1ER OCTOBRE (Contrôle DGEO)
500
450
400
350
300
250
200
150
100
50
0
CIN
CYP1
CYP2
DEP
SES
Effectifs
451
452
426
36
17

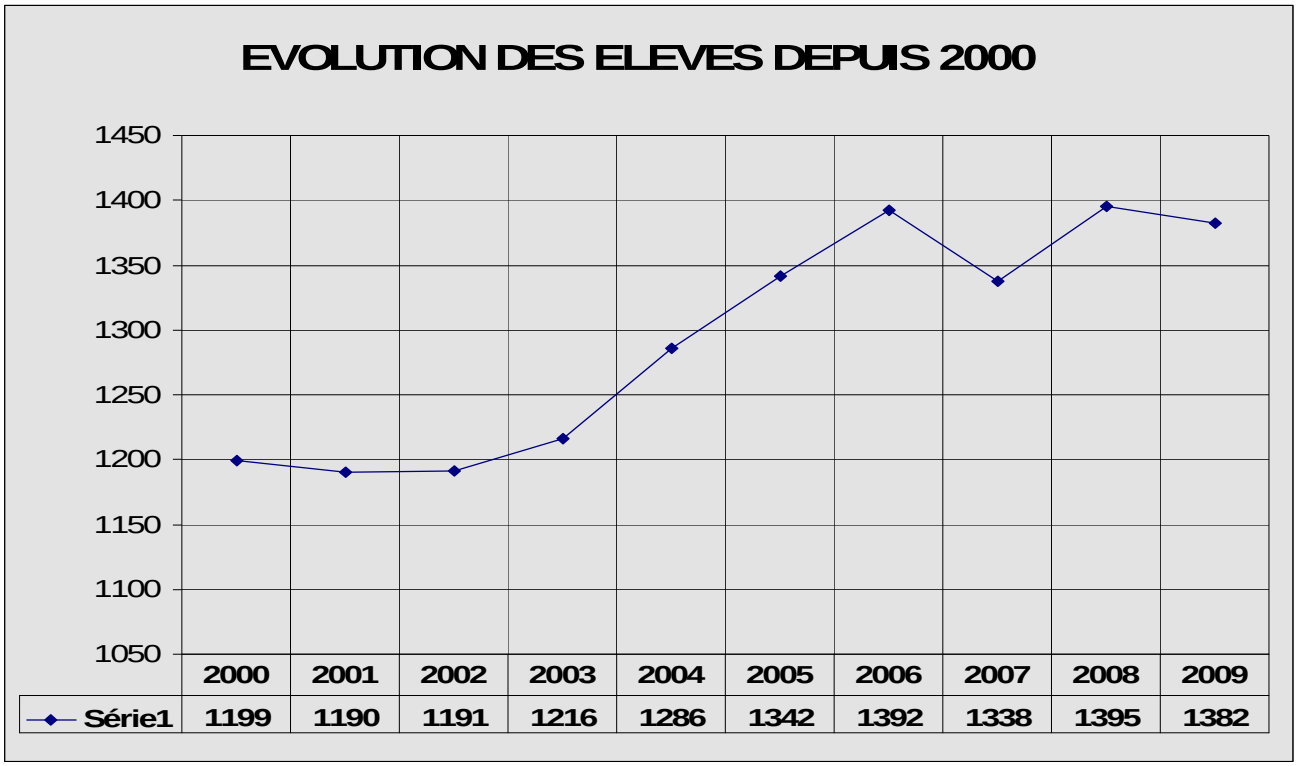
EVOLUTION DES ELEVES DEPUIS 2000
1450
1400
1350
1300
1250
1200
1150
1100
1050
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
Série1
1199
1190
1191
1216
1286
1342
1392
1338
1395
1382

Etablissement secondaire

Introduction

La Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) confie à la Direction de l'établissement secondaire la gestion des classes des degrés 5 et 6 du cycle de transition, des degrés 7 à 9 de la voie secondaire à options, de la voie secondaire générale, de la voie secondaire baccalauréat et des classes d'accueil, ainsi que les classes secondaires de la pédagogie compensatoire.

Depuis deux ans, le corps enseignant et les élèves ont assisté à la sortie de terre de notre nouveau bâtiment scolaire prénommé la Vaudaire. Deux années durant lesquelles, étape après étape, ils ont pu se réjouir du jour où ils pourraient pénétrer dans ce bel espace. Dès le mois d'avril 2009, les élèves et les enseignants ont pu visiter les nouvelles classes même si elles n'étaient pas encore terminées et commencer à s'approprier les lieux.

Tous avaient un même désir, s'installer dans ces nouveaux murs et essayer le nouveau matériel.

Le vingt-quatre août les larges portes de la Vaudaire se sont ouvertes et c'est dans des locaux lumineux, quelques classes avec vue sur la cathédrale, que les élèves et les enseignants ont débuté cette année scolaire 2009-2010.

Pendant ce temps, son grand frère le Joran faisait peau neuve. Les travaux de réfections débutés en avril 2008 font apparaître, petit à petit, de larges baies vitrées et une toute nouvelle structure métallique. Désormais, il est possible de s'observer d'un bâtiment à l'autre et il n'est pas rare de se faire un petit signe de la main bien sympathique.

Pour conclure, le Conseil de direction remercie les autorités en leur nom et au nom de tous les utilisateurs pour l'audace dont ils ont fait preuve afin d'offrir un bâtiment non seulement beau mais aussi respectueux de l'environnement et agréable à vivre. C'est un beau cadeau que les autorités communales ont fait aux enfants de Renens.

Organisation de l'Etablissement

La Conférence des maîtres est compétente pour la promotion et l'orientation des élèves. Elle est consultée sur les objets pédagogiques et administratifs prévus par le règlement.

Le directeur, les doyennes et les doyens forment le Conseil de direction de l'établissement. Ce dernier assure le bon fonctionnement de la scolarisation des élèves de Renens.

Doyen-ne-s

- Mme Carole Camandona (responsable des degrés 7-9 classes VSO et VSG, du site scolaire du Léman, classes d'accueil)
- Mme Letizia Napolitano (responsable du cycle de transition 5-6, des degrés 7-9 classes VSB, du site scolaire du Léman, répondante de formation continue)
- Mme Yvonne Zürcher (responsable des degrés 7-9 classes VSO et VSG, du site scolaire du Léman, remplaçante du directeur)
- M. Tristan Aeby (répartition de l'enseignement, remplacements et horaires)
- M. Felice Putzu (responsable du cycle de transition 5-6 et degrés 7-9 classes VSO et VSG du collège de Verdeaux)
- M. Daniel Roth (responsable de l'informatique pédagogique et administrative, modifications d'horaires)

Autres fonctions

- PRessMéTIC : MM. Sébastien Gogniat et Daniel Roth
- Gestion du site *http://esrenens.ch/ :* M. Sébastien Gogniat
- Chefs de file en allemand CYT et 7-9, anglais, français CYT et 7-9, mathématiques CYT et 7-9, classes de l'enseignement spécialisé
- Répondants de branche en activités créatrices sur textiles, arts visuels, dessin technique, économie familiale, études surveillées, géographie, gestions des appuis et du CIF, éducation physique, histoire et citoyenneté, histoire biblique, musique, mathématiques/physique, travaux manuels et sciences naturelles
- Responsable des fournitures scolaires : M. Jean-Daniel Regenass
- Animatrice de santé, gestion du réseau interprofessionnel et assistante à la direction pour suivi d'élèves en difficulté : Mme Graziella Gianella
- Médiateur-trice : Mme Aurélie Raigoso (site scolaire du Léman) et M. Yves Flaction (collège de Verdeaux)
- Infirmières scolaires : remplacement indéterminé (site scolaire du Léman), Mme Monique Diserens (collège de Verdeaux) et Mme Florence Tarrou (collège du 24 Janvier)
- Bibliothèque scolaire de Verdeaux : M. Sébastien Rougemont
- Musique : Mme Lorraine Moinat
- Théâtre : Mme Carole Morgenthaler
- Chœur : Mmes Silvia Contaldo et Joséphine Maillefer
- Percussions : Mme Lorraine Moinat
- Organisation des camps et du sport scolaire facultatif : M. Luc Vittoz

Diverses activités mises sur pied par l'Etablissement

Cours facultatifs

- Activités théâtrales
- Chœur de l'Etablissement 5ème- 9ème
- Groupe percussions
- Italien
- Appui d'orthographe aux élèves de 7ème VSG et VSB (10 rencontres) jusqu'au 30 juin 2009
- Sports scolaires facultatifs (d'octobre à février) : aérobic, badminton, basket, handball, judo, natation, plongée avec bouteille en piscine, tchoukball et unihockey

- Sports scolaires facultatifs (de mars à juin) : football, natation, ping-pong, tennis et volleyball.

Permanence devoirs

Le soutien aux devoirs, qui se concentre sur le français et les mathématiques, a été mis sur pied pour donner l'occasion aux élèves des classes de 7ème à 9ème d'avoir un lieu avec un enseignant pour faire leurs devoirs.

C'est un soutien aux élèves qui n'ont pas à domicile la possibilité de demander de l'aide à une tierce personne. Il est ouvert à tous les élèves des classes de 7ème à 9ème, toutes voies confondues.

Il a lieu hors des heures d'enseignement et est facultatif.

Des élèves de Renens ont skié gratuitement à Crans-Montana !

La station de Crans-Montana a organisé les finales de Coupe d'Europe de ski alpin du 9 au 15 mars et en a profité pour faire une action promotionnelle en offrant, jeudi 12 mars 2009, une journée de ski aux élèves vaudois du secondaire I. Une bonne quarantaine d'élèves de 9ème année ont donc pu rejoindre les pistes valaisannes avec le soutien de la Ville de Renens pour le transport en car et le prêt du matériel de ski. Après une petite mise en jambes, ils sont allés regarder un moment l'épreuve de super-G masculin, puis ont pu découvrir le magnifique domaine skiable enneigé et ensoleillé à souhait. Le lendemain, la fatigue oubliée, il ne restait de cette journée que des souvenirs inoubliables.

www.esrenens.ch

Créé à l'intention des élèves, de leurs parents et des enseignants, le site esrenens.ch se veut être un reflet de la vie scolaire au sein de l'Etablissement secondaire de Renens. On y trouve notamment des productions d'élèves, des informations pratiques (horaires du secrétariat, dates des vacances scolaires, bibliothèque, office d'orientation scolaire), ainsi que des liens utiles pour les familles. Le site présente 24/24 heures toute l'actualité de l'Etablissement : faits divers, interviews d'enseignants, résultats sportifs, horoscope, etc... et héberge également le journal Magic Collège en ligne (le journal de l'établissement).

Projets prévention

Campagne «Attitudes-respect»

Cette campagne qui a débuté en septembre 2008 se termine peu à peu. Les diverses activités proposées aux classes de l'Etablissement secondaire ont pris fin en juillet 2009.

Pour rappel :

- 5ème
  Une activité artistique sous forme de photo langage, avec une petite exposition dans les collèges
- 6ème - 7ème
  Suite aux journées contes, une brochure a vu le jour. Elle contient divers exercices et quelques textes d'élèves
- 7ème - 8ème
  Le forum ado a eu du succès. Les thèmes comme le respect, la confiance en soi, l'acceptation de la différence, le langage furent abordés
- 9ème
  A part le théâtre Caméléon, deux classes ont écrit des textes. L'imprimerie de Chavannes en a édité une brochure.

1er décembre - Journée mondiale de lutte contre le Sida

Chaque année, une activité est proposée pour chaque âge : visite du médecin scolaire, discussion sous forme de forum, lecture de la BD Jo, distribution du ruban à l'école et aux stands des grands magasins et pour les 9èmes un témoignage de personnes en lien avec Arc-en-ciel.

Prévention

Bains informatiques pour les 5èmes à 7èmes, prévention pour les 5èmes donnée par la police, des cours et informations donnés aux enseignants.

MCDI - Maître de classe D Itinérant

Une personne enseignante donne des appuis en français et mathématiques à des élèves en difficultés scolaires. Ces élèves sont signalés lors du 2ème semestre. Ils sont enclassés avec les autres adolescents, mais ils ont un statut légèrement différent en accord avec les parents. Le MCDI les suit aussi bien en appuis individuels qu'en accompagnement en classe. Le but de cette orientation est de les garder dans une classe VSO.

Parallèlement à ces projets, l'Etablissement secondaire organise :

- de la médiation à la demande des élèves et des maîtres
- des cours d'éducation sexuelle, par Profa, classes du CYT6, 8ème, 9ème, avec visite facultative du Planning familial de Renens pour les 9èmes
- des actions de prévention (drogue, respect, violence)
- de la prévention routière.

Rappelons qu'une cellule d'intervention lors d'un incident critique dans l'école est en place dans l'établissement.

Le **«Groupe Ressources»** de l'Etablissement secondaire se réunit dorénavant sur demande des enseignants et des professionnels tels que logopédistes ou psychologues, pour parler d'une situation qui engendre diverses difficultés. Ce groupe est chargé de coordonner les ressources en place pour trouver des solutions à chaque situation exposée.

Activités sportives et camps

Camps

5e école à la montagne à Ondallaz
6e camps de ski à Ondallaz
7e camps de ski autonomes dans divers lieux
8e camps de volée (activités diverses proposées aux élèves)
9e voyages d'études

Sortie à Crans-Montana

Spectacles, animations scolaires et conférences d'information aux parents

Dates	CYT5 (5R)	CYT6 (6R)	7ème	8ème	9ème	DES/ACC
28 janvier	Demi-journée pédagogique					
2 février	Conférence des maîtres					
du 5 janvier au 30 mars		Camps de ski			Camps de ski	
4 février		Présentation options VSB aux élèves et aux parents				
du 9 au 13 février		Contes	Contes			Contes
10 février			Forum ado	Forum ado		Forum ado
du 24 au 26 février				Prévention police de l'Ouest		
5 mars			Forum ado	Forum ado		Forum ado
du 9 mars au 5 juin	Ecole à la montagne					
19 mars	Conférence des maîtres					
29 avril	Demi-journée pédagogique					
8 mai				Dance Contest (NE)		
19 mai		Math…inée (ex niveaux math)				
28 mai	Courses d'école					Courses d'école
29 mai	Cirque Starlight (pour les classes qui le désirent)					
8, 9, 10, 11 et 12 juin	Spectacle de l'établissement à la salle de spectacles					
17 juin	Coupe Crédit Suisse (football)					
du 15 au 19 juin			Tournois			
18 juin		Portes ouvertes informatiques				
22 juin	Conférence des maîtres					
du 22 au 26 juin	Tournois					
29 juin	Conférence des maîtres de fin d'année					
29 juin	Cross					
30 juin	Marche de l'établissement					
29 juin au 3 juillet	Joutes sportives					
2 juillet					Cérémonie des promotions	
3 juillet					Consultation épreuves examens	
21 août	Conférence des maîtres de rentrée					
1, 3 et 4 septembre	Ateliers lyriques (opéra de Lausanne)					
10 et 11 septembre				Théâtre: Tartuffe		
10 septembre		Conférence Parents (orientation)				
du 14 au 18 septembre				Camps de volée		
22 et 24 septembre	Conférence et réunion parents					
semaine du 28 septembre au 5 octobre		Réunion de parents (facultative)	Réunion de parents (obligatoire)			
2 octobre	Marche de l'établissement					
du 5 au 9 octobre	Train fair-play				Train fair-play	Train fair-play
6 octobre	Conférence des maîtres					
2 novembre	Séance info. allemand					
2 et 3 novembre	Atelier musical par Cedric Pescia (sur inscription des classes)					
12 novembre	Oser tous les métiers					
16 novembre	Conférence des maîtres					
entre le 7 et le 11 décembre			Tournoi de football			
18 décembre	Fêtes de Noël					

Après-midi sportif,
la classe d'accueil à ski de fond

Activités sportives

- Matinées sportives pour le CYT5 à la patinoire
- Joutes sportives de fin d'année du 29 juin au 3 juillet 2009
- Après-midi de sport des classes de 8ème, 9ème années ACC et DES
- Cours de natation : 2 périodes hebdomadaires pour le CYT6 et classes d'accueil

Le sport intégré au projet «équité»

Dans le cadre du projet «équité», qui permet de rendre la scolarité des élèves de Renens plus «équitable» grâce à un soutien financier du canton, l'établissement a décidé, notamment, de mettre un accent sur les activités sportives en 7ème année depuis août 2009. Par conséquent, les 7VSB et 7VSG bénéficient de plus d'après-midis sportifs que les autres classes et les 7VSO font une période d'éducation physique supplémentaire par semaine en l'intégrant au temps dévolu à un projet d'établissement. Ainsi l'ouverture de la nouvelle salle de gymnastique avec un mur de grimpe à disposition a été l'occasion rêvée de développer un projet autour de l'escalade en salle de gymnastique, et parler de la montagne en classe. Dans ce cadre-là, Marianne Chapuisat, une alpiniste suisse chevronnée, est venue parler aux élèves de ses quatre expéditions sur des sommets de plus de 8000 mètres.

Un élève
sur le mur
de grimpe

Etudes surveillées

Les études surveillées sont offertes à tous les élèves du cycle de transition (5ème et 6ème) et sont organisées les lundi, mardi et jeudi. Les élèves ont la possibilité de s'inscrire pour deux ou trois études surveillées par semaine.

Cette année, douze groupes d'études surveillées, comprenant soixante-neuf élèves, ont été mis en place. Les groupes sont encadrés par huitante coachs et douze répondants. Cela représente 285 heures élève/semaine, soit une augmentation de 17% par rapport à l'an dernier. Il est à noter que cela a donc augmenté fortement le travail administratif.

Il a été fait en sorte que les élèves du CYT terminent les cours au plus tard à 16h15 et que toutes les classes de 5ème, 6ème et 9ème année, d'un même site scolaire, finissent en même temps. Grâce à cela, nous avons pu faire moins de groupes que l'an dernier, mais ces groupes comptent plus d'élèves.

Ces changements d'horaire importants seront examinés par le conseil de direction, car ils ont eu des conséquences négatives sur l'horaire des classes de 7ème et 8ème.

Frais de transport et de pension des élèves

Des frais de transport et de pension sont remboursés aux parents des élèves domiciliés à Renens et scolarisés dans d'autres communes. Pour exemple, élèves des classes de raccordement I et II.

La totalité des frais de transport est à la charge de la Commune selon les dispositions d'EtaCom. Ces remboursements sont gérés par le secrétariat de l'établissement.

Service de santé scolaire

Le service de santé scolaire est composé de :

- 3 infirmières scolaires à temps partiel (3 x 50%) :
  - au Collège de Verdeaux Monique Diserens
  - au Collège du 24 Janvier Florence Vionnet
  - au Collège de la Vaudaire remplaçante temporaire
- 2 médecins scolaires à temps partiel :
  - Dresse Véronique Corboz
  - Dresse Françoise Christen

Les infirmières sont en tout temps à la disposition des élèves, des parents et des enseignants. Les médecins sont atteignables par le biais des infirmières.

Selon les directives de l'ODES (Office des écoles en santé), le service de santé :

- consulte les rapports des visites de santé préscolaires faites chez le médecin traitant pour préparer avec les parents et les enseignants, le cas échéant, l'entrée à l'école d'un enfant en difficulté (maladie, handicap ...)
- effectue le contrôle de la vue et de l'audition des enfants en CIN 2
- propose aux parents du CIN 2 un moment d'échange sur les différents aspects de la santé et du bien-être de l'enfant liés à la vie scolaire
- organise le contrôle des carnets de vaccinations en CYP 1 et offre la possibilité de compléter à l'école les vaccinations si nécessaire
- propose aux élèves du secondaire des vaccinations contre l'hépatite B et le cancer du col de l'utérus (pour les filles).
- sur demande particulière des parents, des enfants ou des enseignants, le service de santé peut effectuer des dépistages des troubles de la vue et de l'audition, des contrôles du poids et de la taille durant toute la scolarité.

Les infirmières ont également pour fonction :

- d'assurer les premiers soins en cas de maladie ou d'accident en attendant les parents ou en leur absence
- d'écouter et de soutenir les enfants et leurs familles en difficultés
- de les guider et de les orienter vers les services adéquats
- de mettre sur pied des actions d'éducation à la santé dans les classes

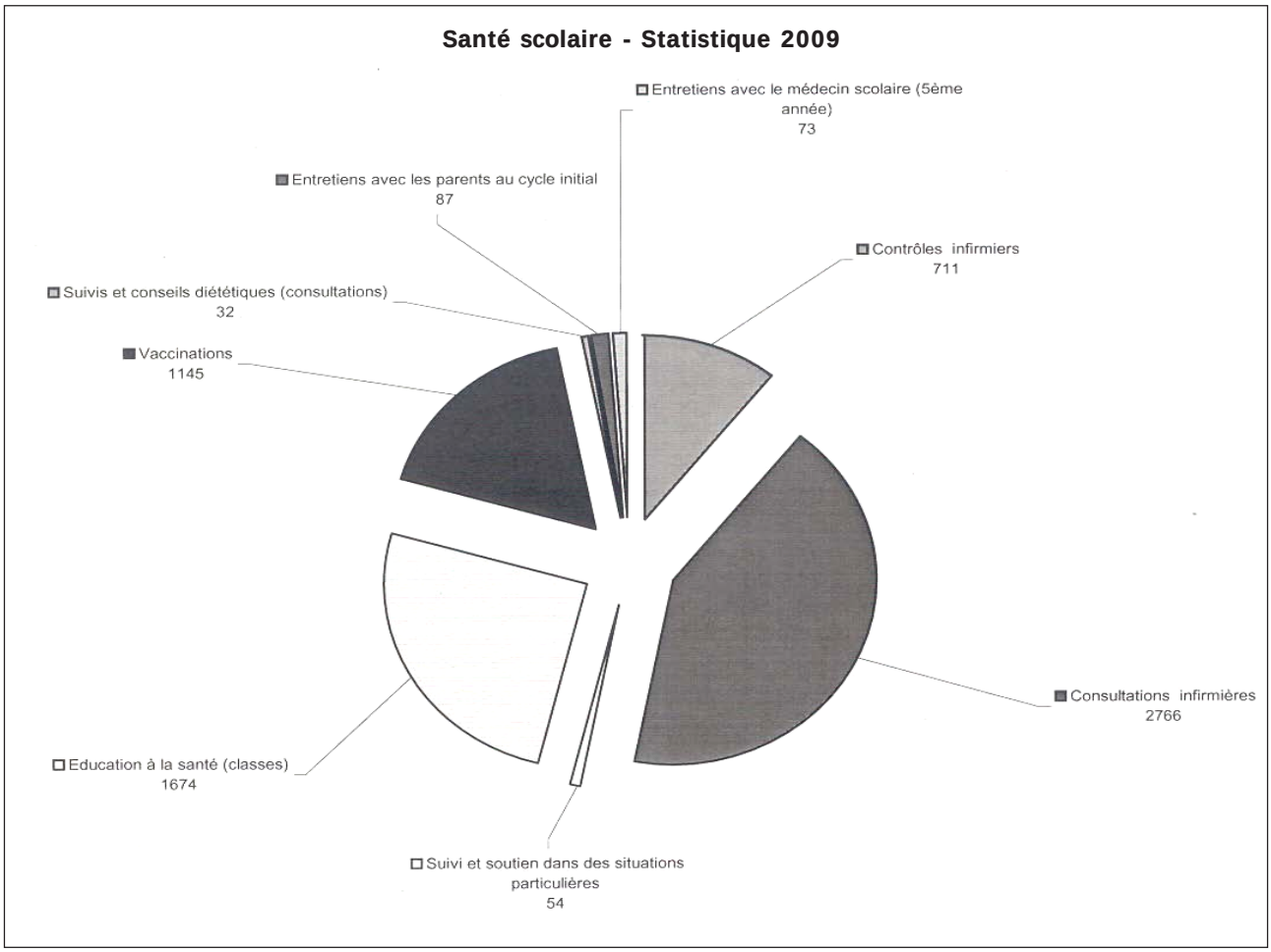

- de proposer et procurer du matériel et des adresses sur tous sujets concernant la santé et le bien-être de l'élève.

Le service de santé scolaire fait partie de différents groupes de réseau soit interne soit externe aux établissements primaire et secondaire.

Les infirmières et les médecins participent régulièrement à des formations continues.

Durant cette année scolaire 2008-2009, un grand programme de vaccinations des adolescents a été mis en place pour ceux qui le souhaitaient : les vaccinations contre l'hépatite B (2 doses à 6 mois d'intervalle) ont été proposées à tous les élèves de 7ème à la fin de la scolarité et la vaccination contre le cancer du col de l'utérus Gardasil (3 doses en 6 mois) a été introduite pour les filles de 7ème à la fin de la scolarité. Une grande majorité des parents et des adolescente-s ont accepté ces vaccinations à l'école. Ceci a engendré un surcroît de travail important pour le service.

A partir de la rentrée 2009-2010, ces vaccinations resteront proposées chaque année mais seulement pour les élèves de 7ème année.

Malgré cela, les actions de prévention à la santé ont quand même pu être poursuivies régulièrement, surtout dans le domaine de la prévention des abus sexuels (2ème année primaire), la prévention des risques liés à l'utilisation d'Internet et la prévention du Sida pour tous les élèves du secondaire.

Elèves de l'Etablissement secondaire au 31 décembre 2009

Degré	Suisses	Etrangers	Total	Classes
CYT 5	79	117	196	10
CYT 6	74	105	179	9
7 VSO	34	67	101	7
7 VSG	24	27	51	2
7 VSB	25	12	37	2
8 VSO	35	63	98	6
8 VSG	22	22	44	2
8 VSB	25	7	32	2
9 VSO	34	40	74	5
9 VSG	23	17	40	2
9 VSB	32	10	42	2
Développement	10	48	58	6
Classes d'accueil	0	18	18	2
Totaux	417	553	970	57
En pour-cent	42.99	57.01		

Elèves domiciliés en dehors de la Commune au 31 décembre 2009

Chavannes	1	élève
Crissier	3	élèves
Lausanne	4	élèves
Prilly	4	élèves
Romanel	1	élève

Elèves fréquentant d'autres établissements au 31 décembre 2009

Bussigny	1	élève
Crissier	8	élèves
Chavannes	6	élèves
Prilly	4	élèves
Lausanne	10	élèves
Ecoles privées	10	élèves
Institutions spécialisées	19	élèves
Total	58	élèves

Orientation des élèves (rentrée 2009)

Situation au 8e degré, après réorientation en du 7e degré

Voie	Nombre d'élèves	%
VSB	32	18.39
VSG	44	25.29
VSO	98	56.32
Totaux	174	100

11 élèves en âge de 8e fréquentent des classes spéciales

Orientation des élèves à la fin du cycle de transition

Voie	Nombre d'élèves	%
Voie secondaire de baccalauréat	38	20.88
Voie secondaire générale	38	20.88
Voie secondaire à options	93	51.10
MCDI (pédagogie compensatoire)	9	4.94
DES	4	2.20
Totaux	182	100

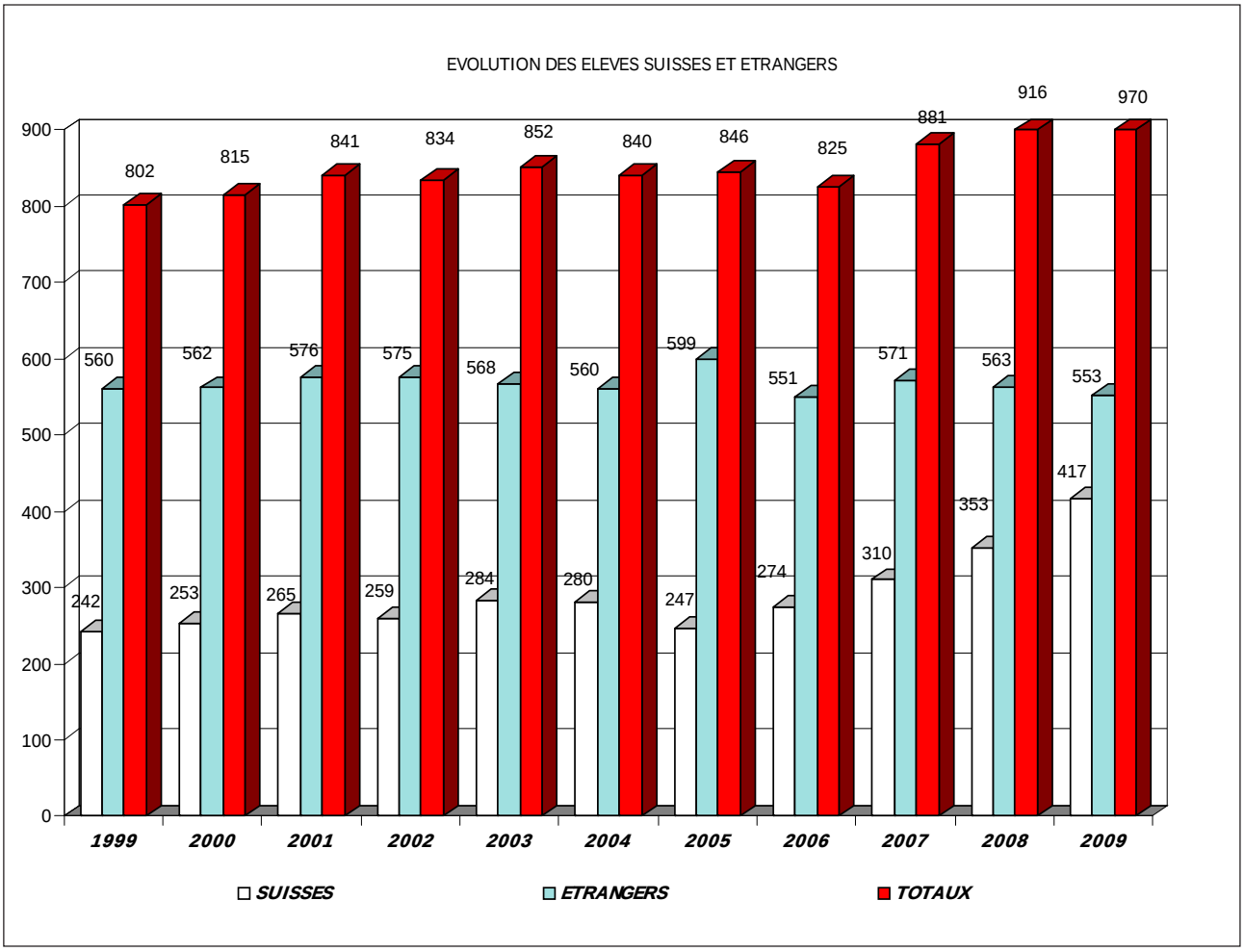

Sécurité publique-Informatique-Population

Directeur :

M. Olivier GOLAZ, Conseiller municipal

Chefs de service :

M. Christian SECHAUD, Sécurité publique
M. Olivier FONTANELLAZ, Informatique-Population

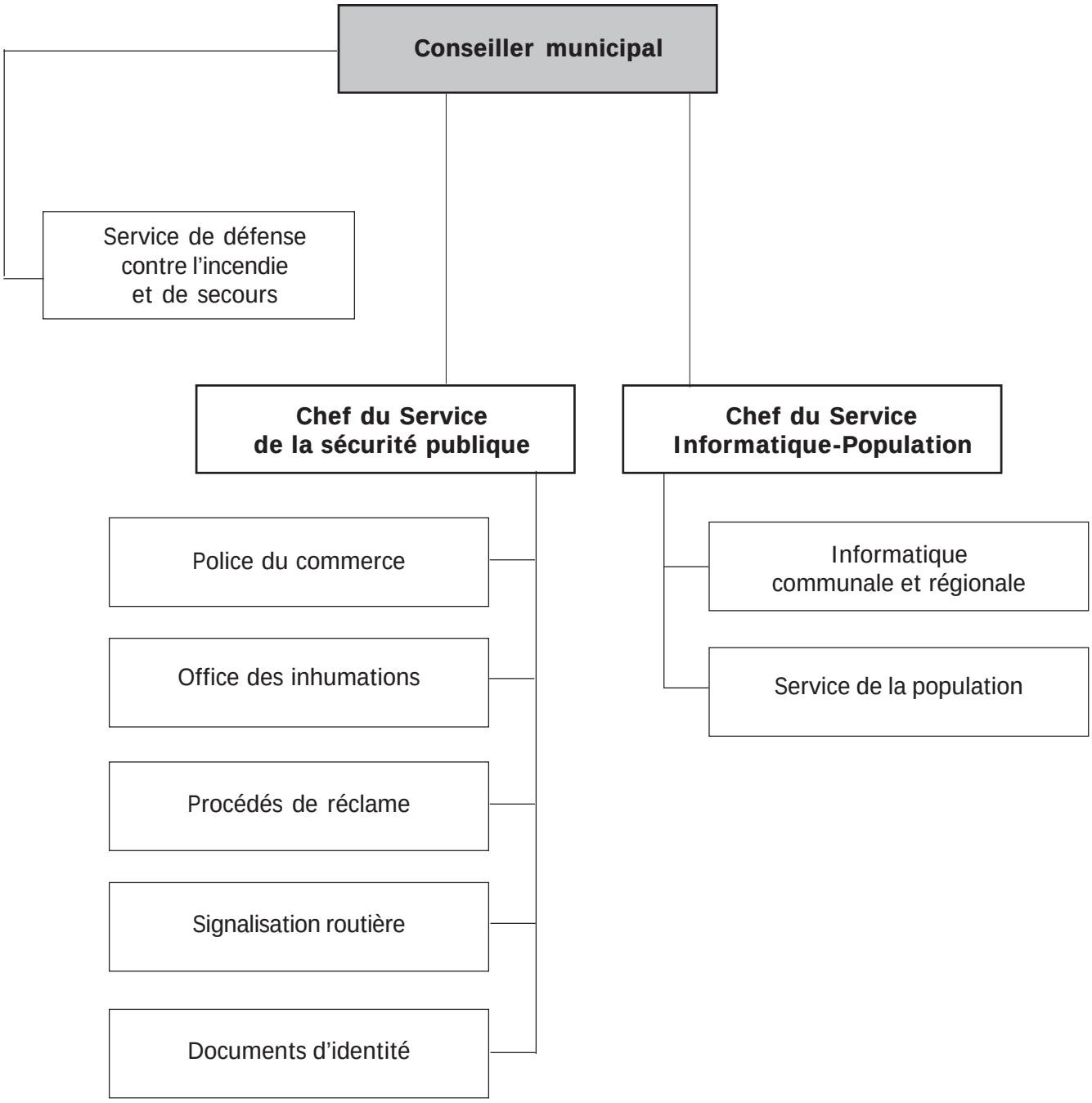
Conseiller municipal
Service de défense contre l'incendie et de secours
Chef du Service de la sécurité publique
Chef du Service Informatique-Population
Police du commerce
Office des inhumations
Procédés de réclame
Signalisation routière
Documents d'identité
Informatique communale et régionale
Service de la population

Sécurité publique

Introduction

En 2009, la commune de Renens et la POL ont poursuivi leurs collaborations selon les conventions établies. En sa qualité de membre du Comité de Direction, M. Olivier Golaz a participé aux séances du Comité de Direction. Le mode de fonctionnement de la POL étant désormais normalisé, le nombre de séances du Comité de Direction a baissé à 15 séances et les décisions à 80. Dans le même temps, le Conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises, la première fois pour adopter les comptes, la gestion et un préavis autorisant la POL à acquérir un nouveau système de contrôle des feux de signalisation et de la vitesse au franchissement des carrefours, la seconde pour adopter le budget 2010 et un préavis relatif à l'engagement de 4 aspirants de police supplémentaires en 2010.

L'adoption de ce préavis a eu pour conséquence la nécessité, pour la commune, d'adapter ses mâts de contrôle. Ces travaux ont été réalisés dans la deuxième partie de l'année 2009, conformément au budget communal. Pour mémoire, il convient de rappeler que la POL est responsable de l'achat des équipements de signalisation mobile, mais que les communes restent seules responsables de la signalisation fixe. Dans ce contexte, la POL se charge des études sur le plan légal et sur le plan de l'équipement. La commune ayant choisi de renouveler l'entier du système en une seule étape afin d'éviter de contrôler certains secteurs de façon excessive, ce sont désormais cinq carrefours qui peuvent être équipés de l'un des systèmes de surveillance. La dimension dissuasive est ainsi pleinement assumée, sans que la partie répressive le soit de façon disproportionnée.

Autre dossier d'importance : la création de zones de stationnement privilégié à Renens. La question des macarons a pris une nouvelle acuité avec l'installation d'Orange et la fin de la mise en œuvre des concepts de stationnement lausannois et des hautes écoles. Le report de pendulaires venant stationner leurs véhicules au Censuy et en d'autres quartiers de Renens a conduit le Conseiller

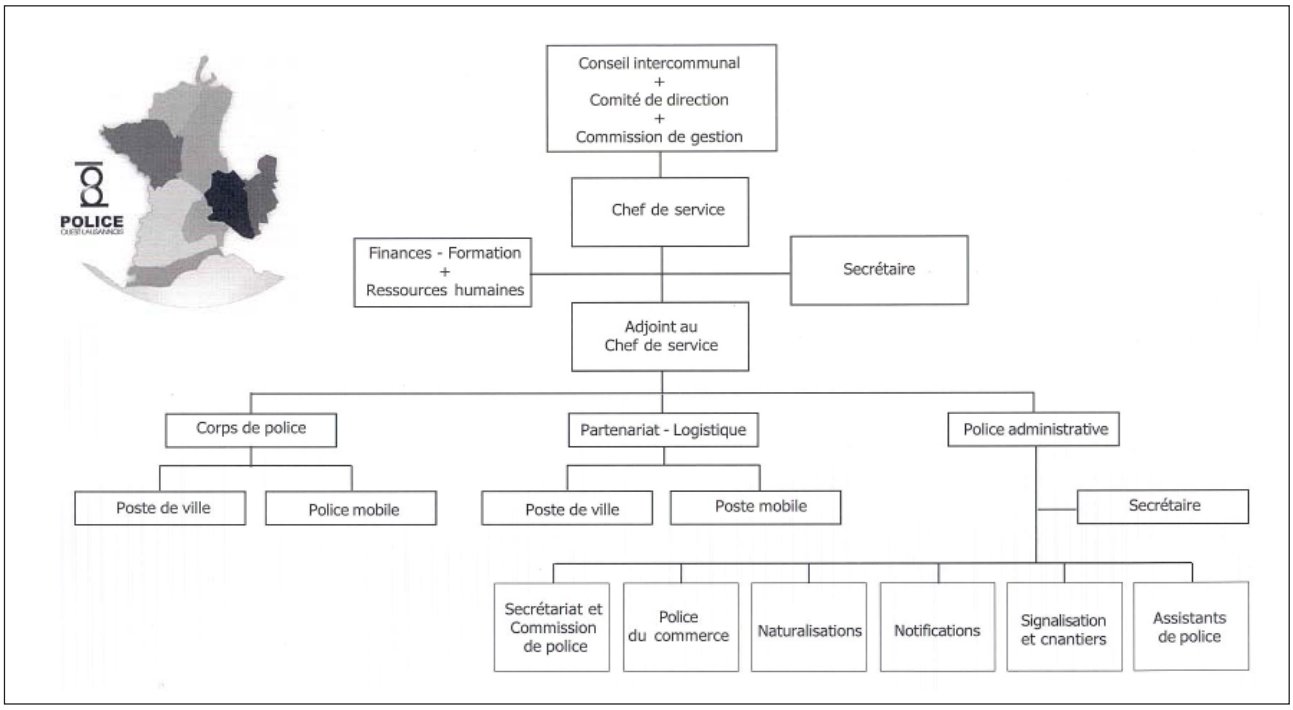

municipal et la POL à proposer une accélération des travaux en ce sens, afin de trouver des systèmes permettant aux habitants de garer leur voiture à proximité de leurs domiciles. L'année 2009 a permis de réaliser les études nécessaires et de rédiger un préavis au Conseil communal afin de concrétiser un système de macarons.

Toujours dans le domaine de la circulation routière, la POL fournit un appui en termes de conseils et de participation aux chantiers renanais, depuis celui de la place du Marché jusqu'à la création de giratoires en passant par des travaux de moindre ampleur. Les responsabilités étant désormais clarifiées, ces collaborations se déroulent de façon efficace. Elles représentent cependant un travail d'importance, le nombre de projets actuellement en cours au sein de la commune de Renens étant particulièrement important.

En dernier lieu, la division prévention et partenariats de la POL s'est révélée être un appui très précieux, apportant à de nombreuses reprises son appui dans le sens de la résolution de problèmes de toute nature, depuis des questions de sécurité sur le chemin de l'école jusqu'aux conseils à des commerçants en vue d'améliorer la sécurité de leurs commerces. Prévention et partenariats s'est également chargé, à la demande du Conseiller municipal en charge de la Sécurité publique et par délégation du répondant communal de Renens, de prendre tous les contacts nécessaires avec les CFF afin de mettre en œuvre le concept Railfair. Depuis le mois de juillet, 206 heures de travail bénévole au profit de la lutte contre les incivilités et en faveur de la qualité de vie en gare de Renens et aux alentours sont effectuées par mois (en moyenne) par une quinzaine de collaborateurs. Ceux-ci ont reçu une formation de la part des CFF et de la POL afin de faciliter leur travail. Celui-ci se révèle très porteur, la qualité de la relation qui s'est nouée entre ces personnes et les trublions de la gare ayant permis de limiter l'impact négatif de ces derniers.

Au final, la collaboration entre la commune et la POL peut être qualifiée de très fructueuse, la POL apportant son appui chaque fois que cela est nécessaire, sans empiéter sur l'autonomie de la commune. D'autre part, s'agissant des questions de sécurité à proprement parler, il convient de relever que celle-ci n'a pas subi de dégradation, au contraire. Le dispositif mis en place permet à la Municipalité de convenir d'objectifs de sécurité avec la POL, objectifs que cette dernière tente d'atteindre en utilisant les effectifs à sa disposition de la meilleure façon possible et en définissant des priorités en fonction de toutes les attentes des huit communes partenaires.

En quelques chiffres...

Signalisation routière

Le Cdt Séchaud, à titre de répondant communal, a participé à diverses séances durant l'année écoulée portant sur des problèmes de sécurité ou de stationnement. Le délégué à la signalisation a suivi les entretiens de marquages, de modifications de la signalisation verticale pour les nouvelles lignes de bus 17 et 36, pour les nouvelles bandes cyclables et modifications suite à un problème de sécurité pour les usagers de la voie publique. La signalisation lumineuse a fait l'objet d'un entretien habituel. 30 interventions ont été facturées par des entreprises privées et autant de réparations ont été effectuées par nos soins sur le territoire de Renens. De plus 15 compteurs ont été posés afin d'établir des relevés de trafic dans le concept de la création de la zone 30 km/h généralisé. Par ailleurs, la fin du chantier du carrefour du Léman et la continuation de la Place du Marché en particulier ont occasionné un surcroît de travail important pour le délégué à la signalisation.

Réparations

	2008	2009
Total des dommages		
sur bornes et diverses signalisations	Fr. 30'460.20	Fr. 10'157.95
Facturation aux auteurs des dégâts	Fr. 26'647.05	Fr. 9'738.65

Frais d'électricité en 2009 pour les 11 installations lumineuses : Fr. 21'270.05

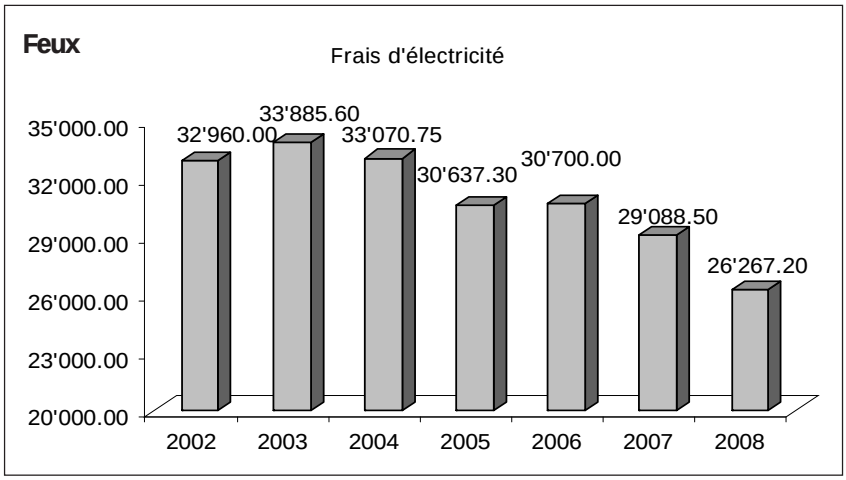

Documents d'identité

Au cours de l'année 2009, 745 passeports et 1'097 cartes d'identité ont fait l'objet d'une demande au poste de police. Cette prestation est fournie par la POL dans le cadre de la convention de prestations réciproques entre cette instance et la commune.

Renens
CARREFOUR D'IDEES

Police du commerce

Marché

Cette année, chantier du centre ville oblige, le marché de Renens a dû être déplacé à la rue du Midi où la circulation et le stationnement ont été interdits le samedi matin. Le déplacement n'a pas vraiment perturbé la marche des affaires du «noyau dur» des maraîchers, mais les commerçants occasionnels se sont toutefois faits plus rares. Une baisse des montants encaissés en 2009 pour anticipation sur le domaine public

s'est d'ailleurs fait ressentir. L'activité de contrôle du marché a quant à elle été un peu plus compliquée que ces dernières années. L'année 2010 s'annonce cependant sous de meilleurs auspices puisque les maraîchers pourront réintégrer une place flambant neuve dès l'automne.

Durant les beaux jours, l'association de quartier «Mont-Robert - Sur-la-Croix» organise un marché hebdomadaire au carrefour du même nom et la «Société de Développement de Renens Village», quant à elle, met sur pied un marché mensuel sur la place du village, devant le vieux collège.

Tombolas- loteries

Durant cette année, 11 tombolas ont été organisées à Renens, représentant un chiffre d'affaires total de Fr. 17'392.—. Seules les tombolas donnent le droit à la perception d'une taxe communale et le montant total encaissé pour ces dernières s'élève à Fr. 669.60. Cette année, une seule loterie a été organisée, par la Fanfare «La Clé d'Argent», mais à ce jour aucun chiffre d'affaires n'a pu être déterminé puisque cette loterie court jusqu'au 30 juin 2010.

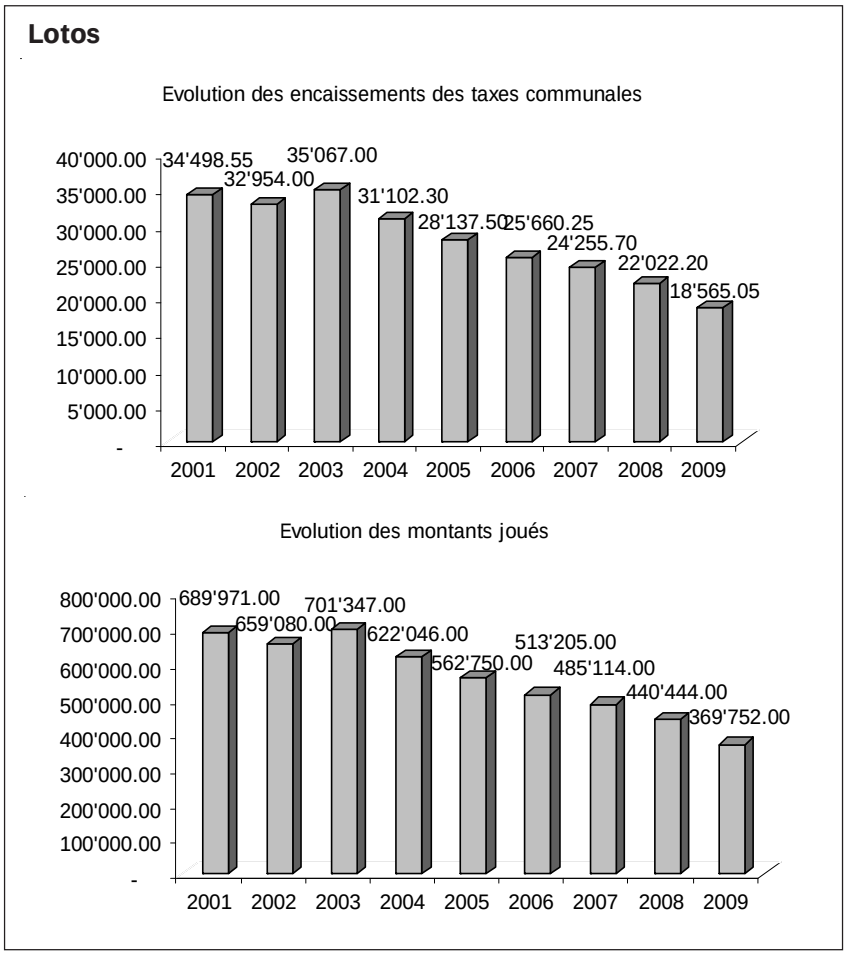

Service de défense contre l'incendie et de secours

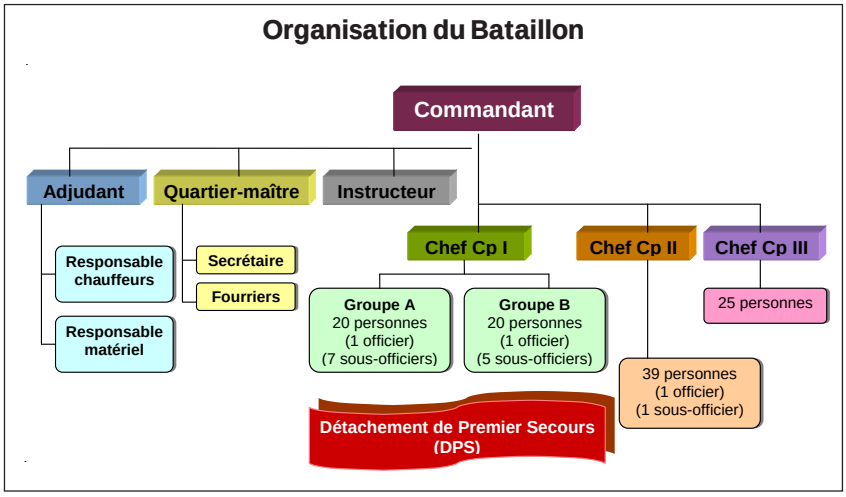

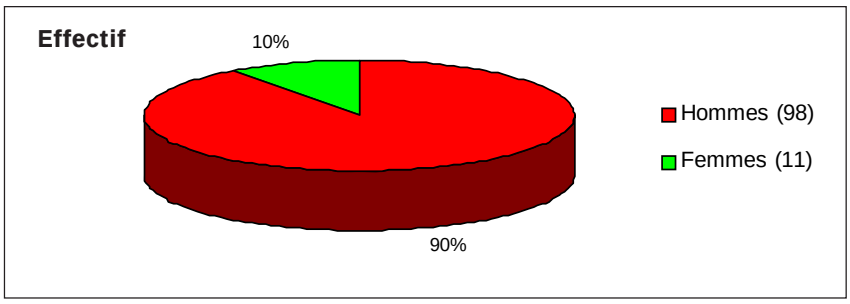

Effectif

L'effectif du Bataillon au 1er janvier était de 109 officiers, sous-officiers et sapeurs.

Afin de garantir l'effectif du Détachement de Premiers Secours (DPS), fixé par l'ECA à 30 personnes, le SDIS comprend 33 porteurs d'appareil respiratoire isolant (PARI) et 21 chauffeurs.

A la suite des départs et incorporations enregistrés en cours d'année, 81 personnes étaient encore incorporées au 31 décembre.

28 départs ont été enregistrés, pour les motifs suivants :

- Causes professionnelles (11)
- Raisons personnelles (3)
- Exclusions (3)
- Changements de domicile (6)
- Absents lors de la journée obligatoire de l'ECA (3)
- Raisons de santé (2)

L'effectif est donc resté stable et l'objectif consistant à disposer d'en-

viron 80 sapeurs-pompiers en fin d'année est atteint, malgré un nombre important de démissions parmi les recrues.

Deux employés communaux ont dû être exclus au 31 décembre au motif qu'ils n'ont pas accompli le nombre minimum d'heures de formation requis par la Fédération suisse des sapeurs-pompiers (FSSP). Heureusement, un autre employé a rejoint les rangs le 1er janvier 2009, ce qui porte leur nombre à 5.

Recrutement

Le recrutement pour 2010 a eu lieu les 11 et 12 novembre 2009. Les personnes nées en 1979, 1981, 1983 et 1985, ainsi que celles âgées de 25 à 37 ans et arrivées dans la commune entre le 1er septembre 2008 et le 31 août 2009, ont été convoquées, ce qui représente 732 personnes.

257 personnes se sont présentées, 149 se sont excusées et 326 n'ont donné aucune suite à la convocation.

Ce recrutement a permis à l'Etat-major d'enrôler 27 personnes, dont 2 femmes. Une personne dispose déjà d'une formation de sapeur-pompier et a directement rejoint la Compagnie 1.

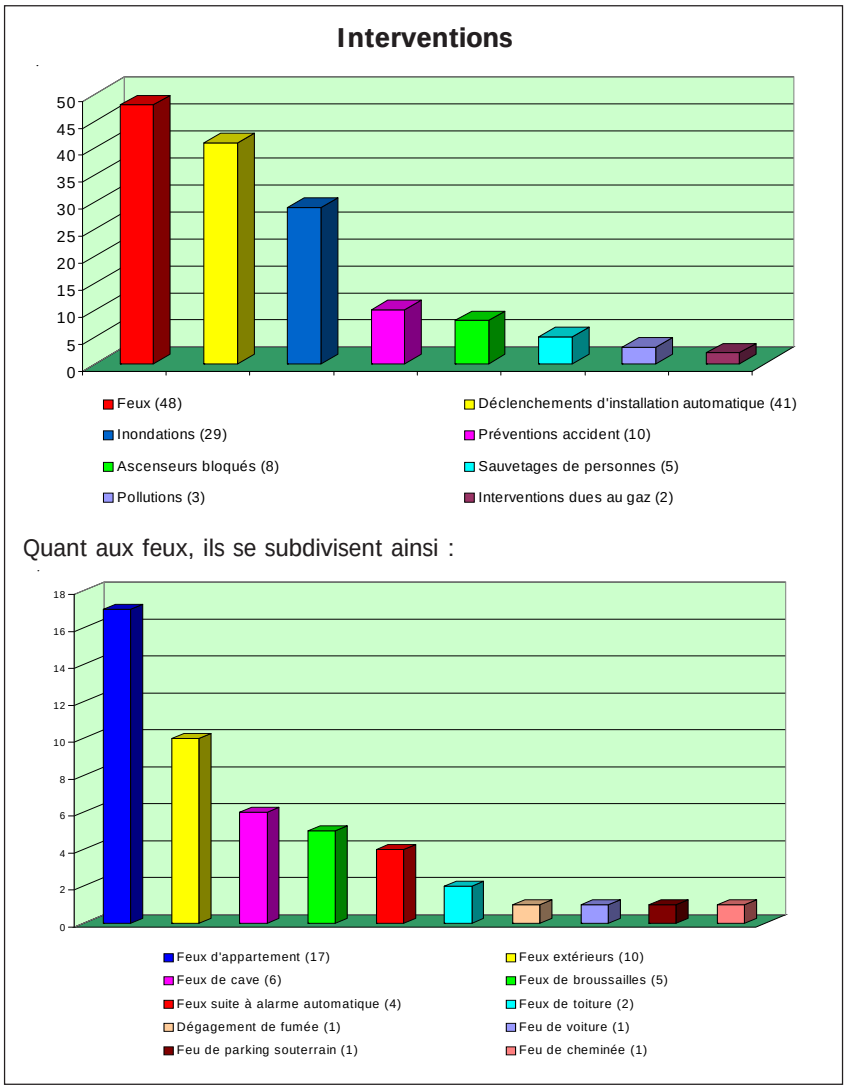

Activités

Introduction

Après le feu de toiture du Grand Hôtel en 2007 et la crue milléniale qui, en 2008, a inondé une partie de la Ville, ce sont les sous-sols de l'avenue de Provence 8 à Lausanne qui ont marqué les intervenants en 2009. En effet, une partie du personnel a été mobilisée à quatre reprises afin de soutenir leurs collègues dans la lutte contre un feu d'archives impressionnant et le tonne-pompe y a été engagé durant 96 heures consécutives.

Au total, le SDIS est intervenu à 146 reprises en 2009, soit le chiffre le plus bas depuis l'an 2000. Néanmoins, quelques sinistres ont nécessité l'engagement de moyens importants.

Un des moments les plus attendus de l'année a été la livraison du nouveau camion matériel. Après avoir reçu, un mois plus tôt, un véhicule de transport de personnes et de matériel de la part de l'ECA, l'arrivée du nouveau RENO 11 a permis d'achever le renouvellement du parc de véhicules.

L'exercice annuel du Bataillon a permis de présenter à un public nombreux le déroulement d'une intervention dans un bâtiment scolaire, en particulier le sauvetage de nombreux élèves bloqués dans leur classe par la fumée.

La collaboration fructueuse entre la Police de l'Ouest Lausannois et les 4 SDIS du district est également à relever. Les commandants des corps de sapeurs-pompiers et le responsable de la police mobile ont élaboré un module de formation commun destiné à améliorer l'efficacité en intervention de ces partenaires de la sécurité publique, notamment par une meilleure connaissance de leurs missions et de leurs besoins respectifs.

Lors des concours organisés le 9 mai 2009 à Montreux à l'occasion de la 102ème assemblée de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers (FVSP), les représentants du SDIS de Renens se sont distingués. Trois personnes ont concouru dans la discipline du Gymkhana : le Cap. Kokot qui s'est classé 16ème dans la catégorie 41 ans et plus; le Cpl Jaccaud qui s'est classé 12ème dans la catégorie 30 à 40 ans et le Lt Gerardi qui a terminé 2ème dans la catégorie féminine 30 à 40 ans. L'équipe du combiné, quant à elle, a terminé à la 4ème place de sa catégorie. Enfin, une équipe de porteurs d'appareil respiratoire isolant a participé à une nouvelle discipline, organisée cette année-ci sous forme de démonstration.

A l'occasion de la traditionnelle participation au Téléthon, la dizaine de sapeurs-pompiers bénévoles a récolté Fr. 11'096.—, en collaboration avec les partenaires de la Protection civile.

Enfin, le samedi 18 avril, en compagnie de 5 associations renanaises, le SDIS a ensemencé un des «toble-

Exercice annuel du Bataillon
au Collège de Florissant

rones» situés en bordure du parking provisoire de la rue de la Savonnerie, dans le cadre du projet culturel «Transit».

Interventions

C'est donc le feu d'archives au 2ème sous-sol de l'avenue de Provence 8, à Lausanne, qui restera gravé dans la mémoire des nombreux sapeurs-pompiers mobilisés lors de cette intervention. A quatre reprises, des détachements de porteurs d'appareil respiratoire sont allés renforcer leurs collègues professionnels et ont, notamment, participé aux travaux d'extinction et d'étayage au 2ème sous-sol, dans des conditions particulièrement difficiles. Le tonne-pompe a également été engagé lors de cet événement et, durant 4 jours, le personnel s'est relayé pour en assurer le fonctionnement 24 heures sur 24.

Parmi les autres interventions réalisées en 2009, en voici un échantillon.

Le 10 février à 08 h 13, de fortes rafales de vents provoquent la chute de caissons de chauffage pour panneau solaire en cours d'installation sur le toit de la piscine de Renens. Pendant que la police sécurise la route, les caissons sont démontés et amenés au sol, puis les tôles restées sur le toit assurées.

Le 20 février à 16 h 45, le SDIS est alarmé pour un feu de voiture sur route. Sur place, il est constaté que le véhicule se trouve en réalité dans un garage à l'intérieur d'un petit immeuble de deux niveaux, à l'avenue du 1er Mai 13. La porte du garage est ouverte, d'où s'échappe un fort dégagement de fumée. Après avoir demandé l'envoi de renforts, les membres de la famille restée à l'intérieur du bâtiment sont évacués et la route fermée au trafic afin de faciliter l'intervention. Le feu est maîtrisé avant qu'il ne se propage à l'immeuble et le véhicule est ensuite extrait du garage. Comme deux murs menacent de s'effondrer, la famille a été provisoirement relogée à l'hôtel. Elle a pu regagner son domicile le lendemain, après la sécurisation du bâtiment. Un réfrigérateur défectueux est à l'origine du sinistre.

Le 29 avril à 09 h 00, le patron de la pizzeria «La Puccia» à l'avenue de la Poste appelle le 118 pour de la fumée qui sort d'un appartement au 1er étage. Les collègues prillérans et lausannois sont également mobilisés et, dès leur arrivée sur place, ces derniers évacuent un enfant depuis le 3ème étage à l'aide de l'échelle-automobile. Le feu reste confiné à l'appartement et il est rapidement circonscrit. Après avoir ventilé les fumées, il est constaté que le logement a été passablement endommagé par les flammes. Là encore, le feu s'est déclaré suite à un court-circuit du frigo.

Le 18 octobre à 01 h 53, un feu se déclare sous le toit d'un petit immeuble de trois étages au chemin des Roses 9, au sommet de la cage d'escaliers. Comme tous les locataires ont évacué le bâtiment, le chef d'intervention peut se concentrer sur la lutte contre le feu, qui s'est propagé à la toiture. Les échelles-automobiles de Lausanne et Prilly sont engagées pour tenir le risque de développement aux immeubles voisins pendant que des porteurs d'appareil respiratoire attaquent le feu par l'intérieur. Comme une importante quantité d'eau est nécessaire pour venir à bout du sinistre, un dispositif de protection contre les dégâts d'eau est mis en place dans les appartements inférieurs. Durant l'intervention, les habitants sont transportés à la caserne, où ils sont momentanément accueillis. Seule une partie des locataires a pu réintégrer l'immeuble au terme de l'intervention. Les autres ont trouvé refuge auprès de leur famille ou chez des amis et certains ont dû être relogés dans l'urgence par la commune. Il est à relever qu'un feu de cave avait déjà frappé cet immeuble le 7 mars, sans toutefois provoquer de gros dégâts.

Enfin, le 23 novembre peu avant 16 h 00, de nombreux badauds aperçoivent une colonne de fumée provenant du centre commercial Migros Métropole et composent le 118. Face à une multitude d'appels imprécis, le Centre de traitement des alarmes (CTA) mobilise le SDIS pour un feu de voiture à proximité de la Migros. Rapidement sur place, le chef d'intervention constate qu'un feu s'est déclaré dans les locaux techniques du centre commercial, situés à la hauteur du 1er étage du parking, et demande des renforts. Alors que la police bloque l'accès au centre ainsi qu'au parking, une équipe de porteurs d'appareil respiratoire débute l'extinction dans un local difficile d'accès. En parallèle, une échelle automobile est engagée afin d'empêcher tout développement à la toiture. Bien que le feu soit rapidement sous contrôle, il s'est propagé dans le plafond, qu'il est nécessaire de démonter partiellement afin d'éteindre les dernières braises et d'éviter tout risque de reprise du feu. L'accès au centre commercial a pu être rapidement autorisé mais le parking est resté inaccessible jusqu'au terme de l'intervention. Des travaux de démontage d'anciennes installations sont vraisemblablement à l'origine du sinistre. Un feu s'était déjà déclaré le 14 octobre 2009 dans le local électrique situé sous les quais de chargement et avait nécessité l'intervention des DPS de Renens et de Prilly, ainsi que la fermeture momentanée du centre.

Feu de voiture à l'avenue du 1er-Mai

Informatique-Population

Le Service Informatique-Population gère les principales activités suivantes :

- Stratégie (Administration - Management)
  - Gestion des commandes et imputations comptables
  - Gestion des licences et des contrats
  - Mise en place de directives et contrôles
  - Recherche et développement/ Conseils
  - Définition d'une stratégie adaptée aux besoins, conduite de projets

- Systèmes (Réseau - Serveurs - Téléphonie)
  - Achats et maintenance du matériel
  - Installation / Configuration / Surveillance
  - Sauvegardes / Sécurité / Droits d'accès / Anti-virus
  - Téléphonie (Centrale, appareils, facturation)
  - Helpdesk 2ème niveau

- Software (Applications - Interfaces - Rapports)
  - Recherche de solutions / Outils de statistiques pour l'aide aux décisions
  - Mise en place de logiciels et suivi avec les fournisseurs
  - Administration des bases de données
  - Paramétrisation / Formation / Interfaçage
  - Helpdesk 2ème niveau

- Support (Postes de travail - Bureautique)
  - Offres, livraisons des postes
  - Maintenance du parc informatique
  - Installation / Configuration / Support aux utilisateurs
  - Gestion des périphériques (imprimantes, scanner, agenda, etc.)
  - Helpdesk 1er niveau

- SPOP (Service de la population)
  - Accueil et renseignements à la population
  - Gestion des dossiers des habitants
  - Encaissement des émoluments
  - Statistiques diverses pour la Commune et les Administrations publiques
  - Relations avec le Canton et la Confédération

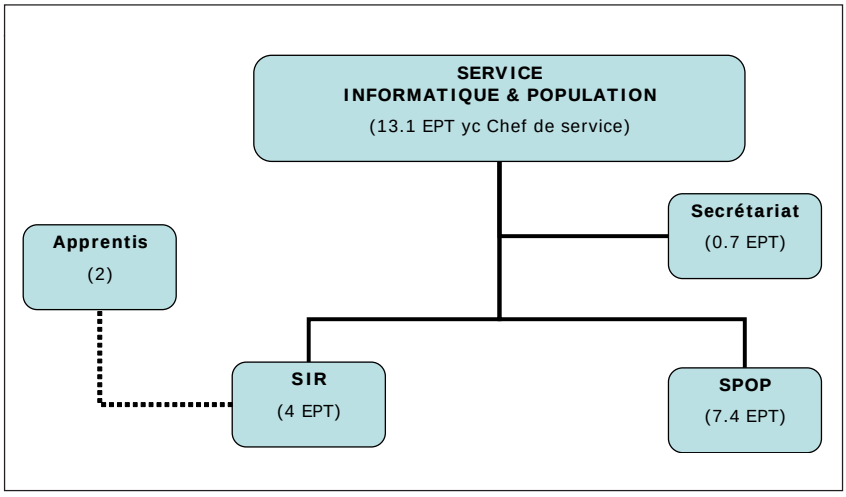

Service Informatique (SIR)

Introduction

Stabilisation de certains modules Citizen dans le cadre du projet SIA, remplacement des imprimantes, photocopieurs, fax, scanners par des copieurs multifonction dans tous les services, poursuite du déploiement de la voix sur IP, prémices d'une gestion électronique des documents, ... pour ne citer que les principaux projets menés en 2009.

Partenariats

Comité de suivi pour le développement informatique intercommunal

La présentation des comptes 2008 a été donnée à la commune d'Ecublens lors de la séance du Comité du 12 mars. Au vu des bons résultats, la Commune d'Ecublens a même aug-

menté sa participation pour 2008. Il a été également décidé d'organiser des rencontres hors Comité afin de prendre en détail l'ensemble des projets. Ces séances «Portfolio» ont eu lieu le 13 mai et le 5 novembre.

Le budget 2009 provisoire a été présenté le 26 mai puis dans sa version pour le Conseil lors de la séance du 30 septembre. Le chef informatique a également présenté à cette occasion au Comité l'état de situation des différents projets en cours.

SDIS-Chamberonne

Le SDIS-Chamberonne réunit les Services de Défense Incendie et Secours des communes de Chavannes, d'Ecublens et de St-Sulpice. Dans un souci de rationalisation, le SDIS-Chamberonne a souhaité être hébergé chez un seul partenaire. Une convention pour des prestations informatiques a été signée en début d'année avec le SIR.

Réseau d'accueil de jour des enfants

Avec la mise en application de la loi sur l'accueil de jour des enfants d'une part et d'autre part avec l'acquisition du logiciel «Bambino», le SIR a permis un hébergement de la garderie des P'tits Mômes à Crissier ainsi que des structures d'accueil du réseau d'Ecublens, Chavannes et St-Sulpice (AJESOL).

Activités projet par projet

Projet SIA (Système d'Information Administratif)

Vu la complexité du projet et du nombre de collaborateurs impliqués, ce dernier a été découpé en quatre sous-projets.

Le premier sous-projet, SIA-Habitants, traite du Contrôle des Habitants, du Registre Civique, de la Gestion des chiens et de l'Approvisionnement Economique du Pays.

Le deuxième sous-projet, SIA-Finances, regroupe les modules de gestion des Débiteurs & Facturation diverse, de l'Impôt foncier et du Patrimoine immobilier.

Le troisième sous-projet, SIA-Technique, comprend le Cadastre et les Dossiers de construction.

A part quelques modifications mineures et des données complémentaires encore à saisir, ces 3 sous-projets arrivent à terme.

Quant au quatrième, SIA-Environnement, la Gestion des déchets industriels est opérationnelle, la toute nouvelle gestion du cimetière sera mise en œuvre au début 2010 et la gestion des arbres et des routes est encore en discussion.

Il est important de relever que ce projet a permis de moderniser le système de gestion, de décentraliser un certain nombre de processus (facturation, impression, budget, etc.), d'uniformiser les écrans de saisie, et d'être en conformité avec la Loi sur l'Harmonisation des Registres (LHR).

LHR (Loi sur l'Harmonisation des Registres)

Une nouvelle version du contrôle des habitants répondant à la première étape de la LHR a été installée en fin d'année. Ceci a entre autres permis l'attribution automatique du nouveau numéro d'AVS à la majorité des habitants de Renens. Un long travail de contrôle et de correction des données reste encore à faire.

Pour l'attribution du numéro de logement à chaque habitant, un mandat a été confié à la Poste et les travaux débuteront en 2010.

Bambino

Avec la mise ne place du projet SIA, la gestion des factures pour les crèches/garderies et les mères d'accueil devait être complètement revue. Dans un premier temps, l'analyse s'est portée sur une solution de facturation avec une tarification idoine. Cette partie était par ailleurs prévue dans le cadre du projet SIA.

Dans un deuxième temps et pour répondre aux besoins des utilisateurs avec la mise en place d'un réseau d'accueil intercommunal, l'offre s'est étendue notamment à la gestion des listes d'attente multi-structures et l'établissement de statistiques et autres rapports officiels.

Cette évolution a suscité un vif intérêt de la part de notre fournisseur qui en a fait une application à part entière appelée «Bambino». Pour Renens, mais également pour Ecublens, le gain est immédiat; lien direct avec le contrôle des habitants, lien avec la facturation et les débiteurs, vision globale des disponibilités dans toutes les structures d'un réseau et décomptes automatiques en fin d'année.

DentaGest

Après une analyse en collaboration étroite avec la clinique dentaire scolaire, le SIR a acquis un système informatique moderne en lien avec l'appareil de radiographie et la comptabilité.

Téléphonie

La centrale téléphonique acquise en 2001 devenait de plus en plus coûteuse à maintenir et devenait incompatible avec les nouvelles technologies. Il était donc nécessaire de lui donner un coup de jeune. Pour ce faire, il a été procédé à la mise en place d'une nouvelle version du logiciel, du changement de certaines cartes et de l'installation d'un système redondant au CTC.

Par ailleurs, profitant des travaux effectués au collège du Léman, la Direction Support Informatique et Télécommunication du Canton a repris l'entier de la téléphonie des établissements secondaires. L'ancienne centrale téléphonique communale a pu ainsi être éliminée.

Ces modifications ont eu pour conséquence le passage à la Voix sur IP de la bibliothèque, de l'APEMS-Sud, de tout le CTC, du Service du personnel et du Service Culture, Jeunesse et Sport.

En outre, dans le cadre du projet d'agrandissement et de rénovation du site scolaire du Léman, le SIR a également contribué à mettre en place le matériel nécessaire pour connecter toutes les classes au réseau pédagogique.

GED (Gestion Electronique des Documents)

Suite à un audit effectué en 2008, le choix s'est porté sur la solution Open source Alfresco. Dans un premier temps, la mise en œuvre d'un prototype pour les archivistes des Communes d'Ecublens et de Renens ainsi que le flux documentaire lié aux naturalisations a été effectué par un diplômant de la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud à Yverdon.

Considérant l'importance stratégique à long terme du choix d'une GED et de son implémentation dans la Commune, un consultant expérimenté en gestion documentaire et agréé Alfresco a validé le choix de la solution et le travail du diplômant.

Copieurs multifonctions

A part une ou deux exceptions, l'administration communale ne compte plus d'imprimante, de fax, de photocopieur ni de scanner indépendants. Tout ce parc de machines a été remplacé par la location de copieurs multifonctions. Outre l'homogénéité des appareils, la gestion des impressions s'en trouvent facilitée; les consommables sont commandés directement par les Services, le support technique est externalisé, les coûts sont liés aux pages imprimées, les premiers pas vers la numérisation des documents sont franchis.

Virtualisation

Afin d'offrir une haute disponibilité des prestations informatiques, des essais très réjouissants ont montré un haut niveau de fiabilité avec la virtualisation.

Deux serveurs physiques ont ainsi été installés et configurés avec le logiciel de virtualisation vSphere4 de la société Vmware. Les serveurs physiques arrivés en fin de garantie seront ainsi tous virtualisés dès le début 2010.

Formation

Cours

Pour assurer une bonne gestion de son parc de machines et du suivi des demandes des utilisateurs, le SIR utilise un logiciel répondant aux bonnes pratiques pour la gestion des services informatiques (ITIL). Un premier collaborateur a suivi la formation de base et a obtenu le certificat ITIL Foundation.

Avec l'arrivée de la virtualisation, il était impératif de mettre à niveau les connaissances du responsable des systèmes. Un cours sur les outils de virtualisation (vSphere 4) a donc été dispensé.

Workshop

Durant l'année, le SIR a organisé des cours sur Outlook, la gestion des fax par la messagerie et la gestion des appels téléphoniques et ce ne sont pas moins de 156 collaborateurs de PolOuest et Renens ainsi formés.

Par ailleurs, une bonne quinzaine de guides ont été édités.

Service de la Population (SPOP)

Introduction

Avec le soutien du service du personnel, des séances de cercle de qualité ont permis de résoudre un ensemble de problèmes. Il s'agissait notamment de l'aménagement des bureaux, de l'ajout d'un lecteur de cartes de crédit et de la problématique liée au fait que tous les collaborateurs n'étaient pas au complet au moins une fois dans la semaine.

Outre la rigueur requise pour le traitement des dossiers, le SPOP est également la vitrine de la Commune et les habitants doivent être accueillis par du personnel montrant une certaine disponibilité. L'augmentation constante de la population et des mutations à laquelle s'ajoutent les contrôles, les corrections et la saisie des données complémentaires liées à la LHR ont fait que l'augmentation du nombre d'EPT de 7 à 7.4 était nécessaire, voire obligatoire.

Formation

Les collaborateurs du SPOP, s'intéressent, s'informent, se forment ...

Association Suisse des Contrôles des Habitants et Bureaux des Etrangers

Cette association réunit les responsables des bureaux communaux de l'ensemble de la Suisse et du Liechtenstein. Lors de l'assemblée générale des 4 et 5 juin 2009, la cyberadministration, les documents d'identité biométrique ainsi que les accords de Schengen furent les principaux thèmes à l'ordre du jour.

Accord Schengen

Ce cours, suivi par l'ensemble des collaborateurs, a été dispensé par le Service cantonal de la population, il a introduit les importantes modifications de la législation en matière d'étrangers. Des directives ont ensuite été élaborées en cours d'année, venant compléter et parfaire les notions acquises lors du cours.

Contrôle des habitants et bureaux des étrangers

Le Service cantonal de la population et l'Association vaudoise des contrôles des habitants ont mis sur pied un cours de 3 jours dont le but est d'expliquer les principaux cas de figure et la façon d'appréhender certaines situations dans les services de la population. Un nouveau collaborateur a suivi ce cours cette année.

Loi sur l'Harmonisation des Registres (LHR)

Organisés par l'Association Vaudoise des Contrôles des Habitants ainsi que par le fournisseur de logiciels, plusieurs cours ont été dispensés à des collaborateurs du Service. Ces cours avaient pour but d'expliquer la démarche, les différents processus et la préparation aux différentes mises à jour, de rappeler certaines exigences quant à la qualité des données et au respect des échéances.

Statistiques

Afin d'être conforme à la LHR, il a été nécessaire d'apporter un certain nombre de corrections qui faussent la comparaison des mutations avec les années précédentes. Toutefois, 18'796 mutations ont été enregistrées aux guichets. Il faut compter également 6'386 encaissements, 14'530 convocations & courriers et 2'577 déclarations de domicile - visas de documents.

Ceci représente malgré tout, pour le front-office, plus 70 mutations par jour et pour le back-office plus de 60 convocations par jour.

Evolution de la population

Au niveau de la population, de manière générale, on constate une augmentation des habitants légèrement inférieure à 0.5% (contre 1.9% en moyenne dans le Canton), principalement due à des personnes de nationalité suisse.

Pour les permis, l'évolution se présente selon le tableau ci-dessous.

Permis délivrés	2009	2008	2007
Permis d'établissement étrangers (dont 350 B en C)	2'314	2'500	2'075
Permis de séjour étrangers	2'028	2'407	2'983
Permis frontaliers	98	114	350

La population étrangère demeure toutefois majoritaire (51.98%) pour atteindre les 10'216 étrangers de 114 nationalités différentes.

La répartition par tranches d'âge montre notamment que 75% des retraités sont Suisses. La population active, étrangère à 56%, représente 68.82% de la population totale. Par ailleurs les étrangers représentent 55% des enfants en âge de scolarité obligatoire et près de 58% des enfants dans la tranche de 0 à 6 ans.

Mouvement de la population

Au 31 décembre 2009, la population de Renens recensée par le SCRIS est de 19'122. La différence avec les données réelles provient des 533 personnes dont la situation n'a pas encore fait l'objet d'une décision du Registre Centrale des Etrangers à Berne. Soit 179 permis F (admissions provisoires), 54 permis N (requérants d'asile), 300 permis L (permis de courte durée) et autres cas en suspens.

Le mouvement migratoire a quelque peu diminué par rapport à 2008 (18.32% contre 20.33%). Il est cependant deux fois plus marqué chez les étrangers que chez les Suisses.

Population résidante réelle, selon le sexe et l'âge

	Hommes	Femmes	Enfants de moins de 16 ans		Total
			Garçons	Filles	
Bourgeois	*629*	*677*	*236*	*240*	*1'782*
Vaudois	*1'467*	*1'825*	*261*	*225*	*3'778*
Confédérés	*1'532*	*1'824*	*293*	*230*	*3'879*
Suisses	3'628	4'326	790	695	9'439
Etrangers	4'485	3'766	993	972	10'216
Totaux	**8'113**	**8'092**	**1'783**	**1'667**	**19'655**
Augmentation par rapport à l'année précédente					**0.42%**

Mouvement migratoire	Suisses	Etrangers	Total
Personnes arrivées dans la commune	505	1'345	1'850
Personnes ayant quitté la commune	673	1'077	1'750
Totaux des migrations	**1'178**	**2'422**	**3'600**
	12.48%	23.71%	18.32%

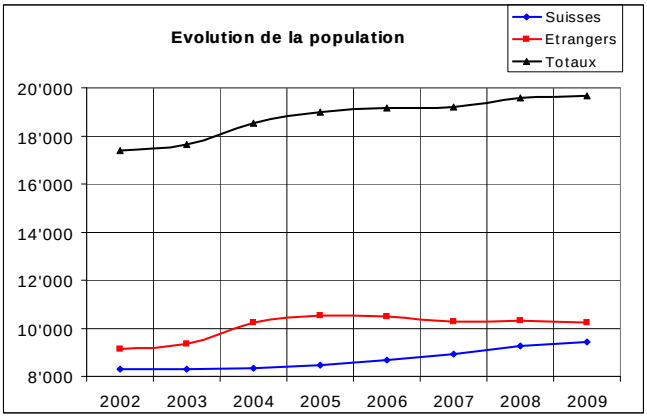

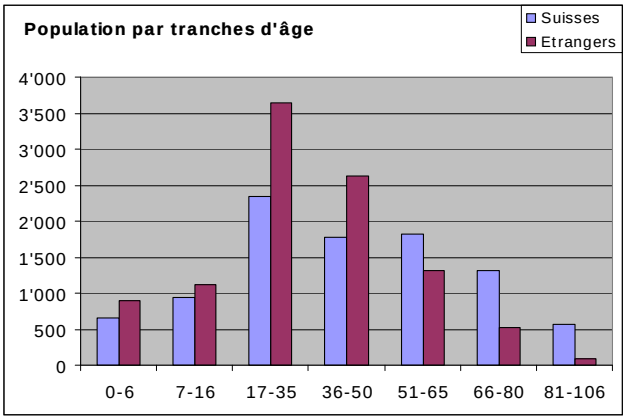

Résidences secondaires

Il est important de préciser que parmi les 796 personnes en résidence secondaire, 412 sont des étudiants.

Population en séjour, selon le sexe et l'âge

	Hommes	Femmes	Enfants de moins de 16 ans		Total
			Garçons	Filles	
Vaudois	*40*	*41*	*0*	*8*	*89*
Confédérés	*361*	*243*	*5*	*4*	*613*
Suisses	401	284	5	12	702
Etrangers	59	29	1	5	94
Totaux	**460**	**313**	**6**	**17**	**796**

Répartition de la population étrangère par nation et par type de permis

Nationalité	Types de permis					Autres	Total	Nationalité	Types de permis					Autres	Total
	B	C	L	N	F				B	C	L	N	F		
Afghanistan	3	8		1	2		14	Lettonie	1						1
Albanie	2	2					4	Liban	10	3					13
Algérie	12	17		6		3	38	Libye		1				1	2
Allemagne	22	49				5	76	Liechtenstein		1					1
Angola	30	12		2	20	1	65	Lituanie	1		2			1	4
Argentine	3	4	1			1	9	Luxembourg	7	1				2	10
Australie	2	2					4	Macédoine	34	142			1	1	178
Autriche	1	8				1	10	Madagascar	6						6
Azerbaïdjan	1						1	Malaisie	2	2					4
Bahreïn	1						1	Maroc	31	42				3	76
Bangladesh	4	3					7	Maurice	4	10					14
Belgique	13	29	2			2	46	Mexique	2					1	3
Bénin	1					2	3	Moldova	1	2					3
Bolivie	4	2					6	Mongolie						2	2
Bos.-Herzégovine	96	94		1	26	3	220	Mozambique		2					2
Brésil	87	30				22	139	Nicaragua	2						2
Bulgarie	5	1	1			2	9	Nigéria	2						2
Burkina Faso	6				1		7	Norvège	1						1
Burundi	1	4					5	Ouzbékistan	2						2
Cambodge						1	1	Pakistan	10					2	12
Cameroun	33	19	1	1		14	68	Pays-Bas	3	7	1			1	12
Canada	8	7	5			2	22	Pérou	20	13				2	35
Cap-Vert	8	19				1	28	Philippines	1					1	2
Chili	11	57				10	78	Pologne	26	9	4				39
Chine	38	9	2		1	7	57	Portugal	1134	1701	61			62	2958
Chypre	2						2	Rép. dominicaine	1	6				1	8
Colombie	9	9				1	19	Rép. tchèque	3	1					4
Congo (Brazzaville)	3	5			3	1	12	Roumanie	21	10				3	34
Congo (Kinshasa)	39	54			15	5	113	Royaume-Uni	8	18					26
Corée (Sud)	3	2				1	6	Russie	14	9			7	1	31
Côte d'Ivoire	1	10	1		1	2	15	Rwanda	3	12					15
Croatie	7	32				4	43	Sao Tomé-Principe		1					1
Cuba	1	4				1	6	Sénégal	4	5					9
Danemark		1				3	4	Serbie	17	53		1	3	3	77
Dominique		1					1	Serbie-Monténégro	170	590		15	54	12	841
Egypte	4	2					6	Slovaquie	7	6	1			2	16
Equateur	38	12		1		36	87	Slovénie	4	4	1			1	10
Erythrée	25	9		5	7	2	48	Somalie	7	1		3	23		34
Espagne	39	674	2			15	730	Sri Lanka	56	53		3	4	1	117
Estonie	1						1	Suède		2					2
Etats-Unis	14	6	3		1	4	28	Syrie	1					3	4
Ethiopie	23	6					29	Tanzanie		1					1
Finlande	1	1					2	Thaïlande	11	12					23
France	316	271	15			44	646	Tibet				1			1
Gabon	1			1			2	Togo	21				1	1	23
Gambie	1						1	Tunisie	36	51					87
Ghana	3						3	Turquie	111	430		1		9	551
Grèce	4	7					11	Ukraine	13	3					16
Guatemala	1						1	Uruguay		1					1
Guinée	5	1			2		8	Venezuela	1		1				2
Haïti	4	2					6	Vietnam	6	32	1				39
Hongrie	6	4	1			1	12	Zimbabwe					1		1
Inde	57	6	36			5	104	Pays inconnus	6			1			7
Irak	4	14		8	6		32								
Iran	24	1				1	26	**Totaux**	**3027**	**6455**	**147**	**54**	**179**	**354**	**10216**
Irlande	5	2					7								
Israël	4						4								
Italie	94	1634	5			27	1760	Permis B : Permis de séjour d'une durée supérieure à 1 an							
Japon	11	1				2	14	Permis C : Permis d'établissement							
Kazakhstan	2						2	Permis F : Admission provisoire							
Kenya		1					1	Permis L : Permis de durée inférieure à 1 an							
Kosovo	62	70		3		6	141	Permis N : Requérant d'asile							

Sécurité sociale

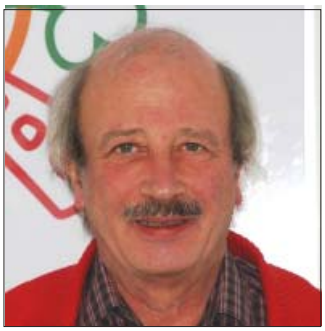

Directeur :

Jusqu'au 26 janvier : M. Jacques DEPALLENS, Conseiller municipal
Dès le 1er juin : M. Jean-Pierre ROUYET, Conseiller municipal

Intérim assuré par Mme Myriam ROMANO-MALAGRIFA, Conseillère municipale

Cheffe de service :

Mme Jacqueline SCHWAB

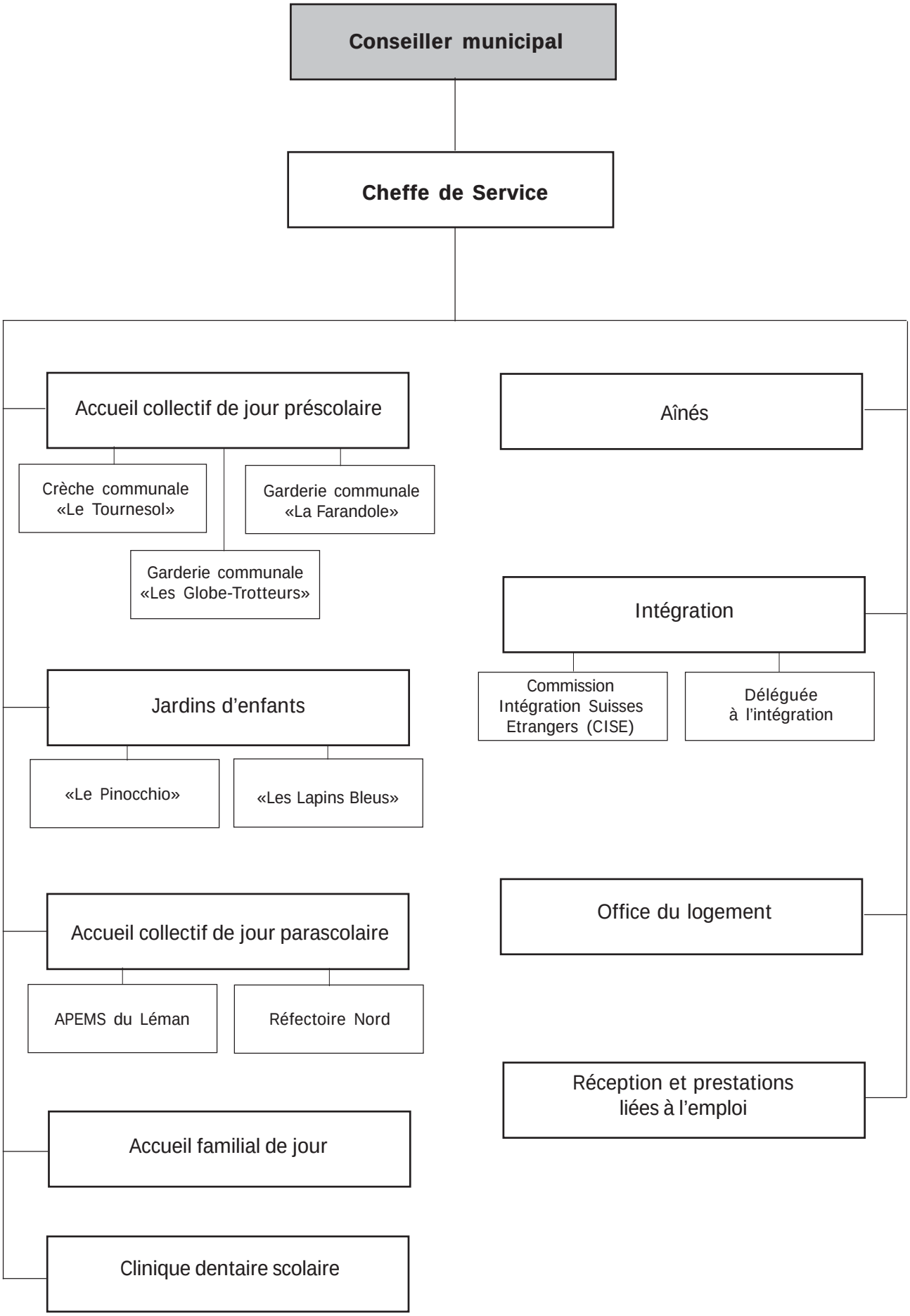
Conseiller municipal
Cheffe de Service
Accueil collectif de jour préscolaire
Crèche communale «Le Tournesol»
Garderie communale «La Farandole»
Garderie communale «Les Globe-Trotteurs»
Jardins d'enfants
«Le Pinocchio»
«Les Lapins Bleus»
Accueil collectif de jour parascolaire
APEMS du Léman
Réfectoire Nord
Accueil familial de jour
Clinique dentaire scolaire
Aînés
Intégration
Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE)
Déléguée à l'intégration
Office du logement
Réception et prestations liées à l'emploi

Sécurité sociale

La Direction de la sécurité sociale gère les activités principales suivantes :

- Enfance
  - Accueil collectif préscolaire; crèche, garderies, jardins d'enfants
  - Accueil collectif parascolaire; APEMS du Léman
  - Accueil familial de jour
  - Relations avec les institutions privées liées à la petite enfance
  - Réfectoire scolaire
  - Clinique dentaire scolaire
- Prestations en faveur des Aînés
- Intégration
  - Pôle de l'intégration
  - Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE)
- Office du logement
- Prestations liées à l'emploi et au chômage
- Prestations sociales diverses
- Relations avec diverses institutions sociales communales et régionales
- Relations avec les organismes intercommunaux régionaux (CSR, CMS, ORP)

Introduction

Sur le plan politique, il faut relater la démission avec effet immédiat de M. Jacques Depallens le 26 janvier. Il a été remplacé jusqu'à la désignation de son successeur par Mme Myriam Romano, Conseillère municipale. Ce remplacement a été apprécié par le personnel jusqu'à la nomination de M. Jean-Pierre Rouyet, nouveau Conseiller municipal, qui est entré en fonction le 1er juin. Il a été accueilli en bonne et due forme par l'ensemble de ses services.

Les faits marquants de cette année ont été :

- la reprise de la garderie «La Farandole» et des jardins d'enfants «Pinocchio» et «Les Lapins Bleus»
- la mise en place du réseau d'accueil de jour Renens-Crissier
- l'ouverture du 1er APEMS de la ville sur le site scolaire du Léman
- la fête des Aînés
- l'adoption du préavis concernant le subventionnement des immeubles Corbettes 1 et 3
- la 1ère édition du «Label intégration» et de l'action «Sur le chemin de l'école».

Enfance

Le réseau d'accueil de jour de Renens-Crissier a été créé le 1er janvier 2009, par voie de convention entre ses différents membres fondateurs, les communes de Renens et Crissier, la Fondation les Baumettes et l'Entraide familiale de Renens et environs.

L'entreprise Bobst l'a rejoint en mars 2009 et les communes de Renens et Crissier y ont adhéré en qualité d'employeur.

Le réseau couvre 2 communes et 26'000 habitants environ. Il propose 364 places, réparties comme suit :

- 177 places d'accueil collectif préscolaire (yc 48 places pour des écoliers du cycle initial)
- 40 places d'accueil collectif parascolaire (destinées aux écoliers CYP 1 et 2)
- 147 places d'accueil familial de jour.

Les structures d'accueil membres du réseau sont les suivantes :

- crèche communale «Le Tournesol»
- garderie communale «Les Globe-Trotteurs»
- garderie-UAPE communale «La Farandole»
- garderie des Baumettes
- garderie «La Roue enchantée»
- garderie «Les P'tits mômes»
- APEMS du Léman
- structure d'accueil familial de jour.

Le réseau d'accueil de jour de Renens-Crissier offre les trois types d'accueil prévus par la LAJE (loi sur l'accueil de jour des enfants), soit l'accueil collectif préscolaire, l'accueil collectif parascolaire et l'accueil familial de jour.

Accueil collectif préscolaire

Crèche «Le Tournesol»

Chaque matin, 18 enfants entre 3 mois à 2 ans et demi arrivent à la crèche le Tournesol. Tout au long de l'année 2009, ils ont joué, chanté et vécu des activités autour du thème «des 5 sens», choisi en collaboration avec les différents lieux d'accueil de la petite enfance communaux et partenaires.

En mai, dans le cadre du travail intergarderies, ces petits ont retrouvé une centaine d'autres enfants de ces différents lieux pour participer à une grande fête, à la salle de spectacles. Tout au long de l'après-midi, ils ont découvert des valises, préparées par les éducatrices, remplies d'activités portant sur le thème de l'année.

En juin, les enfants arrivés au terme de leur parcours au Tournesol sont partis en course «d'école» en bateau CGN.

Les parents ont été invités pour deux réunions, en soirée. Durant la pre-

mière, une pédagogue a parlé de l'importance des limites à mettre aux enfants. Les parents se sont familiarisés avec des activités proposées régulièrement à leurs enfants lors de la deuxième rencontre.

En juillet, un pique-nique canadien a réuni les familles, dans le jardin et c'est dans la Grange, qu'enfants et adultes ont vécu une fête de fin d'année chaleureuse.

Les parents ont aussi été invités, à 3 reprises, pour des moments de chants avec les enfants et chaque famille a été reçue au moins une fois dans l'année pour un entretien.

Tout au long de l'année, les éducatrices se sont retrouvées pour des colloques hebdomadaires, en journée et une fois par mois, en soirée. Elles ont approfondi de nombreuses questions et ont réfléchi, notamment, aux actes pédagogiques à mettre en place pour les départs des enfants.

Une soirée de formation continue pour toutes les équipes des lieux d'accueil de la petite enfance de la Commune a été organisée, dans le cadre de la campagne «Attitudes respect», sur le thème du «genre» dans l'éducation.

Deux stagiaires de l'école de formation d'éducatrices de l'enfance (IPGL) et plusieurs jeunes envoyés par l'orientation professionnelle, ou d'autres lieux de formation, ont été engagés pour des stages d'une durée d'une semaine à six mois. Une personne a fait un stage comme employée de maison.

Durant l'année, le Tournesol a accueilli 49 enfants à temps partiel ou à plein temps, de 11 nationalités différentes, totalisant 3'787 journées d'accueil, soit un taux d'occupation de 91 %. Le revenu moyen des parents a été de Fr. 8'828.— (Fr. 8235.— en 2008).

Garderie «Les Globe-Trotteurs»

Durant l'année 2009, les enfants des Globe-Trotteurs, au nombre de 39 par jour, âgés de 3 mois à l'âge de l'entrée au cycle initial, ont vécu de nombreux moments d'activités autour du thème des 5 sens.

Ce sujet a servi de base pour la décoration, les animations, les chants, etc. Chaque mois, les enfants ont pu se familiariser avec un nouveau sens.

Lors de la fête inter-garderies, à la salle de spectacles au mois de mai, les enfants ont été intéressés par la découverte d'autres activités dans les valises. Celles-ci ont voyagé de lieu d'accueil en lieu d'accueil et les enfants ont été invités à les suivre ! Ils se sont rendus ainsi visite dans leurs lieux d'accueil respectifs.

La quinzaine d'enfants qui quittaient la garderie pour partir à l'école ont été fêté à cette occasion et sont partis une journée en course.

Les parents ont participé, tous les deux mois, à des «jardins aux chansons», rencontres où ils viennent chanter avec leur(s) enfant(s) les chansons de la garderie.

Chaque mois, une famille a apporté une recette de son pays, lors d'un goûter du monde et plusieurs repas simples ont aussi été préparés par l'équipe éducative avec l'aide des enfants.

Deux fêtes ont réuni les parents. Celle de l'été a été l'occasion de présenter aux parents ce que leur enfant a découvert pendant l'année, sous la forme d'un spectacle, à la salle de spectacles. Ce moment a été filmé par une équipe du Centre de loisirs de Renens et un DVD a été offert aux parents.

En décembre, une fête a réuni les parents autour d'une très belle histoire contée par des éducatrices.

De nombreux entretiens ont été organisés avec les parents. Pour certaines familles, en plus grande difficulté, les échanges ont eu lieu avec le pédiatre, l'assistant social ou le tuteur.

L'équipe a poursuivi son travail de réflexion, lors des colloques hebdomadaires, ainsi qu' à l'occasion d'un samedi pédagogique autour de la littérature enfantine et de la période d'adaptation des enfants au lieu d'accueil.

Deux stagiaires de l'école de formation d'éducatrices de l'enfance (IPGL), une stagiaire de l'école d'infirmières et plusieurs jeunes encore à l'école obligatoire ont été accueillis pour des stages d'une semaine à six mois. La première apprentie assistante socio-éducative formée aux «Globe-Trotteurs» a réussi son CFC en été 2009.

En 2009, la garderie a accueilli 87 enfants à temps partiel ou à plein temps, de 19 nationalités différentes, totalisant 7'650 journées d'accueil, soit un taux d'occupation de 90%. Le revenu moyen des parents a été de Fr. 7'439.— (Fr. 6'668.— en 2008).

Garderie - UAPE «La Farandole»

Durant l'année écoulée, la garderie «La Farandole» a accueilli quotidiennement 44 enfants de 2 ½ à 6 ans, fin du cycle initial.

De nombreuses activités ont été organisées dans le respect de la pédagogie institutionnelle dite «active». Créativité, cuisine, visite de musées, musique, atelier bois, jeux libres, etc.

Suite à un samedi pédagogique au sensorium de Rüttihubelbad, l'équipe éducative a revisité le thème «des sens», avec les enfants, mais aussi dans le cadre de sa formation continue lors des colloques institutionnels. En lien avec ce thème, «La Farandole» a préparé et participé à la fête inter-garderies du mois de mai. De nombreuses invitations ont été organisées entre les garderies.

Dans le cadre de son partenariat avec l'école (bâtiment du 24-Janvier), «La Farandole» a invité chaque enseignante à venir partager un repas et un moment de vie à la garderie. Les éducatrices se sont rendues aux réunions et aux fêtes scolaires.

De nombreux entretiens avec les parents ont été proposés par l'équipe éducative. A plusieurs reprises, lorsque les situations l'exigeaient, les éducatrices ont participé ou créé un réseau avec d'autres partenaires sociaux.

Lors de la réunion de parents animée sous forme d'ateliers, les thèmes liés à la pédagogie institutionnelle, à l'alimentation et au rythme de l'enfant ont été abordés.

La fête d'été, animée de productions et de chants d'enfants a rassemblé parents, enfants et équipe éducative autour d'ateliers créatifs. La fête s'est poursuivie par un buffet pluriculturel.

Durant 2009, l'équipe a accueilli et accompagné de nombreux stagiaires, des jeunes encore à l'école pour des stages de courte durée et une stagiaire en maturité socio-éducative. La première apprentie assistante socio-éducative formée à «la Farandole» a réussi son CFC en été 2009.

Des colloques bimensuels du soir et des colloques de journée ont permis à l'équipe institutionnelle de prendre le temps de partager ses connaissances, de réfléchir à de nouveaux projets et de gérer les situations complexes du quotidien.

«La Farandole» a accueilli 94 enfants à temps partiel ou à plein temps, de 24 nationalités différentes. Totalisant 2'877 journées dans le groupe des moyens et 6'007 journées pour les écoliers du groupe UAPE-cycle initial, soit un total de 8'884 jours de garderie, qui représente 95% de sa capacité d'accueil. Le revenu moyen des parents a été de Fr. 7'530.—.

Jardin d'enfants communal «Le Pinocchio»

En janvier 2009 et pour répondre aux exigences du SPJ, une éducatrice auxiliaire a été engagée afin de seconder l'éducatrice responsable du jardin d'enfants. Le «Pinocchio» a organisé des sorties dans la forêt, une course d'école à «la ferme explore», des visites à d'autres garderies, ainsi que de nombreuses activités créatrices et cognitives dans le respect du rythme de l'enfant en vue de son intégration future à l'école.

Les enfants ont participé à la fête du printemps déguisés en petits Pinocchio. Ils ont exploré le thème inter-garderies «les 5 sens» et ont participé à la fête inter-garderie du mois de mai, accompagnés de parents bénévoles.

Les éducatrices ont participé aux colloques institutionnels avec «Les Lapins bleus» et «La Farandole», ainsi qu'à des formations continues. A plusieurs reprises les éducatrices ont accueillis des parents en entretien.

En 2009, 72 enfants âgés de 2½ à 4½ ans ont été accueillis deux à quatre demi-journées par semaine au «Pinocchio», totalisant 3'845 demi-journées, ce qui représente 96.5% de sa capacité d'accueil.

Jardin d'enfants communal «Les Lapins bleus»

En 2009, 82 enfants âgés de 2½ à 4½ ans ont été accueillis deux à quatre demi-journées par semaine aux «Lapins bleus», totalisant 4'899 demi-journées, ce qui représente 95% de la capacité d'accueil.

Quinze enfants par demi-journée ont participé à de multiples animations ludiques et créatives et à plusieurs visites : au bain des éléphants du cirque, à la forêt et à la ferme.

Les enfants des «Lapins bleus» ont invité, à plusieurs reprises, les enfants de «La Farandole» pour des moments d'histoire, de théâtre et le goûter. Les plus grands enfants sont partis en camp à la ferme, dormir sur la paille.

Les enfants ont participé à la Fête du printemps, déguisés en ramoneurs, ainsi qu'à la fête inter-garderies du mois de mai, accompagnés de plusieurs parents bénévoles.

Durant 2009, le jardin d'enfants a accueilli une stagiaire préalable de longue durée, ainsi que plusieurs jeunes encore à l'école.

L'éducatrice responsable du jardin d'enfants a participé aux colloques institutionnels de «la Farandole» et a suivi plusieurs formations continues, dont un samedi pédagogique.

La grillade d'été a clos l'année scolaire en rassemblant parents, enfants et équipe éducative pour un moment de partage festif.

Accueil familial de jour

Le mode d'accueil familial de jour offre un accueil individualisé aux enfants âgés de 16 semaines à 12 ans au domicile d'accueillantes agréées en milieu familial.

Au cours de l'année 2009, 44 accueillantes en milieu familial au bénéfice d'une autorisation d'accueil d'enfants à la journée, ont accueilli un total de 165 enfants (253 en 2008). Cette importante diminution du nombre d'enfants placés est due principalement à la crise économique, qui a provoqué une recrudescence du chômage, rendant le placement extra-familial inutile.

En cette période de crise, il faut relever que la coordinatrice a souvent été confrontée aux difficultés économiques et sociales des familles et a été à l'écoute de tous les partenaires, maintenant une collaboration entre les parents placeurs et accueillants, les orientant si besoin. Le suivi d'une formation continue, organisée par le Service de Protection de la Jeunesse, lui a permis de remplir au mieux sa fonction auprès des familles.

Dans le cadre de la mise en application de la nouvelle loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), la création du réseau d'accueil de jour des enfants a réuni les différents modes d'accueil de Renens et Crissier avec de nouveaux tarifs, une nouvelle règlementation et de nouveaux contrats d'accueil des enfants placés. Ainsi, les placements des enfants, alternés au domicile d'une accueillante et au sein d'une collectivité, ont été favorisés, réjouissant les parents désireux de varier le mode d'accueil pour enrichir le développement de leurs enfants.

Les accueillantes au bénéfice d'une autorisation définitive (mais renouvelable tous les 5 ans) ont pu compter sur un appui pédagogique répondant à leurs besoins et ont suivi avec enthousiasme les forums et autres prestations liées à leur activité, organisées par la coordinatrice, leur permettant ainsi de mettre à jour leurs connaissances et d'être reconnues dans leur rôle de complémen-

Chiffres au 31 décembre 2009

	Total	Renens	Crissier
Accueillantes en activité	44	37	7
Nouvelles accueillantes	7	6	1
Enfants placés	165	115	50
Total demandes résolues y.c. celles orientées en accueil collectif de jour et solutions trouvées par les parents	107		
Placements non résolus Enquêtes sociales	11 10		

tarité à la famille de naissance. Les accueillantes au bénéfice d'une autorisation provisoire ont été réunies par un cours de formation de base et de soutien organisé par la CIAFJ (communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour).

Réfectoire scolaire

De janvier à juillet, les deux réfectoires de la ville ont fonctionné, au nord et au sud. Depuis l'ouverture de l'APEMS, demeure le réfectoire Nord qui est ouvert tous les jours durant les périodes scolaires de 11 h 30 à 14 h 00, ainsi que le mercredi depuis la rentrée scolaire 2009-10. Il peut accueillir jusqu'à quarante-cinq élèves, à la salle de paroisse du Temple de Renens Village.

Le prix des repas en vigueur au réfectoire Nord s'élève de Fr. 5.-- à Fr. 9.50 selon le revenu des parents. Ils sont confectionnés par le même fournisseur que l'APEMS.

De nombreuses et diverses activités sont proposées aux enfants, concours divers, dessins, jeux de sociétés, bricolages, danse, lecture ou encore des jeux à la salle de gym tels que balle assise, foot, balle brûlée,...

APEMS du Léman

Cette année 2009 a vu l'ouverture du tout premier APEMS de la ville, le 24 août, dans le nouveau bâtiment «la Vaudaire» au collège du Léman. Cette structure « d' **A**ccueil **P**our **E**nfants en **M**ilieu **S**colaire» a intégré le réfectoire Sud, qui avait été établi provisoirement à la buvette du FC Renens en octobre 2002.

L'APEMS a été inauguré le 21 novembre 2009, en présence de Mme Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, et de Mme Anne-Marie Maillefer, secrétaire générale de la FAJE.

Il peut accueillir quarante élèves des cycles I et II (1ère à 4ème primaire) de 07 h 00 à 09 h 00, avant l'école, avec possibilité de prendre un petit déjeuner, de 11 h 30 à 14 h 00 pour le repas de midi et de 15 h 00 à 18 h 30 après l'école, ainsi que le mercredi après-midi dès 11 h 00.

Il est géré par une directrice, une assistante socio-éducative (ASE), deux animatrices et une employée de maison.

Les repas sont élaborés par un traiteur de la place, qui propose des menus variés et d'excellente qualité gustative. Le traiteur ainsi que les structures sont labélisés «Fourchette Verte».

Haloween à l'APEMS

Un espace-repas est aussi à disposition des élèves de la 5ème à la 9ème année, leur permettant de manger un pique-nique ou de réchauffer un repas aux micro-ondes. Cette solution remporte un vif succès. Les élèves peuvent aussi commander un repas chaud auprès de l'APEMS.

Année civile	2008		2009		
	Nord	Sud	Nord	Sud (fin juillet)	APEMS (dès août)
Repas servis	5479	2447	4855	1778	1483
Jours d'ouverture	145	145	162	88	74
Moyenne journalière	38	17	30	20	20
Effectif maximum	50	23	43	24	24

Relations avec les institutions privées liées à la petite enfance

Jardin d'enfants de Florissant

En 2009, 44 enfants âgés de 2½ à 4 ans ont été accueillis dans les locaux de la Grange de Florissant, les lundis, mardis, mercredis et jeudis matin de 8 h 45 à 11 h 15, sous la responsabilité d'une éducatrice.

Le jardin d'enfants de Florissant a reçu une subvention communale de Fr. 5'000 et a perçu les écolages payés par les parents. En outre, quelques peluches et voitures ont été offerts par un grand magasin.

Un comité renouvelé a été élu à l'Assemblée Générale du 5 octobre 2009 et de nouvelles forces administratives et comptables viennent ainsi soutenir les activités pédagogiques du jardin d'enfants.

Association «Aux Quatre Coins»

Etabli à Renens depuis bientôt quatorze ans, «Aux Quatre Coins» est un espace destiné à l'accueil d'enfants de 0 à 5 ans, accompagnés d'un parent ou d'un adulte responsable, inspiré du modèle de la Maison Verte de Françoise Dolto.

A raison de cinq demi-journées par semaine, il reçoit des familles de toutes nationalités pour favoriser la rencontre, la découverte de l'autre petit ou grand, dans le respect des particularités de chacun. L'association est pilotée par un comité de 5 personnes dont 2 accueillantes représentantes de l'équipe.

Sur les 211 demi-journées d'ouverture en 2009, les « Quatre Coins » a reçu 3'444 visites dont 1'958 visites d'enfants; cela représente, par ouverture, plus de 16 personnes (enfants+accompagnants) habitant, pour la majeure partie, à Renens. Un léger recul dans la fréquentation, surtout dans la première partie de l'année a été constaté. Toutefois, il a été suivi d'une reprise assez nette de la fréquentation à partir du mois d'octobre 2009, tendance qui devrait se poursuivre en 2010.

Le financement du Service de Protection de la Jeunesse, associé à divers soutiens dont celui de la commune de Renens, permet à la structure de fonctionner de manière durable et de renforcer sa présence dans l'Ouest lausannois.

En lien avec l'accueil des familles de Renens et environs, les locaux des «Quatre Coins» se prêtent à des cours de préparation à la naissance. Par ailleurs, deux accueillantes ont mis sur pied, à proximité des «Quatre Coins», un atelier «Aux Quatre Couleurs» destiné aux enfants qui ont dépassé l'âge de venir dans le lieu d'accueil.

Cours de préparation à la naissance (en espagnol, portugais, albanais et turc principalement)

En 2009, 7 cours ont été donnés dans les locaux des Quatre Coins (21 dans le canton de Vaud). 33 femmes enceintes ont bénéficié de ces rencontres hebdomadaires, animées par une sage-femme et des interprètes communautaires, à Renens. Leur origine était variée : 7 albanophones (Kosovo), 14 lusophones (Brésil, Portugal), 7 hispanophones (Equateur, Pérou, Paraguay, Espagne, Guatemala, Chili), et 1 femme turque née en Chine, 1 éthiopienne, 1 camerounaise, 1 marocaine et 1 italienne Elles sont souvent venues accompagnées de leur mari (17), d'une amie, d'un premier enfant ou de la belle-mère.

Les femmes disent apprécier cet espace de parole. Toutes sont reconnaissantes des informations reçues, des découvertes sur la physiologie de leur corps, ainsi que de la bonne qualité de l'interprétariat communautaire. Par la suite, quelques-unes fréquentent les Quatre Coins avec leur enfant.

Ces cours/rencontres font partie du programme cantonal PAN-MILAR et constituent un formidable outil d'intégration, de promotion de la santé et de la dignité.

Atelier de sensibilisation au français par l'expression créative : «Aux Quatre Couleurs»

Créé en octobre 2008, l'atelier accueille des enfants de 5 à 8 ans, chaque lundi de 15h30 à 17h30, dans les locaux du jardin d'enfants «Le Pinocchio», tout proche des «Quatre Coins». En 2009, l'atelier a accueilli 418 enfants de plus de 5 ans, répartis sur 40 ateliers, ce qui représente une fréquentation moyenne de plus de 10 enfants. Ils sont de différentes nationalités et proviennent pour l'essentiel du quartier. Les ateliers sont centrés sur l'expression verbale et créatrice, à travers les jeux éducatifs et de médiations artistiques. Ils sont autant appréciés par les enfants que par les mamans qui peuvent continuer à fréquenter les Quatre Coins avec les plus jeunes enfants.

Ces ateliers font partie du programme cantonal et de l'Office fédéral des migrations (ODM) pour la promotion de l'intégration.

Foyer Sainte-Famille

Le foyer Sainte-Famille, institution catholique, offre 50 places pour des enfants âgés de 3 à 12 ans (20 places «moyens» et 30 places «écoliers»). La garderie est ouverte de 06 h 30 à 18 h 00 du lundi au vendredi. Une partie internat accueille entre 12 et 16 enfants, 7 jours sur 7, toute l'année.

Des contacts réguliers existent avec cette structure depuis plusieurs années et, depuis 2009, la ville soutient les activités du foyer Sainte-Famille par une subvention annuelle de Fr. 20'000.—.

Ludothèque le «Potiron» de l'EFRE

Le «Potiron» se situe à la rue de Source 2. Il est ouvert les mercredis après-midi de 14 h 00 à 17 h 30 et fermé pendant les vacances scolaires.

En 2009, la ludothèque a fêté ses 30 ans d'existence. La Ville de Renens subventionne la ludothèque à hauteur de Fr. 8'700.-- par année.

Clinique dentaire scolaire

En 2009, la Clinique dentaire scolaire a accueilli 645 patients. Les dépistages de l'année scolaire 2008-2009 ont été menés sur 2'241 élèves, répartis en 130 classes primaires et secondaires.

29,4% des élèves étaient sans carie ni obturation (42% en 2007-2008), 32,5% étaient sans carie mais présentaient des obturations, 37,2% avaient des caries (34% en 2007-2008) et moins de 1% présentaient une bouche négligée.

Dans le cadre du programme de prophylaxie dentaire de l'année scolaire 2009-2010, un bus de prévention s'est installé à Renens du lundi 9 novembre au vendredi 27 novembre 2009. Situé sur l'esplanade de la Salle de spectacles, il a accueilli les élèves des classes primaires de CYP1, CYP2, DES, OES, ainsi que toutes les classes enfantines.

Le bus a également accueilli les enfants les plus âgés des crèches-garderies renanaises.

De plus, cette année, la Clinique a poursuivi sa démarche auprès des parents des jeunes enfants atteignant l'âge de 2 ans, leur envoyant des recommandations d'hygiène buccale et une brosse à dents adaptée, afin de les encourager à entreprendre (ou poursuivre) des brossages de dents réguliers. C'est ainsi environ 200 familles qui ont été sensibilisées.

Statistiques dépistages

	Dépistages	Sans carie ni obturation	Sans carie avec obturations	Avec caries	Bouche négligée	Coûts dépistage et prophylaxie
2007-2008	2'184 élèves	42%	21%	34%	3%	35'662.00
2008-2009	2'241 élèves	29%	33%	37%	1%	43'706.25

Facturation des soins dentaires

	Soins effectués pour un montant de	Participation communale	Soins facturés aux parents ou à des tiers-payants
2008	190'914.40	32.2 % soit 61'639.75	129'534.65
2009	124'512.30	29.37% soit 36'574.25	87'938.05

Fête des Aînés
Olamazzi Compagnie : «Bobines»

Nonagénaires - Centenaires

2009	25 nonagénaires fêtés (20 femmes et 5 hommes)	dont 6 en EMS
2008	30 nonagénaires fêtés (21 femmes et 9 hommes)	dont 8 en EMS
2007	21 nonagénaires fêtés (18 femmes et 3 hommes)	dont 8 en EMS

Prestations en faveur des Aînés

Fête des Aînés

Chaque année, la commune, propose un après-midi festif à ses Aînés, en cherchant à chaque fois à diversifier l'offre: tantôt il s'agit d'un spectacle, tantôt d'un tour de chant ou la projection d'un film.

Pour cette édition de la Fête des Aînés, et pour le plus grand plaisir des quelques 500 personnes présentes, Olamazzi Compagnie a été invitée à présenter son spectacle «Bobines», le jeudi 18 juin 2009 à la salle de spectacles de Renens. Etienne Privat accompagné de Jean-Luc Riesen, à la contrebasse, et Olivier Forel à l'accordéon ont emmené nos Aînés dans un voyage sonore et visuel au travers des chansons du cinéma français depuis les années trente. A la suite du spectacle, les invités se sont restaurés au buffet préparé par la boulangerie Fuchs de Renens.

Accueil des nouveaux retraités

Depuis 2005, la Municipalité organise un accueil biennal des nouveaux retraités AVS de notre ville, en collaboration avec la plateforme AGORA, qui regroupe différentes associations cantonales.

Cette 3ème édition a eu lieu le mercredi 30 septembre 2009 à la salle de spectacles de Renens. Une centaine de personnes, arrivées à l'âge AVS en 2008 et 2009 ont eu l'occasion de faire plus ample connaissance avec les différents partenaires, associations ou clubs, oeuvrant dans le domaine de la retraite ou pouvant leur proposer des activités de loisirs, tels l'AVIVO, Pro Senectute, le Mouvement des Aînés, le Chœur de Dames, *Netâge*, Coloc'âge, le groupement de gymnastique du 3ème âge, etc.

L'ancien directeur du magazine «Générations Plus», M. Jean-Robert Probst, a animé une conférence sur le thème «la retraite c'est magique!» et la manifestation a été ponctuée par des intermèdes musicaux de l'Ecole de musique de Renens.

L'après-midi s'est terminée par la dégustation d'un buffet campagnard, préparé par la Ferme Vaudoise.

Nonagénaires - Centenaires

En 2009, la Municipalité a fêté le nonantième anniversaire de 25 personnes. A cette occasion, il leur a été remis un cadeau à choix, d'une valeur de Fr. 200.-, le livre «Renens de la campagne à la ville» et un bouquet de fleurs ou 2 bouteilles de vin.

Une délégation municipale a également fêté 8 centenaires (6 en 2008), le plus âgé célébrait ses 106 ans (la plus âgée avait 103 ans en 2008).

Bons de repas

Cette année, 373 bénéficiaires des prestations complémentaires ont utilisé 15'516 bons de repas, destinés à payer des repas dans les cafés et restaurants partenaires de l'opération, à Renens, Chavannes ou Ecublens.

Chaque bénéficiaire a droit à un carnet de 12 bons (Fr. 5.— l'unité soit une valeur de Fr. 60.—) par trimestre, équivalent à Fr. 240.— par année.

A noter que cette prestation ne s'adresse pas exclusivement aux Aînés de la commune mais plus largement aux bénéficiaires des prestations complémentaires. Dans les faits, la très grande majorité des utilisateurs est en âge AVS.

Transports des personnes à mobilité réduite

Il s'agit d'offrir des transports au prix TL à des personnes à mobilité réduite qui ne peuvent utiliser les transports publics. Le droit à ces prestations est établi sur la base d'une évaluation ergothérapeutique ou médicale qui détermine le transporteur adéquat, THV ou taxis.

Ainsi, dès 2007, les communes partenaires attribuent toutes 96 bons par année et reconnaissent THV et Taxis Service comme transporteurs agréés. Le prix du bon à charge des bénéficiaires est de Fr. 2.60, le solde du coût des transports étant pris en charge par les communes selon que les courses sont thérapeutiques ou de loisirs.

Pour Renens, en 2009, 198 bénéficiaires (191 en 2008) ont effectué 4'675 courses (3'579 en 2008) soit 1'616 courses médicales et 3'059 courses loisirs qui ont été subventionnées par la Commune pour un total de Fr. 86'743.— (69'100.— en 2008).

Sur ces courses, 3'820 ont été assurées par Taxis Service, soit le 81.7% (78.9% en 2008 - 70.9% en 2007 et 58.7% en 2006).

L'analyse de ces chiffres montre une nouvelle fois une augmentation continue du nombre de courses et de bénéficiaires, témoignant du besoin confirmé de cette prestation. Cependant, la charge financière liée s'accroît d'année en année, sans qu'il soit possible d'indiquer avec précision si son caractère exponentiel pourrait à terme être maîtrisé. Dès lors, une analyse sera menée en 2010 afin de déterminer d'éventuelles mesures permettant de limiter les coûts en touchant le moins possible aux prestations.

Augmentation des coûts d'année en année

2006-2007	2007-2008	2008-2009
+ 51.5%	+ 9.6%	+25.5%

Le coût moyen par bénéficiaire a également augmenté, se portant à Fr. 438.— (Fr. 361.— en 2008 - Fr. 394.— en 2007 et Fr. 412.— en 2006). Cette augmentation importante s'explique par le fait que l'augmentation du nombre de bénéficiaires est restée faible (+ 6), celle des courses effectuées étant beaucoup

plus marquée (+ 1096). Le nombre moyen annuel de courses par personne est de 23.6 (18.6 en 2008 - 19.3 en 2007 - 18.2 en 2006).

Le coût moyen de la course, quant à lui, continue de diminuer pour s'établir à Fr. 18.55 (Fr. 19.30 en 2008 - 20.45 en 2007 et Fr. 22.60 en 2006) ; il en est de même pour le coût moyen annuel par bénéficiaire, Fr. 361.80 (Fr. 394.15 en 2007 et Fr. 412.10 en 2006).

Comme pour les bons de repas, cette prestation ne s'adresse pas exclusivement aux Aînés mais est très largement utilisée par eux.

Liens avec les associations partenaires

Plusieurs associations sont nos partenaires privilégiés pour les questions relatives aux Aînés et de nombreux contacts sont entretenus tout au long de l'année avec elles. L'AVIVO et Rayons de Soleil, notamment, sont membres du réseau des partenaires Aînés de la ville et bénéficient d'une subvention annuelle (Fr. 2'500.— chacune) contribuant à l'organisation d'une fête de Noël pour chacune, auxquelles la Municipalité est souvent représentée.

L'une et l'autre proposent de nombreuses activités d'aide, de soutien et de loisirs à leurs membres. De plus, ces associations sont menées par des comités engagés et dynamiques avec lesquels la Municipalité collabore avec plaisir.

Intégration

Activités du secteur intégration

Politique d'intégration

L'année qui vient de s'écouler a permis au secteur intégration la concrétisation d'un certain nombre de projets et la consolidation de la politique d'intégration voulue par la Municipalité. Le secteur Intégration a continué de mettre à disposition ses locaux à l'association Français en Jeu ainsi qu'au Centre social protestant dans le cadre de son mandat de promotion de l'intégration. L'espace information du secteur a disposé à l'attention de la population du matériel d'information traduit en plusieurs langues.

Activités déployées et perspectives

Parmi les principales activités, nous pouvons citer la tenue du premier cours de perfectionnement de la langue française en milieu professionnel dans le cadre de l'horaire de travail. Il s'agit d'une démarche innovante dans la mesure où la ville encourage l'entreprise à être un lieu d'intégration. Le cours *«Label Intégration»* a réuni une dizaine d'employées de trois des EMS de la Ville (Les Baumettes, la Méridienne et l'Oriel) une fois par semaine entre janvier et juin. Ce cours, réalisé avec la fructueuse collaboration des employeurs et de Mme Christine Hongler, formatrice à l'association Français en Jeu, a permis de développer les compétences linguistiques des participantes et de faciliter la communication dans leur environnement social.

L'année 2009 a été l'occasion de lancer les premières réflexions sur le thème du racisme. Ainsi lors de la journée contre le racisme, le 21 mars, quelques jeunes accompagnés des délégués «jeunesse» et «intégration» se sont réunis dans un café pour parler du racisme et pour déconstruire les discours véhiculés sur les étrangers.

Sur le Chemin de l'école, premier cours de sensibilisation au français pour des enfants allophones démarrant le Cycle Initial, s'est déroulé sur dix semaines et a réuni plus d'une vingtaine d'enfants entourés de leurs parents et encadrés par trois animatrices (Mme Hertig, Pjanic et da Cruz Sage).

Le secteur intégration a mené un projet en collaboration avec le Musée de l'Elysée et sa section pédagogique. «J(eux) d'Images» a permis à plus d'une trentaine de jeunes de découvrir le monde de l'image et ses différentes techniques. Accompagnés par deux photographes professionnels, ces jeunes sont partis à la rencontre des habitants de la ville de Renens pour réaliser différents portraits et s'interroger sur nos ressemblances et nos différences. Une exposition aura lieu début 2010 avec l'ensemble des travaux.

Signature Manifeste de la Suisse diverse

La Ville de Renens fait partie des vingt premiers signataires du «Manifeste de la Suisse diverse». Lancé par la Commission fédérale contre le racisme (CFR) en collaboration avec la ville de Bienne, le Manifeste entend promouvoir des exemples de bonnes pratiques visant à encourager la diversité et l'intégration, l'acceptation et le respect. La liste des signataires de l'appel est visible sur le site de la CFR (www.ekr.admin.ch).

Projets soutenus par l'ODM et le canton

Le programme de points forts, adopté au niveau fédéral, pour les années 2008-2011 prévoit un crédit de promotion de l'intégration des étrangers. Au plan vaudois, ce dernier est géré par le Bureau cantonal pour l'intégration et la prévention du racisme, dans le cadre du programme cantonal en matière de «langue et formation». Les objectifs du programme cantonal s'appliquent aux projets liés à l'«apprentissage linguistique» (priorité 1.1) et aux projets favorisant «la communication et l'accès à la formation» (priorité 1.2).

Dans ce cadre, le secteur intégration a déposé, en novembre 2008, une demande de financement pour les projets «Label Intégration» et «Sur le Chemin de l'école». Les deux projets ont obtenu un financement par les autorités cantonales et ont été réalisés en 2009, comme vu plus haut.

En octobre 2009, le secteur intégration a, à nouveau, répondu à l'appel d'offres lancé par le canton conjointement avec la Confédération en déposant plusieurs projets pour un financement cantonal et fédéral. Parmi les projets déposés, nous retrouvons le «Label Intégration» et «Sur le Chemin de l'école» qui repartiront pour une seconde édition en 2010, mais également un projet de formation à la communication interculturelle, un projet de promotion du livre dans la cellule familiale, en collaboration avec les lieux d'accueil, ainsi qu'un projet d'accueil pour les nouveaux arrivants déposé par la Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE) conjointement avec la Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers d'Ecublens. Ces projets se dérouleront dans le courant 2010.

Par ailleurs, la déléguée à l'intégration a été consultée par la Bureau cantonal pour l'intégration pour les projets renanais déposés auprès du canton en vue d'une demande de soutien financier. Parmi les associations

ayant déposé des projets, nous pouvons notamment citer Globlivres, Aux Quatre Coins, l'Association Français en Jeu, l'Association des Parents d'Elèves, l'association Albano-Suisse l'Avenir et le Collectif MXX.

Réseaux

La déléguée à l'intégration participe régulièrement aux séances de la Conférence suisse des délégué·e·s à l'intégration et de la Conférence latine des délégué·e·s à l'intégration. Au niveau local, elle a rencontré régulièrement ses partenaires au sein du tissu associatif de la Ville et a ainsi été informée des projets en cours et des attentes vis-à-vis du secteur de l'intégration.

Des contacts réguliers ont eu lieu avec des personnes migrantes qui viennent dans les bureaux du secteur pour des informations, des échanges et du soutien dans différentes démarches. Ce sont ainsi plus d'une trentaine de personnes qui ont demandé un entretien individuel. Parmi les sujets abordés, nous retrouvons des questions liées à l'établissement en Suisse, au regroupement familial, à la procédure de naturalisation, au thème du racisme. Plusieurs habitants s'interrogeaient sur les différentes activités sociales auxquelles ils pouvaient prendre part et d'autres étaient à la recherche d'un écrivain public. En fonction des attentes, la déléguée à l'intégration a orienté les personnes auprès des services les plus aptes à répondre à leurs questions.

Permanence Info-Natu

La Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI) a remis pour la première fois, en mai 2009, le premier prix de l'intégration du canton de Vaud, «Prix du Milieu du monde», à la CISE pour sa permanence Info-Natu et au Groupe Suisses-Etrangers de Moudon, les deux lauréats parmi 18 candidatures.

Le «Prix du Milieu du monde» vise à récompenser les collectivités qui se sont illustrées par des activités répondant de près aux objectifs de la loi cantonale et qui démontrent un impact positif sur la compréhension mutuelle de la population résidant dans le canton.

En 2009, la permanence Info-Natu a conservé son rythme d'une permanence mensuelle, excepté janvier et août. Mmes Bornak et Gloor et M. Durmaz ont assuré les permanences avec le soutien de la déléguée à l'intégration. L'investissement des permanents mérite d'être remercié tout comme la bibliothèque Globlivres pour la mise à disposition des locaux.

En 2009, 170 personnes ont fréquenté la permanence Info-Natu. Certains habitants revenant à plusieurs reprises et d'autres passant pour vérifier leurs connaissances avant l'audition.

Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE)

La CISE s'est réunie à cinq reprises en assemblée plénière en 2009 et a connu deux présidences. Mme Myriam Romano, Municipale suppléante à la Sécurité sociale a mené les travaux de la CISE jusqu'en juin 2009 et M. Jean-Pierre Rouyet, nouveau Municipal de la Sécurité sociale et président de la CISE a assuré les travaux du second semestre. Lors de sa dernière plénière de l'année, la CISE a également invité le Mouvement de Lutte Contre le Racisme (MLCR) afin de tisser des liens et de mieux connaître leurs activités.

Tout comme les années précédentes, des soutiens financiers ont été accordés à des associations réalisant un projet d'intégration. Ont été soutenus en 2009 :

- le Centre espagnol Garcia Lorca pour son traditionnel «cortège des Rois mages»,
- l'association des Parents d'Elèves pour deux projets «Apprendre l'école» et la «fête multiculturelle des pères»,
- l'association Echange Nord-Sud et son exposition pour la journée des Réfugiés,
- l'association culturel portugaise NorteSul pour son festival folklorique,
- Connaissance 3 pour la réalisation d'un film à venir sur les années Schwarzenbach.

Plusieurs groupes de travail se sont réunis et ont permis la réalisation de diverses actions, parmi lesquelles :

- l'envoi au Département fédéral des Affaires étrangères d'un courrier exprimant ses inquiétudes quant à la situation des minorités dans plusieurs pays du monde, notamment le Sri Lanka et la communauté tamoule,
- la mise sur pied d'une campagne à l'intention des employeurs de Renens en faveur des personnes détentrices d'un permis F,
- la participation à la récolte des signatures en faveur de l'initiative populaire «Vivre et voter ici» pour les droits politiques des étrangères et des étrangers sur le plan cantonal,
- la tenue d'une conférence atelier avec des enseignants du cycle primaire sur le thème de la «communication interculturelle»,
- l'attribution du Mérite de l'intégration à «l'Association des Familles du Quart Monde» à l'occasion de ses trente ans d'activité,
- la prise de position publique sur la votation de l'initiative populaire «Contre la construction des minarets»,
- la sortie du 5ème numéro de son journal «Ensemble Ici», en décembre.

Par ailleurs, la CISE a participé à différentes manifestations telles que:

- Festimixx - en tenant un stand pendant toute la durée de la Fête et en offrant pour l'occasion de découvrir l'exposition «L'autre.ch», série de portraits de migrants
- la réception des nouveaux bourgeois et des jeunes de plus de 18 ans
- la participation au jury de la Piazzetta

Appel pour le Respect du Vivre ensemble

La CISE a activement pris part à l'appel «Pour le respect du Vivre Ensemble» lancé par des personnalités de plusieurs associations renanaises, des lieux de cultes, des communautés étrangères et des partis, en novembre 2009, suite à la décision de la Municipalité de ne pas interdire l'affiche du comité d'initiative «contre la construction des minarets» et de privilégier le débat citoyen. Plusieurs membres de la CISE se sont investis dans l'organisation du moment de rassemblement autour d'un lâcher de ballons, d'une soupe populaire et d'un moment de convivialité avec une chorale et un groupe folklorique.

- les 7e assises de l'immigration par la Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI) sur le thème «criminalité et étrangers, entre réalités et stigmatisations»
- la rencontre organisée par la CCCI avec les commissions consultatives d'intégration
- la journée nationale de la Commission fédérale pour les questions de migration (CFM)
- Rencontre avec l'Atelier de M. le Conseiller national Andreas Gross «Pour la démocratie directe de Ste-Ursanne», samedi 28 novembre 2009 sur la politique d'intégration à Renens et en Suisse.

Au surplus, la CISE éditera prochainement son prochain rapport d'activités bisannuel qui couvrira 2008 et 2009.

Office du logement

Missions et activités de l'Office communal du logement

L'Office communal du logement est chargé des missions suivantes :

- établir la statistique annuelle des logements vacants
- préaviser les demandes d'autorisation concernant les travaux de démolition, transformation, rénovation ou changement d'affectation d'appartement ou de maison d'habitation conformément à la loi du 4 mars 1985 (LDTR)
- préaviser les demandes d'autorisation concernant l'aliénation d'appartements loués conformément à la loi du 11 décembre 1989 (LAAL)
- suivre l'évolution des charges liées au parc des logements subventionnés par la commune et préaviser les nouvelles demandes d'aide à la construction et à la rénovation de logements conformément à la loi du 9 septembre 1975 (LL)
- suivre l'occupation des appartements de secours.

Statistique des logements vacants 2009

Au 1er juin 2009, le nombre de logements vacants à Renens s'élevait à 7 sur un total de 9'479 logements, soit un taux global de vacance de 0,07% largement inférieur au seuil de pénurie fixé à 1,5% de logements vacants. Ce taux particulièrement bas signe une situation de crise persistante sur le marché locatif communal, avec un taux moyen de logements vacants inférieur à 1% depuis 2002 (0,3% en 2008, 0,7% en 2007, 0,6% en 2006, 1,5% en 2005 et 0,3% de 2002 à 2004). A titre de comparaison, le taux de logements vacants en juin 2009 était de 0,1% à Lausanne, 0,2% dans l'Ouest lausannois et 0,4% dans l'ensemble du canton.

Préavis LDTR et LAAL

En 2009, l'Office du logement a examiné 3 demandes d'autorisation fondées sur la LAAL (3 en 2008, 5 en 2007), et 4 demandes fondées sur la LDTR (7 en 2008, 1 en 2007). L'une d'entre elles a été dispensée d'autorisation par le canton, la valeur des travaux étant inférieur au 20% de la valeur ECA du bâtiment. Suivant les préavis favorables de la commune, le canton a délivré les autres autorisations requises, en fixant les montants maximum des loyers après travaux soumis au contrôle de l'Etat.

Logements subventionnés

Au 31 décembre 2009, la commune participait à l'abaissement des loyers de 129 appartements de 2,5 pièces à 4,5 pièces (137 en 2008) pour un budget global de Fr. 136'586.—. Essentiellement constitués d'immeubles en mains de propriétaires privés (coopératives et fondations d'utilité publique notamment), les logements subventionnés sont répartis entre l'avenue de l'Eglise-Catholique 1-3 (40 logements), la rue du Lac 18A (20 logements), l'avenue du Simplon 7A à E (45 logements) et le chemin des Corbettes 5 à 9 (24 logements).

L'Office communal du logement a déposé un préavis pour la création de 16 logements subventionnés supplémentaires au chemin de Corbettes 1 et 3, qui seront mis en location dès le début 2010. Préavis accepté par le conseil communal le 3 septembre 2009.

Appartements de secours

Depuis juillet 2007, la commune dispose de 4 logements de secours destinés prioritairement à l'accueil de familles provisoirement sans toit suite à une expulsion. En 2009, ces logements ont été occupés toute l'année par des familles suivies par le Centre social régional, sauf pour un appartement où il y a eu une vacance de 1 mois suite à un changement de locataire.

Prestations liées à l'emploi et au chômage

Accueil et statistiques

La réception de la Sécurité sociale informe tout demandeur d'emploi sur les démarches à entreprendre et lui remet l'attestation de domicile qui lui permet de s'inscrire auprès de l'ORPOL. En 2009, elle a délivré 1'315 attestations (1'199 en 2008).

Par ailleurs, la direction de la Sécurité sociale tient des statistiques mensuelles qui permettent de suivre l'évolution du chômage et des personnes en recherche d'emploi sur la commune.

Programme Bio+OL

En 2009 le paysage de la transition école-formation s'est vu transformé. En effet, le conseil d'Etat a mis en place une nouvelle politique en la matière, intitulée la T1 (transition 1 : passage de l'école à la formation). Cette nouvelle politique, assortie de nouveaux secteurs (guichets régionaux de la transition) et de nouvelles fonctions («case manager»), a considérablement influencé la fréquentation des mesures de l'association Mobilet', notamment le SeMo et le BIO+. Une diminution du nombre de prise en charge a pu être constatée au cours des deux premiers trimestres 2009 dans ces deux mesures.

Heureusement, le dernier trimestre a vu la tendance s'inverser et le nombre de demandes revenir de manière conséquente. Cependant, vu le déficit, le BIO+ a accueilli moins de participants de la commune de Renens en 2009 que l'année précédente.

Au 31 décembre 2009, le BIO+ a accueilli 70 jeunes (91 en 2008) dont 28 Renanais. En comptant les renouvellements, ce sont 44 dossiers concernant des jeunes de Renens qui ont été suivis par BIO+.

L'âge moyen des participants était de 17,5 ans (17,32 ans en 2007), la répartition entre filles et garçons a été de 66% de garçons et 34 % de filles. La moitié des participants était suisse (49%) et 48% se trouvait au bénéfice d'un permis B ou C et 3% d'un permis F.

Comme les années précédentes, une majorité des participants était issue de VSO (37), une partie de VSG (8) et un groupe de classes D (17), les 8 autres sortaient de classes d'accueil ou avaient suivi leur scolarité à l'étranger. La mesure a touché principalement des participants avec un faible niveau scolaire et les jeunes issus de classes D sont en augmentation, ce qui engendre une population plus difficile à insérer professionnellement.

Les participants ont été adressés par leur entourage (38%), l'ORP (15%), le CSR (5%), l'OPTI (10%), le délégué-jeunesse de Renens ou les éducateurs de rue d'autres communes de l'Ouest (4%) mais aussi d'autres mesures de transition (17%).

La grande majorité des jeunes ayant fréquenté la mesure en 2009 ont eu accès à une solution pré-professionnelle (42% SEMO, 14% Mesure de transition), à un apprentissage (17%) ou un emploi (2%); 25% ont abandonné. Le BIO+ montre ainsi qu'il est une voie d'accès privilégiée vers le SEMO de Mobilet et d'autres structures d'accompagnement pré-professionnel, mais aussi qu'il évite dans de nombreuses situations le recours au chômage en plaçant le jeune directement en formation ou en emploi.

ETS au sein de l'Administration communale

Les quatre postes d'emplois temporaires subventionnés qui ont été ouverts en 2005 au sein de l'administration communale ont été partiellement occupés au Service Environnement-Maintenance en 2009 (4 personnes de janvier à décembre).

Dans le cadre de la section conciergerie, les ETS ont travaillé sur le site du Léman suite aux nombreux travaux de rénovation. Ils ont participé au transport et mise en place des mobiliers, le tri des déchets encombrants, le nettoyage du chantier, le nettoyage des classes et salles de gym et l'utilisation des machines et ustensiles de nettoyage.

L'ETS de la section environnement-maintenance a participé à divers travaux de jardinage (taille d'arbustes, désherbage, débroussaillage, fauchage de prairie, tonte, plantation des massifs de plantes annuelles).

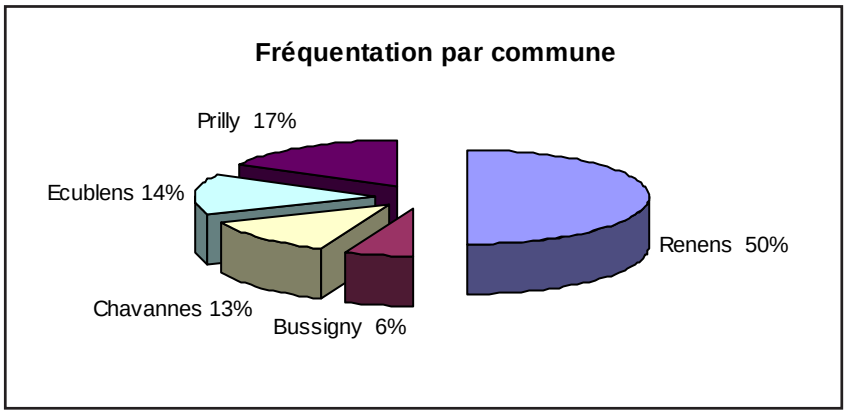

Permanence EFRE «contact-chômage»

Le Contact-chômage situé à la rue de l'Avenir 25, est ouvert tous les jeudis; le matin de 09 h 00 à 11 h 30 et l'après-midi de 14 h 00 à 16 h 30. Il propose un lieu d'échanges et rencontres permettant aux chômeurs de trouver un soutien dans la rédaction de leurs CV et de leurs lettres de motivation.

En 2009, la permanence a effectué 94 ouvertures et accueilli 776 (713 en 2008) personnes. Ce service a établi 344 CV (353 en 2008) et rédigé 1'669 lettres de motivation (1418 en 2008).

Cette prestation proposée par l'EFRE devrait être augmentée en 2010 avec une demi-journée d'ouverture hebdomadaire supplémentaire.

Ecrivain public - EFRE

Ce service reçoit sur rendez-vous en toute confidentialité, au bureau de l'EFRE à la rue de l'Avenir 25, à Renens.

Lors de sa création en 2008, 50 personnes y ont eu recours. En 2009, 128 personnes y ont fait appel. Cette augmentation se traduit par le fait qu'en début d'année les tarifs ont été modifiés selon l'exécution des travaux et ce changement a motivé les intéressés.

Les lettres administratives représentent 41% de l'activité de l'Ecrivain public, suivis par les CV et lettres de motivation (29%), les justificatifs ORP (13%), l'aide à remplir un formulaire (14%). Le solde de 2% représente les recours à la caisse chômage.

Prestations sociales diverses

Agence d'assurances sociales

Depuis janvier 2009, les Agences d'assurances sociales des communes de l'Ouest lausannois sont rattachées à l'ARASOL par le CSR. Pour Renens, ce changement organisationnel n'a toutefois pas eu d'incidence pour les usagers qui se rendent toujours dans les bureaux de la rue de Lausanne 25 et peuvent y obtenir les prestations dépendant des différents régimes d'assurances sociales. C'est également l'Agence qui est l'intermédiaire entre les assurés et les institutions suivantes :

- Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS
  - affiliation à l'AVS/AI/APG/AC/AF d'employeurs dont le siège est situé à Renens, d'indépendants dont l'activité principale est à Renens et de personnes sans activité lucrative
  - demande de prestations AVS/APG/PC
  - demande d'allocation maternité fédérale
- Caisse cantonale d'allocations familiales
  - demande d'allocations familiales ou de naissance
  - demande au Fonds cantonal pour la famille
  - demande d'allocation de maternité cantonale
- Office de l'assurance-invalidité pour le Canton de Vaud
  - demande de prestations
- Organe cantonal de contrôle de l'assurance-maladie et accidents
  - demande de subside
  - contrôle de l'obligation d'assurance

La régionalisation a toutefois eu un effet sur les chiffres concernant les communes qui ne peuvent plus être transmis à chacune d'elles mais sont centralisés dans le rapport d'activités de l'ARASOL.

Secours communaux

Ce fonds communal permet d'octroyer des aides financières ponctuelles et exceptionnelles, la plupart du temps dans des situations présentées par les assistants sociaux du CSR. Ces versements sont des aides qui ne dépassent en principe pas la somme de Fr. 500.— par demande, ne représentant donc que des «coups de pouce».

Ces demandes de secours communaux englobent également la prise en charge d'une partie des frais de camps d'école à la montagne et/ou de colonies de vacances ainsi que pour des devoirs surveillés lorsque les familles des élèves concernés ne disposent pas de revenus suffisants.

En 2009, 102 personnes (97 en 2008) ont bénéficié de secours pour un montant de Fr. 18'860.— (Fr. 20'375.— en 2008). Sur ces 102 personnes, 68 enfants (58 enfants en 2008) sont concernés pour des aides de financement aux camps et études surveillées pour un montant de Fr. 6'180.— (Fr. 5'825.— en 2008).

Dons de Noël

En 2009, près de 23 personnes, adultes et enfants (26 en 2008), ont pu bénéficier d'un coup de pouce bienvenu pendant les fêtes de Noël pour un montant total de Fr. 2'950.— (Fr. 3'950.— en 2008). Les montants varient entre Fr. 150.— et Fr. 400.— selon que les personnes sont seules ou en famille.

Fonds des activités sociales

Ce fonds a été utilisé en 2009, en faveur d'une famille connue du Centre Social Régional, pour la prise en charge de frais de remise en état de son logement.

Réseaux des différents partenaires sociaux

Les réseaux des partenaires professionnels et associatifs des secteurs de la petite enfance, des Aînés et du domaine social actifs sur la Ville de Renens ont coutume de se réunir régulièrement sous l'impulsion de la direction de la Sécurité sociale. Cependant, les réseaux «Aînés» et «Domaine social» ne se sont pas réunis en 2009, essentiellement pour des questions de temps à disposition.

La soirée des partenaires petite enfance a, quant à elle, eu lieu le 10 novembre 2009, sur le thème du «genre dans le contexte de la petite enfance» présenté par Mme Sylviane Pfistner.

Vestiaire de l'EFRE

Le Vestiaire de l'EFRE, situé à la rue de l'Avenir 25, est très apprécié par la population, car il permet d'acheter à très bon prix des habits, chaussures, jouets, vaisselle, etc. Une équipe de bénévoles accueillent, chaque mardi après-midi de 14 h 00 à 17 h 00 et le premier vendredi du mois de 17 h 00 à 20 h 00, une population multiculturelle qui vient pour mettre en vente ou acheter. Le Vestiaire est fermé pendant les vacances scolaires. La subvention annuelle de Fr. 22'500.— de la Ville de Renens couvre le loyer.

Relations avec diverses institutions sociales communales et régionales

Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO)

Depuis cette année, le soutien annuel à la coopération et au développement a été augmenté à Fr. 15'000.—.

Cette somme a été utilisée pour soutenir l'action de promotion de la paix et des droits humains menée par Peace brigade International au Guatemala - 3ème année de contribution - et la Fondation Bleu Ciel au Rwanda - 1ère année de contribution - qui vise la création d'emplois en zone rurale en donnant une formation en menuiserie et couture à des jeunes qui n'ont bien souvent pas eu de scolarité complète.

Français en Jeu

En 2009, Français en Jeu / Ouest lausannois a pu compter sur la collaboration de 17 enseignants qui ont assuré 16 classes dans la région, dont la moitié à Renens.

Environ 260 personnes ont suivi les cours de français dont 109 habitants de Renens.

Tous ces chiffres sont restés stables par rapport à 2008. Par contre le nombre de personnes en attente d'une place dans une des classes en fin d'année a fortement augmenté (65 au lieu de 46 fin 2008).

En plus des cours déjà existants, l'association a pu mettre en place une classe d'appui en lecture et écriture, ainsi qu'un « Café-conversation » où les apprenants peuvent venir s'entretenir de choses et d'autres dans un cadre convivial.

Depuis cette année, l'association a obtenu un soutien accru du canton et de la confédération qui s'ajoute au financement et à l'aide logistique des communes de la région. Ces moyens ont permis de maintenir le cours semi-intensif pour la troisième année consécutive et de mettre sur pied un système d'évaluation des connaissances lors de l'inscription, ainsi que d'engager une responsable pédagogique à 10%.

Français en Jeu a été choisie par la Commune pour donner un cours de français au personnel de 3 EMS de Renens dans le cadre du projet «Label Intégration».

Enfin, à l'initiative de l'APE 1020, elle a collaboré à la mise en place d'un cours « Apprendre l'école ». Devant le succès de cette expérience, deux cours de ce type sont prévus pour 2010.

Association des Familles du Quart Monde

Une année festive sous le signe de la communication et de la promotion

En effet, l'Association a célébré ses 30 ans d'engagement auprès des familles précarisées de la région de l'Ouest lausannois. Le 19 juin, à la salle polyvalente de Renens, les autorités, les membres de l'Association, nouveaux et anciens se sont rassemblés pour fêter et partager un repas soigné dans l'ambiance des chansons françaises du duo Gil et Jef.

Cette fête fut l'occasion de lancer un ouvrage «Richesse Invisible» coédité avec les Editions d'En Bas. Ce livre, composé des portraits du photographe Pierre-Antoine Grisoni,

des témoignages recueillis par l'écrivaine, Véronique Emmenegger et d'une introduction philosophique de Jean Bédard, rend hommage aux familles du Quart Monde d'ici. Il donne la parole à ces êtres fragilisés par les aléas de la vie qui vivent dans la pauvreté et l'exclusion. Une exposition de photographies a vu le jour à la salle polyvalente et est actuellement itinérante.

Une année marquée par la reconnaissance et une inscription plus forte dans le réseau local

L'Association a reçu de la part de la commune de Renens le Mérite de l'Intégration, signe de reconnaissance du travail accompli avec les familles et des forces mises en œuvre pour créer du lien social dans la région.

L'Antenne a emménagé dans un nouveau local à la Rue Neuve 4 b depuis le début 2009 qu'elle partage avec 2 autres associations, Femmes Solidaires Sans Frontières et l'AVIVO.

Une année riche en expériences pour les enfants de l'Association

Une dizaine d'enfants de 4 à 16 ans, menée par une coordinatrice et une bénévole se sont retrouvés une fois par mois pour vivre des moments collectifs et créatifs solidaires. Cette année, ils ont pu vivre un vol en avion offert par l'Association des propriétaires d'avions de Lausanne. En partenariat avec le mouvement mondial Tapori (Courant d'Amitié entre des enfants), ils ont participé à un projet d'expression au travers de la vidéo. Un clip est réalisé autour d'une chanson composée à partir des paroles des enfants sur l'importance de ce groupe dans leur quotidien.

Une délégation d'enfants de l'Association s'est rendue en Pologne pour participer à la rencontre européenne d'enfants à l'occasion du 20ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

C'est pourquoi le 17 octobre a donné en premier lieu la parole aux enfants. Les adultes leur ont répondu dans un dialogue au pied d'une immense fresque composée de briques de lait que les passants ont tourné d'un dessin de l'exclusion vers celui du lien social.

Sans oublier que 2009 fut aussi une année où le quotidien s'est vécu dans l'attention à l'autre et au groupe

Lors de l'accompagnement individuel et de toutes les activités qui ont jalonné la vie associative, notamment les samedis en famille, les repas communautaires, les réunions d'adultes, la fête de Noël, les sorties et les ateliers d'été, un soin particulier fut mis dans l'accueil de chacun, la mise en contact avec sa dignité et l'accès à sa place au sein de l'association.

Consultation de santé sexuelle - Planning familial

Les liens officiels entre la Commune et le Planning familial se formalisent par la Commission consultative du planning familial (une vingtaine de membres provenant de toutes les communes de l'Ouest) qui se réunit une fois par année, qui est informée du travail du Planning et aborde les sujets d'actualité.

Dans ce cadre, la Commission s'est réunie le 1er juillet 2009 à Renens et, après la présentation du rapport d'activité 2008 du Planning familial, elle a notamment évoqué la campagne Attitudes Respect, qu'elle avait contribué à lancer l'année précédente.

Le centre Profa de planning familial s'est scindé en deux secteurs, le service de santé sexuelle - planning familial (médecins et conseillères) et le Conseil en périnatalité (sages-femmes et assistantes sociales). De plus, un conseiller conjugal de Profa s'occupe du service de consultation de couple et sexologie.

Il a changé son nom en Consultation de santé sexuelle - planning familial, plus ouvert sur les différentes prestations offertes, destinées aux femmes et aux hommes et qui correspond mieux aux attentes des clients en questionnement sur leur vie intime personnelle ou partagée. Il souligne sa place de centre de référence reconnu par le canton dans le domaine de la santé sexuelle et correspond mieux au vocabulaire international actuel.

En 2009, le nombre de consultations s'est élevé à 2682, qui se répartit comme suit : 2090 consultations médicales et 592 entretiens par les conseillères (informations de prévention en santé sexuelle, dépistage VIH et IST (Infections sexuellement transmissibles), contraception, accompagnement lors de violence ou d'abus). Sur les 1263 personnes accueillies durant l'année 2009, 373 sont des nouveaux clients.

De plus, en collaboration avec le service d'Education sexuelle, le planning a reçu dans ses locaux 450 élèves en fin de scolarité des communes de Renens, Ecublens et Crissier pour une visite accompagnée d'une animation de prévention et, grâce à la campagne «Attitudes Respect», le collège de la Planta de Chavannes s'est ouvert pour la première fois à cette prise de contact pour les élèves. Le planning a également organisé une rencontre avec les infirmières scolaires de la région.

L'année 2009 a été marquée par de nombreuses animations hors les murs, comme la poursuite de la campagne «Attitudes Respect» où Profa a participé à différents ateliers, ainsi que l'animation d'un stand lors de la fête multiculturelle Festimixx en juin.

En juin et en novembre, le centre Profa a animé des ateliers de prévention « Migration et Intimité » dans le Centre de formation EVAM à Ecublens et Renens à l'attention des requérants d'asile. Il espère poursuivre cette expérience enrichissante de prévention dans d'autres centres de migrants en 2010.

En 2009, le centre Profa (planning familial, conseil en périnatalité, conseil conjugal) a continué ses activités courantes dans les locaux provisoires de la rue de la Source 5 avant son retour dans le bâtiment rénové de la rue de Lausanne 21, prévu en janvier 2010.

Conseil en périnatalité (grossesse, maternité, paternité)

En 2009, 73 personnes (56 en 2008) ont été suivies par la sage-femme conseillère en périnatalité et/ou par l'assistante sociale et 240 entretiens ont été réalisés (147 en 2008). Les femmes enceintes sont majoritairement envoyées par le réseau social (17%), le centre de planning familial (15%), les médecins de la région (13%), et/ou par le réseau informel (amis, famille, connaissances) (37%). L'objectif en 2010 est de rendre encore plus visible cette prestation non payante qui s'adresse à toutes les femmes enceintes et leurs partenaires de la région par des moyens médiatiques et par le réseau des professionnels de la petite enfance.

Espace prévention petite enfance Lausanne

Les infirmières Petite enfance de l'Espace Prévention offrent à toutes les familles accueillant un nouvel enfant des visites à domicile, des lieux de consultations et une permanence téléphonique tous les matins pendant les jours ouvrables. Ces prestations sont offertes aux familles, ce programme de prévention est financé par le canton.

La population de Renens bénéficie d'une consultation, 2 fois par semaine au CMS de Renens. Depuis 2009, l'offre s'est intensifiée. Une assistante de consultation accueille les familles et le vendredi, 2 infirmières sont à disposition des parents pour répondre à leurs questions. Les infirmières ont donné au total 1'800 consultations pour le seul CMS de Renens durant l'année 2009.

Les infirmières Petite Enfance travaillant sur les communes de l'ouest lausannois relèvent une excellente collaboration avec le réseau de professionnels travaillant avec les familles (CSR, CMS, pédiatres, garderies, Profa, etc.)

Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales

La Conférence s'est réunie à 6 reprises en 2009, sous la présidence d'Ecublens lors du 1er semestre, puis de Saint-Sulpice, dès juillet.

Les principaux thèmes abordés durant l'année ont été les statistiques du chômage transmises par l'ORPOL, le soutien aux activités de la permanence-chômage de l'EFRE, le fonctionnement des réseaux d'accueil de jour des enfants et les liens avec la FAJE, la campagne de prévention «Attitudes Respect» et le plan Canicule.

Le groupe « logement » constitué à fin 2008 a fait un état des lieux des différentes pratiques des communes de l'Ouest en matière de logements de secours et d'expulsions de logements. Toujours dans le but de renforcer le dispositif d'aide au logement, il est prévu que ses travaux reprennent en 2010, sous l'impulsion du responsable logement de Renens et en coordination avec le CSR, dans le cadre des modalités d'application du but optionnel logement.

Campagne Attitudes Respect

Lancée en automne 2008, cette campagne de prévention soutenue par les communes de l'Ouest s'est poursuivie en 2009. Elle a proposé des conférences, du théâtre forum dans les classes, des contes, des projections de films, des ateliers de travail.

Sur la commune de Renens, elle a permis notamment d'organiser :

- une conférence-discussion en présence de représentants de la LAVI
- des animations-discussions pour les ados dans le préau du collège du Léman
- une formation continue pour les éducatrices de l'enfance de Renens et Crissier.

La clôture de cette campagne a été fêtée le 24 novembre 2009 à la buvette de la salle de spectacles en présence d'une cinquantaine de personnes du groupe de référence.

Politique régionale en matière de toxicomanie

L'intervention de la direction de la Sécurité sociale en matière de prévention de la toxicomanie s'articule autour de la participation du/de la municipal/e à la commission Toxicomanie de Lausanne Région et de l'organisation, en collaboration avec Rel'ier, d'une assemblée annuelle sur le sujet des toxicomanies et leur prévention.

Pour des questions d'organisation, l'assemblée annuelle n'a pas eu lieu en 2009, elle sera reprise en 2010 sous une forme étendue et ouverte au public. Rel'ier continuera de s'associer à l'organisation de cette manifestation qui remplacera ses conférences « Regards croisés », auxquelles il a renoncé, vu le public toujours plus réduit qui s'y intéressait.

Dans ses travaux 2009, la commission toxicomanie Lausanne-Région a notamment abordé les points suivants :

- Décision de lancer une étude « Femmes en marge, un genre à part », afin de comprendre les raisons pour lesquelles les femmes dépendantes font moins appel au réseau institutionnel sur la région lausannoise que sur le reste de la Suisse. Le mandat en a été donné à l'Ecole d'Etudes Sociales et Pédagogiques. Les résultats de cette étude seront présentés et discutés lors d'une «Journée de réflexion» en 2010.
- Lancement d'un projet de prévention globale, primaire, à l'attention des adolescents. Ce projet se réfèrera à celui de Clever Club utilisé avec succès pour des enfants jusqu'à 12 ans. Pour ce faire, la commission a mandaté l'Institut Suisse pour la Prévention des Addictions - ISPA.
- Réception du Préfet E. Roy pour une présentation du projet de Marchés de la Prévention. La commission a relayé cette information auprès de ses communes membres.
- Prise en compte d'une présentation d'Impulsion - Fondation du Relais - à propos du projet VALORE, projet de valorisation des ressources et des projets personnels, financé par Renens. Le souhait est d'ouvrir ce projet aux citoyens des autres communes de la région.

Relations avec les organismes intercommunaux

Centre social régional (CSR - ARASOL)

Revenu d'Insertion (RI)

La situation économique, telle que nous la décrivions dans le rapport de l'année précédente en évoquant une augmentation du nombre de chômeurs à fin 2008 et le transfert d'une partie des personnes en fin de droit de l'assurance chômage s'est malheureusement poursuivie au cours de 2009 auprès de l'ORP de l'Ouest lausannois, et en miroir, auprès du CSR.

Reprenant les statistiques, nous pouvons vérifier que si le CSR n'intervient de loin pas que pour des personnes sans emploi (environ 60% de nos usagers ont des revenus, partiels ou insuffisants pour leur garantir le minimum vital), nous sommes par contre très directement sollicités pour des aides financières par le RI lorsque des bénéficiaires sont en fin de droit LACI.

Un nombre important de nos bénéficiaires, en dehors de soucis financiers,

rencontre des problèmes sociaux, traditionnellement liés à la santé, à des difficultés de couple, de violence, de dépendance, de souffrance physique, de dépendance à des produits stupéfiants, à l'alcool, au jeu, de recherche désespérée d'un logement adapté aux besoins des personnes et familles.

A ce titre, nous devons relever une très forte tension s'agissant de la recherche de logement et l'impossibilité de reloger dans des logements les personnes expulsées. Ce phénomène qui est apparu de manière marquée dans les médias pour d'autres régions, nous touche également vivement. A ce propos, le rapport d'activité de l'ARASOL traite de ce sujet dans un de ses passages.

Le nombre de dossiers RI de notre région, soit le nombre de dossiers (derrière le vocable dossier se trouve des personnes seules, des couples ou des familles avec enfant) a évolué de la manière suivante en 2009 :

- Moyenne mensuelle au cours du 1er trimestre 934
- Moyenne mensuelle au cours du 2e trimestre 1010
- Moyenne mensuelle au cours du 3e trimestre 996
- Moyenne mensuelle au cours du 4e trimestre 1077

Au plan chiffré, la dégradation constatée se traduit par une augmentation sensible du volume de dossiers entre le premier et le dernier trimestre. Ce volume en progression représente 143 dossiers supplémentaires traités chaque mois, soit légèrement plus de 15 %.

Séparation des tâches assistants sociaux / gestionnaires administratifs

En projet et en réflexion depuis 2008, l'évolution du travail au sein des CSR vaudois est en route dans notre CSR depuis maintenant près d'une année.

Pour l'essentiel, il s'agit de séparer de manière plus claire les tâches des gestionnaires administratifs de celles des assistants sociaux.

Pour les premiers nommés, il s'agit de :

- Contrôle de la subsidiarité (l'intervention financière par le RI est le dernier filet social et il s'agit préalablement de solliciter le droit des bénéficiaires à leur droit en matière d'assurances sociales, de droit du travail, voir d'utiliser leur fortune et réserve personnelle préalablement à l'intervention de la collectivité publique).
- Constitution du dossier avec collation des multiples documents et pièces permettant de définir les besoins et l'indigence des demandeurs.
- Etablissement des projets de décision d'aide par le RI.
- Contrôle des déclarations mensuelles et versement du droit calculé spécifiquement chaque mois.
- Prise en compte des frais particuliers (franchise et participations médicales, frais dentaires, autres frais spécifiques).

Pour les assistants sociaux, leur tâche est définie selon le processus suivant :

- Etablissement d'un bilan de situation lors de la demande initiale de prise en charge.
- Prise en charge sociale au moyen de démarches habituelles pour venir en aide aux usagers (assurances sociales, employeur, entretien de bilan avec médecin, suivi auprès d'autres professionnels de la santé ou du social, entretiens de soutien personnel, aide à la gestion pour les situations d'endettement léger, etc..).
- Mise en place de mesures d'insertion sociale, plus particulièrement en faveur des jeunes, suivi en vue d'une insertion par une formation professionnelle par l'utilisation des moyens cantonaux déployés à ce titre. Suivi pour renforcer la personne aidée dans sa démarche.

Cette répartition des tâches, nouvelle, nécessite une reclarification des compétences, des connaissances et une réappropriation par chaque corps de métier de ses spécifications. Elle est source de réflexion et de repositionnement chez plusieurs de nos collaborateurs et engendre une mutation importante.

Agences d'Assurances Sociales (AAS)

L'année sous revue a été celle de la reprise de l'ensemble des collaborateurs des AAS, qui sont passés du giron communal à celui de la région, par leur rattachement à l'ARASOL

Rappelons que les cinq agences existantes ont été maintenues, comme antérieurement (Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens et Renens).

Les changements ont été pratiquement imperceptibles pour les citoyens de nos communes, les prestations délivrées par les AAS n'ayant nullement été modifiées par ce rattachement.

Le passage s'est fait donc en douceur tant pour les usagers que pour les collaborateurs, qui sont par ailleurs restés dans la même configuration que précédemment.

Des rencontres, liées à des réorganisations de bureaux de l'administration communale, en lien avec des travaux ou des besoins, ont nécessité des négociations et des réflexions entre les responsables des services communaux de Renens et d'Ecublens avec la direction de l'ARASOL. Des déménagements s'effectueront au cours de 2010 pour l'AAS d'Ecublens et probablement en fin d'année pour celle de Renens. Notons, pour être complets, qu'un déménagement semble également en vue s'agissant de la commune de Bussigny-près-Lausanne. Dans les trois cas, l'agence restera toutefois dans le même bâtiment communal.

Au plan de l'évolution des tâches, des réflexions quant aux processus de travail pour l'ensemble des AAS du canton sont en route, elles passent notamment par l'utilisation accrue de l'informatique pour accélérer le traitement des dossiers. Ces changements seront très certainement introduits pour les demandes de subside pour l'assurance maladie dès 2010 déjà.

Centre médico-social (CMS - APREMADOL)

Les prestations d'aide et soins à domicile visent à promouvoir, maintenir ou restaurer la santé, d'une personne dépendante ou atteinte dans sa santé, tout en permettant de préserver et de maintenir:

- son niveau d'autonomie
- son intégration sociale
- l'appui de son entourage

Ces prestations (voir tableaux et chiffres ci-dessous) sont définies avec le client lors de l'évaluation de la situation.

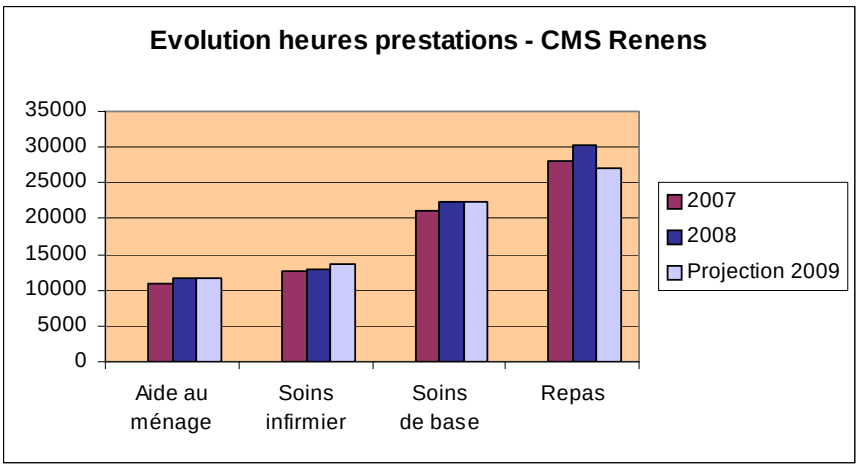

Les services d'aide et soins à domicile ont également pour mission d'accompagner la fin de vie des personnes suivies et le processus de deuil de leur entourage.

Pour tenir compte des prestations à fournir toujours plus complexes et maintenir une qualité de ces prestations, au plus près des besoins et ressources du client, le CMS favorise le développement des expertises. C'est ainsi que des professionnelles ont effectué des formations postgrade, et ont ainsi développé des compétences en diabétologie, en soins palliatifs, en santé mentale des personnes âgées, en santé communautaire et en psychiatrie. Ces compétences permettent de renforcer la promotion de la santé et la prévention auprès des clients.

Ces expertises sont aussi mises à profit dans des projets au niveau local.

Quelques exemples :

- L'experte en santé communautaire collabore au dispositif canicule sur la commune de Renens lancé au printemps 2008 et étendu à la commune de Crissier en 2009. Elle participe aussi, en collaboration avec la commune de Renens, la fondation des Baumettes et Pro Senectute au projet de diagnostic communautaire portant sur la qualité de vie des aînés dans le quartier des Baumettes aux Biondes.
- Celle spécialisée en psychogériatrie a intégré un nouveau groupe de travail « Alz'amis » qui a démarré en été 2009. Ce groupe va faire des évaluations pour définir et promouvoir les prestations concernant des personnes présentant des troubles alzheimer.

Toujours dans un souci d'améliorer et de faciliter l'accès aux prestations le CMS poursuit et développe des collaborations interinstitutionnelles avec différents services (CHUV, UAT, EMS), ainsi que des projets (les appartements protégés des Baumettes).

Fait marquant de l'année, le dédoublement du CMS de Renens, en automne. Pour mieux faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain et favoriser une politique de proximité, le CMS de Renens a été dédoublé en un CMS Renens Sud et un CMS Renens Nord Crissier. L'adresse et le numéro de téléphone restent inchangés.

Office régional de placement de l'Ouest lausannois (ORPOL)

L'Office régional de placement de l'Ouest lausannois, situé à Renens, couvre les communes de Bussigny, Chavannes, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Ste-Croix. Il offre ses prestations tant aux demandeurs d'emploi qu'aux entreprises de sa région. La régionalisation choisie par le SECO permet à l'ORPOL de toucher environ 3'000 entreprises réparties dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

Cet office est notre partenaire privilégié pour toutes questions relatives aux conditions du chômage, aux droits de la personne sans emploi et aux statistiques générales relatives au chômage sur l'Ouest lausannois. A cet égard, et dans le cadre du maintien de contacts réguliers, l'ORPOL est représenté au sein du réseau «domaine social».

Concernant les statistiques transmises, précisons que depuis 2009, l'ORPOL ne nous fournit plus de données « maison » spécifiques à la commune mais nous transmet les statistiques établies par le SCRIS pour le district de l'Ouest lausannois.

Le graphique ci-dessous représente l'évolution du taux de chômage renanais en regard des taux du canton et du district.

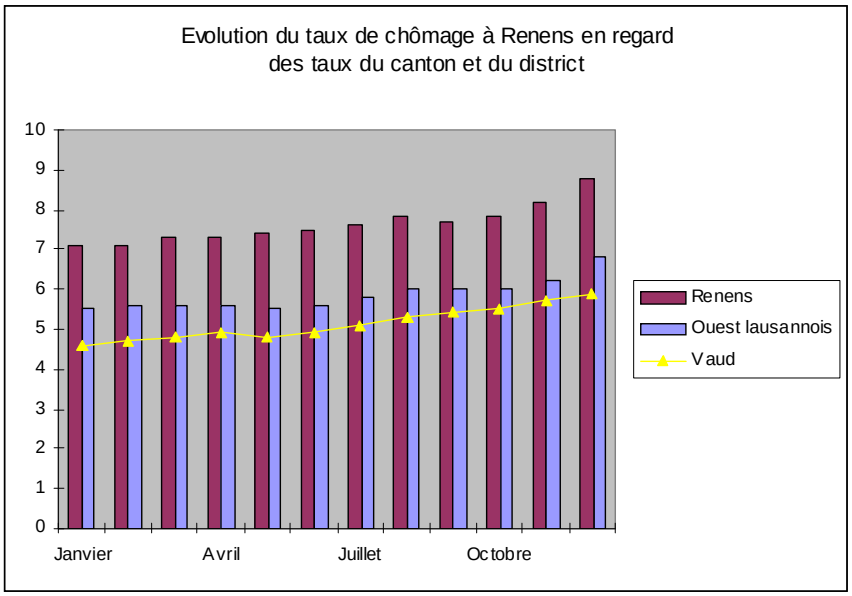

Conclusions

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Nous concluons le présent rapport en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,

Ouï le rapport de la Commission de gestion,

APPROUVE

la gestion de l'exercice 2009 et en donne décharge aux organes responsables.

———

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 12 mars 2010

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La Syndique :		Le Secrétaire :
Marianne Huguenin	(LS)	Jean-Daniel Leyvraz